

Handwritten scribbles and marks in the top left corner, possibly including the word "Mitt" and some illegible characters.

1000

50-02

L E S

M O E U R S

D E S

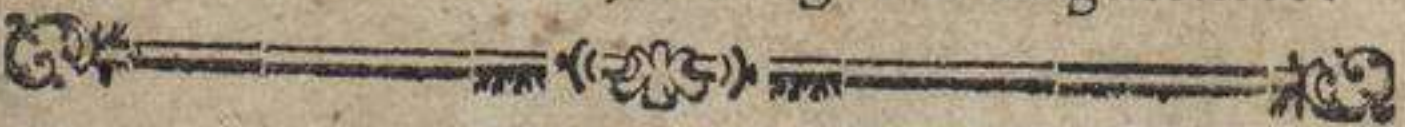
ISRAÉLITES.

OU L'ON VOIT LE MODÈLE
d'une Politique simple & sincère pour le
gouvernement des Etats & de la réfor-
mation des Mœurs.

Par M. FLEURY, Prêtre, Précepteur
de Monseigneur DE VERMANDOIS.

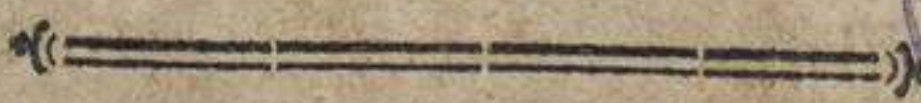


Nouvelle Edition, corrigée & augmentée.



A L I E G E ,

Chez JEAN-FRANÇOIS BRONCART,
en Souverain Pont.



M. DCC. LXXVII.



H. 8596



LES MŒURS DES ISRAËLITES.



Le Peuple que Dieu avoit choisi, pour conserver la véritable Religion jusques à la prédication de l'Évangile, est un excellent modèle de la vie humaine, la plus conforme à la nature. Nous voyons dans ses mœurs les manières les plus raisonnables de subsister, de s'occuper, de vivre en société: nous y pouvons apprendre, non-seulement la morale, mais encore l'économie & la politique.

Cependant ces mœurs sont si différentes des nôtres, que d'abord elles nous choquent. Nous ne voyons chez les Israélites, ni ces titres de noblesse, ni cette multitude d'offices, ni cette diversité de conditions, qui se trouvent parmi nous: Ce ne sont que des laboureurs & des bergers; tous travaillans de leurs mains, tous mariés, & comptant pour un grand bien la multitude des enfans. Les distinctions des viandes &

1.
Dessain
de cet Ou-
vrage.



LES MŒURS

d'animaux mondes & immondes , & les fréquentes purifications , nous paroissent des cérémonies incommodes : les sacrifices sanglans nous dégoutent. Nous voyons d'ailleurs que ce Peuple étoit enclin à l'idolâtrie ; que l'Écriture à ce sujet , lui reproche souvent son indocilité & la dureté de son cœur , que les Peres de l'Église le traitent de grossier & de charnel. Tout cela , joint à un préjugé confus , que ce qui est plus ancien est toujours le plus imparfait , nous persuade aisément que ces hommes étoient brutaux & ignorans , & que leurs mœurs sont plus méprisables qu'admirables.

De-là vient en partie que les saintes Écritures , sur-tout celles de l'ancien Testament , sont si peu lûes , ou avec si peu de fruit. Les bons Chrétiens ; qui ne se sont pas encore défait de ces préjugés , sont rebutés par cet extérieur des mœurs étrangères. Ils attribuent tout , sans distinction , à l'imperfection de l'ancienne Loi , ou croient que sous cette écorce sont cachés des mystères qu'ils n'entendent pas. Ceux qui n'ont pas assez de foi & de droiture de cœur , sont tentés ; sous ces apparences , de mépriser l'Écriture même , qui leur paroît remplie de choses basses , ou bien ils en tirent de mauvaises conséquences pour autoriser leurs vices.

Mais quand on compare les mœurs des Israélites avec celles des Romains , des Grecs , des Egyptiens , & des autres Peuples de l'antiquité , que nous estimons le

D E S I S R A E L I T E S, 5
plus ; ces préventions s'évanouissent. On voit qu'il y a une noble simplicité , meilleure que tous les raffinemens ; que les Israélites avoient tout ce qui étoit bon dans les mœurs des autres Peuples de leur tems , mais qu'ils étoient exempts de la plûpart de leurs défauts , & qu'ils avoient sur eux l'avantage incomparable , de sçavoir où doit se rapporter toute la conduite de la vie ; qu'ils connoissoient la vraie religion , qui est le fondement de la morale.

On apprend alors à distinguer dans ce que leurs mœurs ont de choquant pour nous , ce qui est effectivement blâmable ; ce qui vient de la seule distance des tems & des lieux , étant de soi indifférent ; & ce qui étant bon de soi , ne nous déplaît que par la corruption de nos mœurs. Car une grande partie de la différence qu'il y a entr'eux & nous , ne vient pas de ce que nous sommes plus éclairés par le Christianisme ; mais de ce que nous sommes moins raisonnables. Ce n'est pas le Christianisme qui a introduit cette grande inégalité de conditions ; ce mépris du travail ; cet amour du jeu ; cette autorité des femmes & des jeunes gens ; cette aversion de la vie simple & frugale , qui nous rend si différens des Anciens. De ces pâtres & de ces laboureurs que nous voyons dans leurs histoires , chez qui l'argent étoit de si peu d'usage , & les grandes fortunes si rares , on en eût fait plus aisément de bons Chrétiens , que de nos Courtisans , de nos Patriciens de nos

Financiers , & de tant de gens qui passent leur vie dans une pauvreté oisive & inquiète. C'est ce qui paroîtra mieux par le portrait que je ferai des mœurs des Chrétiens , après avoir décrit celles des Israélites.

Au reste , je ne prétens point faire un panégyrique , mais une relation très-simple , comme celle des voyageurs qui ont vû des pays fort éloignés. Je prétens donner pour bon , ce qui est bon , pour mauvais ce qui est mauvais : pour indifférent ce qui est indifférent. Je demande seulement , que le Lecteur se défasse de toutes sortes de préventions , pour ne juger de ces mœurs que par le bon sens , & par la droite raison. Je le prie de quitter les idées particulières de notre pays & de notre tems , pour regarder les Israélites dans les circonstances des tems & des lieux où ils vivoient ; pour les comparer avec les Peuples qui ont été les plus proches d'eux , & pour entrer ainsi dans leur esprit & dans leurs maximes.

Car il faut ignorer tout-à-fait l'histoire , pour ne pas voir la grande différence qu'apporte dans les mœurs la distance des tems & des lieux. Nous habitons le même pays qu'ont habité les Gaulois ; & ensuite les Romains. Combien sommes-nous éloignés de la maniere de vivre des uns & des autres , & même de celle des François qui vivoient il y a sept ou huit cens ans ? Et dans ce siècle où nous sommes , quel rapport y a-t'il entre nos mœurs & celles des Turcs , des Indiens , ou des Chinois ?

Donc si nous joignons les deux espèces d'éloignement , nous n'aurons garde de nous étonner , que les hommes qui vivoient en Palestine il y a trois mille ans , eussent des mœurs différentes des nôtres ; nous admirerons plutôt ce que nous trouverons conforme.

Il ne faut pas toutefois s'imaginer que ces changemens soient réglés , & suivent un progrès toujours égal. Souvent des pays fort proches sont fort différens par la diversité des religions & des dominations ; comme aujourd'hui l'Espagne & l'Afrique , qui sous l'Empire Romain étoient uniformes. Au contraire , il y a aujourd'hui grande relation entre l'Espagne & l'Allemagne , qui n'en avoient aucune du tems des Romains. Il en est de même à proportion de la différence des tems. Ceux qui ne sçavent pas l'histoire , ayant oui dire , que les hommes des siècles passés étoient plus simples que nous , supposent que le monde va toujours , se raffinant , & que plus on remonte dans l'antiquité , plus on trouve les hommes grossiers & ignorans.

Il n'en est pourtant pas ainsi dans les pays qui ont été habités successivement par diverses nations : les révolutions qui y sont arrivées , y ont amené de tems en tems la misère & l'ignorance , après la prospérité & la politesse. Ainsi l'Italie est en bien meilleur état qu'elle n'étoit il y a huit cent ans : mais huit cent ans auparavant : sous les premiers Césars , elle étoit plus heureuse

& plus magnifique qu'aujourd'hui. Il est vrai qu'à remonter encore huit cent ans vers le tems de la fondation de Rome, on trouveroit la même Italie beaucoup moins riche & moins polie, quoique dès-lors fort peuplée; & plus on iroit au-delà, plus on la verroit pauvre & sauvage. Les nations ou leur âge, à proportion; comme les hommes. L'état le plus florissant des Grecs, est sous Alexandre; des Romains, sous Auguste; des Israélites, sous Salomon.

Il faut donc distinguer en chaque Peuple ses commencemens, sa plus grande prospérité & son déclin. Nous considérerons ainsi les Israélites dans toute l'étendue du tems où ils ont subsisté, depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à la dernière ruine de Jérusalem. C'est une espace de plus de deux mille ans, que je partage en trois, suivans trois états biens différens de ce Peuple: le premier, des Patriarches: le second, des Israélites, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à la captivité de Babylone: le troisième; des Juifs, depuis le retour de la captivité jusqu'à la prédication de l'Évangile.

I I.
Première
PARTIE
Patriar-
ches Leur
noblesse.

Les Patriarches vivoient noblement, dans une grande liberté; & une grande abondance: & toutefois leur vie étoit simple & laborieuse. Abraham connoissoit toute la suite de ses ancêtres; & n'avoit point altéré sa noblesse, puisqu'il s'étoit marié dans sa famille. Il eût grand soin de donner une femme de la même race à ses fils sur qui tomboient toutes les bénédictions que Dieu

lui avoit promises : & Isaac fit observer à Jacob la même Loi.

La longue vie des peres leur donnoit moyen de bien élever leurs enfans , & de les rendre de bonne heure solides & sérieux. Abraham avoit vécu plus d'un siècle avec Sem , & pouvoit avoir appris de lui l'état du monde avant le déluge. Il ne quitta point son pere Tharé , & avoit au moins soixante-dix ans quand il le perdit. Isaac en avoit soixante & quinze quand Abraham mourut , & ne le quitta point non plus , que nous sçachions. Il en est de même à proportion des autres Patriarches. Vivans si long-tems avec leurs peres , ils profitoient de leurs expériences & de leurs inventions ; ils suivoient leurs desseins , & s'affermissoient dans leurs maximes : ils devenoient constans & égaux dans leur conduite. Car il n'étoit pas facile de changer ce qui avoit été bien établi par des hommes qui vivoient encore ; & les vieillards conservoient l'autorité, non-seulement sur les jeunes gens , mais encore sur les vieillards moins âgés.

La mémoire des choses passées se pouvoit aisément conserver par la seule tradition des vieillards , qui aiment naturellement à raconter , & qui en avoient tant de loisir. Ainsi ils n'avoient pas grand besoin d'écrire : & il est vrai que nous ne voyons aucune mention d'écriture avant Moyse. Toutefois il semble difficile que tant de nombres qu'il nous rapporte , se fussent conservés dans la

Gen. v. mémoire des hommes ; l'âge de tous les

Gen. VII. Patriarches depuis Adam, les dattes précises du commencement & de la fin du déluge, & les mesures de l'Arche. Je ne vois point ici la nécessité de recourir au miracle

G. VIII. & à la révélation : il est plus vraisemblable que l'écriture étoit trouvée dès devant le déluge, aussi-bien que les instrumens de musique, qui n'étoient pas si nécessaires.

Gen. VI. Mais quoique Moïse pût avoir appris par des voies naturelles la plupart des faits qu'il a écrits, nous ne laissons pas de croire qu'il a été conduit par le Saint Esprit, pour écrire ces faits plutôt que d'autres, & les exprimer par des paroles convenables.

Gen. IV. D'ailleurs, les Patriarches étoient soigneux de conserver la mémoire des événements considérables par des autels ; des pierres dressées, & d'autres monumens solides. Ainsi Abraham éleva des Autels aux divers lieux où Dieu lui étoit apparu. Jacob consacra la pierre qui lui avoit servi de chevet pendant le songe mystérieux de l'échelle ; & nomma Galaad le monceau de pierre qui fut le signe de son alliance avec Laban. De ce genre étoit le sépulchre de Rachel, le puits nommé Bersabée, & tous les autres puits dont parle l'histoire d'Isaac. Quelquefois ils se contentoient de donner aux lieux de nouveaux noms. Les Grecs & les Romains en disoient autant de leurs Héros, dont les plus anciens approchoient du tems des Patriarches : toute la Grèce étoit pleine de leurs monumens, & Enée seul en avoit

Gen. XII. 8.

G. XIII. 18.

Gen. XXVIII. 18.

G. XXXI. 48.

G. XXVI. 28. &c.

V. pau-
fan. pas-
sim.

de leurs monumens, & Enée seul en avoit

laissé dans tous les lieux où il passa en Grèce, en Sicile & en Italie.

Dion.
Galic. lib.
I. p. 39.
40. &c.

Les noms des Patriarches étoient encore une espece de monumens ; plus simples & plus familiers. Ils signifioient ce que leur naissance avoit eu de singulier , ou quelque faveur reçue de Dieu. Ainsi c'étoit comme une histoire abrégée ; car ils avoient soin d'expliquer à leurs enfans la raison de ces noms ; & on ne pouvoit seulement les prononcer sans en rafraîchir la mémoire. Ce soin de la postérité , & cette prévoyance pour l'avenir , marque des ames nobles & grandes.

Les Patriarches étoient parfaitement libres , & leur famille étoit un petit Etat , dont le pere étoit comme le Roi. Car que manquoit-il à Abraham de ce qui fait les Souverains , sinon des vains titres & des cérémonies incommodes ? Il n'étoit sujet de personne ; les Rois faisoient alliance avec lui ; il faisoit la guerre & la paix quand il vouloit. Les Princes ont recherché l'alliance d'Isaac , & Ismaël , Jacob & Esau se conserverent dans la même indépendance. Il ne faut donc pas que les mots nous en imposent , ni que nous regardions Abraham comme moindre qu'Amraphel , ou Abimelech , parce que l'Écriture ne le nomme pas Roi comme eux. Il valoit bien sans doute , un de ces quatre Rois qu'il défait avec ses troupes domestiques & le secours de ces trois Alliés. La plus grande différence , est qu'il ne s'enfermoit point

Gen.
XXVI.
26. 28.

G. XIV.

comme eux dans des murailles , & que son Etat le suivoit par-tout où il lui plaisoit de camper. Tout ce que nous avons d'histoires dignes de foi , ne nous fait voir en ce tems-là que de forts petits Royaumes ; même en Orient ; & dans les autres pays , nous les trouvons encore forts petits long-tems après.

 III.

Leurs biens & leurs occupations.

G. XIII. 6.

Gen. XXXII. 16. &c.

La richesse des Patriarches consistoit principalement en bestiaux. Il falloit qu'Abraham en eût beaucoup quand il fut obligé de se séparer de son neveu Lot , parce que la terre ne les pouvoit contenir ensemble. Jacob en avoit un grand nombre quand il revint de Mésopotamie , puisque le présent qu'il fit à son frere Esau étoit de 590, pièces de bétail ; & l'on y voit quelles espèces de bêtes ils nourrissoient : des chevres , des brebis , & des chameaux ; des bœufs & des ânes. Il n'y avoit ni chevaux , ni porcs. C'étoit ce grand nombre de troupeaux qui leur faisoit tant estimer les puits & les citernes , dans un pays qui n'a point d'autre rivière que le Jourdain ; & où il ne pleut que rarement.

Ils avoient encore des esclaves : & Abraham devoit en avoir un grand nombre , puisqu'entre ceux qui étoient nés chez lui , & qu'il avoit exercés , il arma jusqu'à 318. hommes. Il devoit avoir à proportion bien des enfans , des vieillards , des femmes , & des esclaves achetés. A son retour d'Egypte , il est dit qu'il étoit riche en or & en argent. Les bracelets & les pendans

G. XIV. 14.

G. XIII. 3.

d'oreilles , que son serviteur Eliezer donna G. XXIV.
 de sa part à Rebecca , étoient de six onces ^{22.}
 d'or , & l'acquisition de son sépulchre fait G. XXIII.
 voir qu'ils avoient dès lors l'usage de la 16.
 monnoye. On voit qu'ils usoient de par-
 fums & d'habits précieux , par ceux d'Esau , Gen.
 dont Jacob se servit pour recevoir la bënë- XXVII.
 diction de son pere. 27.

Avec toutes ces richesses , ils étoient fort laborieux , toujours à la campagne , logés sous des tentes , changeant de demeure suivant la commodité des pâturages : par conséquent , souvent occupés à camper & à décamper , & souvent en marche ; car ils ne pouvoient faire que de petites journées avec un si grand attirail. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pû bâtir aussi-bien que les autres habitans du même pays ; mais ils préféreroient cette maniere de vie. Elle est sans doute la plus ancienne , puisqu'il est plus aisé de dresser des tentes , que de bâtir des maisons : & elle a toujours passé Heb. XI.
 pour la plus parfaite , comme attachant 9. 13.
 moins les hommes à la terre. Aussi elle marquoit mieux l'état des Patriarches , qui n'habitoient cette terre que comme voyageurs , attendant les promesses de Dieu , qui ne devoient s'accomplir qu'après leur mort. Les premières Villes dont il est parlé , furent bâties par des méchans , par Caïn G. IV.
 & par Nembroth. Ce sont eux les premiers 17. X. 19.
 qui se sont enfermés & fortifiés , pour éviter la peine de leurs crimes , & en faire impunement de nouveaux. Les gens de bien

vivoient à découvert & sans rien craindre.

C.LXIII.
10.
La principale occupation des Patriarches, étoit le soin de leurs troupeaux ; on le voit par toute leur histoire, & par la déclaration expresse que les Enfans de Jacob en firent au Roi d'Égypte. Quelque innocente que soit l'agriculture, la vie pastorale est plus parfaite, la première fut le partage de Caïn, & l'autre d'Abel. Elle a quelque chose de plus simple & de plus noble : elle est moins pénible, elle attache moins à la terre, & toutefois elle est d'un plus grand profit. Le vieux Caton mettoit les nourritures, mêmes médiocres, avant le labourage, qu'il préféreroit aux autres moyens de s'enrichir.

Dererust.
init. n.

C.XXXI.
40.
Les justes reproches que Jacob faisoit à Laban, montrent que les Patriarches prenoient ce travail fort sérieusement, & qu'ils ne s'y épargnoient pas. *Je vous ai servi vingt ans, dit-il, souffrant toutes les injures du tems, portant la chaleur du jour & le froid de la nuit, & me déroband même le sommeil.* On peut juger du travail des hommes par celui des filles. Rebecca venoit d'assez loin pour puiser de l'eau ; & s'en chargeoit les épaules : & Rachel menoit elle-même le troupeau de son pere : leur noblesse, ni leur beauté ne les rendoit point plus délicates. Cette première simplicité s'est conservée long-temps chez les Grecs, dont nous estimons la politesse avec tant de raison. Homere en fournit par-tout des exemples ; & les Poésies Pastorales

C.XXIV.
15.
C.XXIV.
9.

n'ont point d'autre fondement. Effectivement en Syrie, en Grece & en Sicile, il y avoit encore plus de quinze cent ans après les Patriarches, d'honnêtes gens qui s'occupoient à nourrir des bestiaux; & qui dans le grand loisir de cette espece de vie, & la belle humeur que ces beaux pays inspirent, faisoient des chansons fort naïves & fort agréables.

Pour la nourriture & les autres besoins de la vie, les Patriarches n'étoient aucunement délicat. Les lentilles que Jacob avoit préparées, & qui tenterent si fort Esau, peuvent faire juger de leurs viandes ordinaires: mais l'on voit l'exemple d'un repas magnifique dans celui qu'Abraham fit aux trois Anges. Il leur servit un veau, du pain frais, mais cuit sous la cendre, du beurre & du lait. Il paroît qu'ils avoient quelque espece de ragoûts par celui que Rebecca fit à Isaac, mais son grand âge peut excuser cette délicatesse. Ce ragoût fut composé de deux chevreaux, & Abraham servit aux Anges un veau entier, avec le pain de trois mesures de farine, qui reviennent à plus de deux de nos boisseaux, & à près de cinquante-six livres de notre poids. On peut conclure de-là, qu'ils étoient grands mangeurs: aussi faisoient-ils grand exercice; & peut-être étoient-ils de plus grande taille, aussi-bien que de plus longue vie. Les Grecs croyoient que les hommes des tems héroïques étoient plus grands: & Homere les fait grands mangeurs. Quand Eu-

IV.
Leur frugalité.

G. XXV.
19.

G. XVIII.
6. &c.

Gen.
XXVII.

Dist. 14. mée reçoit Ulyffe, il apprête un grand porc de cinq cens pour cinq personnes.

Les Héros d'Homere se servent eux-mêmes pour les besoins ordinaires de la vie, & l'on voit agir de même les Patriarches. Abraham qui avoit tant de domestiques, & qui étoit âgé de près de cent ans, apporte lui-même de l'eau pour laver les pieds à ses divins Hôtes, va presser sa femme de leur faire du pain, va lui-même choisir la viande; & revient les servir debout. Je veux bien qu'il fût animé en cette occasion par son zèle à exercer l'hospitalité; mais tout le reste de leur vie y répond. Leurs valets servoient à les aider, non pas à les dispenser du travail. En effet, qui pouvoit obliger Jacob allant en Mésopotamie, à faire seul, à pied, un bâton à la main, un voyage de plus de deux cent lieues, car il y avoit bien cette distance de Betfabée à Haran? Qui pouvoit, dis-je, l'y obliger, sinon sa louable simplicité & son amour pour le travail? Ainsi il se couche où la nuit le surprend, & met une pierre sous sa tête pour lui servir d'oreiller. Ainsi quoiqu'il aimât tendrement Joseph, il ne laisse pas de l'envoyer tout seul d'Hébron chercher ses frères à Sichem, qui en étoit à une grande journée: & Joseph ne les y ayant pas trouvés, continue son voyage plus d'une journée au-delà jusqu'à Dothaim: & tout cela n'ayant encore que seize ans.

C'étoit sans doute cette vie simple & la

G. XVIII.
4.

Gen.
XXXII.
21.

Gen.
XXXVII.
13.

borieuse qui les faisoit arriver à une si grande vieillesse , & mourir si doucement. Abraham & Isaac ont vécu chacun près de deux cent ans : les autres Patriarches dont nous sçavons l'âge , ont au moins passé cent ans : & il n'est point fait mention qu'ils ayent été malades pendant une si longue vie. Il défailloit & mourut dans une heureuse vieillesse , rempli de jours : c'est ainsi que l'Écriture exprime leur mort. La première fois qu'il est parlé de Médecins , c'est quand il est dit , que Joseph com-
 manda aux siens d'embaumer le corps de son pere. C'étoit en Egypte ; & plusieurs ont attribué aux Egyptiens l'invention de la Médecine.

G. L. 21

Je n'admire pas moins la modération des Patriarches à l'égard des femmes , quand je considère la liberté d'en avoir plusieurs , & le désir d'une nombreuse postérité. Abraham à qui Dieu avoit promis qu'il seroit pere d'un peuple innombrable , ayant une femme stérile , ne songeoit point à en prendre d'autre , & étoit résolu de laisser ses biens au principal de ses domestiques. Ce ne fut que de la main de sa femme qu'il en prit une seconde , & à l'âge de quatre vingt-six ans. Il ne faut point dire qu'il étoit encore jeune à proportion de sa vie , qui fut de cent soixante & quinze ans ;
 puisque treize ans après lui & Sara qui avoit dix ans moins , sont nommés vieux , & rioient comme d'une merveille incroyable , quand Dieu leur promettoit un fils.

V. August. XVI. Civit. 25.

G. XV. 21

G. XVI.

10.

G. XVIII.

11.

Quelque vieux que fût Abraham, & quel-
 que désir qu'il eût de voir les enfans d'I-
 saac, il ne le maria qu'à quarante ans; &
 quoique Rebecca ait été vingt ans stérile,
 & n'ait eu que deux enfans d'une même
 couche, Isaac n'a jamais eu d'autre femme.

Il est vrai que Jacob a eu tout à la fois
 deux femmes & deux concubines; mais il
 est bon de voir comment. Il demeure jus-
 qu'à soixante & dix-sept ans auprès de son
 pere attendant cette importante bénédic-
 tion qui lui étoit due par la promesse de
 Dieu, & par la cession de son frere. A cet
 âge, il songe à se marier. Il demande Ra-
 chel, & ne l'obtient qu'après sept ans de
 service. Il se marie donc enfin à quatre
 vingt-quatre ans. On lui donne Lia malgré
 lui, il la garde pour ne la pas laisser dès-
 honorée; mais comme il n'y avoit point
 de Loi qui lui défendît d'avoir plusieurs
 femmes, ni d'épouser les deux sœurs, il
 prend aussi celle qu'il avoit promis d'épou-
 ser. Comme elle se trouva stérile, elle
 donna à son mari une esclave pour en avoir
 des enfans. C'étoit une espece d'adoption
 pratiquée en ces tems-là: & sa sœur en fit
 autant pour avoir une plus grande famille.
 De tout cela saint Augustin tire cette con-

clusion: *Nous ne lisons point que Jacob ait de-*
mandé d'autre femme qu'une seule, ni qu'il se
soit servi de plusieurs, qu'en gardant exacte-
ment les loix de la fidélité conjugale. On ne
doit point penser qu'il ait eu d'autres fem-
mes auparavant: car pourquoi ne seroit-il
parlé que des dernieres?

Je ne prétens pas pour cela justifier tous les Patriarches sur cette matiere ? l'histoire de Juda & de ses fils, ne fournit que trop d'exemples contraires. J'ai voulu seulement Gen. 38. montrer que l'on ne peut accuser d'incontinence ceux que l'Écriture met au rang des Saints : car, au reste, les hommes n'étoient dès-lors que trop corrompus.

Tel fut donc en général le premier état du Peuple de Dieu. Une grande liberté, sans autre gouvernement que celui d'un pere, qui exerçoit une Monarchie absolue dans sa famille : une vie fort naturelle & fort commode, dans une grande abondance des choses nécessaires, & un grand mépris des superflues, dans un travail honnête, accompagné de soin & d'industrie, sans inquiétude & sans ambition. Venons maintenant au second état, qui est celui des Israélites, depuis qu'ils sortirent d'Égypte, jusques à la captivité de Babylone. Il dura plus de neuf cens ans, & la plus grande partie des livres sacrés s'y rapportent.

Quoique le Peuple fût déjà très-nom-
breux, on ne laissoit pas de les nommer
les enfans d'Israël, comme n'étant encore
qu'une famille : & on disoit de même les
enfans d'Edom, les enfans de Moab, &
ainsi des autres. En effet, tous ces Peuples
n'étoient point encore mêlés ; chacun con-
noissoit son origine ; & faisoit gloire de
conserver le nom de son Auteur. De-là
vient apparemment que le nom d'enfant

V.

Seconde
PARTIE
Israélites.
Leur nom
blesse.

se prenoit chez les anciens pour une nation , ou une certaine espece de gens. Homère dit souvent les enfans des Grecs , & les enfans des Troyens , les Grecs disoient les enfans des Médecins & des Grammairiens. Chez les Hébreux , les enfans d'Orient sont les Orientaux : les enfans de Belial sont les méchans ; les enfans des hommes ou d'Adam , c'est le Genre-humain : & dans l'Evangile on voit souvent les enfans du siècle , des ténébres , & de la lumiere : & même les enfans de l'Epoux pour ceux qui l'accompagnent à ses nôces.

Les Israélites étoient divisés en douze tribus ; il y avoit aussi douze tribus d'Israélites , & douze tribus de Perses. Quatre tribus composerent d'abord tout le Peuple d'Athènes ; on le divisa depuis en dix , à qui l'on donna les noms de dix Héros , que l'on nommoit par cette raison les Eponymes , & dont les statues étoient dans la place publique. Le Peuple Romain fut aussi distribué d'abord en trois ou quatre tribus , & elles augmentèrent jusqu'au nombre de trente-cinq , dont on sçait encore les noms. Mais ces tribus d'Athènes & de Rome étoient composées de familles ramassées , pour garder de l'ordre dans les assemblées & dans les suffrages : au lieu que celles des Israélites étoient distinguées naturellement , & n'étoient que douze grandes familles descendues de douze freres. Ils conservoient leurs généalogies avec

G. 25.16.
Zenoph.
Cypop.

Demonst.
in Timo.

grand soin , & ſçavoient toute la ſuite de leurs Ancêtres , juſqu'au Patriarche de leur tribu , d'où il eſt facile de remonter au premier homme. Ainſi ils étoient véritablement freres , c'eſt-à-dire , parens , ſuivant le langage des Orientaux , & véritablement nobles , s'il y a jamais eu des hommes nobles ſur la terre.

Ils avoient conſervé la pureté de leur race , obſervant , comme leurs peres de ne point ſ'allier avec les nations maudites descendues de Chanaam. Car je ne vois point que les Patriarches ayant évité l'alliance , des autres Peuples : & il n'y a que ceux-là avec qui les mariages ſoient défendus expreſſément par la Loi. Leurs familles étoient fixes , & attachées par la même Loi à certaines terres , où elles demeurèrent néceſſairement pendant les neuf cens ans dont nous parlons. Or , il me ſemble que nous eſtimerions bien noble une famille qui montreroit une auſſi longue ſuite de générations , ſans méſaillances & ſans changement de demeure. Il y a peu de Seigneurs dans l'Europe qui puiſſent en prouver autant.

Ex. 3^e
Deut. 7^e
3.

Ce qui nous trompe , c'eſt que nous ne voyons point chez les Iſraëlites , des titres ſemblables à ceux de notre nobleſſe. Chacun ſe nommoit ſimplement par ſon nom : mais leurs noms ſignifioient de grandes choſes comme ceux des Patriarches. Le nom de Dieu entroit dans la plûpart , & c'étoit comme une priere abrégée. Elie &

Joël font composés de deux noms de Dieu joints diversement. Jofaphat & Sefharia, marquent le Jugement de Dieu : Jofedec & Sadecia, fa justice : Joanan ou Jean de Hanania, fa Miséricorde. Nathanael, Elnathan, Jonathan & Nathania, signifient tous quatre Dieu donné ou don de Dieu. Quelquefois le nom de Dieu demeu- roit sous - entendu, comme en Nathan, David, Obed, Oza, Era ou Esdras. On le voit par Eliezer, Oziel, Abdias, où il est exprimé. Il y avoit quelques-uns de ces noms qui étoient mystérieux & prophétiques, comme celui de Josué ou Je- sus : & ceux qu'Osée & Isaïe donnerent à leurs enfans par ordre de Dieu. Les autres noms montroient la piété des peres ; & on en peut voir des exemples dans les noms des freres de David & de ses enfans.

Osée 1.
4. 6. 9.

1. Par. 2.
3 & 3. 1.

Voilà quels sont ces noms que l'ignorance de la langue Hébraïque nous fait paroître si barbares. Ne valent-ils pas bien ceux des châteaux & des villages, dont se pare notre noblesse ? Les noms des Grecs, dont le son nous plaît davantage, sont du même genre. Plusieurs sont composés des noms de leurs Dieux ; comme Diodore, Diogene, Hermodore, Hephestion, Athenais, Arthemise : mais plusieurs viennent de leur amour pour leurs exercices, particulièrement des chevaux, comme Philippe, Damafippe ou Hipodamas, Hegesippe, Hippomédon.

On ajoutoit souvent le nom du pere, ou

pour faire distinction , ou par honneur , pour montrer que le pere étoit un homme de réputation : & peut-être que Salomon avoit en vûe cette coûtume , quand il disoit , que *les Peres sont la gloire de leurs enfans*. On voit dans Homere que les Grecs prenoient ainsi le nom du pere pour une marque d'honneur. Quelquefois on donnoit pour furnom le nom de la mere ; comme quand le pere avoit eu plusieurs femmes , ou quand la mere étoit plus illustre. Ainsi Joab & ses freres , sont toujours nommés enfans de Sarvia qui étoit sœur de David. Si le nom du pere ne suffisoit pas pour distinguer , on y ajoutoit celui de l'ayeul , comme Godolias fils d'Ahicam , fils de Saphan. Et voilà la raison de ces suites de noms qui nous paroissent ennuyeuses ; car on alloit quelquefois jusques au bisayeul , ou au-delà. Quelquefois le furnom se prenoit du chef d'une branche particuliere , de la ville , du pays , de la nation , s'ils étoient étrangers d'origine ; comme Urie Hetthéen , & Ornam Jebu-séen.

Prov. 17.

6.
Eccl. 10.

v. 68.

1. Par. 2.

16.

Jerem.

xl.

S. Greg.

Les Grecs n'avoient point d'autres surnoms que ceux qu'ils tiroient de leur pere ou de leur pays. Les Romains avoient des noms de famille , auxquels ils ajoutoient seulement les marques de quelque grande charge , ou de quelque illustre victoire : mais dans les actes publics , ils mettoient toujours le nom du pere. Plusieurs nations de l'Europe en usent encore ainsi : & une

grande partie de nos surnoms viennent des noms propres de peres , qui sont demeurés aux enfans. Pour les tîtres des Seigneuries , ils n'ont guères que sept cens ans d'antiquité , comme les Seigneuries mêmes. Il ne faut donc pas nous étonner de voir dans l'Écriture David fils d'Isaï , & Salomon fils de David : non plus que de voir dans les auteurs Grecs , Alexandre fils de Philippe , & Ptolomée fils de Lagus.

La principale distinction que la naissance faisoit entre les Israélites , étoit celle des Lévites & des Sacrificateurs. Toute la tribu de Lévi étoit consacrée à Dieu , & n'avoit point d'autre partage que les dîmes & les prémices qu'elle recevoit des autres tribus. Entre tous les Lévites , il n'y avoit que les descendans d'Aaron qui fussent Sacrificateurs ; les simples Lévites étoient occupés au reste des fonctions de la Religion , au chant des Pseaumes , à la garde du Tabernacle ou du Temple , & à l'instruction du peuple. Deux autres tribus étoient assez distinguées. La plus illustre fut toujours celle de Juda , la plus nombreuse de toutes , dont les Rois & le Messie devoient venir , suivant la prophétie de Jacob : celle d'Ephraïm tint le second rang à cause de Joseph. Dans chaque tribu , on considéroit encore les branches aînées , & les chefs de chaque famille : & tout cela faisoit dire à Saül , surpris des honneurs que lui rendoit Samuël : *Ne suis-je pas de la moindre tribu d'Israël , & ma famille n'est-elle pas*

Gen. 49.
19.

1. Reg.
9. 21.

la

La dernière dans la Tribu de Benjamin ?

L'âge faisoit encore une grande distinction ; & le nom de vieillard dans l'Écriture ; marque ordinairement de la dignité. En effet , il n'y avoit que l'âge & l'expérience , qui pût distinguer des hommes également nobles , à peu près également riches , élevés de même manière , occupés aux mêmes travaux.

Car , entre les Israélites , je ne vois point de professions distinguées. Depuis le chef de la tribu de Juda jusqu'au dernier cadet de Benjamin , tous étoient laboureurs & pasteurs , menant eux-mêmes leur charue , & gardant eux-mêmes leurs troupeaux. Le Vieillard de Gabaa qui logea le Lévitain , dont la femme fut violée , revenoit le soir de son travail , quand il l'invita à se retirer chez lui. Gedeon battoit lui-même son bled , quand un Ange lui dit qu'il délivreroit le Peuple. Ruth gagna les bonnes grâces de Booz en glanant à sa moisson. Quand Saül reçut la nouvelle du péril où étoit la Ville de Jabes en Galaad , il conduisoit une couple de bœufs , tout Roi qu'il étoit. Chacun sçait que David gardoit les brebis , quand Samuël l'envoya chercher pour le sacrer Roi ; & il retourna à son troupeau après avoir été appelé pour jouer de la harpe devant Saül. Depuis qu'il fut Roi , ses enfans faisoient une grande fête , lorsqu'ils tondoient leurs moutons. Elifée fut appelé à la Prophétie , comme il menoit une des douze charues de son pere : l'en-

V I.
Leurs occupations.
Agriculture.

Jud. 19.
16.

Jud. 10.
11.

1. Reg.
14. 3.

1. Reg.
6. 11.

1. Reg.
12. 15.

2. Reg.
23. 13.

4. Reg.
19. 19.

4. 5. Reg. fant qu'il reffuscita étoit avec fon pere à la moisson , quand il tomba malade ; & le mari de Judith , quoique fort riche , gagna le mal , dont il mourut en une pareille occasion. L'Ecriture est pleine de pareils exemples.

C'est fans doute ce qui choque le plus ceux qui ne connoiffent point l'antiquité , & qui n'estiment que nos mœurs. Quand on leur parle de laboureurs & de bergers ; ils se figurent des paifans groffiers , menant une vie pénible & triste dans la pauvreté & le mépris , fans cœur , fans esprit , fans éducation. Ils ne confidèrent pas , que ce qui rend nos paifans communement misérables , & qu'ils font comme les valets de tous les autres hommes ; ne travaillant pas seulement pour leur subsistance , mais pour fournir les choses nécessaires à tous ceux qui font dans les conditions , que nous estimons plus relevées. Car c'est le Paifan qui nourrit les Bourgeois , les Officiers de Justice & de Finance , les Gentils hommes , les Ecclésiastiques : & de quelque détour que l'on se serve pour convertir l'argent en denrées , ou les denrées en argent , il faut toujours que tout revienne aux fruits de la terre , & aux animaux qu'elle nourrit. Cependant , quand nous comparons ensemble tous ces différens degrés de conditions , nous mettons au dernier rang ceux qui travaillent à la campagne ; & plusieurs estiment plus de gros bourgeois inutiles , fans force de corps , fans industrie , fans aucun

mérite , parce qu'ayant plus d'argent , ils menent une vie plus commode & plus délicateuse.

Mais si nous imaginons un pays , où la différence des conditions ne fût pas si grande , où vivre noblement , ne fût pas vivre sans rien faire , mais conserver soigneusement sa liberté , c'est-à-dire , n'être sujet qu'aux loix , & à la puissance publique , subsister de son fonds sans dépendre de personne , & se contenter de peu , plutôt que de faire quelque bassesse pour s'enrichir : un pays où l'on méprisât l'oïveté la mollesse & l'ignorance des choses nécessaires pour la vie , & où l'on fît moins de cas du plaisir , que de la santé & de la force du corps , en ce pays-là , il seroit bien plus honnête de labourer , ou de garder un troupeau , que de jouer & se promener toute la vie. Or , il ne faut point recourir à la République de Platon pour trouver des hommes en cet état ; c'est ainsi qu'a vécu la plus grande partie du monde pendant près de quatre mille ans.

Pour commencer par ce que nous connoissons le mieux , telles étoient les maximes des Grecs & des Romains. On voit par-tout dans Homere des Rois & des Princes vivans des fruits de leurs terres & de leurs troupeaux , & travaillans de leurs mains. Hésiode a fait un Poëme exprès pour recommander le travail de la campagne , comme l'unique moyen de subsister & de s'enrichir honnêtement ; & il blâme

son frere à qui il l'adresse, de vouloir vivre aux dépens d'autrui en plaidant des causes, & poursuivant des affaires. Il traite de fainéantise cet emploi, qui fait parmi nous l'occupation de tant de gens. On voit par l'économique de Zenophon; que les Grecs n'avoient rien diminué de cette estime pour l'agriculture dans le tems de leur plus grande politesse.

Ainsi, on ne doit pas attribuer à la grossiereté, à l'ignorance des lettres, l'attachement des anciens Romains au ménage de la campagne; c'est plutôt une marque de leur bon sens. Comme tous les hommes naissent avec des bras & des corps propres au travail, ils croyoient que tous s'en devoient servir, & qu'ils ne pouvoient mieux les employer, qu'à tirer de la terre une subsistance assurée, & des richesses innocentes. Ce n'étoit pas toutefois l'avarice qui les y attachoit, puisque ces mêmes Romains méprisoient l'or, & les présens des Etrangers. Ce n'étoit pas aussi qu'ils ne fussent braves & belliqueux, puisque c'est en ce tems même qu'ils soumirent toute l'Italie, & acquirent ces forces immenses, qu'ils employèrent depuis à la conquête du monde. Au contraire, la vie pénible & frugale de la campagne; fut la principale cause de ces grandes forces, leur donnant des corps robustes & endurcis au travail, & les accoutumant à une discipline sévère. Quiconque connoît la vie de Caton le censeur, ne peut le soupçonner de bassesse de

cœur, ni de petitesse d'esprit. Cependant, ce grand homme qui avoit passé par toutes les charges de la République, lorsqu'elle étoit dans sa plus grande force; qui avoit gouverné des Provinces, & commandé des armées: grand Orateur, grand Jurisconsulte, grand Politique: ce grand homme n'a pas dédaigné d'écrire toutes les façons qu'il faut faire aux terres & aux vignes, & comment il faut bâtir des étables pour les diverses espèces de bestiaux, un pressoir pour le vin ou pour l'huile. Tout cela dans le dernier détail; en sorte, que l'on voit qu'il en étoit parfaitement instruit & qu'il écrivoit pour l'usage, & non pour l'ostentation.

Avouons-le donc de bonne foi, le mépris que nous avons pour le travail de la campagne n'est fondé sur aucune raison solide; puisque ce travail s'accorde parfaitement avec le courage, avec toutes les vertus de la guerre & de la paix, & même de la véritable politesse. Mais d'où vient ce mépris? Il en faut découvrir la véritable origine. Il ne vient que de la coutume, & des anciennes mœurs de notre nation. Les Francs & les autres peuples Germaniques vivoient dans des pays couverts de bois, ou ils n'avoient ni bled, ni vin, ni bons fruits: ainsi il falloit vivre de chasse, comme font encore dans l'Amérique les sauvages des pays froids. Après avoir passé le Rhin, & s'être établis dans de meilleures terres, ils voulurent bien profiter des com-

modités de l'agriculture , des arts & du commerce , mais ils ne voulurent pas s'y appliquer. Ils laisserent ces occupations aux Romains qu'ils s'étoient soumis ; & demeurèrent dans leur ancienne ignorance , dont ils se font fait honneur avec le tems , & y ont attaché une idée de noblesse dont nous avons peine à nous défaire.

Mais autant qu'ils ont abaissé l'agriculture , autant ont-ils relevé la chasse , dont les anciens faisoient beaucoup moins de cas. Ils en ont fait un grand art , & l'ont poussé jusqu'aux dernières finesse , n'y épargnant ni la peine , ni la dépense : ç'a été l'occupation la plus ordinaire de la noblesse. Cependant , à regarder les choses en elles-mêmes , le travail qui tend à la culture des terres , & à la nourriture des animaux domestiques , vaut bien celui qui ne tend qu'à prendre des bêtes sauvages , souvent aux dépens des terres cultivées ; l'exercice modéré de celui qui gouverne une grande ménagerie , vaut bien l'exercice violent & inégal d'un chasseur ; & les bœufs & les moutons sont des bêtes pour le moins aussi utiles à la vie , que les chiens & les chevaux. Ainsi , on pourroit douter , si nos mœurs sont aussi raisonnables sur ce point que celles des Anciens.

Au reste , ce n'étoient pas seulement les Grecs & les Romains qui honoroient l'agriculture comme les Hébreux. Les Carthaginois , Phéniciens d'origine ; en avoient fait une grande étude , comme il paroît

par les vingt-huit Livres que Magon en ^{Varroni}
 avoit écrits. Les Egyptiens l'honoroient, ^{Proef.}
 jusqu'à adorer les animaux qui y servent.
 Les Perses dans leur plus grande puissance,
 avoient en chaque Province des Intendans
 pour veiller à la culture des terres ; & Cy- ^{Xenoph.}
 rus le jeune avoit pris plaisir à planter & ^{œcon.}
 à cultiver un jardin de sa propre main.
 Pour les Chaldéens , on ne doutera pas
 qu'ils ne fussent grands laboureurs , si l'on ^{Herod. 2.}
 considère la fertilité des campagnes de
 Babylonne , qui rapportoient deux & trois
 cent grains pour un. Enfin , l'histoire de la
 Chine nous apprend que l'agriculture y
 étoit aussi fort estimée dans les tems les plus
 anciens & les meilleurs. Il n'y a que la
 domination des peuples Septentrionaux ,
 qui a fait mépriser par tout le monde le
 travail de la campagne.

Quittons donc les idées basses que nous
 en avons prises dès l'enfance. Au lieu de
 nos villages , où nous voyons d'un côté des
 châteaux & des maisons de plaisir , & de
 l'autre de misérables chaumières ; figurons-
 nous ces grandes fermes que les Romains
 appelloient villes , qui comprenoient le
 logement du maître , la basse-cour , les
 granges , les étables , les cases des escla-
 ves , tout cela en symetrie , bien bâti ,
 bien entretenu , & bien propre. On en
 peut voir des descriptions dans Varron &
 dans Collumelle. Ces esclaves étoient la
 plûpart plus heureux que nos payfans : bien
 nourris , bien vêtus , sans aucun soin de

leurs femmes ni de leurs enfans. Les Maîtres, tous ménagers qu'ils étoient vivoient plus à l'aïse que nos Gentilshommes. Vous

Xenoph.
econ.

voyez dans Xenophon un Citoyen d'Athenes, qui se promenant le matin par ses terres, & visitant ses ouvriers, travailloit en même-tems pour sa santé, pour l'exercice du corps, & pour l'accroissement de son bien, par son assiduité à le faire profiter; enforte qu'il étoit assez riche, pour donner à sa religion, au service de l'Etat

Lib. 4. n.
Vert. fig.

& à ses amis. Ciceron parle de plusieurs laboureurs de Sicile si riches & si magnifiques, que leurs maisons étoient ornées de statues de grand prix, & qu'ils se servoient de vases d'or & d'argent ciselé.

Enfin, il faut reconnoître que tant que les plus nobles & les plus riches de chaque país, n'ont point dédaigné cette profession, la plus anciennes de toutes, leur vie a été plus heureuse; parce qu'elle étoit plus naturelle. Ils vivoient plus long-tems, & en meilleure santé; leur corps étoit plus propre aux fatigues de la guerre & des voyages, l'esprit plus sérieux & plus solide. Etat moins oisifs, ils s'ennuyoient moins, & ne cherchoient point tant à raffiner sur les plaisirs: le travail leur rendoit sensibles les moindres divertissemens. Ils pensoient moins au mal, & avoient moins d'intérêt de mal faire. Car leur vie simple & frugale ne donnoit pas occasion à de grandes dépenses, ni à de grandes dettes. Par conséquent il y avoit moins de procès de ven-

tes des biens , de renversement de familles , moins de fraudes , de violences & de tous les crimes que la pauvreté vraie ou imaginaire fait commettre , faute de vouloir ou de pouvoir travailler. Le pis est , que l'exemple des riches & des nobles , entraîne tous les autres , & fait que quiconque se croit tant soit peu au-dessus de la lie du peuple a honte de travailler , surtout à la terre. De-là viennent tant d'efforts pour subsister d'industrie ; tant de nouveaux artifices que l'on invente tous les jours pour faire passer l'argent d'une bourse à l'autre. Dieu sçait combien sont innocens tous ces moyens de vivre si forcés : du moins sont-ils bien fragiles pour la plupart , au lieu que la terre nourrira toujours ceux qui la cultiveront , si d'autres ne leur ôtent ce qu'elle leur donne.

Loin donc que la vie champêtre & laborieuse des Israélites doive les rendre méprisables ; c'est une preuve de leur sagesse , de leur bonne éducation , & de leur fermeté à garder les maximes de leurs peres. Ils sçavoient que l'homme avoit été mis dans le Paradis terrestre pour y travailler : & qu'après son péché , il avoit été condamné à un travail bien plus pénible & plus ingrat. Ils étoient persuadés de ces vérités solides , tant de fois repetées dans les Livres de Salomon. Que l'indigence est la suite de la paresse. Que celui qui dort en Eté , au lieu de faire sa moisson , ou qui ne laboure point l'Hyver , de peur du froid,

G. 2. 15.

Ibid. 3.

17.

Prov. 10.

4.

Ibid. 5.

20. 4. 14. mérite de mandier , & de ne pas trouver
 21. 15. de pain. Que l'abondance est l'effet natu-
 Prov. 20. acquis trop promptement n'attirent pas de
 22.) bénédictions. On y voit la pauvreté fruga-
 17. 1. 19. le avec joye & simplicité , préférée à une
 1. abondance tumultueuse , & à une richesse
 30. 8. 9. insolente. On y voit les inconvéniens des
 deux extrémités de la misere & de l'opu-
 24. 27. lence , & les désirs du Sage bornés aux né-
 cessités de la vie. Il entre même dans le
 détail des préceptes d'œconomie : *Prépa-
 rez , dit-il , vos ouvrages au-dehors , &
 labourez soigneusement votre terre , afin que
 vous puissiez ensuite bâtir votre maison.* A
 quoi revient cette maxime de Caton : Qu'il
 ne faut point délibérer pour planter , mais
 qu'il faut délibérer pour bâtir.

Or , dans ce Livre des Proverbes & dans
 toute l'Écriture , ce qui s'appelle travail ,
 affaires , biens , se rapporte toujours au mé-
 nage de la campagne : ce sont toujours des
 terres , des vignes , des prés , des bœufs ,
 des moutons. Ils en tirent même la plupart
 des expressions figurées. Les Rois & les au-
 tres Chefs sont des Pasteurs , les Peuples
 des troupeaux ; les conduire c'est les faire
 paître. Ainsi les Israélites ne cherchoient-
 ils leur subsistance que dans les biens les
 plus naturels , c'est-à-dire , les terres & les
 bestiaux , d'où il faut par nécessité , que se
 tire tout ce qui fait la richesse des hommes
 par les manufactures , la marchandise , les
 rentes , ou le commerce d'argent.

Ils habitoient cette terre promise aux Patriarches , dont l'Écriture dit souvent , que le lait & le miel en découle ; pour marquer sa grande fécondité. Ce pays , qui est si chaud en le comparant au nôtre , est bien avant dans la Zone tempérée , entre les trente-un & trente-troisième degrés de latitude. Il est borné au Midi par de grandes montagnes , qui arrêtent l'air brûlant des déserts d'Arabie , & qui continuent bien avant à l'Orient comme ces déserts. La Mer Méditerranée , qui le borne au couchant en tirant au Nord , y envoie des vents rafraîchissans : & le Mont-Liban semble avoir été placé plus au nord pour arrêter les plus froids. C'est la Mer Méditerranée que l'Écriture appelle d'ordinaire la grande Mer ; car les Hébreux connoissoient peu l'Océan , & ils donnoient aussi le nom de Mer aux Lacs , & à toutes les grandes pièces d'eau. Le dedans du pays est diversifié par quantité de montagnes & de collines , avantageuses pour les vignes , pour les arbres fruitiers , & pour le menu bétail , & les vallons fréquens donnent lieu à quantité de torrens très-nécessaires pour arroser le pays , qui n'a point d'autre Fleuve que le Jourdain. Les pluies y sont rares , mais réglées. Il en vient au Printems & en Automne , & c'est ce que l'Écriture appelle la pluie du matin & celle du soir , regardant l'année comme un jour. En Eté , les rosées abondantes suppléent à la rareté des pluies. Il y a des plaines propres au la-

VII.
Qualité
de la Terre
sainte ,
& sa fertilité.

bour & aux pâturages, particulièrement la grande plaine de Galilée, & cette variété de terrain en peu d'espace, fait des paysages très-agréables à la vue, sur-tout quand un pays est bien habité & bien cultivé.

Car il ne faut point juger de la Terre-Sainte par l'état où on la voit aujourd'hui. Depuis le tems des Croisades, elle a été ravagée par des guerres continuelles, jusqu'à ce qu'elle soit tombée sous la puissance des Turcs. Ainsi, elle est presque déserte; on n'y voit que des misérables Villages, des ruines, des terres en friche & abandonnées, mais pleines de grandes herbes, qui montrent la fertilité naturelle. Les Turcs la négligent, comme ils négligent toutes leurs Provinces: & plusieurs familles d'Arabes Bedouïns sont en possession d'y camper & d'y piller impunément. Il faut donc pour sçavoir ce qu'elle étoit autrefois, consulter les anciens Auteurs, Joseph, & sur-tout l'Ecriture-Sainte. Voyez le rapport que firent les Espions de Moïse, & la prodigieuse grappe qu'ils apportèrent; & pour ne vous en pas étonner, comparez nos raisins de France avec ceux de l'Italie, qui est un pays froid à proportion de la Palestine. Il en est de même de la plupart de nos fruits. Leurs noms montrent encore qu'ils nous viennent d'Asie & d'Afrique; mais ils n'ont pas conservé avec leurs noms, leur grosseur & leur faveur naturelle.

Jos. 3. bell. c. 2. p. 83. & 2. bell. c. 4. p. 783. Num. 13. 24.

Ezech. 17. 17.

per & d'y piller impunément. Il faut donc pour sçavoir ce qu'elle étoit autrefois, consulter les anciens Auteurs, Joseph, & sur-tout l'Ecriture-Sainte. Voyez le rapport que firent les Espions de Moïse, & la prodigieuse grappe qu'ils apportèrent; & pour ne vous en pas étonner, comparez nos raisins de France avec ceux de l'Italie, qui est un pays froid à proportion de la Palestine. Il en est de même de la plupart de nos fruits. Leurs noms montrent encore qu'ils nous viennent d'Asie & d'Afrique; mais ils n'ont pas conservé avec leurs noms, leur grosseur & leur faveur naturelle.

Les Israélites recueilloient quantité de bled & d'orge, & le pur froment est compté

comme la principale marchandise qu'ils portoient à Tyr. Ils avoient l'huile & le miel en abondance. Les montagnes de Juda & d'Ephraïm étoient de grands vignobles : aux environs de Jéricho il y avoit des palmiers de grand revenu ; & c'étoit le seul endroit du monde où se trouvoit le vrai baume.

Jof. I.
bell. c. 5.
p. 719.
Pan. lib.
13. c. 4.

Cette fertilité du pays , & le foin qu'ils avoient de le cultiver , fait comprendre comme étant si petit , il pouvoit nourrir un si grand nombre d'hommes : car il faut d'abord de la foi pour croire tout ce que l'Écriture en dit. Quand le Peuple entra dans cette Terre la première fois , il y avoit plus de six cent mille hommes portant les armes , depuis vingt ans jusqu'à soixante. Dans la guerre de Gabaa , la seule Tribu de Benjamin , la moindre de toutes , avoit une armée de vingt-cinq mille hommes ; le reste du peuple en avoit quatre cent mille. Saül mena deux cent dix mille hommes contre les Amalecites , quand il les extermina. David entretenoit continuellement douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun qui servoient par mois. C'étoit en tout deux cent quatre-vingt mille hommes. Et dans le dénombrement du Peuple , qui lui attira la colere de Dieu , il se trouva treize cent mille combattans. Josaphat alla plus loin à proportion : car quoiqu'il n'eût guères que le tiers du Royaume de David , il avoit plusieurs Corps de bonnes troupes , qui toutes ensemble faisoient onze cent

Num. II.

37.

Jud. XX.

15. 17.

1. Reg.

XV. 4.

1. Paral.

XXVII.

2. Reg.

XXIV. 9.

2. Paral.

XVII. 12.

15. &c.

soixante mille hommes, tous sous sa main, sans compter les garnisons de ses Places.

Il n'y a rien d'incroyable à tout cela : on voit des exemples semblables dans les histoires profanes. La grande Thèbes d'Égypte fournissoit de ses habitans seuls sept cents mille combattans. A Rome au premier cens de Servius Tullius, l'an 188. de sa fondation, on comptoit quatre-vingt mille citoyens capables de porter les armes. Cependant ils ne pouvoient subsister que des terres qui sont aux environs de Rome, & dont la plupart sont aujourd'hui stériles & inhabitées, car leur domination ne s'étendoit pas plus loin que huit ou dix lieues.

C'étoit le principal fondement de la politique des Anciens. *La multitude du Peuple, dit le Sage, est la gloire du Roi, & le petit nombre des Sujets est la honte du Prince.* Ils s'appuyoient beaucoup moins sur la finesse, que sur la force effective. Au lieu de s'appliquer à entretenir des intelligences chez leurs voisins, y fomenter la division, & donner de la réputation par de faux bruits, ils travailloient à peupler & cultiver leur pays ; à le faire valoir autant qu'il étoit possible, soit qu'il fût petit, soit qu'il fût grand. Ils s'étudioient à rendre les mariages faciles, & la vie aisée, à procurer la santé & l'abondance, à tirer de leur terre tout ce qu'elle pouvoit produire. Ils exerçoient leurs Citoyens au travail, leur inspiroient l'amour du pays, l'union entr'eux, la soumission aux Loix. Voilà ce qu'ils ap-

pelloient politique. Ces maximes sont belles, dira quelqu'un; mais revenons au fait particulier; montrez-nous comment il est possible qu'un pays aussi petit que la Palestine, nourrisse un si grand nombre d'hommes. Pour le voir il se faut donner la patience de calculer, & ne pas dédaigner d'entrer dans le dernier détail, sans quoi il n'y a point de preuve solide.

Joseph nous a conservé un fragment précieux d'Hécatee Abderite, qui vivoit du tems d'Alexandre le Grand, & s'attacha au premier des Ptolomées, & qui après avoir dit plusieurs particularités remarquables touchant les mœurs des Juifs, ajoute que le pays qu'ils habitent contient environ trois millions d'Arures de terre très-bonne & très-fertile. L'Arure, selon Eustathius, étoit de cent coudées, c'est-à-dire, de cent cinquante pieds, qui multipliés en quarré, en font vingt-deux mille cinq cens. Or, notre arpent de cent perches contient quarante mille pieds quarrés, à ne compter la perche que de vingt pieds: ainsi, neuf de nos arpens font seize Arures.

Je me suis informé de ce que rapportent nos meilleures terres, & j'ai appris qu'elles peuvent rendre par arpent jusqu'à un muid de bled, mesure de Paris. J'ai cherché encore ce qu'il faut pour la nourriture d'un homme, & j'ai trouvé qu'à lui donner par jour deux livres six onces de pain, il consomme un minot de bled par mois, c'est-à-dire, trois septier par an. Mais ce

Jos. cont.
Ap lib. 8.
P. 20. 48a

Ib. 20a

49. 6.

Eustath.
ex. Hom.

ne seroit pas assez pour nos Israélites , il faut leur donner au moins le double ; & j'en trouve la preuve dans l'Écriture. Quand

Exod. 16. Dieu leur envoya la Manne dans le désert ,
15. il ordonna que chacun en prit tous les jours

Ibid. 18. un Gomor par tête , ni plus ni moins , il
31. est dit plusieurs fois , que c'étoit ce qu'un

homme pouvoit manger. Or , le Gomor rapporté à nos mesures , fait trois litrons & demi , & le poids de plus de cinq livres & demi. Ce sont donc environ sept septiers par an ; par conséquent chaque arpent ne pourroit nourrir au plus que deux hommes : & les trois millions d'Arures faisant un million six cent quatre-vingt-sept mille cinq cens arpens , nourriroient trois millions trois cens soixante & quinze mille hommes.

Je sçai bien que ce nombre ne suffiroit pas pour faire les douze cent mille combattans de Josaphat. Il ne commandoit pas à la moitié du pays ; & quoique tous les Israélites portassent les armes , sans distinction de conditions , il y avoit toujours beaucoup de gens inutiles pour la guerre. Il faut compter à peu-près autant de femmes que d'hommes. Il faut compter plusieurs vieillards , & encore plus d'enfans : & quoiqu'à proportion il leur faille moins de nourriture , il en faut toujours beaucoup pour un si grand nombre. De plus , il étoit nécessaire , suivant la Loi , de laisser reposer la terre tous les sept ans.

Mais il faut remarquer que le passage

d'Hécatee ne regarde que les terres labou-
rables des Juifs , & encore les meilleures.
Car , qui prendroit toute l'étendue de la
terre d'Israël , il y en auroit près de qua-
torze fois autant. On ne peut lui donner
moins suivant nos cartes , que la valeur
de cinq degrés en quarré. Or, un degré 2. 930¹
fait deux millions neuf cens trente mille 259.
deux cens cinquante-neuf arpens quarrés , 114. 651¹
& les cinq degrés , quatorze millions six 298.
cens cinquante-un mille deux-cens quatre-
vingt-quinze arpens. Il est donc évident
qu'Hécatee n'en a compté qu'une petite
partie. Il a laissé ce que les Samaritains oc-
cupoient de son tems ; les lacs , les déserts ,
les terres stériles , les vignobles , les plans
d'arbres , les pâturages ; car il en falloit
beaucoup pour leurs grands troupeaux : &
toutefois ils tiroient encore du bétail de de-
hors. Le Roi de Moab payoit à Achab Roi
d'Israël , un tribut de cent mille agneaux
& d'autant de béliers : d'autres Arabes 2. Part.
amenoient à Josaphat sept mille cinq cens 17. 11.
béliers , & autant de boucs.

Tout ce bétail étoit un grand secours
pour la subsistance , non-seulement par les
chairs , mais par les laitages. Joint que les
Israélites vivoient simplement , & que tout
ce qu'il y a de bonne terre étoit soigneuse-
ment cultivée ; car il y avoit peu de bois :
ils n'avoient ni parcs pour la chasse , ni
avenues , ni parterres. On voit par le Can-
tique de Salomon , que les jardins étoient
pleins d'arbres fruitiers , ou de plantes aro-

matiques. Il faut encore moins être en peine du logement, que de la nourriture; puisque non-seulement un demi arpent de terre, mais un quartier, est plus que suffisant pour loger au large, non pas un homme, mais une famille entière.

VIII.
*Les Biens
des Israë-
lites.*

Chaque Israélite avoit donc son champ à cultiver, & le même qui avoit été donné en partage à ses ancêtres du tems de Josué. Ils ne pouvoient changer de place, ni se ruiner, ni s'enrichir successivement: la Loi du Jubilé y avoit pourvû; révoquant tous les cinquante ans toutes les aliénations, & défendant d'exiger les dettes, non-seulement cette quarante-neuvième année, mais toutes les années sabbatiques: car comme on ne recueilloit rien des terres en ces années, il étoit juste d'avoir au moins une surséance. Or, cette difficulté de se faire payer rendoit les emprunts plus difficiles, & par conséquent diminueoit les occasions de s'appauvrir, qui étoit le but de la Loi. D'ailleurs l'impossibilité de faire des acquisitions durables retranchoit l'ambition & l'inquiétude: chacun se bornoit au partage de ses ancêtres, & s'affectionnoit à le faire valoir, sçachant que jamais il ne sortiroit de sa famille.

Cet attachement étoit même un devoir de Religion, étant fondé sur la Loi de Dieu, & de-là venoit la généreuse résistance de Naboth, lorsque le Roi Achab lui vouloit persuader de vendre l'héritage de ses Peres. Aussi la Loi dit, qu'ils n'é-

Levit. 25.
10. 11,
&c.

Jos. 30.
antiq. c.
p. 10. in
fi. p. 90.

Deut. 15.
4.

3. Reg.
21. 3.

toient que les usufrutiers de leurs terres , Levit. 25.
ou plutôt les fermiers de Dieu qui en étoit ^{24.}
le véritable propriétaire. Elles n'étoient
chargées d'aucune autre redevance , que
des dîmes & des prémices qu'il avoit or-
données : & Samuël compte les impositions
sur les bleds & sur les vignes entre les en- <sup>1. Reg.
8. 15.</sup>
treprises des Rois dont il menace le peuple.
Tous les Israélites étoient donc à peu près
égaux en biens , comme en noblesse , & si
la multiplication d'une famille obligeoit d'y
partager les terres en plus de portions , il
falloit y suppléer par l'industrie , & par le
travail , cultivant les terres avec plus de
soin , & nourrissant plus de bestiaux dans
les déserts & les communes.

Ainsi c'étoit les bestiaux & les autres
meubles qui faisoient principalement l'iné-
galité des biens. Ils nourrissoient les mêmes
especes d'animaux que les Patriarches ; &
toujours beaucoup plus de femelles que de
mâles ; autrement ils auroient été incom-
modés , car la Loi défendoit de les couper.
Ils n'avoient point de chevaux , aussi ne <sup>Lev. 12.
25.</sup>
font-ils pas de grand usage dans les mon-
tagnes : leurs Rois en firent venir d'Egypte,
quand ils voulurent s'en servir. Les ânes
étoient la monture ordinaire , même des
riches. Pour donner une grande idée de
Jair , l'un des Juges qui gouvernerent le
Peuple , l'Ecriture dit qu'il avoit trente fils <sup>Jud. 10.
4.</sup>
montés sur trente ânes , & chefs de trente
Villes. Il est dit d'Abdon un autre des Ju- <sup>Jud. 12.
15.</sup>
ges , qu'il avoit quarante fils & trente pe-

Jud. 5. tits fils montés sur soixante & dix ânes. Et dans le Cantique de Debora les chefs d'Israël sont décrits, montés sur des ânes polis & luisans.

10.

Il ne paroît pas qu'ils eussent grande quantité d'esclaves : aussi n'en avoient-ils pas besoin, étant si laborieux, & en si grand nombre dans un si petit pays. Ils aimoient mieux faire travailler leurs enfans qu'il falloit toujours nourrir, & ils en étoient mieux servis. Les Romains se trouverent fort mal à la fin de la multitude infinie d'esclaves de toutes nations, que le luxe & la moleffe attira chez eux : ce fut une des principales causes de la ruine de l'Empire.

Lev. 25. L'argent comptant ne devoit pas être
2. Deut. fort commun chez les Israélites ; il n'étoit
15. 1. pas de grand usage dans un pays où l'on ne
Lev. 25. pouvoit guères aliéner d'immeubles, ni
36. &c. contracter de dettes, & où il y avoit peu
Deut. 23. de trafic. L'usure étoit défendue entre les
19. Israélites, & permise avec les étrangers :
mais il n'étoit pas facile, suivant la Loi,
2. Par. 2. 17. Ainsi leurs biens, comme j'ai dit, confis-
toient principalement en terres, & en
bestiaux.

Aussi Dieu ne leur promet que ces sortes de biens les plus naturels & les plus solides. Il ne leur parle ni d'or, ni d'argent, ni de pierreries, ni de meubles précieux, encore moins des autres richesses plus dépendantes de l'artifice, & de l'institution des hom-

Lev. 36.
3. &c.

mes. Mais il dit , qu'il envoyera les pluies en leur saison , que la terre produira des grains en abondance ; que les arbres seront chargés de fruits ; que la moisson , la vendange , les semailles se suivront sans interruption. Il leur promet de la nourriture suffisante , un sommeil tranquille , la sûreté , la paix , & même la victoire sur leurs ennemis. Il ajoute , que son regard favorable le fera croître & multiplier. Et ailleurs , que sa bénédiction rendra leurs femmes fécondes : qu'il bénira leurs troupeaux , leurs bergeries , leurs greniers , leurs celliers , & les ouvrages de leurs mains. Voilà les biens temporels que Dieu permet aux hommes d'attendre de lui.

Deut. 28.
4.

Je ne connois point de Peuple qui se soit plus entièrement adonné à l'agriculture que les Israélites. Les Egyptiens & les Syriens y joignirent les manufactures , la navigation & le commerce. Sur-tout les Phéniciens , qui se trouvant trop ferrés sur la côte , depuis que les Israélites les eurent chassés de leurs terres , furent obligés de vivre d'industrie , & d'être comme les courtiers & les facteurs de toutes les autres nations. Les Grecs les imiterent , & ils réussirent principalement dans les arts : au contraire : les Romains méprisèrent les métiers , & s'adonnerent au commerce. Pour les Israélites , leur terre suffisoit pour les nourrir , & les côtes de la mer étoient occupées , pour la plûpart , par les Philistins & les Cananéens ; qui sont les Phéniciens. Il n'y

I X.
Arts &
Métiers.

Jos. 1.
cont. Ap.
p. 1038.

Gen. 49. avoit que la tribu de Zabulon , dont le
 13. Deut. 33. partage étant sur la mer , l'invitât au tra-
 19. fic ; ce qui semble être marqué dans les
 bénédictions de Jacob & de Moyse.

Je ne vois pas non plus qu'ils s'appliquas-
 sent aux manufactures. Ce n'est pas que les
 arts ne fussent inventés ; la plupart sont
 plus anciens que le déluge : & il paroît que
 les Israélites ne manquoient pas d'excellens
 ouvriers, au moins du tems de Moyse. Be-
 Ex. 21. seleel & Ooliab qui firent le Tabernacle ,
 4. 5. 36. & tout ce qui étoit nécessaire pour le ser-
 37. &c. vice de Dieu , en sont un illustre exemple.
 Il est étonnant combien ils sçavoient d'arts
 très-différens & très-difficiles. Ils sçavoient
 fondre & fabriquer les métaux : ils sça-
 voient tailler & graver les pierres précieu-
 ses , ils étoient menuisiers ; tapissiers , bro-
 deurs & parfumeurs.

Entre ces arts , il y en a deux que j'ad-
 mire principalement ; la taille des pierre-
 ries , & la fonte des figures , tels qu'étoient
 Ex. 33. 4. les Chérubins de l'Arche , & le veau d'or
 qui fut fait dans ce même-tems. Ceux qui
 ont tant soit peu connoissance des arts ,
 sçavent combien il faut d'artifice & de ma-
 chines pour ces ouvrages. Si dès-lors on
 les avoit trouvées , on avoit déjà bien ra-
 finé , même dans les arts qui ne servent
 qu'à l'ornement : & si l'on avoit quelque
 secret pour faire les mêmes choses plus fa-
 cilement & avec moins d'appareil , c'étoit
 encore une plus grande perfection. Ce qui
 soit dit en passant , pour montrer que cette

antiquité si éloignée , n'étoit pas grossiere & ignorante , comme plusieurs s'imaginent : aussi le monde avoit-il déjà plus de deux mille cinq cens ans du tems de Moyse.

Mais soit que ces deux fameux ouvriers eussent été instruits par les Egyptiens , ou que leur science fût miraculeuse & inspirée de Dieu , comme l'Écriture semble le dire il ne paroît pas qu'ils ayent eu des successeurs , ni que jusqu'au tems des Rois , il y ait eu des Israélites artisans de profession , qui travaillassent pour le public. Au commencement du regne de Saül , il est marqué qu'il n'y avoit aucun ouvrier qui sçut forger le fer de tout le pays des Israélites ; & qu'ils étoient réduits à aller chez les Philistins , même pour aiguïser les outils qui servent au labourage. Il est vrai que c'étoit un effet de l'oppression des Philistins , pour les empêcher de fabriquer des armes. Mais plusieurs années après , David fut obligé dans sa fuite de prendre l'épée de Goliath , qui devoit être un peu pesante pour lui ; & de la tirer du tabernacle de Dieu , où elle étoit suspendue comme un monument éternel de sa victoire. Cela me fait croire que l'on ne trouvoit point d'armes à acheter.

Il y a apparence aussi que l'on ne vendoit point du pain ; puisque dans la même occasion le Prêtre Abimelech fut réduit à donner à David les Pains de Proposition : ce qui montre encore que l'on ne gardoit guères de pain dans les maisons , peut-être à cause de la chaleur du pays. Aussi la magi-

1. Reg.
13. 19.

1. Reg.
XXII. 9.

1. Reg. 28. 24. cienne à qui Saül s'adressa , lui fit du pain tout exprès , quand elle lui donna à manger pour le remettre de sa foiblesse. Cha-

Levit. 26. 16. cun avoit son four dans sa maison ; puisque la Loi menace , comme d'un grand malheur , de les réduire à une telle famine , que dix femmes cuirent leur pain en un

Plin. 17. 6. 1. même four. A Rome il n'y eut de boulangers que l'an 580. de sa fondation.

Entrant dans le détail des métiers , on trouveroit que la plûpart leur étoient inutiles , leur vie simple , & la douceur de leur climat les exemptoit de ce grand attirail de commodités , dont nous ne croyons pas nous pouvoir passer , & dont notre mollesse & notre vanité nous embarrasse plutôt qu'un besoin effectif ; & quant aux choses véritablement nécessaires ; il y en avoit peu qu'ils ne sçussent faire eux-mêmes. Tout ce qui sert à la nourriture , se faisoit dans les maisons. Les femmes faisoient du pain , & préparoient à manger ; elles filoient la laine , fabriquoient les étoffes , & faisoient les habits : les hommes faisoient le reste.

Odyss. 14. Homere décrit le bon homme Eumée , se faisant lui-même de souliers : & dit qu'il avoit bâti les étables magnifiques des trou-

Odyss. 23. peaux qu'il nourrissoit. Ulisse lui-même avoit bâti sa maison , & dressé avec beaucoup d'art ce lit , dont la structure servit à le faire reconnoître de sa femme. Quand il

Odyss. 5. partit de chez Calypso , ce fut lui seul qui bâtit & qui équippa son vaisseau. On voit par-là l'esprit de cette antiquité. C'étoit un honneur

honneur de sçavoir faire soi-même toutes les choses utiles à la vie , & de ne dépendre de personne : & c'est ce qu'Homere appelle le plus souvent science & sagesse. Or, l'autorité d'Homere (car il le faut dire une fois) me paroît très-grande en tout ceci. Il vivoit du tems du Prophète Elie vers la côte de l'Asie mineure : & tout ce qu'il décrit des mœurs des Grecs & des Troyens, a un rapport merveilleux avec ce que l'Ecriture nous apprend des mœurs des Hebreux, & des autres Orientaux ; sinon que les Grecs , comme moins anciens , étoient moins polis.

Marm.
Arundel.

Mais quoiqu'il en soit des temps précédens , il est certain que David laissa dans son Royaume un grand nombre d'artisans de toute sorte ; entr'autres des maçons , des charpentiers , des forgerons , des orfevres ; c'est-à-dire , de tous les ouvriers qui travaillent sur la pierre ; le bois & les métaux. Et afin que l'on ne croye pas que ce fussent des étrangers , il est dit que Salomon choisit de tout Israël trente mille ouvriers , & qu'il avoit quatre-vingt mille carrières dans les montagnes. Il est vrai qu'il emprunta des ouvriers du Roi de Tyr , avouant que ses sujets ni sçavoient pas si bien couper le bois que les Sidoniens : & qu'il fit venir un excellent fondeur nommé Hiram ; pour faire les vaisseaux sacrés.

1. Paral.
22. 135.

3. Reg.
5. 14.

Ibid. 6.

5. Reg.
7. 13.

Depuis la division des Royaumes , le luxe étant augmenté , il est à croire qu'il y eut toujours beaucoup d'artisans. Je vois

1. Paral. dans la généalogie de la tribu de Juda, un
 4. 14. 22. lieu nommé la vallée des artisans ; parce,
 23. dit l'Écriture ? qu'il y en avoit. J'y vois
 une famille d'ouvriers de fin lin : & une
 autre de potiers qui travailloient pour le
 Roi , & demeuroient dans ses jardins.
 Tout cela montre l'honneur que l'on ren-
 doit aux arts , & le soin que l'on avoit de
 conserver la mémoire de ceux qui s'y ap-
 pliquoient. Le Prophète Isaïe , entre ses
 1. Isa. 3. 3. menaces contre Jérusalem , prédit que
 Dieu lui ôtera les gens sçavans dans les
 4. Reg. arts : & quand elle fut prise , il est dit
 29. 14. plusieurs fois que l'on enleva jusqu'aux ar-
 tisans. Mais une preuve qu'ils n'eurent ja-
 mais de grandes manufactures , c'est que
 le Prophète Ezechiel décrivant l'affluence
 1. Ezech. des marchandises qui venoient à Tyr , n'y
 27. 16. fait apporter de la terre de Juda & d'Is-
 raël , que du pur froment , de l'huile , de
 la résine & du baume , toutes marchandi-
 ses que la terre même produisoit.

Voilà qu'elles étoient les occupations des
 Israélites , & comment ils subsistoient. Ve-
 nons encore à quelque chose de plus parti-
 culier , & décrivons autant qu'il sera possi-
 ble, leurs habits , leurs logemens , leurs
 meubles , leur nourriture & toute leur ma-
 nière de vivre. Ils se levoient matin , com-
 me il est marqué dans l'Écriture en une
 infinité de lieux ; c'est-à-dire , toutes les
 fois qu'il est parlé de quelque action tant
 soit peu importante. De-là vient que dans
 leur style , se lever matin , signifie en gé-

général faire une chose avec soin & avec affection : & c'est ainsi qu'il est dit si souvent ; que Dieu s'est levé matin pour envoyer à son Peuple des Prophètes , & l'exhorter à la pénitence. C'est une suite du travail de campagne : aussi les Grecs & les Romains suivirent-ils la même coutume. Ils se levoient de grand matin , & travailloient jusqu'au soir : ils se baignoient , soupoient ensuite , & se couchoient de bonne heure.

Quand aux habits des Israélites , on ne peut en sçavoir la forme exactement. Ils ne faisoient point de figures pour représenter des hommes ; & on ne s'instruit bien de ces sortes de choses que par les yeux. Mais on les peut deviner par les images qui nous restent des Grecs & des autres Anciens. Pour les peintures modernes , la plupart ne servent qu'à nous donner de fausses idées. Je ne parle pas seulement de ces peintures gothiques , ou tous les personnages de quelque tems & de quelque pays qu'ils soient , sont habillés comme ceux que le peintre avoit accoutumé de voir ; c'est-à-dire , comme les François & les Allemands étoient , il y a deux ou trois cent ans , je parle des ouvrages des plus grands peintres , excepté Raphaël , Poussin , & quelque peu d'autres , qui ont bien étudié l'antiquité , & les mœurs de chaque tems , ou , comme ils disent ; le costume. Tout le reste des peintres n'y ont point entendu d'autre finesse , que de peindre des Levantins , tels qu'ils

2. Paral.
36. 15.
Jerem.
7. 13. 11.
7. 35. 14.

X.

Leurs habits.

les voyoient à Venise , & aux autres ports d'Italie , & pour les histoires du nouveau Testament , des Juifs , comme ceux de leurs pays. Cependant comme la plûpart des figures de l'Histoire sainte sont copiées sur ces sortes d'originaux , nous en avons pris les impressions dès l'enfance , & nous sommes accoutumés à nous représenter les Patriarches avec des turbans & des barbes jusqu'à la ceinture , & les Pharisiens de l'Evangile avec des chaperons & des gybecieres. Il n'y a pas grand mal à se tromper en tout cela : mais ils vaut encore mieux ne s'y point tromper s'il est possible.

Les Anciens étoient d'ordinaire vêtus de long , comme sont encore la plûpart des peuples du monde , & comme nous étions nous-mêmes en France il n'y a que deux cent ans. C'est bien plutôt fait de se couvrir tout d'un coup , que de vêtir chaque partie du corps l'une après l'autre ; & les grandes draperies ont plus de dignité & de vraie beauté. Dans les pays chauds on a toujours porté des habits larges , & on s'est peu mis en peine de couvrir les bras ou les jambes , ni de porter autre chaussure que des semelles diversement attachées. Ainsi , les habits n'avoient presque point de façon , ce n'étoit que des pièces d'étoffes que l'on faisoit de la grandeur & de la figure que devoit avoir l'habit ; il n'y avoit rien à tailler , & peu à coudre. Ils avoient même l'art de faire sur le métier des robes à manches tout d'une pièce sans couture

comme la tunique de JESUS-CHRIST.

Joan.

19. 23.

Les modes ne changeoient point, comme elles ne changent point encore dans tout le Levant. En effet, puisque les habits sont faits pour couvrir le corps, & que tous les corps humains sont semblables en tous les temps, il n'y a point de raison à cette prodigieuse variété d'habits, & à ces changemens si fréquens, auxquels nous sommes accoutumés. Il est raisonnable d'y chercher ce qui est le plus commode, afin que le corps soit couvert suffisamment pour les injures de l'air, suivant le pays & la saison, & qu'il ait une liberté entière de tous ses mouvemens. On doit avoir égard à la bienséance selon l'âge, le sexe & la profession. On peut même penser à la beauté des habits, pourvû que sous ce prétexte on ne se charge pas d'ornemens incommodes, & que l'on se contente comme les Anciens, des couleurs agréables & des draperies naturelles. Mais quand on a une fois trouvé le commode & le beau, on ne devroit jamais changer.

Aussi ne sont-ce pas les gens les plus sages qui inventent les modes nouvelles : ce sont les femmes, & les jeunes gens, aidés par des marchands & des ouvriers ignorans, qui n'ont autre vûe que leur intérêt. Cependant ces bagatelles ont des conséquences très-sérieuses. La dépense que causent les ornemens superflus & les changemens des modes, est très-grande pour la plûpart des gens de condition médiocre,

& c'est une des causes qui rend les mariages difficiles. C'est une source continuelle de querelles entre les vieilles gens & les jeunes ; & le respect pour les tems passés en est fort diminué. Les jeunes gens en qui l'imagination domine, voyant les portraits de leurs grands peres , avec des habillemens , dont tout le ridicule paroît , parce que les yeux n'y sont pas accoutumés , ont peine à se figurer qu'ils fussent bien sages ; & que leurs maximes soient bonnes à suivre. Enfin ; ceux qui se piquent de propreté , sont obligés à se faire de leurs habits une occupation considérable , & une étude qui ne sert pas assurément à leur élever l'esprit , ni à les rendre capables de grandes choses.

Horat.
Livr. 1.
Epist. 6.

Comme les Anciens ne changeoient point de modes : les riches avoient toujours grande quantité d'habits en reserve , & n'étoient jamais exposés à attendre un habit neuf , ou à le faire faire à la hâte. Il se trouva dans la garderobe de Lucullus cinq mille chlamydes , qui étoit une espèce de manteaux de guerre : on peut juger par-là du reste. Il étoit ordinaire de faire des présens d'habits , & alors on en donnoit deux paires , afin qu'il y eût de quoi changer , & que l'un pût être porté pendant qu'on laverait l'autre ; c'étoit comme nos chemises.

Les étoffes étoient la plûpart de laine. En Egypte & en Syrie , on portoit aussi du fin lin , du coton , & du bysse , plus fin que tout le reste. Ce bysse , dont il est tant parlé

Gesner.

dans l'Écriture , est une espèce de soye d'un jaune doré , qui croît à de grandes coquilles. Pour notre soye de vers , elle étoit encore inconnue du tems des Israélites : & l'usage n'en est devenu fréquent au-deçà des Indes , que plus de cinq cent ans après Jésus-Christ. La beauté des habits consistoit dans la finesse des étoffes , ou dans la couleur. Les plus estimées étoient le blanc ; & la pourpre rouge ou violette : & il semble que le blanc fût la couleur la plus ordinaire chez les Israélites , aussi-bien que chez les Grecs & les Romains , puisque Salomon dit : Que vos habits soient toujours blancs , pour dire : soyez toujours propre. En effet , rien n'est plus simple , que de se servir de la laine ou du lin , tels que la nature les produit & sans teinture. Les jeunes garçons & les filles portoient des habits bigarrés de diverses couleurs. Telle étoit la robe de Joseph , dont ses freres le dépouillerent quand ils le vendirent , & telles étoient du tems de David , les robes des filles des Rois.

Hist.
anim. lib.
4. de pin-
na.

Eccl. 9.

8.

Gen. 23.

37.

2. Reg.

13. 18.

Les ornemens des habits étoient des franges ou des bordures de pourpre ou de broderies , & quelques agrafes d'or ou de pierreries aux endroits où elles étoient nécessaires. La magnificence consistoit à changer souvent d'habits , & à n'en porter que de bien nets & bien entiers. Au reste , on ne doutera point que les Israélites ne fussent vêtus bien simplement , si l'on considère combien les habits des Grecs & des Ro-

mains étoient simples, même dans les tems de leur plus grand luxe. On peut voir les statues antiques, la Colonne Trajane, & les autres bas reliefs.

Les habits, dont l'Écriture parle d'ordinaire, sont la tunique & le manteau: l'habit Grec & l'habit Romain ne consistoit aussi que dans ces deux pièces. La tunique étoit large, pour laisser la liberté de tous les mouvemens dans le travail, ils la laissoient lâche quand ils étoient en repos; mais quand ils vouloient agir ou marcher, ils la ferroient d'une ceinture. De-là vient cette phrase si fréquente dans l'Écriture:

Nom. 15. *Leve-toi, ceins tes reins, & fais cela.* Il étoit commandé aux Israélites de porter aux coins de leur manteau des houpes violettes; pour se rendre continuellement attentifs à la Loi de Dieu. Ils avoient la tête couverte de quelque espèce de tiare, comme celles des Perses & des Chaldéens; puisque c'est une marque de deuil d'aller tête nue, & ils portoient des cheveux, puisque se raser la tête étoit une autre marque de deuil. Pour la barbe, il est bien certain qu'ils la portoient longue; par l'exemple des Ambassadeurs que David envoya au

1. Reg. 44. Roi des Ammonites; & que ce Roi mal conseillé fit raser à moitié pour leur faire affront; enforte qu'ils furent obligés de demeurer quelque-tems à Jéricho: pour laisser recroître leur barbe avant que d'oser se montrer. Il leur fit aussi couper leurs habits à moitié, d'une manière qui fait

voir qu'ils les portoient assez longs.

Ils se baignoient souvent , comme l'on fait encore dans les pays chauds : & ils se lavoient encore plus souvent les pieds , parce que ne portant que des sandales , ils ne pouvoient marcher sans amasser de la poussiere. De-là vient que l'Ecriture parle tant de laver les pieds , en rentrant dans la maison , en se mettant à table , en se couchant. Or comme l'eau desseche la peau & le poil , ils s'oignoient d'huile simple , ou infusée de drogues aromatiques , & c'est ce qu'ils appelloient ordinairement onguent. On en use encore dans les Indes.

On voit en plusieurs endroits de l'Ecriture ; comme les femmes s'habilloient & se paroient. Dieu reprochant à Jérusalem ses infidélités , sous la figure d'un époux qui a tiré sa femme de la dernière misère pour la combler de biens , dit par le Prophète Ezechiel , qu'il lui a donné des étoffes très-fines & de diverses couleurs , une ceinture de soye , des souliers violets , des bracelets , un colier ; des pendants d'oreille , & une couronne , ou plutôt une mitre , comme les femmes Syriennes en portoient encore long-tems après ; qu'il l'a ornée d'or , d'argent , & des étoffes les plus précieuses. Quand Judith se para pour aller trouver Holoferne , il est dit qu'elle se lava & s'oignit ; qu'elle arrangea ses cheveux , & mit une mitre sur sa tête ; qu'elle prit ses habits de soye , chauffa des sandales , & s'orna de bracelets , de pendants d'oreilles

Ezec. 16.
3.

Paeta lupæ barbara mitra.
Juven.
Sat. 3.
Judith.
10. 3. &c.

& de bagues. Enfin , on ne peut désirer un plus grand détail de ces ornemens des femmes , que celui que nous lisons dans Isaïe , lorsqu'il reprocha aux filles de Sion leur luxe & leur vanité : aussi la corruption étoit-elle montée à son plus haut point.

X I.
Leurs meubles & leurs maisons.

Il faut beaucoup moins de meubles dans les pays chauds que dans les nôtres ; & la simplicité des Israélites dans tout le reste , donne sujet de croire qu'ils en avoient peu. La Loi parle souvent des vaisseaux de bois & de terre ; & la vaisselle de terre étoit fort commune chez les Grecs ; & chez les Romains , avant que le luxe les eut gagnés. Il en est parlé dans le dénombrement des rafraîchissemens qui furent amenés à David , pendant la guerre d'Absalon. On voit les meubles qui étoient estimés les plus nécessaires dans ces paroles de la Sunamite qui logea le Prophète Elisée : Faisons , disoit-elle à son mari , une petite chambre pour cet homme de Dieu , & y mettons un lit ; une table , un siège & un chandelier. Leurs lits n'étoient que des couchettes sans cour- tines & sans rideaux , si ce n'est de ces pavillons légers que les Grecs nommoient Conopées , parce qu'ils servoient à garantir des coufins. Les plus magnifiques avoient des lits d'yvoire , comme le Prophète Amos reproche aux riches de son tems : & les plus délicats en faisoient l'enfonçure bien molle , les garnissoient d'étoffes précieuses , & les arrosoient d'eau de senteur. On rangeoit les lits contre les murailles , puisqu'il

Isa. 3. 26.

X I.

*Leurs
meubles
& leurs
maisons.*

2. Reg.
17. 28.

4. Reg.
4. 10.

Am. 6. 4.

Prov. 7.
16.

est dit, que le Roi Ezechias ayant ouï la menace de sa mort prochaine ; se tourna vers la muraille pour pleurer. 4. Reg. 20. 28.

Le chandelier dont il est parlé dans les meubles d'Elisée, étoit apparemment de ces grands chandeliers qui se posoient à terre pour porter une ou plusieurs lampes. Jusqu'alors, & long-temps depuis, c'est-à-dire, même du tems des Romains, on ne brûloit que de l'huile pour éclairer. De-là vient qu'il est si ordinaire dans l'Écriture de nommer lampe tout ce qui éclaire le corps ou l'esprit, ce qui conduit, ce qui réjouit. Il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent des tapisseries dans leurs maisons : on n'en use point dans tous les pays chauds, parce que les murailles nues sont plus fraîches. On s'y sert seulement de tapis de pied pour s'asseoir & se coucher : & il en est parlé dans Ezechiel, entre les marchandises que les Arabes apportent à Tyr. Il est aussi parlé de tapis entre les rafraîchissemens que l'on apporte à David ; ce qui peut faire croire que les Israélites s'en servoient en campagne, car dans les maisons ils avoient des sièges. Ezech. 27. 20.

Leurs maisons étoient différentes des nôtres, en tout ce que l'on voit encore dans les pays chauds. Les toits y sont en terrasses, les fenêtres ne se ferment qu'avec des jalousies ou des rideaux ; il n'y a point de cheminées, on loge par bas & de plein pied tant que l'on peut.

Que les toits fussent plats dans la terre

d'Israël , & aux environs , il y en a bien des preuves dans l'Écriture. Rahab cacha Jos. 2. 6. les Espions de Jofué sur le toit de sa mai-
 1. Reg. 4. son. Quand Samuel déclara à Saul que
 25. Dieu l'avoit choisi pour Roi , il le fit cou-
 cher la nuit sur le toit , ce qui est encore
 ordinaire dans les pays chauds. David se
 promenoit sur le toit de son Palais , quand
 1. Reg. il vit Betsabée qui se lavoit. Absalon fit
 11. 22. dresser une tente sur le toit du même Pa-
 2. Reg. lais , quand il abusa des concubines de
 16. 22. son pere ; cette action étoit comme une
 prise de possession du Royaume , & il fal-
 loit la rendre publique pour montrer que
 sa révolte étoit sans retour. On montoit
 sur les toits dans les grandes allarmes ,
 comme on voit par deux passages d'Isaïe.
 Isa. 15. 3. Tout cela fait voir la raison de la Loi , qui
 22. 1. ordonnoit de faire tout autour des toits
 Deut. 3. un mur d'appui , de peur que quelqu'un
 ne se tuât en tombant ; & fait entendre
 cette expression de l'Évangile : Ce qui
 vous a été dit à l'oreille , publiez-le sur
 les toits. Chaque maison étoit un échafaut
 tout dressé pour quiconque vouloit se faire
 entendre de loin.

Les treillis des fenêtres sont marqués
 Prov. 7. dans les Proverbes , dans le Cantique de
 6. Cant. Salomon , & dans l'histoire de la mort
 7. d'Ochozias Roi d'Israël. Quand le Roi
 4. Reg. Joachim brûla le Livre que Jérémie avoit
 1. 2. écrit par ordre de Dieu , il étoit dans son
 Jerem. appartement d'Hyver , assis devant un
 86. 12. brasier de charbon allumé. On peut juger

de-là qu'ils n'avoient point de cheminées, qui sont en effet des inventions des pays froids ; dans les pays chauds, on se contente d'avoir des fourneaux pour la cuisine. Ils se servoient beaucoup de pierre pour bâtir, principalement à Jérusalem où elle est très-commune, & ils sçavoient la tailler en fort grandes pièces. Il est parlé dans les édifices de Salomon, de pierres de huit & de dix coudées, qui sont douze & quinze pieds ; & ce qui est nommé pierres précieuses, sont sans doute divers marbres. 3. Reg.¹
7. 9. 10.

La beauté de leurs bâtimens consistoit moins en des ornemens placés à quelques endroits, que dans la forme entiere, dans la taille, & la liaison des pierres ; ils avoient grand soin que tout fût bien uni & bien dressé au plomb, à l'équerre & au niveau. C'est ainsi qu'Homere parle de bâtimens qu'il loue, & on admire encore cette espece de beauté aux bâtimens des anciens Egyptiens. Les Israélites employoient les bois odoriférans, comme le cédre & le cyprès, pour revêtir en dedans des bâtimens les plus riches, en faire des lambris & des colomnes. On le voit par le Temple & par le Palais de Salomon : & David dit qu'il habite une maison de cédre, pour dire qu'il est logé magnifiquement. 2. Reg.¹
6. 18. 7.
2. 3. &c.
Cant. 3.
26.
2. Reg.
7. 2.

Pour ce qui regarde la table, les Israélites mangeoient assis, comme les Grecs du tems d'Homere ; & il est nécessaire de l'observer, pour distinguer les tems. Car dans VII.
Leur nou.
riture.

la suite , c'est-à-dire , depuis le règne des Perses ; ils mangeoient couchés sur des lits :

Esth. 1. comme les Perses & les autres Orientaux ,
5. 7. 8. de qui les Grecs & les Romains en prirent
 aussi la coûtume. Les gens réglés man-
 geoient après avoir travaillé , & assez tard.

Eccl. 10. C'est pourquoi manger & boire dès le ma-
16. tin , signifient , dans l'Ecriture , le désordre

Isa. 5. 11. & la débauche. Leur nourriture étoit sim-
 ple. Pour l'ordinaire ils ne parloient que
 de manger du pain , boire de l'eau : d'où

Isa. 5. 1. vient que le mot de pain se prend commu-
 nément dans l'Ecriture pour toutes sortes
 de viandes. Ils ne faisoient que rompre le
 pain sans le couper , parce qu'ils ne se ser-
 voient que de petit pain long , ou mince ,
 comme on fait encore en plusieurs pays. La

Ruth. 29. premiere faveur que Booz accorda à Ruth ,
4. fut de boire de la même eau dont buvoient
 les gens ; de venir manger avec eux , &
 tremper son pain dans du vinaigre : & l'on
 voit par les complimens qu'elle lui fit , que
 cette faveur n'étoit pas petite.

On peut juger de leurs vivres les plus
 ordinaires , par les rafraîchissemens que

1. Reg. 25. 1. David reçut en divers rencontres , d'Abi-
2. Reg. 16. 1. gail , de Siba & de Berçellai ; & par les
 provisions qu'apportèrent ceux qui le vin-

2. Reg. 17. 1. rent trouver à Hébron. Les especes qui sont
1. Paral. 11. V. marquées , sont du pain & du vin , du
Clem. Al. 2. pædag. 3. in fine. bled & de l'orge , de la farine de l'un &
 de l'autre , des fèves & des lentilles , des
 pois ciches , des raisins secs , des figues
 séches , du miel , du beurre , de l'huile ,

des moutons, des bœufs & des veaux gras. Il y a dans ce dénombrement beaucoup de grains & de légumes. C'étoit auffi la nourriture la plus ordinaire des anciens Egyptiens : & c'étoit celle des Romains dans les meilleurs tems, & lorsqu'ils s'adonnoient le plus à l'agriculture. On ſçait d'où viennent les noms illuſtres de Fabius, de Piſon, de Ciceron, de Lentulus. On voit l'usage que les Iſraëlites faiſoient du lait, par ce conſeil du Sage : Que le lait *Prov. 27.* de tes chèvres te ſuffiſe pour ta nourriture ^{2.} & pour les beſoins de ta maiſon.

Quoiqu'il leur fût permis de manger du poiſſon, je ne vois point qu'il en ſoit parlé, que dans les derniers tems. On croit que les Anciens le mépriſoient, comme une nourriture trop délicate & trop légère pour des hommes robuſtes : auffi n'en eſt-il point parlé dans Homere, ni dans ce que les Grecs ont écrit des tems héroïques. On ne *Plat. Rep.* voit guères non plus chez les Hébreux, de ^{3.} ſauſſes ni de ragoûts. Leurs feſtins étoient composés de viandes ſolides & graſſes : & ils comptoient pour les plus grands délices, le lait & le miel. En effet, avant que le ſucré eût été apporté des Indes, on ne connoiſſoit rien de plus agréable au goût que le miel ; on y conſoiſt les fruits, & on en mêloit aux pâtifieries les plus friandes. Au lieu du lait, on nomme ſouvent le beurre, c'eſt-à-dire, le crème, qui en eſt le plus délicat. Les offrandes ordonnées par la Loi, *Levit. 23.* montrent que dès le tems de Moïſe, ils ^{4. 5. &c.}

avoient diverses sortes de pâtisseries, les unes paîtries à l'huile, les autres faites dans l'huile.

C'est ici le lieu de parler de la distinction des viandes permises ou défendues par la **Herod. 2.** Loi. Il n'étoit point particulier aux Hébreux, de s'abstenir de certains animaux, par principe de religion : les peuples voisins en usoient de même. Les Syriens ni les Egyptiens ne mangeoient point de poisson ; & quelques-uns ont cru, que c'étoit aussi par superstition que les anciens Grecs s'en abstenoient. Les Egyptiens de Thèbes ne mangeoient point de mouton, parce qu'ils adoroient Ammon sous la figure d'un bélier, mais ils tuoient des chèvres : ailleurs, ils s'abstenoient de chèvres, & immoloient des moutons. Les Sacrificateurs Egyptiens s'abstenoient de toutes les viandes, & de toutes les boissons apportées de dehors : & quant à ce qui croissoit dans le pays, outre le poisson, ils s'abstenoient des bêtes qui ont le pied rond, ou partagé en plusieurs doigts, ou qui n'ont point de cornes, & des oiseaux carnassiers : plusieurs ne mangeoient de rien qui eût eu vie : & dans leur tems de purification, ils s'abstenoient même des œufs, & de toutes les herbes & les légumes. Tous les Egyptiens en général ne mangeoient point de fèves. Ils tenoient le pourceau pour immonde : quiconque en avoit touché un, même en passant, alloit se laver avec ses habits. Socrate dans sa **Plat. 2.** République, met la nourriture des pour-
rep.

ceaux au rang des choses superflues , que le luxe a introduites. En effet , ils ne rendent aucun service , & ne sont d'usage que pour la table. Tout le monde sçait , qu'encore aujourd'hui les Bramines des Indes ne mangent & ne tuent aucune espece d'animaux , & il est certain qu'ils vivent ainsi depuis plus de deux mille ans.

La Loi de Moïse n'avoit donc rien de nouveau ni d'extraordinaire en ce point : mais elle étoit nécessaire pour retenir le peuple dans des bornes raisonnables , l'empêchant d'imiter les superstitions de ses voisins , sans lui donner toutefois une liberté entière , dont il auroit pû abuser. Car cette abstinence de certaines viandes , étoit utile , & pour la santé , & pour les mœurs : ce n'étoit pas seulement pour dompter leur esprit indocile , que Dieu leur imposoit ce joug , c'étoit encore pour les détourner des choses nuisibles. Il leur étoit défendu de manger du sang ou de la graisse : l'un & l'autre est difficile à digerer : & quoique des gens robustes & laborieux , comme nos Israélites , en dûssent être moins incommodés que d'autres , il valoit mieux , ayant à choisir , leur donner la meilleure nourriture. La chair de porc est aussi fort pesante à l'estomach. Il en est de même des poissons qui n'ont point d'écaïlle : leur chair est huileuse & grasse ; soit qu'elle soit délicate , comme celle des anguilles , soit qu'elle soit dure comme celle des thons , des baleines , & des autres cetacées. L'on peut ainsi ren-

2. Pædag. 1. dre des raisons naturelles de la plupart de ces défenses ; comme Saint Clément Alexandrin a remarqué.

Cassien. Instit. 5. Quant aux raisons morales, les Spirituels ont toujours compté la gourmandise, pour le vice qu'il falloit combattre le premier, comme étant la source de la plupart des autres : les Philosophes Socratiques, ont fort recommandé la sobriété ; jusques-

Plat. ep. 7. in. là que Platon ne croyoit pas qu'il y eût rien à faire en Sicile pour la correction des mœurs, tant qu'on y feroit tous les jours deux grands repas. On croit que le but de l'abstinence de Pythagore, étoit de rendre les hommes justes & désintéressés, en les accoutumant de vivre de peu. Or, une des branches principales de la gourmandise, est le désir de la variété des viandes. La trop grande quantité dégoûte bientôt : mais comme la diversité est infinie, le désir en est infatiable. Tertulien a renfermé

2. in Marc. c. 18. routes ces raisons dans ce passage. *Si la Loi retranche quelques viandes, & déclare immondes des animaux qui ont été bénis autrefois : comprenez le dessein d'exercer les hommes à la tempérance, & reconnoissez le frein que l'on impose à cette gourmandise, qui regrettoit les concombres & les melons d'Egypte, en mangeant le pain des Anges. Reconnoissez que l'on prévient en même-tems les compagnes de la gourmandise, qui sont le luxe & l'impureté. C'est encore afin d'éteindre en partie l'amour de l'argent, lui ôtant le prétexte de la nécessité de sa subsistance. . . . En-*

fin, c'est pour dresser l'homme plus aisément à jeûner pour Dieu, l'accoutumant à peu de viandes, & peu recherchées.

XIII.
Purifica-
tions.

Les purifications ordonnées par la Loi, avoient les mêmes fondemens que la distinction des viandes. Les peuples voisins en pratiquoient de semblables, entr'autres les Egyptiens, chez qui les Sacrificateurs se rasoient tout le poil tous les trois jours; & se lavoient tout le corps deux fois la nuit, & deux ou trois fois le jour. Les purifications légales des Israélites, étoient utiles pour la santé & pour les mœurs. La netteté du corps est un symbole de la pureté de l'ame : & de-là vient que quelques Saints, par esprit de pénitence, ont affecté d'être mal propres, pour se rendre plus méprisables, & faire mieux paroître au-dehors l'horreur qu'ils avoient de leurs péchés. De-là vient encore que la purification extérieure est appelée dans l'Écriture sanctification, parce qu'elle rend sensible la pureté extérieure, avec laquelle on doit s'approcher des choses saintes. On peut même dire, que la propreté est un effet naturel de la vertu, puisque la saleté ne vient, pour l'ordinaire, que de paresse & de bassesse de cœur.

Herod.
libr. 2.
Porphyr.
de abst.

La netteté d'ailleurs est nécessaire pour entretenir la santé, & prévenir les maladies, sur-tout dans les pays chauds. Aussi les hommes y sont naturellement plus propres : la chaleur invite à se dépouiller, à se baigner & à changer souvent d'habits, au

lieu que dans les pays froids , on craint l'eau & l'air , on est plus engourdi & plus paresseux. Il est certain que la saleté , où vivent parmi nous la plûpart des petites gens , sur-tout les plus pauvres , & dans les Villes , cause ou entretient plusieurs maladies : que feroit - ce dans les pays chauds , où l'air se corrompt plus aisément , & où les eaux sont plus rares ? De plus , les Anciens se servoient peu de linge , & la laine n'est pas si facile à nettoyer.

Admirons ici la sagesse & la bonté de Dieu , qui avoit donné à son Peuple des Loix utiles en tant de manieres : puisqu'elles servoient toutes ensemble à les accoûtimer à l'obéissance , à les éloigner de la superstition , à régler leurs mœurs , & à conserver leur santé. C'est ainsi que dans la structure des animaux & des plantes , nous voyons tant de parties qui servent à plusieurs usages. Or , il étoit important que les préceptes de propreté fissent partie de la Religion ; parce que regardant le dedans des maisons , & les actions les plus secretes de la vie , il n'y avoit que la crainte de Dieu qui pût les faire observer. Cependant , par ces choses sensibles , Dieu formoit leur conscience , & les accoûtumait à reconnoître que rien ne lui est caché , & qu'il ne suffit pas d'être pur aux yeux des hommes.

Tertul. Tertulien prend ainsi ces sortes de Loix ,
 in Marc. quand il dit : *Même dans le commerce de*
 lib. 6. 2. *la vie , & dans la conduite des hommes , au-*
 cap. 19. *dedans & au-dehors , il a tout déterminé ,*

jusqu'à prendre soin de leur vaisselle : afin que rencontrant par-tout ces préceptes de la Loi , ils ne pussent être un moment sans regarder Dieu. Et ensuite : Pour aider cette Loi plutôt favorable que pèsante , la même bonté de Dieu a aussi ordonné des Prophètes , *Isa. i. 16.* qui enseignoient ces maxims dignes de lui : Otez la malice de vos ames , &c. De sorte que le Peuple étoit suffisamment instruit de la signification de toutes ces cérémonies , & ces pratiques sensibles.

Voilà le fondement des Loix , qui ordonnent de se baigner , & de laver ses habits , après avoir touché un corps mort , *Lev. 11. 3. 23. &c.* ou un animal immonde , & en plusieurs autres rencontres. De-là vient la purification des vases par l'eau ou par le feu : des maisons où il paroïssoit quelque corruption ; des femmes après leurs couches ; & la séparation des lépreux , quoique la lèpre blanche , qui est la seule dont parle l'Écriture , soit plutôt une difformité , qu'une maladie. *Lev. 14. 34. Lev. 12. Lev. 23. Aut. 2. q. Evan. 40.*

C'étoit les Prêtres qui séparoient les lépreux , qui jugeoient les autres impuretés légales , & prescrivoient la maniere des purifications. Ainsi ils faisoient une partie de la Médecine : & quoiqu'il soit quelquefois parlé de Médecins dans l'Écriture , on peut croire que c'étoit des Chirurgiens , car chez les Anciens , ces professions n'étoient point distinguées. Il en est parlé dans la Loi , quand elle condamne celui qui a blessé un homme , à payer les salaires des *Pf. 37. 11. If. 3. 7. Ex. 11. 19.*

Isa. 1. 6. Médecins : & ailleurs il est fait mention de bandages , d'emplâtres & d'onguens , mais non , que je sçache , de purgations ou de diete. Le Roi Afa ayant la goutte , est blâmé d'avoir eu trop de confiance en l'art des Médecins. Peut-être les Israélites suivoient-ils encore les mêmes maximes que les Grecs des tems héroïques , dont les Médecins , au rapport de Platon , ne s'appliquoient qu'à panser les playes par des remèdes topiques , sans prescrire de régime : supposant que les autres maux seroient aisément prévenus ou guéris par la bonne constitution , & la conduite raisonnable des malades : pour les blessures , il est difficile qu'il n'en arrive pas divers accidens , ne fût-ce que dans le travail.

Les Israélites fuyoient le commerce des Etrangers , & c'étoit une suite de ces Loix pour les purifications & le choix des viandes. Car quoique la plûpart des peuples voisins eussent des coûtumes approchantes , elles n'étoient pas les mêmes. Ainsi un Israélite avoit toujours droit de présumer que l'Etranger qu'il rencontroit avoit mangé un porc , ou des victimes offertes aux Idoles , ou touché quelque bête immonde. De-là vient qu'il n'étoit permis , ni de manger avec eux , ni d'entrer dans leurs maisons. Et cette séparation étoit encore utile pour les mœurs , servant comme de barriere contre la trop grande fréquentation avec les Etrangers , qui est toujours pernicieuse au commun des hommes , &

qui l'étoit encore plus alors à cause de l'idolâtrie. Les Egyptiens étoient fort attaché à cette maxime : l'Écriture marque qu'ils ne mangeoient point avec les Hébreux ; & Hérodote témoigne qu'ils ne vouloient , ni baiser un Grec , ni se servir de son couteau ou de sa vaisselle. Encore aujourd'hui , les Mahométans ont plusieurs pratiques semblables : mais ceux qui en ont le plus , & qui y sont attachés avec le plus de superstition , sont les Indiens.

Les Israélites ne s'éloignoient pas toutefois également de toute sorte d'Étrangers , quoiqu'ils les comprissent tous sous le nom de Goïm , ou Gentils. Ils abhorroient tous les Idolâtres , particulièrement les incircis. Car ils n'étoient pas les seuls qui pratiquassent la circoncision ; elle étoit en usage chez tous les descendans d'Abraham , comme les Ismaélites , les Madianites & les Iduméens ; chez les Ammonites & les Moabites , descendus de Loth. Les Egyptiens même , quoique leur origine n'eût rien de commun avec les Hébreux , regardoient la circoncision comme une purification nécessaire , & tenoient les incircis pour immondes. Quant aux Israélites , ils souffroient les incircis qui adoroient le vrai Dieu , jusqu'à leur permettre d'habiter dans la Terre-Sainte , pourvu qu'ils observassent la Loi de nature , & l'abstinence du sang. Mais s'ils se faisoient circoncire , ils étoient réputés enfans d'Abraham ; & par conséquent obligés à observer

Gen. 43.

32.

Herod. 2.

Jerem. 9.

2.

Herod.
Philon.

V. Sel-
den. jure
nat.

2. Paral.
2. 17.

Ex. 34.
16.

Deut. 7.
3.

2. Reg.
3. 1.

1. Paral.
2. 17.

3. Reg.
3. 1.

Ib. 11. 1.

toute la Loi de Moïse. Les Rabins nomment ces derniers Profelytes de justice : & ils nomment Profelytes d'habitation , les fidèles incirconcis , qu'ils appellent autrement Noachites ; comme n'étant obligés qu'aux préceptes que Dieu donna à Noé au sortir de l'Arche. Du tems de Salomon, il se trouva plus de cent cinquante mille Profelytes dans la terre d'Israël.

De tous les Etrangers , ceux que les Israélites devoient plus fuir , étoient les nations maudites , descendues de Chanaam , que Dieu leur avoit commandé d'exterminer. Je ne vois que ceux-là , comme j'ai déjà dit , avec qui il leur fût défendu de contracter des mariages. Moïse épousa une Madianite. Booz est loué d'avoir épousé Ruth Moabite. La mere d'Absalon étoit fille du Roi de Gessur. Amasa étoit fils d'un Ismaélite , & d'Abigail sœur de David. Salomon épousa la fille du Roi d'Egypte , dès le commencement de son regne , dans le tems où il étoit le plus agréable à Dieu : ainsi ce que l'Ecriture dit ensuite , pour blâmer ces mariages avec les Etrangers , se doit entendre des Chananéennes qu'il avoit épousées ; & de ce qu'au lieu de convertir les autres , il avoit eu pour elles des complaisances criminelles , jusques à adorer leurs Idoles.

A plus forte raison les mariages étoient libres entre tous les Israélites , & il n'étoit point nécessaire de se marier chacun dans sa tribu , comme l'ont crû plusieurs , même des

des Peres de l'Eglise. Cette Loi étoit particulière aux filles qui étoient héritières, pour ne pas confondre les partages. Au reste, David épousa Michol, fille de Saül de la tribu de Benjamin; & une autre de ses femmes étoit Achinoam, de Jezraël, ville de la tribu d'Ephraïm.

Num. 36.
7. 8. &c.

2. Reg.
3. 2.

De la maniere dont vivoient les Israélites, le mariage n'étoit pas un embarras pour eux: c'étoit plutôt un soulagement suivant son institution. Les femmes étoient laborieuses comme les hommes, & travailloient dans les maisons, tandis que les maris étoient occupés aux champs. C'étoit les femmes qui préparoient les viandes, & qui servoient à manger: on le voit dans Homere, & dans plusieurs endroits de l'Ecriture. Quand Samuël représente au peuple les mœurs des Rois: *Votre Roi*, dit-il, *prendra vos filles, & en fera ses parfumeuses, ses cuisinieres, ses boulangeres.* Le prétexte dont se servit Amnon fils de David, pour attirer chez lui sa sœur Thamar qu'il viola, fut de prendre de sa main des bouillons qu'elle prépara en effet elle-même, toute fille de Roi qu'elle étoit.

XIV.
Mariages.
Femmes.

1. Reg.

1. 3.

2. Reg.

13. 8.

C'étoit les femmes qui faisoient les habits: & leur occupation la plus ordinaire étoit de fabriquer des étoffes sur le métier; comme aujourd'hui de travailler en linge & en tapisserie. On voit dans Homere les exemples de Pénélope, de Calypso, de Circé; on en voit dans Théocrite, dans Térence, dans tous les Auteurs, & ce qui

Theocr.

Ib. 15.

Sirac.

Ter.

Heaut.

Act. 2. se.

D

me paroît plus remarquable , c'est que cette coutume duroit encore à Rome chez les plus grandes Dames , dans un tems fort corrompu ; puisqu'Auguste portoit d'ordinaire des habits faits par sa femme , sa sœur & ses filles. Si l'on veut des preuves tirées de l'Ecriture , il est dit que la mere de Samuël lui faisoit une petite tunique , qu'elle lui apportoit aux jours solempnels : & on voit la femme forte de Salomon employer avec industrie le lin & la laine , tourner elle-même le fuseau , & donner deux paires d'habits à tous ses domestiques.

Tous ces ouvrages se font à couvert dans les maisons , & ne demandent pas une grande force de corps. C'est pourquoi les Anciens ne les trouvoient pas dignes d'occuper des hommes , & les laissoient aux femmes naturellement plus sédentaires , plus propres & plus attachées aux petites choses. C'est apparemment par la même raison , que les femmes étoient les portières & les concierges , même chez les Rois. Il n'y avoit qu'une servante à la porte du Roi Isboseth , encore s'occupoit-elle à nettoyer du bled ; & David fuyant devant Absalon , laissa dix femmes , qui étoient ses concubines , pour garder son Palais. Les femmes vivoient séparées des hommes & fort retirées , principalement les veuves. Judith demeuroit ainsi renfermée avec ses femmes dans un appartement haut , comme la Pénélope d'Homere.

Les Israélites accompagnoient leurs Ma-

riages de festins & de grandes réjouissances. Ils étoient si parés, que pour exprimer la beauté du Soleil, David n'a point trouvé de plus digne comparaison que celle d'un Epoux. La fête duroit sept jours : on le voit dès le tems des Patriarches, où comme Jacob se plaignoit qu'on lui avoit donné Lia pour Rachael, Laban lui dit : Achevez la semaine de ce Mariage. Samson ayant épousé une Philistine, faisoit des festins pendant sept jours, & le septième jour terminoit la fête. Comme Tobie le jeune vouloit s'en aller, son beau-pere le conjura de demeurer deux semaines, doublant le tems ordinaire, parce qu'ils ne se devoient plus jamais voir. C'est la tradition constante des Juifs, & leur pratique s'y accorde. Si l'on étudie bien le Cantique de Salomon, on y trouvera sept journées bien marquées, pour représenter la premiere semaine de ses noces.

On voit dans le même Cantique les amis de l'époux & les compagnes de l'épouse : ce qui étoit encore de la fête. L'époux avoit des jeunes hommes, qui se réjouissoient avec lui, l'épouse des jeunes filles. On donna ainsi trente compagnons à Samson. Dans l'Évangile, il est parlé des amis de l'époux & des filles qui viennent au-devant de l'époux & de l'épouse. L'époux portoit une couronne en signe de joie, & la tradition des Juifs en donne aussi à l'épouse. On les conduisoit avec des instrumens de musique, & les assistans tenoient

Gen.
XXXIX.
27.Jud. XIV.
12. 5. 17.
Tob. VIII
83.Cod.
Thalm.
Pirce.
Abot. c.
16.
Seld. aux
Hebr. lib.
2. c. 23.c. 13.
Bux. orf.
Synag.
Jud. c. 28.
Jud. XV.
11. Jos.
III. 9.
Matth.
IX. 15.
Matth.
XXV.
Cant. III.
11. Isa.
IX. 10.
Pirce.
Abot. c.
16.

Selden. à leurs mains des branches de myrthe & de
 c. 15 palme.
 Ibid.

Au reste, je ne vois point que leurs mariages fussent revêtus d'aucune cérémonie de Religion, si ce n'est des prières du pere de famille & des assistans, pour attirer la bénédiction de Dieu. Nous en avons des exemples dans les Mariages de Rebecca avec Isaac, de Ruth avec Booz, de Sara avec Tobie. Je ne vois point que l'on offrit des sacrifices pour ce sujet, que l'on allât au Temple, ou que l'on fît venir les Prêtres: tout se passoit entre les parens & les amis: aussi ce n'étoit encore qu'un contrat civil.

Gen. 24.
 60.
 Ruth. 4.
 11.
 Tob. 7.
 15.

Pour la circoncision des enfans, c'étoit à la vérité un acte de Religion & très-nécessaire alors à quiconque devoit entrer dans l'alliance d'Abraham: mais elle se faisoit aussi dans les maisons particulieres, sans ministère de Prêtres ni de Lévites. Si l'on y appelloit quelque personne publique, c'étoit quelque espece de Chirurgien, exercé à cette opération, comme les Juifs en ont encore, qu'ils nomment Moled. En toutes ces cérémonies, il faut prendre garde à ne nous pas laisser tromper par les peintures modernes, comme j'ai dit des habits.

Loin de craindre la multitude des enfans, les Israélites la souhaitoient. Outre l'inclination naturelle, la Loi leur en donnoit de grands motifs. Ils sçavoient que Dieu en créant le monde & en le réparant après le déluge, avoit dit aux hommes:

croissez & multipliez & remplissez la terre. Ils sçavoient qu'il avoit promis à Abraham une postérité innombrable ; enfin que d'entr'eux devoit naître le Sauveur du monde : & ils n'étoient point pressés de ces intérêts sordides , qui font aujourd'hui regarder comme un malheur la bénédiction des mariages. Leur vie frugale faisoit que tant que leurs enfans étoient petits , ils leur coûtoient peu à nourrir , & moins encore à vêtir , car dans les pays chauds on les laisse souvent nus : & quand ils étoient grands , ils les aidoient dans leur travail , & leur épargnoient des esclaves ou des serviteurs à gages. Aussi avoient-ils peu d'esclaves à proportion. Siba , serviteur de Saül , cultivoit le patrimoine de Miphiboseth , avec ses quinze fils & vingt esclaves. Ils n'étoient point en peine de pourvoir leurs enfans , puisqu'il n'y avoit point chez eux de fortune à faire , & que toute leur ambition étoit de laisser à leurs descendans l'héritage qu'ils avoient reçu de leurs ancêtres, mieux cultivé , s'il se pouvoit , & avec quelques troupeaux de plus. Pour les filles , comme elles ne succédoient qu'au défaut des mâles , on les marioit plus pour l'alliance que pour les biens.

1. Reg.
9. 10.

Num. 27.
8.

C'étoit donc une commodité d'avoir beaucoup d'enfans. C'étoit aussi un honneur. On regardoit comme heureux celui qui se voyoit pere d'une grande famille , & qui étoit environné d'un grand nombre d'enfans : & de petits enfans , toujours prêts

Psal. 127.

à recevoir ses instructions, & à exécuter ses ordres : & on ne craignoit point que son nom fut oublié tant que sa postérité subsisteroit. *La couronne des vieillards*, dit l'Écriture, *sont les enfans de leurs enfans* : & quand elle remarque le nombre des enfans ; c'est d'ordinaire pour louer les peres : comme ces deux Juges d'Israël, dont l'un avoit trente fils, l'autre quarante, avec trente petit-fils ; comme David, dont on nomme dix-neuf fils, sans ceux des concubines : Roboam, qui eut vingt-huit fils & soixante filles : & Abia qui eut vingt-deux fils & seize filles. C'est ainsi que les Poètes ont vanté les cinquante enfans de Priam : car les Grecs n'estimoient pas moins la fécondité. La virginité, considérée comme une vertu, étoit encore peu connue ; on n'y regardoit que la stérilité : & l'on estimoit malheureuses les filles qui mouroient sans être mariées. Electre s'en plaint expressément dans Sophocle ; & ce fut le sujet des regrets de la fille de Jephthé. De-là vient que c'étoit un opprobre à une femme mariée d'être stérile, comme on le voit en la mere de Samuel, & en tant d'autres ; on regardoit ce malheur comme une malédiction de Dieu.

Ce soin de la Postérité étoit le fondement de la Loi, qui ordonnoit au frere d'épouser la veuve de son frere, quand il étoit mort sans enfans. Droit établi dès le tems des Patriarches, comme il paroît par l'histoire de Thamar : & regardé comme un devoir

de piété , afin que le nom du défunt ne tombât pas dans l'oubli. Aussi les enfans Deut. 15: 6. lui étoient attribués par une espece d'adoption. De-là viennent les deux généalogies de Jesus-Christ , selon saint Matthieu , Matth. 1: & selon saint Luc. Car il se trouvoit ainsi Luc. 3. 6. que saint Joseph avoir deux peres ; l'un par Aug. de Const. la naissance , & l'autre par cette adoption Evang. de la Loi. Au reste , ce mariage avec une belle sœur , n'étoit pas contraire au premier droit naturel , qui permettoit même d'épouser la propre sœur avant que Dieu l'eût défendu.

C'étoit le désir d'avoir un grand nombre d'enfans , qui portoit les Israélites à prendre plusieurs femmes à la fois : & ils s'en faisoient aussi un honneur & une marque de grandeur. C'est ainsi qu'Isaïe , pour Isa. 4. 2. marquer combien seroient estimés ceux que Dieu conservoit entre son peuple , dit que sept femmes s'attacheront à un seul homme , offrant de vivre à leurs dépens ; pourvu qu'elles ayent l'honneur de porter son nom. Ainsi il est dit que Roboam avoit 2. Par. 2: dix-huit femmes & soixante concubines ; & 21. 23. qu'il donna plusieurs femmes à son fils Abia qu'il avoit choisi pour son successeur.

D'ailleurs , ils étoient assez réservés sur l'usage du mariage. Ils s'en abstenoiént , non-seulement pendant les grossesses & les autres incommodités de leurs femmes , mais pendant tout le tems qu'elles étoient nourrices .: c'est-à-dire , pendant deux ou trois ans , & elles ne se dispensoient pas

Gen. souvent de nourrir leurs enfans. Je ne vois
 XXIX. 58 que trois nourrices dont il soit parlé dans
 l'Écriture , celle de Rebecca , celle de Mi-
 1. Reg. phiboseth , & celle de Joas Roi de Juda.
 IV. 4. 4.
 Reg. XI.

2. Nous ne devons donc pas trouver étran-
 ge , que Dieu tolérât la Polygamie , qui
 Gen. 4. s'étoit introduite dès avant le déluge , quoi-
 14. qu'elle fût contraire à la première institu-
 tion du mariage. Car quand il fut institué
 dans le Paradis terrestre , il n'y avoit point
 encore de concupiscence : & depuis que
 par la Loi nouvelle il a été élevé à la di-
 gnité de Sacrement , il est accompagné de
 graces très-fortes , mais dans l'intervalle ,
 lorsque la grace étoit beaucoup moindre ,
 & que le péché régnoit , il étoit digne de
 la bonté de Dieu d'user d'une plus grande
 indulgence. La Polygamie étoit donc com-
 me le divorce que JESUS-CHRIST dit aux
 Juifs ne leur avoir été souffert que pour la
 dureté de leur cœur. Outre les femmes , il
 étoit encore permis d'avoir des concubines,
 qui d'ordinaire étoient des esclaves. Les
 épouses légitimes n'avoient au-dessus d'el-
 les , que la dignité qui rendoit leurs enfans
 héritiers. Ainsi , le nom de concubinage
 ne signifioit pas une débauche , comme
 parmi nous , c'étoit seulement un mariage
 moins solennel.

Mart. 19. 6.

Au reste , bien loin que cette licence ren-
 dît le mariage plus commode , le joug en
 étoit bien plus pésant. Un mari ne pouvoit
 partager si également son cœur entre plu-
 sieurs femmes , qu'elles fussent toutes con-

tentes de lui. Il étoit réduit à les gouverner avec une autorité absolue , comme font encore les Lévantins ; ainsi il n'y avoit plus dans le mariage d'égalité , d'amitié & de société. Il étoit encore plus difficile que les rivales pussent s'accorder entr'elles : c'étoit continuellement des divisions, des cabales & des guerres domestiques. Tous les enfans d'une femme avoient autant de marâtres , que leur pere avoit d'autres femmes : chacun épousoit les intérêts de sa mere , & regardoit les enfans des autres femmes comme des étrangers ou des ennemis. De-là vient cette maniere de parler si fréquente dans l'Écriture : C'est mon frere , & le fils de ma mere. On voit des exemples de ces divisions dans la famille de David , & encore de bien pires dans celle d'Hérode.

La liberté de se quitter par le divorce , avoit aussi de fâcheuses suites. On s'engageoit plus légèrement , on se contraignoit moins l'un pour l'autre : & la multitude des mariages pouvoit aller à tel excès , que ce n'étoit plus qu'une débauche palliée. On sçait quel désordre c'étoit à Rome depuis la chute de la République ; au lieu que tant que les bonnes mœurs y subsisterent , c'est-à-dire , jusqu'à l'an 523 il n'y eut point de divorce , quoiqu'il fût permis par les loix. Gell. 2. c. 3. Les enfans en souffroient aussi beaucoup. Ils demeuroient orphelins du vivant de leur pere & de leur mere , & il étoit bien difficile qu'il ne fussent odieux à l'un des deux , & qu'ils ne prissent le parti de l'un ou de l'autre.

XV.
*Educa-
 tions des
 enfans.*
Etudes.
 V. Plat. de rep. 2.
 & 3.
 2. Reg. 23.
 2. Reg. 18. 17.
 Zach. 12.
 3.
 2. Reg. 18.
 1. Reg. 20.

L'éducation des enfans semble avoir été à peu-près la même chez les Israélites, que chez les Egyptiens, & les Grecs les plus anciens. Ils leur formoient le corps, par le travail & les exercices; & l'esprit, par les lettres & la musique. Ils faisoient grand cas de la force du corps; & c'est la louange la plus ordinaire que l'Écriture donne aux gens de guerre: comme aux braves de David. La course à pied devoit être un de leurs principaux exercices, puisque l'on reconnoissoit les gens à les voir courir de loin: comme ceux qui porterent la nouvelle de la défaite d'Absalon: il falloit les avoir vû souvent courir. Il est dit aussi d'Afaël, frere de Joab, qu'il couroit comme un chevreuil. Le Prophète Zacharie parle d'une pierre pésante, que saint Jérôme prend pour une de ces pierres qui servoient à éprouver la force des hommes, en essayant à qui les leveroit le plus haut: ainsi on peut croire qu'ils avoient cette espece d'exercice. L'exemple de Jonathas fait voir qu'ils s'exerçoient à tirer de l'arc.

Mais ils ne firent jamais des exercices du corps une occupation importante, comme les Grecs, qui la réduisirent en art, & y chercherent les derniers raffinemens. Ils nommerent cet art gymnastique, parce qu'ils s'exerçoient nuds, & nommerent gymnases les lieux où ils s'exerçoient, qui étoient spacieux, magnifiques, dressés & bâtis à grands fraix. Là des maîtres choisis, & sous eux grand nombre d'aides,

1. Hier.
 mercurial.
 de arte gym-
 nast.

formoient le corps des jeunes gens , par un régime très-exact , & des exercices fort mesurés. Quelques-uns y prenoient tant de plaisir , qu'ils s'y occupoient toute leur vie, & demeuroient Athletes de profession. Ils acqueroient des forces immenses , & se faisoient des corps , tels que ceux qui ont servi de modèles , aux plus belles statues , mais au reste , ils devenoient brutaux , & incapables de toute application d'esprit : ils n'étoient même propres , ni à la guerre , ni à aucune action , qui leur pût ôter de la nourriture & du repos , & déranger leur vie réglée. Les Hébreux étoient trop sérieux pour donner dans ces curiosités : & ce fut une nouveauté odieuse , quand sous Antiochus l'illustre , on bâtit un gymnase à la Grecque dans Jérusalem. Ils se contentoient du travail de la campagne , & de quelques exercices militaires , comme firent les Romains.

1. Macc.
1. 15. 2.
Mac. 49.
12.

Ils n'avoient pas besoin non plus de grandes études pour se former l'esprit ; si par les études on entend la connoissance de plusieurs langues , & la lecture de beaucoup de livres , comme nous l'entendons d'ordinaire. Car ils méprisoient l'étude des langues étrangères , comme étant à l'usage des esclaves autant que des honnêtes gens. Leur langue naturelle leur suffisoit , & c'étoit la langue Hébraïque , telle que nous la voyons dans l'Écriture. Elle est du caractère de leurs mœurs : Les mots en sont simples , tous dérivés de peu de racines ,

Jof. 20.
An. 13
En.

mais sans aucune composition. Elle a une richesse merveilleuse dans ses verbes, dont la plupart expriment des phrases entières. Etre grand, faire grand, être fait grand, sont des mots tous simples, que les traductions ne peuvent exprimer parfaitement. La plupart des propositions & des pronoms, ne sont que des lettres ajoutées au commencement ou à la fin des mots. C'est la langue la plus courte que nous connoissons, & par conséquent la plus approchante du langage des esprits qui n'ont point besoin de paroles pour se faire entendre. Les expressions sont nettes & solides, donnant des idées distinctes & sensibles : rien n'est plus loin du galimatias.

Le génie de cette langue, est de faire suivre les propositions les unes aux autres, sans suspendre le sens, ni s'embarasser dans de grandes périodes ; ce qui rend le stile extrêmement clair. De-là vient que dans les narrations. ils font toujours parler directement leurs personnages, & ne feignent point de répéter : sur-tout, ils sont exacts à dire toujours les mêmes choses en mêmes mots. Et voilà ce qui nous fait d'abord trouver plat & grossier le stile de l'Ecriture ; mais c'est en effet une marque du bon sens, de la solidité, & de la netteté d'esprit de ceux qui parloient ainsi. Quoique les stiles des Livres sacrés soient fort différens, nous ne voyons point que la langue ait changé depuis Moyse jusqu'à la captivité de Babylone.

Toute leur Grammaire consistoit donc comme celle des anciens Grecs , à bien parler leur langue, lire & écrire correctement : avec cette différence , qu'il ne paroît pas qu'ils l'eussent reduite en art , & qu'ils l'apprirent par règles. Leurs lettres étoient celles que l'on nomme aujourd'hui samaritaines , parce que les Samaritains les ont conservées : & comme elles ne sont ni coulantes , ni faciles à former , on pourroit douter qu'il fût fort commun parmi les Israélites de sçavoir écrire ; d'autant plus que les sçavans sont nommés dans l'Écriture Sopherin , c'est-à-dire, Scribes , suivant les anciennes traductions. Aussi des laboureurs ont bien moins besoin d'écriture que des marchands & des gens d'affaires. Mais il est à croire que la plupart sçavoient lire , puisqu'il étoit recommandé à tous d'apprendre la Loi de Dieu , & la méditer jour & nuit : & que cette étude étoit leur unique occupation le jour du Sabat.

Deut. VI.

6. 7. &c.

Jof. 2.

cont. App.

contr.

Celf. p.

182. lib. 2.

Ce seul livre suffisoit pour les instruire parfaitement. Ils y voyoient l'histoire du monde , jusqu'à leur établissement dans la terre promise ; l'origine de toutes les nations qui leur étoient connues , & plus particulièrement de celles qu'il leur importoit le plus de connoître , des descendans de Loth , d'Abraham , d'Ismaël & d'Esau. Ils y voyoient toute la Religion , les dogmes , les cérémonies , les préceptes de morale : ils y trouvoient leurs loix civiles. Ainsi ce livre seul , qui est le Pentatheuque,

ou les cinq livres de Moyse , renfermoit tout ce qu'ils devoient sçavoir.

Ce n'est pas qu'ils n'eussent beaucoup d'autres livres. Car sans parler des livres de Josué , des Juges , de Samuel , & des autres livres sacrés qui furent écrits ensuite : dès le tems de Moyse , il est parlé d'un livre de guerres du Seigneur ; & ailleurs ; il est fait mention d'un livre de Justes. Les livres des Rois renvoyent souvent à des chroniques des Rois de Juda & d'Israël. Salomon avoit écrit trois mille Paraboles , & mille cinq Cantiques , il avoit fait des traités de toutes les plantes & de tous les animaux ; & il se plaint lui-même que l'on fait des livres sans fin. Tous ces livres , & peut-être beaucoup d'autres , que nous ne connoissons pas , se sont perdus , comme ceux des Egyptiens , des Syriens , & des autres Orientaux : les seuls livres qui restent de cette antiquité , sont ceux que Dieu a dictés à ses Prophètes , & qu'il a conservés par une providence particulière.

Il n'y a pas d'apparence que les Israélites étudiassent les livres des Etrangers , dont ils avoient tant de soin de se séparer : & cette étude leur eût été dangereuse , puisqu'ils y eussent appris les fables impies & extravagantes qui faisoient la Théologie des Idolâtres. Or , ils en avoient une telle horreur , au moins les gens de bien , qu'ils ne vouloient pas même prononcer les noms des faux Dieux ; & que s'ils se trouvoient mêlés à quelques noms propres , ils les

Num. 21.
24. Jos.
10. 13. 2.
Reg. 1.
18.

3. Reg.
4. 23.

Eccl. 12.
12.

Psal. 15.
4. Sap.
14. 27.

changoient. Ainsi ils disoient Isboseth & Miphiboseth, pour Esbaal & Meribaal, Bethaven, pour Betel, Beelzebub, pour Beelsemen. Ces fables qui contenoient toute la doctrine des fausses Religions, étoient un amas de mensonges accumulés par une longue tradition sur quelques fondemens des anciennes vérités, & ornés par les inventions des Poètes. Les meres & les nourrices les apprenoient aux enfans dès le berceau, & on les chantoit dans les cérémonies & les festins. Les plus sages d'entre les Payens voyoient bien que ces fables ne tenoient qu'au mépris de la divinité, & à la corruption des mœurs, mais le mal étoit sans remède.

Les Israélites étoient les seuls chez qui on ne racontoit aux enfans, que des vérités propres à leur inspirer la crainte & l'amour de Dieu, & à les exciter à la vertu: toutes leurs traditions étoient nobles & utiles. Ce n'est pas qu'outre les simples narrations, ils n'employassent aussi des paraboles & des énigmes pour enseigner les vérités importantes, particulièrement de morale. C'étoit un exercice entre les gens d'esprit de se proposer des énigmes; comme nous voyons par les exemples de Samson & de la Reine de Saba. Les Grecs nous racontent la même chose de leurs premiers Sages. Ils usoient aussi de ces fables à la manière d'Esopé, dont la fiction est si manifeste, qu'elle ne peut tromper personne; nous en avons deux dans l'Écriture; celle

1. Plat. §^a
33. 34.

Plat. rep.
2. in fin.
& init. 3.

Jud. 14.
14. 3.
Reg. 10. 1.
Plut. arch.
comm.
sep. Sap.

Jud. 9. 8. de Joatham , fils de Gedeon , & celle de
 4. Reg. 18. 19. Joas ; Roi d'Israël. Mais le principal usage
 des allégories & du discours figuré , étoit
 de renfermer les maximes de morale sous
 des images agréables & en peu de paroles ,
 afin que les enfans les rentissent plus aisé-
 ment , & telles sont les paraboles ou pro-
 verbes , dont les livres de la Sagesse sont
 des recueils.

Ces paraboles étoient d'ordinaire expri-
 mées en vers ; & les vers étoient faits pour
 chanter : ainsi je crois que les Israélites ap-
 prenoient aussi la musique. J'en juge par
 les Grecs qui avoient pris des Orientaux
 toutes leurs études & toute leur politesse.
 Or , il est certain que les Grecs faisoient
 apprendre à tous les enfans à chanter , &
 à jouer des instrumens : cette étude est la
 plus ancienne de toutes. Avant l'usage des
 lettres , la mémoire des grandes choses se
 conservoit par des chansons. Les Gaulois
 & les Germains en usoient encore ainsi du
 tems des Romains : & la même coûtume
 s'est conservée jusqu'à présent chez les peu-
 ples de l'Amérique.

Exod. 15.
 Deut. 22. Quoique les Hébreux eussent des lettres ,
 ils sçavoient que l'on retient toujours mieux
 les paroles mesurées & mises en chant ; &
 de-là vient le grand soin qu'ils avoient de
 composer des Cantiques sur ce qu'il leur
 arrivoit de considérable. Tels sont les deux
 que fit Moyse , l'un au passage de la Mer
 rouge , & l'autre en mourant , pour re-
 commander l'observation de la Loi. Tel

est le Cantique de Debora, celui de la mere de Samuel, & tant d'autres : & sur-tout les Pseaumes de David. Ces poésies sont d'une merveilleuse instruction ; elles sont pleines de louanges de Dieu, de la mémoire de ses bienfaits, de préceptes de morale, & de tous les sentimens que doit avoir un homme de bien dans tous les différens états de sa vie. Ainsi les vérités les plus importantes & les sentimens les plus droits entroient agréablement dans les esprits des enfans avec les paroles & les airs.

C'étoit-là l'usage légitime de la poésie & de la musique. Dieu, qui a fait les beaux esprits & les belles voix, a voulu sans doute que l'on s'en servît pour faire goûter les bonnes choses, & non pas pour fomenteur les passions criminelles. Les Grecs eux-mêmes, ont reconnu que la plus ancienne & la meilleure espèce de poésie, étoit la lyrique, c'est-à-dire, les Hymnes & les Odes, Plat. leg. pour louer la divinité & inspirer la vertu. 7. La poésie dramatique qui ne consiste qu'en imitation, & ne tend qu'à divertir, en remuant les passions, étoit une invention plus nouvelle. Aussi n'en voyons nous point chez les Hébreux, & quoique Salomon dans son Cantique ; fasse toujours parler divers personnages, c'est plutôt pour exprimer vivement leurs sentimens, que pour représenter une action, comme dans les pièces de théâtre.

Il ne nous reste rien de la musique des Hébreux, ni de la structure de leurs vers :

Jud. 5.
1. Reg. 22.

mais si l'on juge de la beauté des chants par celles des paroles, ils doivent être excellens, graves & solides, mais touchans & variés. Si l'on en juge par les effets, l'Écriture semble leur en attribuer de surnaturels. On voit que leur musique charmoit les esprits malins, par l'exemple de

1. Reg. Saül, qui se trouvoit mieux quand David
XIV. 23. jouoit de la harpe. On voit que le son des instrumens aidoit l'Esprit de Dieu, qui agitoit les Prophètes, par l'exemple de ceux que Saül rencontra, suivant la prédiction de Samuel, & avec lesquels il entra lui-même en de saints transports de joie : & par l'exemple d'Elifée qui demandoit un joueur d'instrumens, afin de prophétiser. C'est-à-dire, que cette musique appaisoit le mouvement des esprits & des humeurs que le démon avoit troublés dans ceux que Dieu lui permettoit d'agiter ; & qu'au contraire, trouvant des cœurs purs & tranquilles, elle les élevoit à Dieu, & les échauffoit, les disposant ainsi à mieux recevoir les puissantes impressions de son esprit. Les Grecs nous racontent aussi des effets merveilleux de leur musique, pour exciter ou pour calmer les passions : & il faut démentir toutes les histoires, ou avouer que la musique des Anciens étoit autrement touchante que la nôtre.

Ce n'est pas qu'elle fût rare chez eux, ils étoient tous Musiciens, & pour me renfermer dans les Hébreux, & ne parler que de ceux qui étoient Musiciens de profession,

il y avoit du tems de David quatre mille 2. Par.
 Lévités destinés à ce seul emploi , sous la 23. 5. 25.
 conduite de deux cens quatre-vingt-huit 7.
 maître , dont les chefs étoient Esaph ,
 Heman & Idithum , si souvent nommés dans
 les inscriptions des Pseaumes. David lui-
 même étoit grand Poëte & grand Musicien :
 & l'on sçait combien l'inclination des Rois
 sert à l'avancement des arts. Ils avoient une
 grande diversité d'instrumens à vent , com-
 me des trompettes & des flutes de diverses
 sortes ; des tambours & des instrumens à
 cordes , dont les deux qui se trouvent le
 plus souvent , sont Cimnor & Nebel ; dont
 les Grecs ont fait Cinyra & Naba. Ainsi
 nous , quand nous donnons une Harpe à Da-
 vid , ce n'est que par conjecture. Ils avoient
 des instrumens à huit & à dix cordes.

Leurs chants étoient accompagnés de
 danses ; car c'est ce que veut dire le mot de
 chœur , que les Latins ont pris des Grecs ,
 & qui signifioit chez eux une troupe de
 danseurs , vêtus & ornés d'une même ma-
 niere. Ils chantoient ensemble , & dan-
 soient une espèce de branle ; étant assortis
 selon l'âge & le sexe , des jeunes garçons ,
 des filles , des femmes , des vieillards : sans
 se mêler les uns avec les autres. Or , il 1. Reg.
 n'est pas à croire que les danses des Hé- 5. 7.
 breux fussent moins modestes. Il est parlé
 de chœurs à la Procession que fit David
 pour transférer l'Arche en Sion , & en plu-
 sieurs occasions de victoires , où il est dit ,
 que les filles sortoient des Villes en dansant
 & en chantant.

Je ne vois point que les Israélites eussent des écoles publiques, ni que les jeunes gens fortissent de chez leurs parens pour aller étudier. Leur vie laborieuse ne le souffroit pas ; leurs peres en avoient besoin pour les aider dans leur travail, & les y dressoient dès l'enfance. Aussi le nom d'école signifie en Grec, loisir, comme étant le lieu où s'assemblent ceux qui n'ayant point d'affaire pressée, cherchent à se divertir honnêtement : & le mot Latin, *ludus*, qui signifie jeu, revient à la même idée. J'estime donc que la plus grande partie des études se faisoient sans lecture & sans leçons réglées, par les entretiens des peres & des vieillards.

Les peres étoient obligés à instruire leurs enfans des grandes choses que Dieu avoit faites pour eux & pour leurs peres ; & c'est pour cela que la Loi leur commandoit si souvent d'expliquer à leurs enfans les raisons des Fêtes & des autres cérémonies de la Religion. Ainsi ces instructions attachées à des objets sensibles, étant recommencées si souvent, ne pouvoient manquer d'être solides. Ils leur apprenoient encore tout ce qui regarde l'agriculture, joignant à leurs leçons une pratique continuelle : & on ne doutera pas qu'ils n'y fussent fort sçavans, si l'on considère que durant tant de siècles, ils en firent leur unique occupation. Or, quoique cet art soit exercé parmi nous par des gens grossiers & de peu de réflexion, il ne laisse pas d'enfermer une grande étendue de connoissances, beau-

Deut. 6.
1. 20.

coup plus utiles au genre humain, que celles de la plûpart des spéculatifs que l'on estime sçavans, & quand nous ne comptions pour science que ce qui est écrit dans les livres, les Anciens & les Modernes ont assez écrit de celle-ci, pour nous en donner bonne opinion.

Donc un Israélite, qui par la tradition de ses peres, par sa propre expérience & quelque lecture, étoit instruit de sa Religion, des loix qui devoient régler sa vie, & de l'histoire de sa nation; qui sçavoit se procurer lui-même toutes les choses nécessaires; qui connoissoit parfaitement la qualité différente des terres, & des plantes qui y sont propres, quelles façons il y faut faire, & en quelle saison; quelles précautions on doit prendre contre les divers accidens, qui font périr les fruits de la terre; comment on doit les cueillir & les conserver; qui sçavoient la nature des bestiaux, leur nourriture, leurs maladies, leurs remèdes, & tant d'autres choses semblables, qui sont ignorées parmi nous, de la plûpart de ceux qui s'appellent honnêtes gens ou gens de lettres: ce bon Israélite valoit bien, ce me semble, un homme nourri dans nos affaires de justice ou de finance, ou dans les disputes de nos écoles: car il le faut avouer on a trop séparé dans les derniers tems, les études curieuses de celles qui sont vraiment utiles, le soin de l'esprit & des mœurs, de celui des affaires & de la santé. La plûpart de ceux qui culti-

vent leur esprit & leur mémoire, négligent trop leurs corps, & deviennent incapables des actions de vigueur, & des travaux pénibles. Plusieurs même le laissent tellement amolir par la musique, la poésie, & les autres curiosités, qu'avec une grande opinion de leur bel esprit & de leur prétendu mérite, ils menent une vie languissante & méprisable en effet.

Il y avoit autrefois quelques Israélites qui s'appliquoient particulièrement à l'étude, & que l'on peut appeller sçavans, même suivant nos idées. Il est dit que du tems de

1. Par. David, il y avoit dans la tribu d'Issachar, des hommes sçavans, qui connoissoient chaque tems, pour enseigner aux Israélites ce qu'ils devoient faire; & les interprètes entendent qu'ils observoient les astres pour régler les Fêtes, & tout l'ordre de l'année. Le Prophète Malachie dit des Prêtres en général, que leurs lèvres gardent la science, & que l'on cherche l'instruction dans leur bouche. Une de leurs principales fonctions étoit donc d'enseigner la Loi de Dieu dans les assemblées qui se tenoient en chaque

V. Orig. ville le jour du Sabat, & que les Grecs nommerent Synagogues ou Eglise; car Celf. lib. l'un & l'autre signifie à-peu-près le même. 4. p. 182. On y faisoit aussi parler d'autres hommes doctes, particulièrement ceux qui étoient reconnus pour Prophètes inspirés de Dieu. C'étoient là les Ecoles publiques des Israélites, où l'on enseignoit, non pas des sciences curieuses, mais la Religion & les bon-

nes mœurs : & où l'on instruisoit ; non pas des enfans ou quelques particuliers oisifs , mais tout le peuple.

Les Prêtres & les Prophètes étoient les seuls qui se mêloient de composer , sur tout les histoires. Il en étoit de même chez les Egyptiens : leurs Prêtres renonçoient à toutes les affaires humaines. Ils menaient une vie fort sérieuse , & dans une grande retraite : toute leur occupation étoit le service des Dieux , & l'étude de la sagesse. Ils employoient le jour aux fonctions de la Religion , & la nuit aux méditations de Mathématique : car c'est ce qu'ils appelloient les choses célestes : Il n'y avoit qu'eux qui écrivissent l'histoire. Ainsi les plus anciennes histoires des Romains étoient les annales de leurs Pontifes.

Josép,
cont. Ap.
I. C. 2.

Nous voyons dans les histoires de l'Ecriture Sainte le caractère de leurs Auteurs. Il paroît que c'étoient des hommes fort sérieux & forts sages : des vieillards de grande expérience , des gens bien instruits des affaires. On ne voit ni vanité , ni flâterie ; ni affectation de montrer de l'esprit : au lieu que l'on voit tous ces défauts chez les Grecs , où chaque particulier avoit la liberté d'écrire , & où la plupart ne cherchoient que leur propre gloire , ou celle de leur Nation. Les Historiens Hébreux ne mettent point leurs noms , & ne dissimulent rien de ce qui leur est défavantageux , ou aux Princes ou aux Princesses. Ceux qui ont écrit l'histoire de David ; ont autant

circonftancié fon crime qu'aucune autre de fes actions.

Ils ne font ni préface , ni tranfitions ; ce ne font que des faits racontés le plus clairement qu'il eft poffible , fans aucun mélange de raifonnement , ni de réflexion. Mais quand on l'examine bien , on trouve qu'ils ont choifi avec un jugement merveilleux les faits qui fervent à leur deffein , ce qui fait que les hiftoires font très-courtes : quoiqu'aux endroits importans , ils entrent dans le dernier détail , & mettent l'action devant les yeux du Lecteur , par une narration très-vive. On voit qu'ils retranchent exprès les réflexions & les exagérations , en ce qu'ils fçavent bien les employer par les discours où ils veulent émouvoir. Ainfi Moïfe releve & amplifie dans le Deuteronomie , avec toutes les figures les plus fortes & les plus grandes , ce qu'il avoit raconté très-fimplement dans les livres précédens. Ainfi le Prophète Ifaïe raconte nue-ment la défaite de Sennacherib , après l'avoir exagérée en la prédifant , d'un ftile qui va jufqu'au Poétique.

Ifa.
XXXVI.

Les Hébreux n'écrivoient pas moins bien dans tous les autres genres. Les Loix font écrites avec clarté & briéveté : les maximes de la morale font renfermées en des Sentences courtes , ornées de figures agréables & exprimées d'un ftile mefuré : car tout cela fert à les faire retentir. Enfin la Poéſie eft ſublime : les peintures y font vives , les métaphores hardies , les expreffions nobles,

bles, & les figures merveilleusement diversifiées. Mais il faudroit des traités entiers de leur éloquence & de leur poésie pour en parler dignement.

Quoiqu'ils aient écrit par inspiration divine, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'y attribuer toute leur éloquence. Ils ont été inspirés pour ne rien dire que de vrai, & n'employer aucune parole qui ne fût propre suivant les profonds desseins de Dieu. Mais au reste, le Saint-Esprit s'est servi de leur expression naturelle: on le voit par la différence des styles des Prophètes entre eux, & encore plus par la conformité qu'ils ont tous avec les auteurs profanes les plus anciens. Homere; Herodote, Hippocrate racontent de la même manière. Hesiode instruit à peu près de même. Les élégies de Theognis & de Solon ont du rapport avec les exhortations de Moïse & des Prophètes. On voit dans Pindare & dans les chœurs des Tragédies: la hardiesse & la variété des Cantiques: plus les Auteurs Grecs sont anciens, plus ils ressemblent aux Hébreux, soit dans la distinction des styles, suivant la nature des ouvrages, soit dans la brièveté & la propriété de l'expression.

On croira, si l'on veut, que les Hébreux écrivoient ainsi par la seule force de leur génie; & que la droiture de leur jugement leur faisoit rejeter tout ce qui n'étoit pas du dessein de chaque ouvrage, & employer ce qui étoit le plus propre pour instruire ou pour émouvoir. Pour moi,

E

Ap. Des
most. de
Salf. leg.
& alibi.

voyant qu'ils observent si constamment la différence des styles , & qu'ils employent si à propos tous les ornemens de la véritable éloquence , j'aime mieux croire qu'ils avoient déjà quelques règles tirées des expériences de leurs peres : soit qu'elles fussent écrites , soit que ce ne fut qu'une tradition entre les Sçavans. Ne croyons pas que les Grecs aient inventé l'éloquence & la poësie : ils ont tout au plus inventé les noms des figures , & tout ce langage de l'art , qui faisoit la science des Grammairiens & Rhéteurs , & qui n'a jamais fait , ni Orateurs , ni Poëtes. Le fonds de l'art étoit trouvé avant eux. Aussi le monde étoit-il déjà bien vieux. Il avoit duré trois mille ans avant Salomon , & il s'en faut plus de trois cent ans qu'il n'ait autant duré depuis. Jusqu'alors la vie des hommes avoit été longue , & il n'y avoit point encore eu d'inondations de Barbares , dans les pays où les arts & les sciences avoient commencé.

XVI.
*Politeſſes
des Iſraë-
lites.*

Pour revenir au commun des Hébreux , étant si bien instruits , & nés dans un pays où les hommes ont naturellement de l'esprit , ils ne pouvoient manquer de politesse. Car il ne faut point s'imaginer qu'elle soit incompatible avec la vie champêtre , avec le travail du corps , l'exemple des Grecs prouve trop bien le contraire. Je prens ici la politesse en général , pour tout ce qui nous distingue des nations barbares : d'un côté l'humanité & la civilité , les démon-

trations d'amitié & de respect dans le commerce de la vie : & d'ailleurs la prudence dans les affaires , la finesse & la délicatesse dans la conduite , tout ce que nous appellons politique.

Quant à la Civilité , les Grecs vivant la plûpart en république , étoient si jaloux de leur liberté , qu'ils se traitoient tous d'égaux ; & leurs complimens n'alloient qu'à témoigner de l'estime & de l'amitié , en quoi les Romains les imiterent. Les civilités des Orientaux revenoient plus aux nôtres , & marquoient plus de respect. Ils traitoient de Seigneurs ceux à qui ils vouloient faire honneur , ils leur faisoient de protestations de service , s'inclinoient devant eux , jusqu'à se prosterner contre terre ; ce que l'Écriture appelle adorer.

Les Hébreux en usoient ainsi , même avant qu'ils eussent des Rois , & dès le tems des Patriarches : ce qui venoit apparemment des mœurs des peuples voisins , dès long-tems assujettis à des Maîtres. Ce n'étoit point une incivilité de se tutoyer : toute l'antiquité parloit ainsi , comme font encore la plûpart des nations du monde. Ce ne fut que vers la décadence de l'Empire Romain , que l'on commença à se servir du pluriel en parlant à un seul. Il étoit ordinaire de baiser en saluant. Au lieu que nous nous découvrons par respect , ils se déchauffoient pour entrer dans les lieux saints , comme font encore plusieurs Orientaux , au contraire , c'étoit une marque

de deuil , que de se découvrir la tête!

Ruth. 2. On voit des exemples de leurs compli-
 11. 13. 1. mens dans ceux de Ruth , d'Abigail , de
 Reg. 25. cette femme de Thecué que Joab employa
 21. 41. 2. pour faire rappeler Absalon , & de Judith.
 Reg. 14. Tous ces exemples font de femmes , ordi-
 9. 17. Jud. nairement plus flâtteuses que les hommes.
 11. 5. 6. Ils ufoient volontiers dans leurs discours
 d'allégories & d'énigmes ingénieuses. Leur
 langage étoit modeste & conforme à la
 pudeur , mais d'une maniere différente de
 la nôtre. Ils disoient l'eau des pieds , pour
 Deut. dire l'urine : couvrir les pieds ; pour satis-
 21. 12. faire aux autres besoins ; parce qu'en cette
 action ils se couvroient de leurs manteaux ,
 après avoir creusé la terre : ils nommoient
 la cuisse , pour les parties voisines , que la
 pudeur défend de nommer. D'ailleurs ils
 ont des expressions , qui nous paroissent
 fort dures : quand ils parlent de la con-
 ception & de la naissance des enfans , de
 la fécondité ou de la stérilité des femmes :
 & ils nomment sans façon , certaines in-
 firmités secretes de l'un & de l'autre sexe ,
 que nous enveloppons par des circonlocu-
 tions éloignées.

Toutes ces différences ne viennent que
 de la distance des tems & des lieux. La
 plûpart des mots qui sont deshonnêtes, sui-
 vant l'usage présent de notre langue , étoient
 honnêtes autrefois , parce qu'ils donnoient
 d'autres idées : & encore aujourd'hui , les
 Lévantins , sur-tout les Mahométans , ont
 des délicatesses ridicules pour certaines sa-

letés qui ne font rien aux mœurs, tandis qu'ils se donnent toute liberté sur les plaisirs les plus infâmes. Les Livres de l'Écriture parlent plus librement que nous ne ferions de ce qui regarde le matériel du mariage, parce qu'il n'y avoit personne parmi les Israélites qui y renonçât; & que ceux qui écrivoient étoient des hommes graves, & des vieillards pour l'ordinaire.

Quant à la prudence, la politique bonne ou mauvaise, l'adresse, la souplesse, les ruses, les intrigues de Cour, l'Histoire de Saül & celle de David nous en fournissent autant d'exemples, à proportion qu'aucune autre que je connoisse.

Leur vie aisée & tranquille, jointe à la beauté du pays, les portoit au plaisir. Mais leurs plaisirs étoient sensibles & faciles: ils n'en avoient guères d'autres que la bonne chère & la musique. Leurs festins étoient, comme j'ai dit, des viandes simples, qu'ils prenoient chez eux, & la musique leur coûtoit encore moins, puisque la plupart sçavoient chanter & jouer des instrumens. Le vieillard Berzellai ne comptoit que ces deux plaisirs, quand il disoit qu'il étoit trop vieux pour goûter la vie: & l'Ecclésiastique compare cet assortissement à une émeraude enchassée dans de l'or. Aussi Ulysse, chez les Phéaciens, avouoit franchement, qu'il ne connoissoit point d'autre félicité, qu'un festin accompagné de musique. On voit les mêmes plaisirs dans les reproches que font les Prophètes à ceux qui

XVII.
Plaisirs.

2. Reg.

16. 3.

Eccl. 31.

7. 8.

Am. II. 3.

12.

en abusoient. Mais ceux-là y ajoûtent l'ex-
cès du vin, les couronnes de fleurs & les
parfums, comme nous voyons qu'en
usoient les Grecs & les Romains.

Exod.
XXX. 23.

On voit le dénombrement des parfums
dont se servoient les Hébreux, & dans le
Cantique; & en plusieurs endroits de l'E-
criture: mais principalement dans la Loi,
quand elle prescrit la composition des deux
sortes de parfums qui devoient être offerts
à Dieu, l'un sec & l'autre liquide. Les dro-
gues qui y sont marquées sont les plus odo-
riférentes, que l'on connût, avant que
l'on eût trouvé le musc & l'ambre.

Ils mangeoient volontiers dans des Jar-
dins sous des arbres & des treilles, car il
est naturel dans les pays chauds, de cher-
cher l'air & le frais. Aussi quand l'Écriture
veut marquer un tems de prospérité, elle
dit que chacun buvoit & mangeoit sous sa
vigne & sous son figuier; qui sont les ar-
bres fruitiers dont les feuilles sont les plus
larges.

Isa. 5. 3.
Is. 17. 10.

L'application au travail de la campagne
ne permettoit pas de faire tous les jours des
festins, & d'être tous les jours dans le plai-
sir comme sont aujourd'hui la plûpart des
riches, mais elle servoit à les leur faire
mieux goûter. Ils avoient donc des tems
de rejouissances. Les jours de Sabat, &
toutes les autres fêtes marquées par la Loi:
les mariages: le partage du butin après une
victoire; les tondailles de leurs moutons:
la moisson & les vendanges en chaque ter-

roir particulier , ou les voisins s'affembloient pour s'aider les uns les autres. On sçait que les fêtes de Bacchus & de Cerès avoient commencé chez les Grecs par ces sortes de réjouissances , & on en voit encore des traces parmi le peuple de la Campagne. Les Israélites n'avoient point de spectacles profanes. Ils se contentoient des cérémonies de la Religion & de l'appareil des sacrifices ; mais il devoit être fort magnifique ; puisque le Temple étoit le plus superbe bâtiment qu'il y eût dans tout le pays , & qu'il y avoit trente-deux mille Lévites destinés à y servir.

Je ne vois chez eux ni le jeu ni la chasse , que l'on compte parmi nous entre les plus grands divertissemens. Pour le jeu , il semble qu'ils l'ignoroient absolument , puisque le nom ne s'en trouve pas une seule fois dans toute l'Écriture. Ce n'est pas que les Lydiens n'eussent déjà inventé les jeux , si ce que l'on en dit est véritable : mais encore aujourd'hui les Arabes & les autres Orientaux ne jouent point aux jeux de hazard : au moins quand ils observent leur Loi. Pour la chasse , soit des bêtes , soit des oiseaux , elle n'étoit pas inconnue aux Israélites ; mais il semble qu'ils s'y appliquoient moins pour le plaisir , que pour l'utilité de fournir leurs tables , & de conserver leurs bleds & leurs vignes. Car ils parlent souvent de filets & de pièges , & on ne voit ni chiens ni équipages , même aux Rois. Ils se seroient sans doute rendus

odieux , s'ils avoient voulu courir sur les terres labourées , ou nourrir des bêtes qui eussent fait du dégât. Les grandes chasses se font établies dans les vastes forêts , & les terres incultes des pays froids.

XVIII.
Deuil.

Après les réjouissances , parlons du deuil & des marques d'affliction. Les Anciens ne prenoient pas seulement le deuil à la mort de leurs parens , mais toutes les fois qu'il leur arrivoit quelque malheur ; & leur deuil ne consistoit pas seulement à changer d'habit. Les causes de deuil étoient , ou des calamités publiques , comme une mortalité , une stérilité générale , une incursion d'ennemis : ou des malheurs particuliers , la mort d'un parent ou d'un ami , s'il étoit dangereusement malade , ou en captivité , si l'on étoit accusé d'un crime.

Les marques de deuil chez les Israélites étoient de déchirer ses habits sitôt que l'on apprenoit une mauvaise nouvelle , ou que l'on se trouvoit présent à quelque grand mal ; comme un blasphême , ou un autre crime contre Dieu : se battre la poitrine , mettre ses mains sur la tête , se la découvrir ôtant la coëfure , & y jeter de la poussière ou de la cendre , au lieu des parfums qu'ils y mettoient avec la joye ; se raser la barbe & les cheveux. Les Romains au contraire , qui avoient accoutumé de se raser , laissoient croître leur poil dans le deuil.

Tant que le deuil duroit , il ne falloit ni s'oindre ni se laver , mais porter des habits sales & déchirés , ou des sacs , c'est-à-dire ,

Reg. 13.
10. Jerem.
2. 37.

des habits étroits & sans plis , & par conséquent désagréables. Ils les nommoient aussi cilices , parce qu'ils étoient faits de gros camelot , ou de quelque étoffe semblable , rude & grossière. Ils avoient les pieds nus aussi-bien que la tête ; mais le visage couvert : quelquefois ils s'enveloppoient d'un manteau , pour ne point voir le jour & cacher leurs larmes. Le deuil étoit accompagné de jeûne , c'est-à-dire , que tant qu'il duroit , ou ils ne mangeoient point du tout ; ou ils ne mangeoient qu'après le Soleil couché , & des viandes fort communes , comme du pain ou quelques légumes , & ne bûvoient que de l'eau.

Ils demeuroient enfermés ; assis à terre ou couchés sur la cendre , gardant un profond silence , & ne parlant que pour se plaindre , ou pour chanter des Cantiques lugubres. Le deuil pour un mort étoit d'ordinaire de sept jours , quelquefois on le continuoit pendant un mois , comme pour Aaron & pour Moyse ; & quelquefois il alloit jusques à soixante & dix jours , comme pour le Patriarche Jacob. Mais il y avoit des Veuves qui continuoient leur deuil toute leur vie , comme Judith & Anne la Prophétesse.

Ainsi leur deuil n'étoit pas comme le nôtre , une simple cérémonie ; dont il n'y a que les riches qui s'acquittent régulièrement : il renfermoit toutes les suites naturelles d'une douleur effective. Car une personne bien affligée ne prend aucun soin de

Exec. 24.

17.

Thr. 21

10.

1. Reg.

ult. Eccl.

22. 23.

Num. 20.

30. Deut.

39. 8.

Gen. 90.

3.

Chrysoft.
ad Demet.
de com-
puncto. 6.

se parer ni de se tenir propre ; elle peut à peine se résoudre à manger , elle ne parle point , ou seulement pour se plaindre ; elle ne se montre point , & fuit tous les divertissemens. Nous voyons cette maniere de deuil non-seulement chez les Israélites , mais chez les autres Orientaux , chez les Grecs & les Romains & long-tems après : puisque Saint Chrysofome nous le décrit encore dans son tems à peu près de même. Je crois bien qu'il y en avoit qui jouoient la Comédie , & qui faisoient toutes ces façons , sans être fort affligées , mais du moins ceux qui l'étoient : pouvoient se satisfaire librement.

Or , en général , & les Israélites & tous les Anciens étoient plus naturels que nous , & se contraignoient moins sur les démonstrations extérieures des passions. Ils chantoient & dansoient dans la joye : dans la tristesse ils pleuroient & gémissoient à haute voix : quand ils avoient peur , ils l'avouoient franchement ; quand ils étoient en colere , ils se disoient des injures. Homere & les Poetes tragiques nous en donnent par-tout des exemples. Voyez les regrets d'Achille à la mort de Patrocle , & dans Sophocle les expressions de douleur d'Œdipe & de Philoctete. La Philosophie & le Christianisme ensuite ont corrigé cet extérieur , en ceux qui ont de l'éducation & de la politesse : ils sont exercés de jeunesse à parler en Héros ou en Saint ; mais la plupart n'en valent pas mieux dans le fond , & se con-

tentent de dissimuler leurs passions, sans les vaincre ; ou même sans les combattre.

Les funérailles viendront bien avec le deuil. Tous les Anciens en avoient un très-grand soin : & regardoient comme une malédiction terrible, que leurs corps, ou ceux des personnes qu'ils avoient chéries, demeurassent exposés à être déchirés par les bêtes, & par les oiseaux, ou à se corrompre à découvert, & infecter les vivans. C'étoit une consolation de reposer dans les Sépulchres de ses Peres. Au lieu que les Grecs brûloient les corps pour garder les cendres, les Hébreux enterroient les gens du commun, & embaumoit les personnes considérables pour les mettre dans des Sépulchres. Ils brûloient aussi quelquefois des parfums sur le corps. Aux funérailles d'Aza, Roi de Juda, il est dit qu'il fut mis sur un lit rempli de parfums composés avec grand art, & que l'on y fit grand feu : & il paroît que c'étoit une coûtume par d'autres passages. Ils embaumoit à peu près comme les Egyptiens, entourant le corps d'une grande quantité de drogues desséchantes ; puis ils les mettoient dans les Sépulchres, qui étoient des petits caveaux ou des cabinets taillés dans les rochers avec un tel artifice, que quelques-uns avoient des portes fermantes & tournant sur leurs gonds, taillées de la même pièce, on en voit encore plusieurs ; chacun avoit une table de la même pierre, sur laquelle on posoit le corps.

XIV.
Funérailles.

2. Paral.
16. 4.
2. Paral.
XXI. 9.
Jerem.
XXXIV.

5.

2. Reg.
III. 32.

Jerem

9. 7.
Matt. 9

3.

Ceux qui suivoient le convoi étoient en deuil : & lamentoient à haute voix , comme il paroît à l'enterrement d'Abner. Il y avoit des femmes qui faisoient métier de pleurer en ces occasions , & on joignoit aux voix , des flûtes dont le son est triste. Enfin on composoit des Cantiques , pour servir comme d'oraisons funébres aux personnes illustres , dont la mort avoit été malheureuse. Tel fut celui que fit David pour Saül , & celui du Prophète Jérémie pour Josias.

2. Reg.
17. 17.
2. Paral.
25. 24.

Quoique les funérailles fussent un devoir de piété ; il n'y avoit pourtant aucune cérémonie de Religion , au contraire c'étoit une action profane ; & elle rendoit immondes toutes les personnes qui y avoient eu part , jusqu'à ce qu'ils fussent purifiés ; parce que les corps morts sont , ou dans la corruption , ou dans une disposition prochaine à se corrompre. Ainsi ; loin que les Prêtres fussent nécessaires aux funérailles , il leur étoit défendu d'y assister , si ce n'étoit à celles de leurs proches. Quand Josias voulu abolir l'Idolâtrie , il fit bruler les os des faux Prêtres sur les Autels des Idoles , afin d'en donner plus d'horreur. On offroit des sacrifices pour les morts , c'est-à-dire , pour la remission de leurs péchés comme fit Judas Macchabée : & le baptême pour les morts dont parle saint Paul , étoit quelque cérémonie de se baigner & se purifier que l'on croyoit leur être utile , aussi-bien que les prieres.

Lev. 21.
2. 3.
2. Paral.
14. 15.

2. Marc.
XII. 43.
1. Cor.
XV. 29.

Voilà ce qui regarde la vie privée des Israélites. Venons maintenant à la Religion & à l'état politique. Quant à la Religion, je ne m'étendrai pas à expliquer leur créance : nous la devons sçavoir , puisqu'elle est comprise dans la nôtre. Je marquerai seulement que certaines vérités leur étoient révélées clairement , tandis que d'autres étoient encore obscures , quoiqu'elles fussent déjà révélées.

Ce qu'ils connoissoient distinctement étoit , qu'il n'y a qu'un seul Dieu : qu'il a créé le Ciel & la Terre : qu'il gouverne tout par sa Providence : qu'il ne faut avoir de confiance qu'en lui , ni espérer aucun bien que de lui seul ; qu'il voit tout , jusqu'au secret des cœurs ; qu'il ment intérieurement les volontés & les tourne comme il lui plaît : que tous les hommes naissent en péché & sont naturellement enclins au mal : que toutefois ils peuvent bien faire, avec le secours de Dieu : qu'ils sont libres, & ont le choix de faire bien ou mal ; que Dieu est très-juste & punit ou récompense selon le mérite : qu'il est plein de miséricorde , & pardonne à ceux qui ont un regret sincère de leurs péchés : qu'il juge toutes les actions des hommes après leur mort : d'où il suit que l'ame est immortelle , & qu'il y a une autre vie.

Ils connoissoient encore , que Dieu , par sa pure bonté , les avoit choisis entre tous les hommes , pour être son peuple fidèle ; que d'entr'eux , de la tribu de Juda , & de

XX.
Religion

V. Jos.
cont. Ap.
lib. 3. c. 8.
Deut. 4.
39. 6. 4.
Ps. 103.
126. Ps.
61. 70. Is.
30. Jer. 17.
Ps. 138. 3.
Reg 8. 39.
1. Reg. 10.
1. Prov.
21. 1. Ps.
50. 5. G. 6.
3. Ps. 52. 4.
Deut. 30.
Ez. c. 36.
27. Deut.
30. Ps. 17.
90. Ps. 61.
13. Ex. 34.
6. Deut.
30. 21. 23.
Ps. 72. 17.
Ec. 8. 11.
20. 2. 11.
9. 12. 14.
Sap. 2. 23.
Deut. 7. 6.
7. 8. Ib. 9.
5. 6. G. 49.
10. 2. Reg.
7. 12.

Pf. 21. la race de David, devoit naître un Sau-
 28. veur, qui les délivreroit de tous leurs maux,
 Pf. 17. 1. & attireroit toutes les nations à la con-
 Ifa. 11. noissance du vrai Dieu. Voilà ce qu'ils con-
 10. noissoient distinctement, & qui étoit la ma-
 Ezech. tiere la plus ordinaire de leurs réflexions &
 c. 34. 23. de leurs prieres : voilà cette haute sagesse,
 Deut. 4. qui les distinguoit de tous les peuples de la
 6. terre. Car au lieu que chez les autres, il
 n'y avoit que les sages qui connussent
 quelques-unes de ces grandes vérités, en-
 core imparfaitement, & avec une grande
 diversité d'opinions : tous les Israélites
 étoient instruits de cette doctrine, jus-
 qu'aux femmes & aux esclaves, tous étoient
 dans les mêmes sentimens.

V. Orig.
 cont. Cel.
 Jos. 2. in
 App. 6.

Gen. 1. Les vérités qui leur étoient enseignées
 26. Pf. 3. plus obscurément, étoient ; qu'en Dieu il
 6. Pro v. y a trois personnes, le Pere, le Fils & le
 30. 4. Ifa. Saint-Esprit ; que le Sauveur qu'ils atten-
 48. 16. Pf. doient seroit Dieu & Fils de Dieu ; qu'il
 27. 7. seroit Dieu & Homme tout ensemble ; que
 Pf. 109. 3. Dieu ne donnoit aux hommes sa grace &
 Pf. 44. 7. le secours nécessaire pour accomplir sa Loi,
 8. G. 22. que par le Sauveur & en vue de ses méri-
 18. Ifa 53. tes ; qu'il souffriroit la mort pour expier les
 11. Ibid. 5. péchés des hommes ; que son règne seroit
 6. & c. Ifa. tout spirituel ; que tous les hommes ressuf-
 60. 19, 64. citeront ; que dans l'autre vie sera la véri-
 4. Tob. 13. table récompense des bons, & la véritable
 21. & c. punition des méchans. Tout cela est ensei-
 Job. 19. gné dans les Ecritures de l'ancien Testa-
 26. Dan. ment ; mais non pas si clairement que tout
 12. 2. Sapi le peuple le connût. Aussi les hommes n'é-
 3. 1. & c. Tob. 2. 18. 4. 23.

toient pas encore capables de porter des vérités si relevées.

Mais suivant mon dessein , je dois seulement expliquer ce que leurs pratiques extérieures de Religion avoient de plus différent de nos mœurs. Ils n'avoient qu'un seul Temple & qu'un seul Autel , où il fût permis d'offrir à Dieu des sacrifices. C'étoit une marque sensible de l'unité de Dieu , & pour représenter aussi sa majesté souveraine , ce bâtiment étoit le plus magnifique de tout le pays. Ce n'étoit pas un seul vaisseau , comme la plupart de nos Eglises ; mais une grande enceinte , comprenant , outre le corps du Temple , des cours environnées de galeries & diverses pièces pour les différens Offices des Prêtres & des Lévités. Les Temples des autres peuples , comme des Egyptiens & des Chaldéens , étoient aussi accompagnés de grands édifices , & occupoient beaucoup d'espace : mais ils y plantoient toujours des arbres , au lieu que les Israélites n'en souffroient point dans toute l'enceinte du Temple ; pour s'éloigner entièrement de la superstition des bois , que les Payens estimoient sacrés.

Le corps du Temple avoit dix toises de long sur cinq de large ; sans compter le sanctuaire , qui suivoit de plein pied , & avoit cinq toises en tout sens. Le reste du Temple étoit haut de sept toises & demie. A l'entrée il y avoit un vestibule , qui portoit une grande tour de trente toises de haut

3. Reg.
6. 2. 3.
&c.
Jof. 15.
Antiqu.
c. ult. &
5. bell. c.
14. p. 915.

2. Par. 3. sur cinq de large ; je laisse aux sçavans à ju-
 4. ger de ces proportions. Mais pour ceux à qui le Temple paroîtra petit, je les prie de considérer que le peuple n'y entroit jamais. Il n'y avoit que les Sacrificateurs, & encore ceux qui étoient de service, & aux heures réglées le soir & le matin, pour allumer les lampes, offrir les pains & les parfums. Le Pontife étoit le seul qui entrât dans le sanctuaire, où reposoit l'Arche d'alliance ; encore n'y entroit-il qu'une fois l'année.

*Cæna-
 gula.*

Tout le Temple, le sanctuaire compris, étoit revêtu de cédre, orné de sculptures, & tout couvert de lames d'or. En dehors, il étoit environné de deux planchers de cédre, qui faisoient trois étages de chambres à divers usages. Devant le Temple, dans une grande cour, étoit l'Autel des holocaustes ; c'est-à-dire, une plate-forme carrée, de cinq toises de chaque côté & de quinze pieds de haut. Les Sacrificateurs y montoient par une rampe sans degrés, pour arranger le bois & les victimes. Dans la même cour étoient dix grands bassins d'airain, posés sur des bases roulantes, & celui qui étoit porté sur douze bœufs, est celui que l'Écriture nomme la mer d'airain.

Cette cour étoit la place des Sacrificateurs, particulièrement l'espace d'entre l'Autel & le Vestibule : car les Laiques pouvoient s'avancer jusqu'à l'Autel quand ils offroient des sacrifices, pour présenter leurs victimes & les égorger. Sur les degrés du Vestibule, qui faisoit face au-de-

vant du Temple, étoient les Lévites qui chantoient & qui jouoient des instrumens.

La cour des Prêtres étoit enfermée de galeries, & environnée d'une première cour beaucoup plus grande, qui étoit la place ordinaire du peuple. Les femmes y étoient séparées des hommes, & les Gentils ne pouvoient s'avancer que sous les galeries, qui faisoient l'enceinte de cette première cour. A ces galeries de l'une & l'autre enceinte, étoient jointes plusieurs salles, chambres & magasins à divers usages.

2. Par. 2.
9. sec. he.
& 70.
V. Ezech.
40 & 42.
Jof. 45.
ant. in fi.

*Gazophylacia, pas-
tophoria,
Thalami,
exhædræ.*

Jerem.
XXXV. 4.

1. Efd. 1.
11.

Ezech.
44. 19.

2. Paral.
31. 11.

2. Mac.
3. 10.

Thalmus.
Cod. Mi-
doth.

Ezech.
40. 20.

Idem. 42.
13.

Il y avoit des trésors pour les vases sacrés d'or & d'argent, dont le nombre étoit si grand, qu'au retour de la captivité on en remporta jusqu'à cinq mille quatre cent des vestiaires pour les habits sacrés des Prêtres : des magasins où l'on mettoit en réserve les offrandes destinées à la subsistance des Sacrificateurs & des Lévites, des veuves & des orphelins, & les dépôts des particuliers. Car c'étoit l'usage chez les Anciens de faire des dépôts publics dans les Temples. En d'autres lieux on gardoit le vin & l'huile pour les libations : le sel dont toutes les offrandes devoient être assaisonnées : les agneaux choisis pour être offerts au sacrifice perpétuel du soir ou du matin. Ailleurs on faisoit les pains de proposition, & les autres pâtisseries pour les sacrifices. Il y avoit des cuisines pour les chairs des victimes ; des sales à manger pour les Sacrificateurs ; des corps-de-garde pour les Lévites portiers, qui gardoient le Temple jour

Idem. 40. & nuit ; des chambres des Lévites mu-
 44. 45. ciens ; une où les Nazaréens se faisoient ra-
 Cod. Mi- les Lépreux ; une salle où se tenoit le con-
 doth. seil souverain des soixante & dix Sénateurs ;
 1. Paral. & d'autres pièces semblables que nous ne
 XXXVI. connoissons pas si distinctement. Tant de
 1. 15. beaux bâtimens bien arrangés donnoient
 sans doute une haute idée du grand Roi
 que l'on servoit en ce sacré Palais.

Tamio. On offroit tous les jours quatre agneaux
 Entele- en holocauste , deux le matin & deux le
 chismos soir : & c'est ce qu'on appelloit le sacrifice
 juge sacri- perpétuel. Les jours de Sabat & les Fêtes
 ficateur. on multiplioit les sacrifices à proportion de
 la solemnité , sans compter les offrandes des
 particuliers qui étoient toujours en grand
 nombre.

Nous sommes choqués de ces sacrifices
 sanglans , qui attiroient la boucherie dans
 le Temple : mais il en étoit de même chez
 les autres nations ; & les Israélites avoient
 pris toutes sortes de précautions pour faire
 ces sacrifices avec toute la propreté & la
 bienséance possible. La situation du Tem-
 ple y aidoit ; car comme il étoit sur une
 montagne , on avoit creusé par-dessous des
 conduits pour faire écouler le sang & les
 immondices. Les fonctions propres des Sa-
 crificateurs n'étoient que de répandre le
 sang , allumer le feu , & mettre dessus les
 parties qui devoient être offertes. C'étoient
 les particuliers qui tuoient les victimes ,
 qui les préparoient , les mettoient en pièces

& les faisoient cuire. On le voit dans la Loi & dans l'histoire des enfans d'Heli. Les Sacrificateurs ne faisoient ces fonctions qu'aux sacrifices publics, qui s'offroient pour tout le peuple. Levit. 5.
11. &c.
1. Reg.
2. 13.

Après cela nous ne devons pas trouver étrange la comparaison d'une marmite que nous lisons dans Jérémie & dans Ezechiel, pour représenter Jérusalem. Ces deux Prophètes étoient Sacrificateurs, & accoutumés à voir cuire les viandes sanctifiées. Or, ils estimoient grand & noble tout ce qui servoit au culte de Dieu & à l'exécution de la Loi: & d'ailleurs, il étoit ordinaire aux plus honnêtes gens de travailler de leurs mains, & de faire eux-mêmes, comme j'ai dit, les choses nécessaires pour la vie. Ainsi dans Homere, le grand Roi Agamemnon égorge de sa main les agneaux dont le sang étoit le sceau du traité qu'il faisoit avec les Troyens. Ainsi le Roi Nestor, sacrifiant à Minerve, ce sont ses fils qui tuent la victime, la mettent en pièces, & la grillent. Homere est tout plein de ces exemples, non-seulement dans les actions de Religion, mais dans les autres rencontres; comme quand Achille reçut les députés que les autres chefs des Grecs lui envoient. Jerem. 1.
13.
Ezech. 24.
3. 4. &c.
Iliad. 5.
Odyss. 2.
in fin.

Au reste, tout ce qui est prescrit dans la Loi, touchant la qualité des victimes & la forme des sacrifices, tendoit plus à détourner les Israélites de la superstition, les réduisant à peu de cérémonies, qu'à en in- V. Text.
in Marc.
2. 6. 18.

Hær. lib. 2. c. 40. introduire de nouvelles. Les Idolâtres sacri-
 fioient avec plus de cérémonies plus de sor-
 tes d'animaux, & en bien plus de lieux,
 puisqu'ils avoient par-tout des Temples &
 des Autels, & que chaque famille avoit ses
 Dieux Domestiques, & ses superstitions par-
 ticulieres. Dieu préparoit ainsi son peuple
 de loin, à l'abolition des sacrifices san-
 glans, lui faisant dire souvent en même-
 tems par ses Prophètes, qu'il n'en avoit
 point besoin; qu'ils n'étoient point essen-
 tiels à la Religion, & que le culte qui lui
 étoit le plus agréable, étoit les louanges
 & la conversion du cœur.

1. Reg. 15. 52.
Pf. 49. 8.
&c.
Isa. 66. 3.
Jer. 7. 22.
& ibid.
Hier.

Il étoit nécessaire que les Sacrificateurs
 fussent mariés, puisque le sacerdoce étoit
 attaché à la famille d'Aaron; mais ils
 étoient séparés de leurs femmes pendant
 le tems de leur service, & ne buvoient ni
 vin, ni autre liqueur qui pût enyvrer.

Lev. 10. 3. On voyoit des abstinences semblables chez
 les Idolâtres, particulièrement les Egyp-
 tiens: & leurs Sacrificateurs pour ne rien
 porter qui vint des bêtes mortes, & qui
 tendît à corruption, n'étoient vêtus que de
 lin, & chaussés de souliers faits de cette
 plante d'où vient le nom du papier. Les
 Sacrificateurs des Israélites servoient nuds
 pieds, mais vêtus aussi de lin. Il leur étoit
 défendu de porter de la laine: & ils quit-
 toient ces habits sacrés si-tôt qu'ils sortoient
 de leur enceinte pour entrer dans la cour
 du peuple. Les Sacrificateurs & tous les
 Lévites menaient la vie pastorale, &

Ezech. XLIV. 17.

cherie des Patriarches , n'ayant point d'autres biens que des Troupeaux ; car ils ne furent point compris dans le partage des terres , pour les détacher davantage des soins temporels , & leur donner plus de loisir de vaquer aux choses de la Religion. Ils ne laissoient pas d'être riches , quand le peuple leur payoit fidèlement ce que la Loi avoit ordonné. Car quoique leur tribu fût la moins nombreuse de toutes , ils avoient la dixme de tous les fruits que recueilloient les douze autres tribus ; & par conséquent, leur portion étoit la plus grosse. Ils avoient de plus les prémices de tous les animaux, sans compter les bestiaux qu'ils avoient en propre , & les offrandes journalières dont les Prêtres subsistoient quand ils servoient à l'Autel.

Je ne vois aucune fonction de la vie civile qui leur fût interdite : ils portoient les armes comme les autres ; & les Sacrificateurs sonnoient de la trompette à l'armée , & par-tout ailleurs. Car ils se servoient de trompettes d'argent pour marquer les Fêtes , & appeller le peuple aux prieres publiques , & le nom de Jubilé vient d'une corne de bélier , dont on sonnoit pour en marquer l'ouverture. Les anciens Moines d'Egypte gardoient cette coûtume de sonner de la trompette , pour marquer les heures de la priere ; car l'usage des cloches est plus nouveau.

Les Fêtes des Israélites étoient le Sabat de chaque semaine ; le premier jour de

Deut. 20.

2. Par.

13.

Num. 10.

Jof. 5.

bell. 3.

Reg. 5.

Pach. c. 1.

n. 3. 9.

Levit. 23.

Num. 28.

29.

chaque mois , nommé dans nos versions Calendes ou Néomenie : les trois fêtes solennelles , la Pâque , la Pentecôte , & la fête des Tabernacles , instituées en mémoire des trois plus grandes graces qu'ils avoient reçues de Dieu : la sortie d'Egypte , la publication de la Loi , l'établissement dans la terre promise , après le voyage dans le désert , où ils avoient si long-tems logé sous des tentes. Les grandes solemnités duroient sept jours , apparemment en mémoire de la semaine de la création.

L'année étoit de douze mois , de trente jours chacun , à peu-près-semblable à la nôtre. On la trouve ainsi réglée dès le tems de Noé , comme il paroît par les dattes du déluge : mais on croit qu'elle commençoit
Ex. 12. 2. alors à l'équinoxe d'Automne. Il fut ordonné à Moïse de la commencer au Printems , au mois Abib , qui fut celui de la Pâque ; & c'est par rapport à ce premier mois que sont comptés les autres , qui ne sont nommés que par leur nombre. Ils conviennent à peu-près à nos mois Romains , dont les noms viennent de l'ancienne année , qui commençoit au mois de Mars. Ainsi le huitieme mois étoit Octobre , du moins en partie , le neuvieme se trouvoit dans Novembre , & ainsi des autres. Ils comptoient leur mois par la lune , au moins dans les derniers tems , non pas astronomiquement , mais sensiblement , du jour que les hommes députés pour cette fonction avoient annoncé la nouvelle lune ,

qui étoit le lendemain de l'apparition.

Les Fêtes des Israélites étoient de vraies Fêtes, c'est-à-dire, des réjouissances effectives. Tous les hommes étoient obligés de se trouver à Jérusalem aux trois grandes solennités de Pâques, de la Pentecôte & des Tabernacles: & il étoit permis aux femmes d'y venir. L'assemblée étoit donc très-nombreuse, chacun s'habilloit & se paroit de ce qu'il avoit de meilleur. On avoit la joie de recevoir ses parens & ses amis. On assistoit aux prières & aux sacrifices, toujours accompagnés de musique: à cela dans ce temple si magnifique, suivoient les festins où l'on mangeoit les victimes pacifiques: la Loi même commandoit de se réjouir & de joindre la joie sensible avec la spirituelle.

Il ne faut donc pas s'étonner si c'étoit une agréable nouvelle d'apprendre que la Fête approchoit, & que l'on iroit bientôt à la maison du Seigneur: si l'on estimoit heureux ceux qui y passoient leur vie: si pour y aller on marchoit à grandes troupes en chantant & jouant des instrumens: & si au contraire on se croyoit malheureux de n'avoir pas la liberté d'y aller, comme David s'en plaint si souvent dans son exil.

Les jours de jeûne étoient tout le contraire des jours de Fête. On y faisoit tout ce que j'ai marqué en parlant du deuil; car le jeûne & le deuil étoient la même chose. Il ne consistoit donc pas seulement à manger plus tard, mais à s'affliger en

Pf. 121.
Pf. 83.

Isa. 29.

10.

Pf. 41. 9.

Pf. 42.

XXI.

Jeûnes.

Vœux.

toutes manieres. Ils passoient le jour entier
 II. 38. 5. sans boire ni manger jusqu'à la nuit : &
 c'est ainsi que le pratiquent encore non-
 seulement les Juifs , mais les Mahométans ,
 3. Reg. 21. 12. qui l'ont imité d'eux & des anciens Chré-
 tiens. Ils demeuroient en silence dans la
 cendre & le cilice , & donnoient toutes les
 Joël. 2. autres marques d'affliction. Les jeûnes pu-
 blics étoient annoncés au son de la trom-
 pette , comme les fêtes. Tout le peuple
 15. 16. s'assembloit à Jérusalem dans le Temple ;
 &c. aux autres Villes dans la place publique.
 On faisoit des lectures de la Loi & les
 vieillards les plus vénérables exhortoient
 le peuple à reconnoître leurs péchés , & en
 faire pénitence. On ne faisoit point de nô-
 ces ces jours-là , & même les maris se sé-
 paroient de leurs femmes.

Lev. 16. La Loi n'avoit ordonné qu'un seul jour
 & 27. de jeûne , le dixieme du septieme mois ,
 qui étoit la Fête des Expiations : mais dès
 Zach. 2. le tems du Prophète Zacharie on en comp-
 39. toit deux autres , un dans le cinquieme
 mois , & un dans le dixieme. Il y en avoit
 d'extraordinaires, les uns dans les calami-
 tés publiques , comme fut la stérilité dont
 parle Joël : les autres dans les afflictions
 2. Reg 12. 16. particulieres, comme les jeûnes de David ,
 2. Reg. 3. 15. pour la maladie de l'enfant qui étoit né
 de son crime , pour la mort d'Abner , &
 Psal. 34. en tant d'autres occasions qu'il marque
 10. 13. dans les Pseaumes. Enfin il y avoit des jeû-
 Psal. 68. nes qui se faisoient par simple dévotion ,
 11. 12. pour s'acquitter de quelque vœu.

Car

Car les Israélites étoient fort religieux à observer leurs vœux & leurs sermens. Pour les vœux , l'exemple de Jephthé n'est que trop fort. Pour les sermens , Josué garda la promesse qu'il avoit faite aux Gabaonites , quoiqu'elle fût fondée sur une tromperie manifeste , parce qu'il leur avoit juré au nom du Seigneur. Saül voulut faire mourir son fils Jonathas , pour avoir violé la défense qu'il avoit faite avec ferment , quoique Jonathas n'eût péché que par ignorance : on en voit encore d'autres exemples. Ils tenoient très-sérieusement ces promesses si solennelles , & ne se donnoient aucune liberté de les interpréter. C'étoit un acte de Religion que de jurer au nom de Dieu , puisque ce ferment distinguoit les Israélites de ceux qui juroient au nom des faux Dieux. Ce qu'il faut entendre des sermens légitimes & nécessaires , comme ceux qui se font en justice.

Leurs vœux consistoient d'ordinaire à offrir à Dieu quelque partie de leurs biens , soit pour servir aux sacrifices , soit pour être mise en réserve. De-là venoient ces grands trésors du Temple de Salomon , qui comprenoient , outre les offrandes de David , celles de Samuel , de Saül , d'Abner & de Joad. C'étoit principalement du butin pris sur les ennemis. Les Payens faisoient de pareilles offrandes aux Temples de leurs faux Dieux , soit après des victoires , soit en d'autres occasions : je ne veux point d'autre exemple que le Temple de

Jud. 2.

Jof. 9. 19.

1. Reg.

14. 27.

Deut. 6.

13. 10. 20.

Ps. 62.

11.

Lev. 17.

2. Par. 6.

28.

Herod. Delphes, & les richesses que Crésus y en-
lib. I. voya pour avoir des oracles favorables.

Le vœu le plus considérable étoit celui
Num. 9. des Nazaréens, qui s'obligeoient pour un
certain tems à ne point boire du vin, ni
de tout ce qui enyvre : ne point couper
leurs cheveux, & se garder avec grand
soin de toutes les impuretés légales, parti-
culièrement de l'approche des corps morts.
La règle des Recabites semble avoir eu
pour fondement ces sortes de vœu. L'au-
1. Reg. teur de cette règle fut Jonadab fils de Re-
10. 15. cab, qui vivoit du tems de Jéhu Roi d'Is-
Jerem. raël, & du Prophète Elifée. Il défendit à
6. 35. ses enfans de boire du vin, de bâtir des
maisons, ni semer, d'avoir des terres ni
des vignes. Ils demeuroient donc sous des
tentes, s'occupant apparemment, comme
les Lévités, à la nourriture du bétail, &
imitant parfaitement la vie pastorale des
Patriarches, ils étoient mariés, & conser-
verent inviolablement cette règle dans leur
famille, au moins pendant 180. ans : car
on ne voit pas ce qu'ils devinrent après la
captivité.

Une autre espèce de Religieux, & bien
XXII. plus considérable, étoient les Prophètes.
Prophé- Il y en avoit un grand nombre dès le tems
265. de Samuel, témoin cette troupe que Saül
4. Reg. rencontra, qui prophétisoient au son des
10. 3. instrumens, transportés de l'esprit de Dieu :
1. Reg. & cette autre troupe qui prophétisoit en
19. 20. présence de Samuel, & qui semble avoir
été de ses disciples : mais il ne paroît point

qu'il y en ait jamais eu tant que depuis Elie & Elifée, jusques à la captivité de Babylone. Ils vivoient séparés du monde, distingués par leur habit & leur maniere de vivre; ils demeuroient sur des montagnes, comme Elie & Elifée sur le Mont-Carmel & en Galgala. La femme riche qui logeoit Elifée quand il passoit à Suam, lui fit comme j'ai dit, bâtir & meubler une chambre, où il vivoit si retiré, qu'il ne parloit pas même à son hôtesse, mais il lui faisoit parler par son serviteur Giezi; & quand cette femme vint le prier de ressusciter son fils, Giezi vouloit l'empêcher de toucher les pieds du Prophète. Quand Naaman, Général des armées de Syrie, le vint trouver pour être guéri de sa lépre, il lui envoya ses ordres sans se montrer.

Deux autres miracles de ce Prophète, montrent que ses disciples vivoient en Communauté: celui du potage d'herbes, dont il ôta l'amertume; & celui du pain d'orge, qu'il multiplia: & l'on y voit aussi la frugalité de leur nourriture. Il y avoit jusqu'à cent Prophètes qui vivoient ensemble dans cette Communauté. Ils travailloient de leurs mains; car se trouvant trop étroitement logés, ils allerent eux-mêmes couper du bois pour bâtir; & ils étoient si pauvres que l'un d'eux emprunta une coignée. L'exemple d'Habacuc, qui fut enlevé par un Ange, pour porter à Daniel le dîner qu'il avoit préparé pour ses moissonneurs, montre encore la vie simple & laborieuse des Prophètes.

Leur habit étoit le sac ou le cilice ; c'est-à-dire, l'habit de deuil , pour montrer qu'ils faisoient continuellement pénitence pour les péchés de tout le peuple. Ainsi pour décrire Elie , on dit un homme vêtu de poil , avec une ceinture de cuir. Ainsi quand Dieu commande à Isaïe de se dépouiller , il lui ordonne d'ôter son sac d'autour de ses reins. Les deux grands Prophètes dont parle l'Apocalypse paroissoient revêtus de sacs.

4. Reg. 1. 8.
Isa. 20.
2.
Apoc. 11.
1.

Les Prophètes , au moins quelques-uns , ne laissoient pas d'être mariés : & cette Veuve , dont Elie multiplia l'huile , étoit la Veuve d'un Prophète : il semble même que leurs enfans suivoient la même profession ; car les Prophètes sont souvent nommés enfans des Prophètes. C'est ce qui faisoit dire à Amos : *Je ne suis point Prophète , ni fils de Prophète , mais un simple pâtre* : pour montrer qu'il ne prophétisoit point par profession , mais par vocation extraordinaire. Car bien que Dieu se fervît le plus souvent de ceux qui menoient la vie prophétique , pour faire sçavoir ses volontés ; il ne s'étoit point imposé la Loi de ne pas faire de révélations à d'autres.

4. Reg. 4. 1.
Amos 7.
4.

Cependant on ne comptoit d'ordinaire pour Prophètes que ceux qui en menoient la vie ; d'où vient que les Livres de David , de Salomon & de Daniel , ne sont point mis au rang des Livres Prophétiques , parce que les deux premiers étoient des Rois , vivant dans les délices & la splendeur , &

V. Eccli. 49. 11. 12.

le dernier étoit un Satrape , vivant auffi à la Cour & dans le grand monde.

Ce furent ces saints perfonnages qui conserverent après les Patriarches , la tradition la plus pure de la véritable Religion. Ils s'occupoient à méditer la Loi de Dieu , à le prier plusieurs fois le jour & la nuit , & pour eux & pour les autres , & s'exerçoient à la pratique de toutes les vertus. Ils instruisoient leurs disciples , leur découvroient l'esprit de la Loi , & leur expliquoient les sens relevés qui regardoient l'état de l'Eglise après la venue du Messie , ou sur la terre ou dans le Ciel , cachés sous des allégories de choses sensibles & basses en apparence. Ils instruisoient auffi le peuple qui venoit les trouver les jours du Sabat & les autres Fêtes. Ils leur reprochoient leurs péchés , & les exhortoient à en faire pénitence ; & souvent leur prédisoient de la part de Dieu , ce qui leur devoit arriver. Cette liberté de dire les vérités les plus fâcheuses , même aux Rois , les rendoit odieux ; & il en coûta la vie à plusieurs.

Cependant il y avoit beaucoup d'imposteurs qui contrefaisoient l'extérieur des vrais Prophètes , portoient des sacs comme eux , & parloient le même langage , se disant auffi inspirés de Dieu : mais ils prenoient bien garde de ne faire que des prédictions agréables aux peuples & aux Princes. Les faux Dieux avoient auffi leurs Prophètes , comme les huit cens cinquante , dont Elie fit faire justice. Tels étoient chez

3. Reg.
18. 19.

les Grecs , les Devins qu'ils nommoient Manteins , comme dans le tems héroïques , Calcas & Tirefins. Tels étoient encore ceux qui prononçoient les Oracles , ou qui les débitoient , & les Poètes qui se disoient inspirés des Dieux. Car ils ne le disoient pas pour parler poétiquement , mais pour le faire croire : & en effet , ces faux Prophètes , soit par opération du démon , soit par artifice , entroient en fureur , & parloient d'un style extraordinaire , pour imiter les effets sensibles que l'esprit de Dieu faisoit dans les Prophètes véritables. Or la tentation étoit grande aux Israélites foibles dans la vertu , de consulter ces Devins & ces faux Oracles ; & c'étoit une des branches de l'Idolâtrie , à laquelle ils furent fort sujets pendant tout le tems dont nous parlons.

XXIII.
Idolâtrie.

Cette pente à l'Idolâtrie , nous paroît fort étrange & fort absurde , dans les mœurs des Israélites : c'est ce qui persuade le plus qu'ils étoient grossiers & brutaux. Nous ne voyons point d'Idolâtres , nous entendons seulement dire , qu'il en reste dans les Indes & dans d'autres pays éloignés ; mais tous les peuples qui nous environnent , Hérétiques , Juifs , Mahométans , ne prêchent que l'unité d'un Dieu tout puissant : les moindres femmes , les payfans les plus ignorans , connoissent distinctement cette vérité : ainsi on conclut que ceux qui croyoient plusieurs Dieux , & qui adoroient des morceaux de bois & de

pierre devoient être au rang des hommes
 les plus ignorans & les plus barbares. Tou-
 refois nous ne pouvons traiter de barbares
 & d'ignorans , les Romains , les Grecs ,
 les Egyptiens , les Syriens , & les autres
 peuples de l'antiquité, dont tous les arts,
 toutes les sciences humaines , & toute la
 politesse , nous sont venues : & nous ne
 pouvons nier que l'Idolâtrie n'ait régné
 chez eux avec un empire absolu , dans le
 tems , où pour tout le reste , ils étoient les
 plus habiles & les plus polis. Il faut donc
 un peu s'arrêter ici , & pénétrer jusqu'à la
 source de ce mal.

L'esprit de l'homme est tellement obs-
 curci depuis le péché , que s'il demeure
 dans l'état de la nature corrompue , il ne
 s'applique à aucune idée spirituelle : il ne
 pense qu'au corps & à la matiere , & ne
 compte pour rien tout ce qui ne tombe pas
 sous les sens : rien même ne lui paroît so-
 lide , que ce qui frappe les sens les plus
 grossiers , le goût & le toucher. Nous ne
 le voyons que trop dans les enfans & dans
 les hommes qui suivent leurs passions : ils
 ne font cas que de ce qui est visible & sen-
 sible , tout le reste leur paroît des discours
 en l'air. Cependant ces hommes sont élevés
 dans la véritable Religion , dans la con-
 noissance d'un Dieu, de l'ame immortelle,
 de la vie future. Que pouvoient penser ces
 anciens Gentils qui n'en avoient jamais en-
 tendu parler , & à qui les plus sages ne
 présentoient que des objets sensibles & ma-

teriels ? Qu'on lise tant que l'on voudra Homere, le grand Théologien & le grand Prophète des Grecs, on n'y trouvera pas le moindre mot pour conjecturer qu'il pensât à quelque chose de spirituel & d'incorporel.

Aussi toute leur sagesse s'appliquoit à ce qui regarde le corps & les sens. Les exercices du corps & tout ce régime de gymnastique dont ils se firent une si grande affaire, avoit pour but de conserver & d'augmenter la santé, la force, l'adresse & la beauté ; & ils menerent cet art à la dernière perfection. La peinture, la sculpture & l'architecture regardent le plaisir des yeux ; & ils y avoient si bien réussi, que leur Maisons, leurs Villes & tout leur pays étoient pleins d'objets agréables : on le voit par les descriptions de Pausanias. Ils excelloient aussi dans la musique : & quoique la poésie semble aller plus loin que les sens, elle ne va qu'à l'imagination, qui a les mêmes objets & fait les mêmes effets. Leurs loix & leurs règles de morale les plus anciennes reviennent toutes au sensible : Que les terres fussent bien cultivées : que chaque particulier eût de quoi vivre commodément : que les hommes épousassent des femmes saines & fécondes : que les enfans fussent dressés à avoir de bon corps, principalement pour la guerre : que chacun fût en sûreté, & à l'égard des étrangers, & à l'égard des mauvais Citoyens.

Ils songeoient si peu au bien de l'ame, qu'ils lui nuisoient pour perfectionner le

corps. Il étoit manifestement contre la pudeur, que de jeunes hommes parussent tous nus en public, pour s'exercer aux yeux de tout le monde : on ne comptoit cela pour rien ; & à Lacédémone les filles mêmes s'exerçoient ainsi. Il étoit dangereux d'exposer par-tout des statues & des peintures de toutes sortes de nudités, mêmes les plus infâmes ; & le danger étoit grand, sur-tout pour les Peintres & les Sculpteurs qui travailloient sur le naturel : n'importe, il falloit contenter le plaisir des yeux. Aussi on sçait à quel point de dissolution les Grecs arriverent par ces beaux moyens : les impudicités les plus abominables étoient chez eux, non-seulement en usage, mais en honneur. La musique & la poësie, outre qu'elles fomentoient les mêmes vices, excitoient encore & entretenoient des jalousies & des haines mortelles entre les Poëtes, les Acteurs & les Spectateurs, & souvent les particuliers y étoient déchirés par des médisances & des raileries cruelles. On ne s'en soucioit point, pourvû qu'il y eût de beaux chants & de beaux spectacles.

Il en étoit de même de leur Religion. Elle ne consistoit qu'en cérémonies sensibles ; elle nuisoit aux bonnes mœurs, au lieu d'y servir ; & l'origine de tous ces maux, c'est que l'homme s'étoit oublié soi-même & la nature spirituelle. Il s'étoit conservé parmi tous les peuples une tradition constante, qu'il y avoit une nature plus

excellente que l'homme , capable de lui faire du bien & du mal. Ne connoissant que des corps , ils vouloient que cette nature , c'est-à-dire , la divinité , fût aussi corporelle , & par conséquent qu'il y eût plusieurs Dieux , afin qu'il y en eût en chaque partie de la nature , que chaque nation , chaque ville , chaque famille eût les siens. Ils les imaginoient comme des hommes immortels , & afin de les faire heureux , ils leur attribuoient tous les plaisirs sans lesquels ils n'imaginoient point de bonheur , & jusqu'aux débauches les plus honteuses ; ce qui leur servoit ensuite à autoriser leurs passions , par l'exemple de leurs Dieux. Ce n'étoit pas assez de les imaginer , ou dans le Ciel ou sur la Terre , il falloit les voir & les toucher : c'est pourquoi ils honoroient les Idoles comme les Dieux mêmes , se persuadant qu'ils y étoient attachés & incorporés : & ils honoroient d'autant plus ces statues , qu'elles étoient plus belles ou plus antiques , ou qu'elles avoient quelque autre singularité qui les rendoit plus recommandables.

Sap. 13.
20.

Sap. 14.
27. Le culte étoit conforme à la créance. Il rouloit tout sur deux passions , l'amour du plaisir & la crainte du mal sensible. Leurs sacrifices étoient toujours suivis de festins & accompagnés de musiques & de danses. La comédie & la tragédie commencerent par les réjouissances des vendanges en l'honneur de Bacchus : les jeux Olympiques & les autres combats si fameux , se

faisoient pour honorer les Dieux ; enfin tous les spectacles de la Grèce étoient des actes de Religion ; & c'étoit une dévotion à leur mode , d'assister aux comédies d'Aristophane les plus infâmes. Aussi leur plus grande affaire en tems de paix , étoit le soin des combats sacrés & des pièces de théâtre ; & souvent en tems de guerre, ils s'y appliquoient plus , & y faisoient plus de dépense que pour la guerre même.

V. Tertul. de spect. Aug. 2. civ.

Demosth. Philip. 5.

Aug. de vera relig. init.

Plat. Euthyphron.

Apul. lib. 1.

Strab. Li.

Leur Religion n'étoit donc pas une doctrine de morale comme la véritable Religion. On appelloit saint, celui qui n'étoit ni meurtrier ni traître , ni parjure ; qui fuyoit le commerce de ceux qui avoient commis ces sortes de crimes ; qui gardoit les droits de l'hospitalité & des asiles ; qui acquittoit fidèlement ses vœux , & faisoit de la dépense pour les sacrifices & les spectacles. La Religion étoit regardée comme un trafic : on donnoit aux Dieux des offrandes pour obtenir ce qu'on leur demandoit par les prieres. Au reste, la débauche n'y nuisoit point. Apulée après toutes les infâmies dont il a rempli sa métamorphose, conclut par la description de ses dévotions, c'est-à-dire, de l'empressement qu'il avoit de se faire initier à toutes sortes de mystères , & de son exactitude à en observer scrupuleusement toutes les cérémonies. La débauche, bien loin d'être condamnée par la Religion, étoit quelquefois commandée. Il falloit s'enyvrer pour bien célébrer les Bacchanales ; & il y avoit des femmes qui

V. Clem.
Alex. in
protrept.

se prostituoient en l'honneur de Venus ; particulièrement à Corinthe. On sçait ce que c'étoit le Dieu des jardins , & les Mystères de Cerès & de Cybele.

Sap. 14.
23.

C'est ainsi qu'ils honoroient les Dieux qu'ils estimoient favorables & bienfaisans. Mais pour les Dieux infernaux , Hécate , les Euménides , les Parques , & les autres , dont les fables leur faisoient peur ; il falloit les appaiser par des sacrifices nocturnes & des cérémonies affreuses & inhumaines. Il y en avoit qui enterroient des hommes vivans , d'autres immoloient des enfans , & quelquefois les leurs propres ; comme ces adorateurs de Moloc , tant détestés dans l'Écriture , qui continuoient encore en Afrique , cette abomination du tems de Tertullien.

Tertul.
Apol. c.9.

C'est à cette crainte & à cette horreur , qu'il faut apporter toutes les superstitions cruelles ou incommodes , comme de se tirer du sang avec des lancettes , ou de se déchirer avec des couteaux , ainsi que faisoient les faux Prophètes de Baal & les Prêtres de Cibéles ; de jeûner , de se baigner dans l'eau froide , & d'autres semblables.

3. Reg.
18. 1. 28.
Manè die
quo tu in-
dicis jeju-
nia nu-
dus in Ti-
beri sta-
bit. Hor.
2. sat. 3.

Ils croyoient détourner par-là les maux particuliers ou les calamités publiques , dont ils étoient menacés par les oracles , par les songes , ou par les prodiges , suivant l'explication de leurs Devins. C'étoit des remèdes , à ce qu'ils s'imaginoient , contre les maladies , contre la peste , la grêle & les stérilités. Or , en ces matieres , on ai-

me toujours mieux faire des choses inutiles , que d'omettre celles qu'on croit utiles. Toute leur lustration ou expiation des crimes étoit de ce genre de superstitions pénibles : elle consistoit à se purifier le corps par l'eau ou par le feu , & faire certains sacrifices , mais ils ne se parloit ni de repentir ni de conversion.

On s'étonnera peut-être , que des gens aussi éclairés que les Grecs , donnassent dans des superstitions si grossières , & se laissassent amuser si facilement à des astrologes , des augures , des aruspices , & tant d'autre sorte de devins. Mais il faut considérer que jusqu'au tems d'Alexandre , & au règne des Macédoniens , ils n'avoient pas fait grand progrès dans les sciences qui peuvent guérir de la superstition. Ils excelloient dans les arts ; leurs loix étoient sages : en un mot , ils avoient perfectionné tout ce qui rend la vie commode & agréable ; mais ils ne s'étoient guères appliqués aux sciences spéculatives ; comme la Géométrie , l'Astronomie , la Physique. L'anatomie des animaux & des plantes , la recherche des minéraux & des météores , la figure de la terre , le cours des astres , & tout le système du monde , étoient encore des mystères cachés pour eux. Les Chaldéens & les Egyptiens , qui en sçavoient déjà quelque chose , en faisoient un grand secret , n'en parloient que par énigmes , & y mêloient une infinité de superstitions , & de fables.

Comme ces sciences dépendent principalement des expériences, la suite des siècles y ajoute toujours, & elles sont à présent dans la plus grande perfection où elles aient jamais été. On les enseigne à découvrir à quiconque s'y veut appliquer : & elles s'accordent parfaitement avec notre sainte Religion, qui condamne toute superstition, toute divination, toute magie. Cependant on ne trouve que trop de gens qui écoutent les Astrologues, & toutes ces sortes d'imposteurs, je ne dis pas seulement des païsans & des idiots de la lie du peuple : je dis des femmes qui se piquent de bel esprit, de politesse & de science ; des hommes nourris dans la lumière du plus grand monde, qui font d'ailleurs les esprits forts, & ne cèdent pas à l'autorité de la véritable Religion.

Qu'étoit-ce donc quand toutes ces sottises faisoient partie de la Religion, quand les Divins passaient effectivement pour des hommes divins, quand l'Astrologie, la Pyromancie, la Nécromancie & tout le reste étoient les sciences divines ? Comment pouvoit-on résister à l'autorité des Sacrificateurs & des faux Prophètes, qui contendoient sérieusement une infinité d'expériences en confirmation de leur Doctrine, & qui étoient suivis aveuglement par les nations entières ? Il falloit bien les croire, quand on ne savoit pas comment les choses se pouvoient faire naturellement ; quand même on l'auroit sçû, il falloit être bien hardi, pour les contredire.

L'inclination à l'idolâtrie n'étoit donc pas particulière aux Israélites ; c'étoit un mal général , & la dureté du cœur que l'Écriture leur reproche si souvent , n'est pas d'être plus attachés aux choses sensibles que les autres peuples ; c'est de l'être autant qu'eux , après avoir reçu de Dieu des grâces particulières , & avoir vû de grands miracles, Il est vrai qu'il falloit de la force pour résister au mauvais exemple de toutes les autres nations. Quand un Israélite se trouvoit hors de son païs parmi les Infidèles , ne lui voyant point faire des Sacrifices , ni adorer d'Idoles , ils l'accusoient de n'avoir point de Religion : & quand il leur parloit de son Dieu Créateur du Ciel & de la Terre , ils s'en moquoient , & demandoient où il étoit. Ces reproches étoient difficiles à supporter : David lui-même témoigne , que pendant son exil il se nourrissoit jour & nuit de ses larmes , parce qu'on lui demandoit tous les jours où étoit son Dieu. Les ames foibles étoient ébranlées par ces attaques , & souvent n'y résistoient pas.

La pente que nous avons tous au plaisir augmentoit la tentation : car les Fêtes des Payens étoient magnifiques ; & ils en faisoient souvent. La curiosité portoit aisément les jeunes gens , & sur-tout les filles à aller voir les Pompes ou Processions , l'ordre de la parure des Victimes , les danses , les chœurs de musique , & les ornemens des Temples. Il se trouvoit quelque-

étranger officieux , qui les engageoit à prendre place au festin , & à manger des viandes offertes aux Idoles , ou à venir loger en sa maison. On faisoit des connoissances & des amourettes , qui se terminoient ou à une pure débauche , ou à quelque mariage contre la Loi. Ainsi s'insinuoit l'Idolâtrie , dont les appas les plus ordinaires étoient la bonne chere & les femmes.

Num. 25. Dès le tems de Moïse , les filles Madianites engagerent les Israélites aux mystères infâmes de Beelphegor. Ce furent les femmes étrangères qui pervertirent Salomon.

D'ailleurs , la loi de Dieu pouvoit leur paroître trop sévere. Il ne leur étoit permis de sacrifier qu'en un seul lieu , par les mains des Sacrificateurs de la race d'Aaron , & suivant de certaines regles fort étroites : & il n'y avoit que trois grandes Fêtes en toute l'année , la Pâque , la Pentecôte & la fête des tabernacles. C'étoit peu pour un peuple qui vivoit dans l'abondance , en un climat qui inspire le plaisir. Cependant , demeurant à la campagne occupés à leur ménage , il ne pouvoient s'assembler commodément qu'à des Fêtes , il falloit dont emprunter celles des étrangers ou en inventer de nouvelles. Nous-mêmes , qui croyons être spirituels , & qui le devrions être sans doute , si nous étions véritablement Chrétiens , ne préférons-nous pas souvent la profession des biens sensibles à l'espérance des biens éternels ? & ne tâchons-nous pas d'accorder avec l'Evangile,

plusieurs divertissemens que toute l'antiquité à jugés incompatibles , & contre lesquels ceux qui nous instruisent ne cessent de déclamer ? Il est vrai que nous détestons l'Idolâtrie ; mais aussi nous n'en voyons plus , & il y a plus de mille ans qu'elle est entièrement décriée. Il ne faut donc pas croire que les Israélites fussent plus stupides que les autres peuples , parce que les graces fréquentes qu'ils recevoient de Dieu ne les guérissent point de l'Idolâtrie : mais il faut reconnoître que la plaie du péché originel étoit bien profonde , puisque de si saintes instructions & de si grandes merveilles , ne suffisoient pas pour élever les hommes au - dessus des choses sensibles. Aussi voyons-nous que d'autres peuples , d'ailleurs les plus éclairés , comme les Egyptiens & les Grecs , étoient encore , sans comparaison plus aveugles.

Après la Religion il faut dire un mot de l'Etat politique des Israélites. Ils étoient parfaitement libres , principalement avant qu'ils eussent des Rois. Il n'y avoit chez eux ni hommages , ni censives , ni contrainte pour la chasse ou pour la pêche , ni toutes ces espèces de sujétions , qui parmi nous sont si ordinaires , que les Seigneurs mêmes n'en sont pas exemts ; puisque nous voyons des Souverains qui sont vassaux & mêmes Officiers d'autres Souverains , comme en Allemagne & en Italie. Ils jouissoient donc de cette liberté , si chérie des Grecs & des Romains ; & il ne tint qu'à

XXIV.
Etat po-
litique.
Liberté.
Puissances
domesti-
que.

2. Reg. 10. 18. eux d'en jouir toujours. C'étoit l'intention de Dieu , comme il paroît par les reproches que Samuel leur fit de sa part , quand ils demanderent un Roi ; & Gédéon en étoit bien instruit , puisque lorsqu'ils voulurent le faire Roi , & assurer le Royaume à sa postérité , il répondit généreusement : *Je ne serai point votre Seigneur , c'est Dieu qui le doit être.*

Leur Etat n'étoit donc ni Monarchie , ni Aristocratie , ni Démocratie ; mais comme

Jof. 2. cont. Ap. 6. Jofeph le nomme Théocratie : c'est-à-dire , que Dieu même le gouvernoit immédiatement par la Loi qu'il leur avoit donnée.

Tant qu'ils étoient fidèles à l'observer , ils vivoient en sûreté & en liberté ; si-tôt qu'ils la violoient pour faire leur volonté particulière , ils tomboient dans l'anarchie & la confusion. C'est ce que montre l'Écriture , quand elle marque pour cause des plus

Jud. 18. 31. 21. 24. grands crimes : *En ce tems-là il n'y avoit point de Roi en Israël , chacun faisoit ce qu'il lui plaisoit.* Cette anarchie les divisoit , les affoiblissoit , & les donnoit en proie à leurs ennemis : jusqu'à ce que rentrant en eux-mêmes , ils recourussent à Dieu , qui leur

Jud. 11. 22. &c. envoyoit des libérateurs. C'est ainsi qu'ils vécurent sous les Juges , retombant de tems en tems dans l'idolâtrie & la desobéissance à la Loi de Dieu , & par-là dans la confusion & la servitude , & se relevant de tems en tems. Enfin , ils aimèrent mieux se faire un maître , que de demeurer en liberté , en observant fidèlement la Loi de Dieu.

Leur liberté réduite à ses justes bornes, consistoit à pouvoir faire tout ce que la Loi de Dieu ne défendoit pas ; & à n'être obligés à faire que ce qu'elle commandoit, sans être sujet à la volonté d'aucun homme particulier. Mais la puissance domestique des peres de famille étoit grande sur leurs esclaves & sur leurs enfans. Il y avoit des Hébreux esclaves de leurs freres , & la Loi marque deux causes qui pouvoient les mettre en cet état : la pauvreté , qui les contraignoit de se vendre , ou le délit du larron qui n'avoit pas de quoi payer. Il semble que cette dernière cause s'étendoit aux autres dettes , par l'exemple de la Veuve dont Elifée multiplia l'huile , afin qu'elle eût de quoi payer ses créanciers , & garantir ses enfans de l'esclavage. Il est vrai que ces esclaves Hébreux pouvoient devenir libres après six ans , c'est-à-dire , à l'année sabbatique ; & s'ils ne vouloient point user de ce privilege , ils avoient celui du Jubilé pour être libres du moins après cinquante ans , & conserver à leurs enfans la liberté. Il étoit recommandé de les traiter doucement , & de se servir plutôt d'esclaves étrangers. On voit combien leurs esclaves leur étoient soumis par ces paroles du Pseaume : *Comme les yeux de serviteur sont sur les mains de son maître , ainsi nos yeux sont au Seigneur.* C'est-à-dire , qu'ils commandoient souvent par signes , & que les serviteurs devoient être attentifs à leurs moindres gestes.

Les Israélites avoient droit de vie & de

Lev. 237

3.

Exod. 2.

13.

4. Reg.

4. 1.

Exod.

21. 2.

Lev. 15.

40.

Pf.

CXXII. 27

Just. de
jur. Perf.
2. 3.

mort sur leurs esclaves ; & ce droit étoit alors commun à toutes les nations. Car l'esclavage étoit venu du droit de la guerre. lorsqu'au lieu de tuer les ennemis ; on avoit mieux aimé leur donner la vie pour s'en servir. Ainsi l'on supposoit que le vainqueur conservoit toujours le droit de leur ôter la vie , s'ils s'en rendoient indignes ; qu'il acquéroit le même droit sur leurs enfans , puisqu'ils ne seroient pas nés s'il n'eût conservé le pere , & qu'il transmettoit ce droit en aliénant son esclave. Voilà le fondement de la puissance absolue des maîtres , & il étoit rare qu'ils en abusassent : car leur intérêt les obligeoit à conserver leurs esclaves qui faisoient partie de leur bien. C'est la raison de la Loi de Dieu,

Ex. 21.
20.

pour ne point punir celui qui avoit frappé son esclave de telle sorte , qu'il en étoit mort quelques jours après. *C'est son argent*, dit la Loi , pour montrer que sa perte le punit assez : & l'on pouvoit présumer en ce cas , que le maître avoit eu seulement intention de le corriger. Mais si l'esclave mouroit sous les coups , on pouvoit croire que le maître l'avoit effectivement voulu tuer ; & la Loi le déclaroit coupable. En quoi elle étoit plus humaine que les Loix des autres peuples , qui ne faisoient point

Instit. de
his qui sui
vel. al. §.
2.

Instit.
quib. mod.
jud. pat.
§. 6.

cette distinction. Les Romains eurent pendant plus de cinq cens ans le droit de faire mourir leurs esclaves , de mettre aux fers leurs débiteurs faute de payement ; & de vendre leurs propres enfans jusqu'à trois

fois , avant qu'ils sortissent de leur puissance , tout cela en vertu de ces sages Loix des douze tables qu'il apportèrent de Grèce , dans le tems où les Juifs se rétablirent au retour de la captivité ; c'est-à-dire , environ mille ans après Moïse.

Quant à la puissance paternelle des Hébreux , la Loi leur permettoit de vendre leurs filles : mais cette vente étoit une espèce de mariage , comme il y en eût chez les Romains. Nous voyons toutefois par un passage d'Isaïe , que le pere vendoit leurs enfans à leurs créanciers : & du tems de Néhémias , les pauvres proposent de vendre leurs enfans pour avoir de quoi vivre : & d'autres se plaignent de n'avoir pas de quoi racheter leurs enfans , déjà réduits en servitude. Ils avoient droit de vie & de mort sur leurs enfans , puisque le Sage dit : *Corrigez votre fils sans perdre l'espérance : mais ne vous aheurtez pas à le faire mourir.* Il est vrai qu'ils n'avoient pas la liberté comme les Romains , d'exercer ce droit si rigoureux de leur autorité privée , sans la participation du Magistrat. La Loi de Dieu permettoit seulement au pere & à la mere , après avoir essayé toutes les corrections domestiques , de dénoncer au Sénat de la Ville , leur fils désobéissant & débauché ; & sur leur plainte il étoit condamné à mort & lapidé. Cette même loi fut pratiquée à Athènes , & elle étoit fondée sur ce que les enfans tiennent la vie de leurs peres , & que l'on supposoit qu'ils ne s'en trouveroit

Ex. V.

2. 7.

Per cæm-
ptionem.

2. Efd.

v. 25.

Isa. l. 1.

Prov. 19.

12.

Lev. lib.

2.

Deut. 21.

19.

Heliod.

v. 3.

point d'assez dénaturés pour faire périr leurs enfans , s'ils ne commettoient des crimes horribles. Cependant cette crainte étoit très-utile , pour tenir les enfans dans une entière soumission.

Nous ne voyons que trop les maux qui sont venus , d'avoir laissé affoiblir , ou plutôt anéantir la puissance paternelle. Quelque jeune que soit un fils , si-tôt qu'il est marié , ou qu'il a le moyen de subsister sans son pere ; il prétend ne lui devoir plus qu'un peu de respect. De-là vient la multiplication infinie des petites familles , & des gens qui vivent seuls , ou dans des maisons publiques , dans lesquelles tous sont également maîtres. Ces jeunes gens indépendans , s'ils sont riches , se plongent dans la débauche , & se ruinent ; s'ils sont pauvres , ils deviennent des vagabons & des gens sans aveu , capables de toutes sortes de crimes. Outre la corruption des mœurs , cette indépendance peut aussi causer de grands maux dans l'état , car il est bien plus difficile de gouverner une multitude d'hommes séparés & indociles , qu'un petit nombre de chef de famille , dont chacun répondoit d'un grand nombre d'hommes , & étoit d'ordinaire un vieillard instruit des loix.

XXV.
*Autorité
des vieillards.*

Non-seulement les peres , mais tous les vieillards avoient une grande autorité chez les Israélites & chez tous les peuples de l'antiquité. Par tout on a d'abord choisi les Juges des affaires particulieres : & les Con-

seillers du public , entre les hommes les plus âgés. De-là vinrent à Rome les noms de Sénat & de Peres , & ce grand respect pour la vieillesse qu'ils avoient pris des Lacédémoniens. Rien n'est plus conforme à la nature. La jeunesse n'est propre qu'au mouvement & à l'action , la vieillesse sçait instruire , conseiller & commander. *La gloire des jeunes gens est leur force* , dit le Sage , & *la dignité des vieillards , sont leurs cheveux blancs*. Il est difficile qu'en un jeune homme l'étude ou la bonté de l'esprit supplée à l'expérience ; & un vieillard , pourvu qu'il ait un bon sens naturel , est sçavant par l'expérience seule. Toutes les histoires font foi , que les Etats les mieux gouvernés , ont été ceux où les vieillards ont eu la principale autorité , & que les régnes des Princes trop jeunes ont été les plus malheureux. C'est ce que dit le Sage : *Malheur à la terre dont le Roi est un enfant* : & c'est ce malheur dont Dieu menace les Juifs , quand il leur fait dire par Isaïe , qu'il leur donnera des enfans pour Princes. En effet , la jeunesse n'a ni patience , ni prévoyance ; elle est ennemie de la regle , & ne cherche que le plaisir & le changement.

Dès que les Hébreux commencerent à former un peuple , ils furent gouvernés par les vieillards. Quand Moyse vint en Egypte leur promettre la liberté de la part de Dieu , il assembla les anciens , & fit en leur présence les miracles qui étoient les preuves de sa mission. Tous les anciens d'Israël

Ex. 18. vinrent au festin qu'il fit à son beau-pere
 12. Jethro. Quand Dieu lui voulut donner un
 Num. 11. conseil, pour le soulager dans la conduite
 16. de ce grand peuple : *Choisissez*, lui dit-il,
soixante & dix hommes que vous connoissez,
pour être les anciens & les Intendants du peu-
ple. Ils étoient donc déjà en autorité avant
 que la Loi fût donnée & que l'Etat eût pris
 sa forme. Dans toute la suite de l'Écriture,
 toutes les fois qu'il est parlé des assemblées,
 & des affaires publiques, les anciens sont
 toujours mis au premier rang, & quelque-
 fois ils sont nommés seuls.

Pf. 106. De-là vient l'expression du Pseaume,
 52. qui exhorte à louer Dieu dans l'assemblée
 du peuple & dans la séance des vieillards,
 c'est-à-dire, le conseil public. Ce sont les
 deux parties qui composoient toutes les an-
 ciennes Républiques : l'assemblée que les
 Grecs nommoient *Ecclesia*, & les Latins
Concio, & le Sénat. Les noms d'anciens
 ont passé par la suite en titres de dignité :
 du mot Grec est venu le nom de Prêtre, &
 du mot Latin le nom de Seigneur. On peut
 juger de l'âge que demandoient les Hé-
 breux, pour compter un homme entre les
 vieillards, par le titre de jeunes gens don-
 né à ceux dont Roboam suivoit le conseil.
 Car il est dit qu'ils avoient été élevés avec
 lui, d'où on peut conclure qu'ils étoient
 environ de son âge, & il avoit alors qua-
 rante ans.

XXVI. La justice étoit administrée par deux for-
 Adminis- tes d'officiers. Sophetim & Soterim, éta-
 blis

blis en chaque ville , par l'ordre que Moyse en avoit donné de la part de Dieu. Il est certain que le mot de Sophetim signifie des Juges : pour Soterim , il est diversement traduit dans la vulgate ; mais la tradition des Juifs l'explique des Ministres de justice , comme les Huissiers , les Sergens , les Archers & les autres Exécuteurs. Ces charges étoient données à des Lévités , & il y en avoit jusqu'à six mille du tems de David. Ce furent ces Juges que Josaphat rétablit dans chaque Ville , & à qui il donna de si belles instructions. L'Écriture ajoute qu'il établit à Jérusalem une Compagnie de Lévités , de Prêtres & de Chefs de familles pour juger les grandes causes. C'est le conseil de soixante & dix Anciens , érigé dès le tems de Moyse , où présidoit le souverain Pontife , & où l'on portoit toutes les questions qui étoient trop difficiles pour être terminées par les Juges des moindres Villes. La tradition des Juifs est , que ces Juges des Villes particulieres étoient au nombre de vingt-trois : qu'ils devoient tous être assemblés pour les Jugemens de mort , & que trois suffisoient pour les causes pécuniaires , & les affaires de moindre conséquence. Le principal Juge étoit le Roi , suivant cette parole du peuple à Samuel : *Donnez-nous un Roi pour nous juger.*

Le lieu où ces Juges tenoient leur audience étoit la porte de la Ville. Car comme les Israélites étoient tous des laboureurs , qui sortoient le matin pour aller à leur travail

tradition de la justice Porte.

Deut. 16.

18

Magistri,

Præfecti,

Duces,

Præcones.

Jos. 3. 1.

Deut. 33.

10.

1. Paral.

26. 29.

1. Par.

23. 4.

2. Par.

19. 5.

Deut.

27. 3.

Cod.

Sanhed.

c. 1. ff. 6.

ff. 4. ff. 1.

&c.

1. Reg.

6. 8.

& ne rentroient que le soir, la porte de la Ville étoit le lieu où ils se rencontroient le plus. Et il ne faut pas s'étonner qu'ils travaillaient aux champs & demeuraient dans les Villes. Ce n'étoit pas des Villes comme nos capitales de Provinces, qui peuvent à peine subsister de ce que fournissent vingt ou trente lieues de pays tout à l'entour. C'étoient des habitations d'autant de laboureurs qu'il en falloit, pour cultiver les terres les plus proches. De-là vient que le pays étant fort peuplé, elles étoient en très-grand nombre. La seule tribu de Juda en comptoit cent quinze dans son partage, lorsqu'elle entra en possession, sans ce qui fut bâti depuis, & chacune avoit des villages dans sa dépendance. Il falloit donc qu'elles fussent petites & fort voisines, comme de grands villages murés & bien bâtis, ayant au reste tout ce que l'on voit à la campagne.

Jof. 15.
31. &c.

Par une raison semblable, chez les Grecs & les Romains, le rendez-vous pour toutes les affaires, étoit le marché ou la place, parce qu'ils étoient tous Marchands. Chez nos Ancêtres, les Vassaux de chaque Seigneur s'assembloient dans la Cour de son Château, & de-là sont venues les Cours des Princes. En Levant, comme les Princes sont plus enfermés, les affaires se font à la porte de leur Serail; & cette coutume de faire sa Cour à la porte du Palais, étoit en usage dès le tems des anciens Rois de Perse, comme l'on voit en plusieurs endroits du Livre d'Esther.

Esther. 2.
19. 21. 3.
2. 2.

La porte de la Ville étoit le lieu où se traitoient toutes les affaires publiques & particulieres dès le tems des Patriarches, Abraham fit l'acquisition de son sépulcre en présence de tous ceux qui entroient dans la porte de la ville d'Hebron. Quand Hemor & son fils Sichem qui avoit enlevé Dina, proposerent de faire alliance avec les Israélites, ce fut à la porte de la Ville qu'ils en parlerent au peuple. Nous voyons la forme de ces actes publics bien circonstanciés dans l'histoire de Ruth. Booz, voulant l'épouser, se la fit céder par celui qui y avoit droit, comme plus proche parent. Pour cet effet, il s'assit à la porte de Bethléem, & comme il vit passer ce parent, il l'arrêta. Puis il prit dix des Anciens de la Ville, & après qu'ils furent tous assis, il expliqua sa prétention, & tira de son parent la déclaration qu'il demandoit, avec la formalité marquée par la Loi, qui étoit de se déchauffer. Il en prit à témoins, non-seulement les anciens, mais tout le peuple, ce qui marque qu'il s'étoit assemblé grand nombre de Spectateurs. Aussi il est assez vraisemblable que la curiosité arrêtoit tous les passans. Ils n'avoient pas d'ordinaire des affaires fort pressées, ils se connoissoient tous, & étoient tous parens, ainsi ils devoient prendre intérêt aux affaires les uns des autres.

Peut-être rédigeoit-on ces actes par écrit, mais l'Ecriture n'en parle que dans Tobie & dans Jérémie, peu avant la ruine de Jérusalem. Dans Tobie, il est parlé d'une

Gen. 23.
10. 28.

Gen. 54.
10.

Tob. 1.
19. 7. 16.
8. 44.

promesse pour argent prêté, d'un contrat de mariage, & d'une donation en faveur de mariage : dans Jérémie, c'est un contrat d'acquisition. La Loi de Moïse n'ordonne l'écriture que pour l'acte de divorce ; mais quand ils n'auroient pas écrit dans les premiers tems, leurs contrats n'auroient pas laissé d'être forts sûrs, étant faits si publiquement. Si le parent de Booz eût voulu contester la cession qu'il avoit faite, tous les habitans de Bethléem l'eussent convaincu de mauvaise foi ; les uns y avoient été présens, les autres l'avoient apprise aussi-tôt.

Jerem.
31. 10.
Deut. 8.
12.

Les Romains ont été long - tems sans écrire les traités entre particuliers, comme il paroît par l'obligation des paroles, qu'ils appelloient stipulation. Ils ne craignoient point qu'un acte manquât de preuve, lorsqu'ils avoient prononcé certains mots solennels, dans la place publique au milieu de tout le peuple ; & qu'ils en avoient pris à témoins quelques Citoyens en particulier, qui fussent d'une condition honnête & d'une réputation entiere. Ces actes étoient bien aussi publics, que ceux qui se passent aujourd'hui en des maisons particulières, devant un Notaire, qui souvent ne connoît point les parties, ou devant un Tabellion de Village, avec deux témoins apostés.

On peut dire que la porte, chez les Hébreux, étoit la même chose que la place ou le marché chez les Romains. Le mar-

ché des denrées se tenoit à la porte de la Ville. Elifée prédit que les vivres seroient à vil prix le lendemain à la porte de Samarie. Cette porte avoit une place qui devoit être grande , puisque le Roi Achab y 4. Reg. 5. 1. assembla quatre cent faux Prophètes. Je 3. Reg. 22. 10. crois qu'il en étoit de même dans les autres Villes , & que ces portes avoient quelque bâtiment où étoient les sièges des Juges & des Anciens. Car il est dit , que Booz monta à la porte & s'y assit ; & quand David eut appris la mort d'Absalon , il monta à la chambre de la porte pour y pleurer. Cette chambre pouvoit être le lieu des délibérations secretes. Dans le Temple même de Jérusalem , les Jugemens se rendoient 2. Reg. 18. 33. à une des portes : & les Juges y tenoient leur séance. Après tous ces exemples , on ne doit pas s'étonner que l'Écriture dise si souvent la porte pour dire le Jugement , ou le Conseil public de chaque Ville , ou la Ville même , ou l'état ; & que dans l'Évangile , les portes de l'Enfer signifient le Royaume ou la puissance du démon. Jerem. 36. 10.

Au reste , quelque simple que nous paroisse la maniere dont les Israélites traitoient leurs affaires , il ne faut pas croire qu'il n'y eût parmi eux , & des fraudes , & des chicanes , & des procès injustes & des calomnies. Ce sont des maux inséparables de la corruption du genre humain ; & plus les hommes ont naturellement d'esprit & de vigueur , plus ils y sont sujets ; mais ce sont particulièrement les maux des gran-

Pf. LIV.
10.

des Villes. David fuyant Jérusalem à la révolte d'Absalon, représente la fureur & la discorde qui se promènent jour & nuit sur ses murailles ; au milieu d'elles, la peine & l'injustice ; & dans ses rues l'usure & la tromperie ; les Prophètes sont pleins de pareils reproches. Seulement on peut croire que ces maux étoient moins fréquens que chez nous, parce qu'il y avoit moins de gens occupés de procès & d'affaires.

Comme la Loi de Dieu régloit les affaires temporelles aussi-bien que la Religion, il n'y avoit point de distinction de tribunaux ; les mêmes Juges décidoient les cas de conscience, & terminoient les procès civils ou criminels. Ainsi il falloit peu de charges différentes & peu d'Officiers, en comparaison de ce que nous en voyons aujourd'hui ; car il est honteux parmi nous d'être simple particulier, & de n'avoir autre emploi que de faire valoir son bien & gouverner sa famille. Tout le monde veut être personne publique ; avoir des honneurs, des prérogatives & des Privilèges : & les charges sont considérées, ou comme des métiers qui font vivre les hommes ; ou comme des titres qui les distinguent. Mais si l'on vouloit n'y regarder que ce qu'elles ont d'essentiel, c'est-à-dire, les fonctions publiques, réelles & nécessaires, on verroit qu'elles peuvent être exercées par un petit nombre de personnes, leur laissant encore du tems pour vaquer à leurs affaires particulières.

C'est ainsi qu'en usoient tous les peuples de l'Antiquité, & principalement les Hébreux. Sous Josué je ne vois que quatre noms de fonctions publiques Zekenim, les Sénateurs : Rafim, les Chefs : Sophetim, les Juges : Soterim, les exécuteurs. Du tems de David, lorsque le Royaume étoit le plus florissant, voici les Officiers dont il est parlé. Les six mille Lévités, Juges & exécuteurs : les Chefs des Tribus : les Chefs de familles, qui sont plutôt les noms de dignités que d'offices ; les Chefs de douze Corps de vingt-quatre mille hommes : les Chefs de mille hommes & de cent hommes, les Chefs de ceux qui faisoient valoir les domaines du Roi, c'est-à-dire, ses terres & ses bestiaux. Je nomme ici Chefs, ceux que l'Hébreu nomme Sarim, & le Latin *Principes*. Mais il le faut dire une fois, il est impossible d'exprimer en une autre langue les titres des charges & des dignités. Ainsi les versions Grecques, ni les Latines ne nous donnent point d'idées justes des dignités Chaldéennes marquées dans Daniel, dans Ezechiel & ailleurs.

Jof.
XXIV.

1. Par.

23.]

Ibid. 28.

1.

Dan. III.
Ezech.
XIII. 23.

Entre les Officiers de David, on compte encore ses Eunuques ou Officiers domestiques. Car par toute l'Écriture, le nom d'Eunuque se prend souvent pour un valet de chambre, ou en général pour tout Officier servant auprès de la personne d'un Prince, sans marquer aucun défaut personnel. Il est encore parlé ailleurs de Chefs

4. Reg. de cinquante hommes : mais pour les Di-
 13. 6. zeniers, je n'en vois rien que dans la Loi.
 Ma. 2. 3. La plupart de ces charges sont militaires,
 Ex 18. & le reste est peu de chose, si l'on confi-
 25. dère la grande multitude du peuple &
 l'étendue du Royaume de David.

XXVII.
 Guerre.

2. Reg.
 23. 20.

3. Reg.
 2. 25.

Num. 1.
 3. 21. &c.

V. 2. Par.
 8. 9.

*Delectum
 habere.*

Après l'administration de la justice, il faut parler de la guerre. Il n'y avoit point d'Israélite qui ne portât les armes, jusqu'aux Lévites & aux Prêtres. Le Prêtre Banaias fils de Joïada, étoit l'un des plus illustres d'entre les braves de David, & fut le Général des troupes de Salomon à la place de Joab. On comptoit donc pour gens de guerre tous ceux qui étoient en âge de servir; & cet âge étoit fixé depuis vingt ans & au-dessus. C'étoit comme les milices de certains pays, toujours prêtes à s'assembler au premier ordre. La différence est, que parmi nous l'usage des armes est défendu à tous ceux qui sont consacrés à Dieu, & que nous avons de plus un peuple infini de gens inutiles pour la guerre; Praticiens, Financiers, Bourgeois, Marchands, Artisans; au lieu que c'étoit tout de laboureurs & de pastres, accoutumés de jeunesse à la fatigue & au travail. Il y a même apparence qu'on les exerçoit à manier les armes, au moins depuis le tems de David & de Salomon. Ainsi à Rome tous les citoyens d'un certain âge, étoient obligés de servir un nombre de campagnes, quand ils étoient commandés, d'où vient que l'on ne disoit pas lever des troupes, mais les

choisir , parce qu'il y en avoit toujours beaucoup de reste. Il n'étoit pas difficile aux Israélites de faire subsister leurs armées : le pays étoit si petit & les ennemis si proches , que souvent ils revenoient loger chez eux , ou n'avoient qu'une journée ou deux de marche.

Les armes étoient à peu-près les mêmes que celles des Grecs & des Romains ; des épées , des arcs & des flèches , des dards & des lances , c'est-à-dire , des demi-piques. Car il ne se faut pas figurer chez les Anciens des lances à poignée , comme celles de notre vieille chevalerie. Leurs épées étoient des glaives larges & courts , qui leur pendoient sur la cuisse. Ils se servoient aussi de frondes ; témoin les habitans de Gabaa en Benjamin , qui auroient atteint un cheveu : & ces mêmes Gabaonites combattoient également des deux mains. Saül tenoit d'ordinaire une lance à la main , comme Homere en donne à ses Héros , & comme les Romains en donnoient à Quirinus & à leurs autres Dieux. Au reste , ils ne portoient point d'armes hors l'occasion , pas même l'épée. Quand David commande à ses gens de marcher contre Nabal , il leur dit d'abord de prendre leurs épées , quoiqu'ils fussent en un état d'allarmes continuelles. La coûtume de porter toujours l'épée au côté étoit particuliere aux Gaulois & aux Germains.

Pour les armes défensives , ils portoient des écus , des boucliers , des casques , des

Ex. 32.

21.

Pf. 44. 4.

Cant. 3.

8.

Jud. 20.

16.

1. Reg.

18. 11. 23.

16.

1. Reg.

25. 13.

cuirasses , & quelquefois des grèves pour
 2. Reg. couvrir les jambes. On voit l'exemple d'une
 27. 5. 6. armure complete en celle de Goliath , qui
 &c. étoit toute d'airain , comme celle des Grecs
 Ibid. 18. dans Homere. Mais il semble que ces armes
 étoient rares chez les Israélites dans ce mê-
 me-tems , puisque le Roi Saül voulut prê-
 2. Paral. ter les fiennes à David. Elles devinrent
 26. 14. communes depuis , & Ozias en avoit pour
 Ibid. 15. armer toutes ses troupes , qui étoit de
 plus de trois cent mille hommes. Ce même
 Roi mit sur les tours de Jérusalem des ma-
 chines pour jeter des traits & des grosses
 pierres , il fortifia plusieurs Villes , comme
 la plûpart des autres Rois. Ainsi la guerre
 se faisoit dès-lors à peu-près comme elle
 s'est faite jusqu'aux derniers tems , avant
 l'invention des armes à feu.

Les Israélites n'avoient que de l'Infan-
 terie dans les premiers tems , & ce fut aussi
 la principale force des Grecs & des Ro-
 mains. Les chevaux ne sont pas nécessaires
 dans les pays chauds , où l'on marche tou-
 jours à pied sec : ils sont même inutiles
 dans les montagnes ; mais ils sont d'un
 grand secours dans les pays froids , pour
 se tirer des mauvais chemins , & pour faire
 de grandes marches par des plaines stériles
 ou peu habitées , comme en Pologne ou en
 Tartarie.

Les Israélites eurent de la Cavalerie sous
 les Rois. La premiere marque de la révolte
 2. Reg. d'Absalon , fut de mettre sur pied des che-
 2. vaux & des charriots ; & toutefois ayant

perdu la bataille où il périt , il monta sur un mulet pour s'enfuir. Salomon , qui pouvoit fournir à de grandes dépenses , fit venir d'Egypte grand nombre de chevaux , & en entretint jusqu'à quarante mille avec douze mille charriots. Ces charriots de guerre étoient apparemment semblables à ceux des Grecs , c'est-à-dire , petits , à deux roues , portant un homme ou deux , debout & appuyés sur le devant. Les Rois suivans ne purent entretenir cette grande dépense de Salomon ; mais de tems en tems ils envoioient quérir du secours en Egypte , & dans ces occasions il est toujours parlé de chevaux. Il falloit que les Juifs n'eussent point de Cavalerie du tems d'Ezechias , puisque Rabfacès lui disoit insolemment : *Passer au service de mon maître le Roi d'Assyrie , & je vous donnerai deux mille chevaux , voyez si vous avez des gens capables à les monter.*

2. Reg.

2. 9.

2. Par.

7. 5.

4. Reg.

12. 23.

L'Écriture n'apprend rien de particulier touchant les évolutions , la forme des batailles , ni l'ordre général des batailles : quoiqu'elle parle souvent en général de troupes rangées : mais pour l'art de camper & de marcher en bon ordre , le voyage du désert sous Moïse en est un illustre exemple. On sçavoit le nombre de cette prodigieuse armée par des rôles exacts. Chacun étoit rangé dans sa tribu , chaque tribu dans son quartier , sous l'une des quatre principales , suivant l'ordre de la naissance des Patriarches , & la qualité de leurs meres. On marchoit au son des trompettes toujours suivant

Num. 1.

2. &c.

Num 5.
1. 2. &c.
Deut. 23.
10. 11.
&c.

le même ordre ; & on se logeoit toujours en même situation , autour du Tabernacle d'alliance , qui étoit le centre du camp. On avoit pourvû à la netteté des logemens , si nécessaire dans un pays si chaud , si difficile dans une si grande multitude. Enfin , on voit que l'ordre des campemens des Grecs & des Romains , que nous admirons avec tant de raison , étoit pris , comme tout le reste , sur ces anciens modèles des Orientaux. Les Hébreux faisoient grand cas des dépouilles & du butin , comme tous les Anciens : c'étoient des marques d'honneur.

1. Reg.
8. 20.

1. Reg.
13. 2.
1. Paral.
27.

Depuis Josué jusqu'aux Rois , le commandement des armées appartient à ceux que le peuple choisissoit , ou que Dieu suscitoit extraordinairement , comme Othoniel , Barac , Gedeon ; mais ils n'étoient obéis que de la partie du peuple qui les avoit choisis , ou à qui Dieu les avoit donnés pour libérateurs. Le reste du peuple abusant de sa liberté , s'exposoit souvent aux insultes de ses ennemis. C'est ce qui leur fit demander un Roi , non - seulement pour leur rendre la justice , mais encore pour avoir la conduite générale de leurs armées , & faire la guerre pour eux. Aussi , depuis ce tems il furent bien plus en sûreté. Le Roi assembloit le peuple , quand il le jugeoit à propos , & tenoit toujours sur pied un certain nombre de troupes. Il est marqué au commencement de Saül qu'il entretenoit trois mille hommes. David avoit douze corps de vingt quatre mille hommes

chacun , qui servoient par mois tour à tour. Josaphat n'avoit pas le tiers du Royaume de David , & toutefois il avoit jusqu'à onze cens soixante mille hommes de fort bonnes troupes sous sa main , sans compter les garnisons de ses places.

Le Roi avoit droit de vie & de mort , & pouvoit faire mourir les criminels sans forme de justice. David usa de ce droit contre celui qui se vantoit d'avoir tué Saül , & contre ceux qui avoient assassiné Isboseth : les Empereurs Romains eurent aussi ce pouvoir. Les Rois des Israélites levoient des tributs , & sur les Israélites mêmes , puisque Saül en promettoit l'exemption pour toute la famille de celui qui combattroit Goliath ; & il paroît que Salomon en avoit levé d'excessifs , par les plaintes qui en furent faites à Roboam. La puissance des Rois étoit d'ailleurs fort bornée , ils étoient obligés d'observer la Loi comme les Particuliers , ils ne pouvoient y déroger ni y ajouter ; & il n'y a point d'exemple qu'aucun d'eux ait fait une Loi nouvelle. Leur vie domestique étoit assez simple. On le voit par la description que fait Samuel des mœurs des Rois , pour en dégoûter le peuple ; il ne leur donne que des femmes pour les services du dedans. Ils ne laissoient pas d'être bien accompagnés quand ils paroissoient en public. Entre les ~~les~~ marque de la révolte d'Abfalon , l'Ecriture compte cinquante hommes pour marcher devant lui : & le même est dit de son frere Adonias.

XXVIII.

Rois.

1. Reg.

1. 25.

Ibid. 4.

12.

Reg. 17.

15.

3. Reg.

12. 4.

1. Reg.

8. 1.

2. Reg. 5.

3. Reg. 1.

Ces Rois vivoient de ménage comme les Particuliers ; la différence est qu'ils avoient plus de terres & plus de troupeaux. Dans le dénombrement des richesses de David , on compte véritablement des trésors d'or & d'argent : mais on y compte aussi des terres en labour & des vignes , des magasins de vin & d'huile , des plans d'oliviers & de figuiers , des troupeaux de bœufs , de chameaux , d'ânes & de moutons. C'est ainsi qu'Homere décrit , la richesse d'Ulisse , & lui donne en terre-ferme , douze grands troupeaux de chaque espèce de bétail , sans ce qu'il avoit dans son Isle. Ils tiroient de ces grandes ménageries tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance de leur maison. Il y avoit du tems de Salomon douze Intendants distribués dans toute la terre d'Israël , qui envoyoient tour à tour , chacun pendant leurs mois , les provisions de bouche ; montant par jour à trente-trois muids de farine , trente bœufs & cent moutons ; qui est de quoi nourrir au moins cinq mille personnes. Comme ces fournitures se faisoient en espèces qui se tiroient du pays même , il ne falloit rien acheter , & il n'étoit besoin ni de pourvoyeurs , ni de trésoriers ni de contrôleurs ; ni de ce grand nombre d'Officiers qui consomment les grands Seigneurs , de sorte que l'or & l'argent demeuroient en réserve ; ou servoient à leur usage le plus naturel , pour la vaisselle & les ornemens.

De-là vient la grande richesse de David & de Salomon. David prépara tout ce qui

1. Paral.
27. 25.
&c.

Odyss. 1.

1. Reg.
7. 4.

Ibid. 22.

1. Paral.
29.

étoit nécessaire pour le bâtiment du Temple , dont la dépense monta à cent huit mille talens d'or , & un million dix mille talens d'argent. Ce qui fait de notre monnoye onze mille six cens soixante-neuf millions six cens soixante-huit mille livres : & quelque peu plus. D'ailleurs , il fit enfermer de grands trésors dans son Sépulchre. Salomon fit bâtir plusieurs Palais , fortifia plusieurs Villes , & fit quantité d'ouvrages publics. Toute sa vaisselle & les meubles de sa maison du Liban étoient du pur or , sans compter deux cens pavois d'or , dont chacun valoit près de treize mille livres , & trois cents boucliers de plus de six mille livres chacun.

Aussi ses revenus étoit grands. Le commerce seul lui apportoit tout les ans six cens soixante-six talens d'or ; qui font plus de quarante-trois millions. Il faisoit payer tribut aux Israélites & à tous les étrangers qui lui obéissoient , aux Hévécens , aux Amorréens , & aux autres anciens habitans de la terre d'Israël , aux Iduméens , à une grande partie de l'Arabie , & à toute la Syrie ; car son Empire s'étendoit depuis l'entrée de l'Egypte jusqu'à l'Euphrate ; & de tous ces pays si riches , on lui envoyoit tous les ans des vases d'or & d'argent , des étoffes , des armes , des parfums , des chevaux , & des mulets. Ces mêmes réflexions peuvent faire comprendre d'où venoit la richesse de Créfus dans un Etat à peu près de même étendue que celui de Salomon. L'or & l'argent

1. Paral.
22. 14.
Ibid. 29.
7. 11. 669.
6. 8. 35.
9. 1. 7.
1. 6. d.

2. Reg.
4. &c.

ne s'étoient pas encore tant répandus dans le monde. Il y en avoit peu en Grece, point en Italie, ni dans le reste de l'Europe, hors l'Espagne où il y avoit des mines.

Arrêtons-nous un peu à considérer cette prospérité de Salomon; aussi-bien le spectacle est agréable. Qu'on lise toutes les histoires, on ne trouvera point d'exemple d'un assemblage si parfait de tous les biens que l'on peut goûter sur la terre. Un jeune Prince dans la fleur de son âge, bien fait de sa personne, d'un grand esprit, très-sçavant & très-habile, avoit une telle réputation, que tous les Rois de la terre envoyoiert pour l'écouter comme un prodige de sagesse, & qu'une Reine y vint en personne de bien loin. Il étoit maître d'un grand Etat dans une profonde paix, habitant le plus beau pays du monde, logé magnifiquement, bien servi, comblé de richesses, nageant dans les plaisirs, ne se refusant rien, comme il l'avouë lui-même, & appliquant tout ce grand esprit à contenter ses desirs. Voilà ce que nous appellerions un homme heureux, suivant nos idées naturelles. Cependant il est certain qu'il ne l'étoit pas, puisqu'il n'étoit pas content. C'est lui-même qui le dit : *J'ai trouvé que le plaisir & la joye n'étoient qu'illusion, & j'ai vû que tous mes travaux n'étoient que vanité & affliction de cœur.*

4. Reg.
6. 34.
Ibid. 10.

Eccl. 2.
4. &c.

Ibid.

Par cette prospérité de Salomon & de son peuple, Dieu a donné en même-tems au genre humain deux instructions importantes. Premièrement, il a montré sa fidélité à

accomplir ses promesses , donnant si libéralement aux Israélites tous les biens qu'il avoit promis à leurs peres , dans la possession de cette terre , afin que personne ne doutât à l'avenir qu'il ne sçache bien récompenser ceux qui s'attachent à lui & qui observent ses commandemens. Les hommes entièrement appliqués aux choses sensibles , avoient besoin de ce gage , pour croire un jour les biens invisibles , & les récompenses de l'autre vie. Mais d'ailleurs , en accordant aux Israélites la possession de ces biens sensibles , & les comblant avec profusion de ce qui peut faire la félicité de cette vie , Dieu a donné à tous les hommes le moyen de s'en défabuser , & de concevoir des espérances plus hautes. Car qui peut prétendre à être heureux sous le Soleil , si Salomon ne l'a pas été ? Qui peut douter que tout ce qui s'y passe ne soit vanité , après l'aveu qu'il en a fait ? Cet exemple ne nous fait-il pas assez voir que les biens temporels ne sont pas seulement vains , mais dangereux ; non-seulement incapables de remplir le cœur humain , mais propres à le corrompre ? Quelle raison avons-nous de nous flâter , que nous en userions mieux que ce peuple si chéri de Dieu , & si bien instruit , qui sembloit avoir plus de droit à ces sortes de biens , puisqu'ils lui étoient proposés pour récompense ? Quelle témérité seroit-ce de nous croire plus forts contre les plaisirs que le sage Salomon ? Il s'abandonna tellement à l'amour des femmes qu'il en eut jusqu'à mille , contre la

Deut. 17. défense de la Loi de Dieu : & la complaisance qu'il eut pour elles , le porta jusqu'à l'Idolâtrie. Ses Sujets suivirent son mauvais exemple , & depuis son règne , les mœurs des Israélites allèrent toujours se corrompant de plus en plus.

Sap. XIV. & de Juda augmenta encore le mal. La corruption fut bien plus grande en Israël , où régna toujours l'Idolâtrie , source de toutes sortes de crimes , les révoltes & les trahisons y furent fréquentes. En Juda la couronne ne sortit point de la famille de David ; il y eut plusieurs Rois pieux : les Prêtres & les Lévités , qui s'y retirèrent tous , y conserverent la pratique de la Loi bien plus pure , avec la tradition de la véritable Religion.

Dans ces derniers tems la Loi étant méprisée , le commerce devint fréquent avec les étrangers , principalement pour avoir du secours dans les guerres ; & c'est le fondement de tant de reproches que leur font les Prophètes , du peu de confiance qu'ils avoient en Dieu. Les Etrangers qu'ils recherchoient le plus , étoient les Assyriens & les Egyptiens , les deux plus puissantes Nations qui fussent alors : pour leur plaire , ils imitoient leurs mœurs & leur Idolâtrie ; & la ruine des Israélites suivit la fortune de ces Nations , lorsque l'Égypte tomba , & que l'Assyrie prit le dessus.

XXIX.
III. Part.
Juifs.

Captivité. Voilà ce que m'a paru de plus remarquable dans les mœurs des Israélites , tant qu'ils

vécurent en pleine liberté dans leur pays , sans être mêlés avec les étrangers , ni sujets des infidèles. Voyons maintenant leur dernier état , depuis la captivité de Babylone jusqu'à leur entière dispersion. Quoique ce fût encore le même peuple , & les mêmes mœurs au fonds , il ne laisse pas d'y avoir des différences considérables.

Premièrement , on ne les nomme plus que Juifs dans ces derniers tems , parce qu'en effet il n'y avoit plus que le Royaume de Juda qui subsistoit. Quand Jérusalem fut ruinée , il y avoit déjà plus d'un siècle que Samarie l'avoit été , & que Salmanasar avoit enlevé les dix Tribus , à qui on donnoit le nom d'Israël. Et quoique le Royaume de Juda comprît aussi les Tribus entières de Benjamin & de Lévi , avec Plusieurs Particuliers de toutes les autres , que le zèle de la Religion avoit attirés , depuis le schisme de Jeroboam , tout se confondoit sous le nom de Judée & de Juifs : & l'on étoit accoutumé à ce nom dès devant la captivité. 4. Reg¹
16. 6.

Depuis la mort de Josias , comme ce Royaume tendoit manifestement à sa ruine , grand nombre de Juifs se disperferent de tous côtés , & se retirèrent chez les Ammonites , les Moabites , Iduméens , & les autres peuples voisins. De ceux qui étoient demeurés à Jérusalem lors de sa prise , les Chaldéens emmenerent captifs les plus considérables , & ne laisserent que les plus pauvres pour cultiver les terres : encore ce reste passa-t'il en Egypte peu de tems après. Jerem.
14. 60.

Jerem.
43.

Quant à ceux qui furent emmenés à Babylone, ils furent esclaves du Roi & de ses enfans, comme dit l'Écriture : car telle étoit lors la loi de la guerre. Tous ceux qui étoient pris les armes à la main, tous les habitans d'une ville forcée ou rendue à discrétion, & du plat-pays qui en dépendoit, étoient esclaves du vainqueur. Ils appartenoient au public ou au particulier, qui les avoit pris, suivant les loix établies en chaque pays, pour l'acquisition & le partage du butin. Ainsi à la prise de Troyes, tout ce qui resta en vie fut fait esclave, jusqu'à la Reine Hecube & aux Princesses ses filles.

L'histoire Grecque & l'histoire Romaine sont pleines d'exemples semblables. Les Romains mettoient aux fers les Rois qui leur avoient résisté opiniâtement, & les faisoient mourir après les avoir fait paroître en triomphe. Il vendoient le peuple à l'encan, & distribuoient les terres à leurs Citoyens, qu'ils envoyoit y établir des colonies. C'étoit sans doute le moyen d'affûrer leurs conquêtes. Les Juifs ni les Israélites ne furent pas traités si durement par les Assyriens. Quelques-uns avoient une grande liberté, comme Tobie sous le Roi Salmanasar : & il y en avoit de riches comme Tobie même, son parent Raguel & son ami Gabel ; & à Babylone, Joachin, mari de Susanne. Il paroît encore par cette histoire de Susanne, que les Juifs, tout captifs qu'ils étoient, avoient l'exercice de leur Loi, jusqu'à établir des Juges qui condamnoient à mort.

2. Paral.
30. 26.

Tob. 1.

14.

Dan. 41.

Toutefois il étoit impossible que ce mélange avec les étrangers , n'apportât un grand changement dans les mœurs , puisqu'une de leurs principales maximes étoit de se séparer de toutes les autres nations. Plusieurs se laissoient aller à adorer les Idoles , à manger des viandes défendues , à épouser des femmes étrangères , & tous se conformoient à leurs maîtres dans les choses indifférentes , comme est la langue. Ainsi pendant les soixante & dix ans que la captivité dura , ils oublièrent l'Hébreu ; & depuis il n'y eut plus que les Savans qui l'entendissent , comme parmi nous le Latin. Leur langue vulgaire fut la Syriatique ou Chaldaïque , telle qu'elle est dans Daniel , & dans les Paraphrases de l'Écriture , que l'on fit ensuite , afin que le peuple pût l'entendre. Ils changerent aussi leurs lettres au lieu des anciennes , qu'ont gardé les Samaritains ; ils prirent celles des Chaldéens , que nous appellons Hébraïques.

Quand Cyrus leur eut donné la liberté , avec la permission de retourner en Judée & de rebâtir le Temple , ils ne revinrent pas tous , ni tout à la fois. Il y en eut toujours un grand nombre , qui demeurèrent à Babylone & dans tous les lieux où ils se trouvoient établis. Ceux qui retournerent n'étoient pas tous Juifs , il s'y en joignit quelque peu des dix Tribus : & toutefois ils faisoient un petit nombre tous ensemble. Les premiers que Zorobabel conduisit , ne montoient pas à cinquante mille , les esclaves

 XXX.

*Retour
des Juifs ,
& leur
état sous
les Perses.*

Y. Esdras 2. 64. compris : & l'on peut voir leur pauvreté par le petit nombre de leurs esclaves & de leurs bestiaux. Quelle comparaison, de cinquante mille ames avec ce qu'il en falloit du tems de Jofaphat ? pour faire douze cens mille combattans ? Il en revint encore avec Esdras environ quinze cent, & on peut juger qu'il y eut diverses autres troupes.

X. Esd. 2. Ils firent ce qu'ils purent pour reconnoître leurs anciens heritages, & conserver les partages des familles. C'est pour cela qu'Esdras recueillit toutes les généalogies qui sont au commencement des Paralipomenes, où il s'étend principalement sur les trois Tribus de Juda, de Lévi & de Benjamin, & marque avec soin leurs habitations. Pour peupler Jérusalem, on y reçut tous ceux qui voulurent bien y habiter ; ce qui troubla sans doute l'ordre des partages. Outre qu'il étoit juste que les présens occupassent les terres de ceux qui n'avoient pas voulu retourner, ou qui ne se trouvoient plus. Ainsi dans les derniers tems, S. Joseph demouroit à Nazareth en Galilée, quoique sa famille fût originaire de Bethléem : Anne la Prophétesse, quoique de la Tribu d'Aser, demouroit à Jérusalem : mais ils sçavoient encore de quelle Tribu ils étoient, & ils avoient conservé leurs généalogies, comme l'on voit par celle de S. Joseph qui n'étoit qu'un pauvre artisan : ils distinguoient soigneusement les vrais Israélites des Etrangers agrégés, qu'ils nommoient Giores en leur langue, & en grec Profélites.

Affric.
ap. Euseb.
L. 1. hist.
c. 7.

Aussi un de leurs premiers soins après le rétablissement, fut de se séparer des Etran- 1. Esd. 9.
gers, de faire observer la défense de la 2. Esd. 9.
Loi touchant les mariages avec les infidèles.
Ils étendirent mêmes ces défenses à des Na-
tions que la Loi n'y avoit pas comprises ;
aux Azotiens, qui étoient une partie des
Philistins, aux Egyptiens, aux Ammonites
& aux Moabites. L'expérience du mal que
les Israélites avoient reçu de ces alliances
depuis le mauvais exemple de Salomon,
porta les Sages à interpréter ainsi la Loi, &
à l'entendre au-delà de ce que portoient les
paroles pour en mieux remplir l'intention.
Les Prêtres furent les plus exacts à observer
ces défenses ; ils n'épousoient que des fem-
mes de leur Tribu, & Joseph nous a mar-
qué les précautions qu'ils apportoitent
encore de son tems. En général, jamais
les Juifs ne furent si fidèles à Dieu ; & de-
puis le retour de la captivité, on n'a plus
entendu parler d'Idolâtrie parmi eux, tant
ils avoient été frappés de ce rude châti-
ment, & de l'accomplissement des prophé-
ties qui les en avoient menacés. Il est vrai
que les Apostats avoient toute liberté de de-
meurer entre les infidèles, ainsi il ne paroif-
soit de Juifs que ceux qui l'étoient en effet.

1. cont.
Ap. 2.

Sous les premiers Rois de Perse, ils de-
meurerent dans une grande foiblesse, enviés
par les Etrangers leurs voisins, sur-tout
par les Samaritains, exposés à leurs insultes
& à leurs calomnies, & prêts à être égor-
gés par leurs ennemis au moindre ordre du

Esth. 3.
12.

grand Roi , comme on voit par ce cruel Edit qu'Aman obtint contr'eux , & dont Esther les sauva. Ils ne purent achever le bâtiment du Temple que vingt ans après leur premier retour : & il leur fallut encore soixante ans pour achever de relever les murailles de Jérusalem , qui fut ainsi quatre-vingts ans à se rétablir. Il falloit que le pays

Her. 1. 3.

fût bien pauvre , puisqu'Hérodote qui vivoit en ce même tems comprend la Syrie , la Phénicie , la Palestine & l'Isle de Chypre , sous un seul gouvernement , qui ne payoit à Darius que trois cent cinquante talens de tribut , comme l'une des moindres Provinces , au lieu que celle de Babylone en payoit

Jof. 2.
bell. c. 4.

mille toute seule. Ce revenu doubla du tems des Romains pour la Palestine seule : elle rapportoit à Hérode & à ses enfans 760. talens qui font plus de 1500. mille livres , à ne compter que les moindres talens.

Peu à peu les Juifs se rétablirent ; & sous le reste du regne des Perses , ils vécurent selon leurs loix en manière de République gouvernée par le grand Sacrificateur , & le Conseil de soixante-onze Anciens. Le pays se repeupla , les villes furent rebâties , & les terres mieux cultivées que jamais. L'abondance y revint ; la paix & la tranquillité y fut si grande , que pendant près de trois cens ans il n'y arriva aucun mouvement , ni rien de ce qui fait la matiere ordinaire des histoires. Et de-là vient ce vuide que nous

Philoleg.

trouvons entre Nehemias & les Machabées.

p. 1033. Le Temple de Dieu étoit honoré , même

par

par les étrangers qui le visitoient & y apportoiert des offrandes. Enfin la prospérité des Juifs fut telle après le retour, que les Prophètes en la prédifant nous ont laiffé les figures les plus magnifiques du règne du Meffie.

Les Grecs commencerent alors à connoître les Juifs en Egypte & en Syrie, où ils voyageoient souvent; & ils profiterent beaucoup de ce commerce, fi l'on en croit les plus anciens Auteurs Chrétiens, comme saint Justin & saint Clément Alexandrin. Car ils affurent que les Poètes, les Légiflateurs & les Philosophes Grecs avoient appris des Juifs ce qu'ils avoient enseigné de meilleur. En effet, Solon voyagea en Egypte, & les Loix qu'il donna aux Athéniens, avoient beaucoup de rapport avec celles de Moyse. Pythagore avoit été longtems en Egypte, & alla à Babylone du tems de Cambyse; il avoit donc vû des Juifs & avoit pû les entretenir. Platon étudia plusieurs années en Egypte; & il fait dire à Socrate tant de belles choses, fondées sur les principes qu'enseigne Moyse, que l'on peut le foupçonner d'en avoir eu connoiffance.

Les Juifs pratiquoient effectivement ce qu'il propose de meilleur, dans la République & dans ses Loix, de vivre chacun de son travail, fans luxe, fans ambition, fans pouvoit se ruiner ni se trop enrichir, comptant la justice pour le plus grand de tous les biens, fuyant toute nouveauté &

H

tout changement. On reconnoît en la per-
 sonne de Moyse , en David & en Salomon
 des exemples de ce Sage , qu'il souhaitoit,
 pour gouverner un Etat & le rendre heu-
 reux , & qu'il osoit à peine espérer dans
 toute la suite des siècles. Il raconte en plu-
 sieurs endroits , sans les appuyer d'aucune
 preuve , certaines traditions dont il res-
 pecte l'antiquité , & qui sont manifeste-
 ment des parcelles de la véritable doctrine ,
 touchant le jugement des hommes après
 leur mort & l'état de l'autre vie. Si Platon
 & les autres Grecs n'avoient pas appris ces
 grandes vérités immédiatement des Juifs ,
 ils les avoient apprises , au moins , des
 autres Orientaux , qui étant plus près de la
 source du genre humain , & ayant des
 écrits beaucoup plus anciens que les Grecs ,
 avoient bien plus conservé de traditions
 des premiers hommes , quoiqu'enveloppées
 de plusieurs fables.

La conquête d'Alexandre rendit les Juifs
 bien plus connus aux Grecs , dont ils de-
 vinrent sujets. Joseph en rapporte des preu-
 ves par les témoignages de Clearque , dis-
 ciple d'Aristote & d'Hécatee Abdérite. Ils
 continuerent de vivre , suivant leurs Loix ,
 sous la protection des Princes Macédo-
 niens , ainsi qu'ils avoient fait sous les Per-
 ses. Mais comme ils étoient entre les Rois
 de Syrie , & les Rois d'Egypte , ils obéis-
 soient tantôt aux uns & tantôt aux autres ,
 selon que ces Rois étoient les plus forts , &
 ils en étoient bien ou mal traités , selon

X X X I.
*Etat des
 Juifs sous
 les Macé-
 doniens.*

Jos. 1. c.
 App. 9.

Jos. 2.
 App. 2.

l'humeur ou l'intérêt des Rois & le crédit de leurs ennemis. Alexandre le Grand, persuadé de leur affection & de leur fidélité, leur donna la Province de Samarie, & l'exempta de tribut; & en bâtissant Alexandrie, il y établit des Juifs, avec les mêmes privilèges que les autres Citoyens, jusques-là qu'ils portoient aussi le nom de Macédoniens. Il est vrai que le premier des Ptolomées ayant pris Jérusalem par surprise, emmena grand nombre de Juifs captifs en Egypte, & les répandit jusques dans la Cyrénaïque. Mais ensuite connoissant combien ils étoient religieux & fidèles à leurs sermens, il en mit dans ses garnisons, & les traita si bien, qu'il en attira plusieurs autres. Son fils Philadelphie racheta tous les Juifs qui étoient esclaves dans ses Etats & envoya de grands présens à Jérusalem en faveur de la traduction qu'il fit faire de leur Loi.

Jos. 11.
Ant. 1. &
2. cont.
App. c. 2.

Ibid. 1.
12.
Antiq. 2.

Ils furent aussi favorisés par plusieurs Rois de Syrie. Seleucus Nicanor leur donna droit de Cité aux Villes qu'il bâtit dans l'Asie mineure & dans la basse Syrie; même à Antioche sa capitale, avec des privilèges qui duroient encore sous les Romains. Antiochus le Grand ayant reçu de grands services des Juifs, accorda à la ville de Jérusalem des immunités & des graces considérables; & pour s'assurer la Lydie & la Phrygie qui n'étoit pas assez fermes dans son obéissance, il y établit des colonies de Juifs, leur donnant des

Ibid. 3.

places à bâtir & des terres à cultiver.

Le premier privilège que les Juifs demandoient toujours en ces occasions , étoit la liberté d'exercer leur religion & d'observer leur Loi. Mais au reste , ils ne pouvoient s'exempter de prendre beaucoup des mœurs des Grecs , comme ils avoient pris des Chaldéens & des autres ; sur-tout ils étoient obligés de parler la langue Grecque , qui se rendit alors commune par tout l'Orient , & y est toujours demeurée , tant que l'Empire Romain y a subsisté. De-là vient que plusieurs prirent des noms Grecs , comme Aristobule , Pristolon , André , Philippe , ou déguisèrent à la Grecque les noms Hébreux , comme Jason pour Jesus , Simon pour Simeon , Hierosolima pour Jérusalem.

Ce fut apparemment en ce tems que les Juifs passèrent la Mer , & s'établirent en Europe. Car ceux qui sçavoient le Grec , & qui étoient déjà accoutumés à vivre avec les Grecs , en Asie , en Syrie & en Egypte , pouvoient habiter aisément dans tous les pays de l'Empire Grec , même dans la Macédoine & dans l'Achaïe , selon qu'ils y trouvoient plus de commodité & de liberté. Aussi voyons - nous que saint Paul en trouva grand nombre dans toutes les Villes de Grèce , quand il y alla prêcher l'Evangile , environ deux cens cinquante ans après le tems d'Antiochus le Grand. C'étoient ces Juifs demi Grecs , que les Juifs Orientaux appelloient Hellenistes ; &

ils appliquoient aux Gentils le nom d'Hellenes , qui signifie proprement les Grecs , d'où vient que dans saint Paul , Grec & Gentil est la même chose.

Rom. 2.
16. 2. 10.
&c.

Les Juifs ne pouvoient être ainsi mêlés avec les Grecs , sans que les Grecs , curieux comme ils étoient alors , ne prissent une grande connoissance de leur Religion & de leurs Loix , principalement depuis la traduction des Livres sacrés. Les Sages & les vrais Philosophes les estimoient : on en peut juger par ce qu'en a écrit Strabon , encore long-tems après. Tous étoient frappés de la magnificence du Temple & du bel ordre des cérémonies. Agrippa même , le gendre d'Auguste , l'admiroit. Mais la plupart des Grecs de ce tems-là , je veux dire du règne des Macédoniens , n'étoient pas capables de goûter les mœurs ni les maximes des Juifs. Elles étoient trop sérieuses pour eux , que le luxe des Asiatiques avoit amolis , & qui ne s'occupoient plus que de bagatelles. Ils avoient à la vérité grand nombre de Philosophes ; mais la plupart se contentoient de discourir de la vertu , & de s'échauffer dans les disputes. Tout le reste des Grecs étoit possédé de la curiosité & de l'amour des beaux Arts : l'un s'appliquoit à la Réthorique , l'autre la Poësie l'autre à la Musique : les Peintres , les Sculpteurs , les Architectes étoient fort considérés. D'autres se donnoient tous entiers à la Gymnastique , pour se former le corps & devenir bons Athletes. D'autres s'appli-

Strab. l.
16. p. 76.

Phil.

Ut pri-
mum po-
fitis nu-
gari Græ-
cia bellis
coepit.

Horat. 2.
Ep. 1.

quoient à la Géométrie , à l'Astronomie , à la Physique : ce n'étoit que Sçavans , que beaux esprits , que curieux & fainéans de toutes sortes.

Romæ dulce diu fuit & solenne recessu Magnæ domo, &c. Horat. ibid.

Excudent alii spirantia mollius æra, &c. 6. Æn. v. 847.

Jos. cont. Ap. 1. 1. c. 4. & 1. 2. c. 6. Or. cont. Cel. lib. 5.

Judæorum mos tristis absurdusque Tacit. hist. mit.

Philost. vita Apol. lib. 5. c. 11. p. 141.

Les mœurs des Romains étoient alors bien plus solides. Ils ne s'appliquoient qu'à l'Agriculture , à la Jurisprudence , & à la guerre ; & laissoient volontiers aux Grecs la gloire de réussir dans les beaux Arts & dans les Sciences curieuses , pour s'attacher à faire des conquêtes & à gouverner des peuples , faisant , comme dit Virgile , leur capital de la politique. Le sérieux des Juifs alloit encore bien au-delà , puisqu'ils faisoient leur étude principale de la morale & du service de Dieu. Nous en avons un bel exemple dans le Livre de l'Ecclésiastique que écrit en ce même-tems. Cependant , c'étoit pour cela même que les Grecs les traitoient d'ignorans , voyant qu'ils ne vouloient sçavoir que leur Loi. Ils les nommoient Barbares , nom qu'ils donnoient à tous ceux qui n'étoient pas Grecs , & les méprisoient plus que les autres étrangers , à cause de leur Religion qui leur paroissoit triste & absurde. Ils voyoient les Juifs s'abstenir de la débauche , non par économie & par politique , mais par principe de conscience ; cela leur paroissoit trop sévère , & ils étoient sur-tout choqués du repos du Sabat , des jeûnes & de la distinction des viandes.

On les regardoit comme les ennemis de tout le genre humain. Ils vivoient séparés

de tous les autres , disoit un Philosophe Grec , n'ayant rien de commun avec nous , ni la Table , ni les Libations , ni les Prières , ni les Sacrifices. Ils sont plus éloignés de nous que les Sufiens , les Bactriens & les Indiens.

Ajoutez à cela que l'horreur de l'idolâtrie faisoit rejeter aux Juifs la sculpture & la peinture , ces arts si chers des Grecs. Ils méprisoient les statues comme des ouvrages inutiles & dignes de risée , qui ne pouvoient être que l'effet d'une grande oisiveté : & de-là vient que les Idoles sont nommées si souvent dans l'Ecriture *vanité* , pour marquer que ce sont choses vaines , qui n'ont qu'une apparence trompeuse , & ne servent à aucun usage. Elles sont aussi nommées *abomination* , parce qu'elles ne peuvent être assez détestées , quand on considère l'aveuglement qui leur attribue le nom incommunicable de Dieu. Par la même raison les Juifs ne pouvoient ouïr sans horreur les fables impies dont les Poètes Grecs étoient remplis ; ainsi ils s'attiroient la haine des Grammairiens qui faisoient profession de les expliquer ; des Rapsodes , dont le métier étoit de chanter publiquement les Poèmes héroïques , des Acteurs de tragédies & de comédies , & de tous les autres , dont la subsistance & la réputation étoit fondée sur la Poësie & la fausse Théologie.

Les Juifs , à la vérité , tenoient pour maxime de ne se point mocquer des autres

V. Orig.
cont. Cel.
lib. 4. p.
181.
Isa. 44.
10.
Sap. 13.
13.

V. Plat.
Jon.

Jof. con.
App.

nations, & de ne point dire de mal de leurs Dieux. Mais il étoit bien difficile qu'il ne leur échappât quelque parole de mépris. Or quelle devoit être l'indignation d'un Grammairien Grec, s'il entendoit dire à un Juif quelque passage des Prophètes contre les Idoles : s'il voyoit traiter Homere de faux Prophète & d'imposteur, relever les absurdités des généalogies des Dieux, de leurs amours & de leurs crimes ? Comment pouvoit-on leur souffrir de détester les infâmies du Théâtre & les abominables cérémonies de Bacchus & de Cerès ; enfin de soutenir que leur Dieu fût le seul vrai Dieu, & qu'eux seuls entre les peuples de la terre, connussent la vérité sur la religion & la conduite des mœurs ? On les écoutoit d'autant moins, qu'ils ne sçavoient ni faire de belles harangues, ni des argumens en forme ; & que pour preuves de ces grandes vérités, ils alléguoient principalement des faits, c'est-à-dire, les grands miracles que Dieu avoit faits à la vûe de leurs Peres. Or, le commun des Grecs ne distinguoit pas ces miracles des prodiges qu'ils racontotent aussi dans leurs fables ; & les Philosophes les croyoient impossibles, parce qu'ils ne raisonnoient que sur les règles de la nature & les tenoient nécessaires, d'une nécessité absolue.

V. Galen.
de usu
part.

V. les 2. Les Grecs ainsi disposés écouterent volontiers les calomnies des Phéniciens, des Egyptiens & des autres ennemis des Juifs. Et de-là vinrent ces fables impertinentes que

l. entier
de Jofep.
contre
Appion.

Tacite débite si sérieusement , quand il veut expliquer l'origine des Juifs , & faire le sçavant Historien , & que l'on voit aussi dans Justin qui avoit puisé dans les mêmes sources. Strabon , quoiqu'il en parle plus sagement , n'en paroît pas mieux instruit.

Mais outre ces mensonges que l'on pouvoit aisément mépriser , les Grecs en vinrent aux violences & aux persécutions. Ainsi Ptolomée Philopator ; après avoir perdu la bataille de Raphia , déchargea sa colère sur eux : & son fils Epiphane irrité de ce qu'on l'avoit empêché d'entrer dans le sanctuaire , voulut les faire exposer aux Eléphants , comme raconte le troisième Livre des Machabées. Sous Seleucus Philopator , Roi de Syrie , Héliodore vint pour piller les trésors sacrés , & n'en fut empêché que par un miracle. Enfin sous Antiochus Epiphane commença la plus grande persécution , qu'ils ayent jamais soufferte , & qui ne cède point à celles que souffrirent depuis les Chrétiens : aussi l'Eglise compte entre ses Martyrs , ceux qui moururent alors pour la Loi de Dieu.

Ce sont les premiers que nous connoissons , qui soient morts pour cette bonne cause. Les trois compagnons de Daniel , lorsqu'ils furent jettés dans la fournaise , & lui-même quand il fut exposé aux lions , eurent tout le mérite du martyre ; mais Dieu fit des miracles pour les conserver : Eleasar , les sept freres , & les autres dont l'histoire des Machabées fait mention , donnerent effecti-

5. Hist. init.

Lib. 16. p. 760.

In Edit. Gr.

2. Mac.

3. 7. &c.

1. Mac.

11. 4. &c.

Martyr.

R. 1. Aug.

Dan. 3.

1. 66. 16.

14. 20.

2. Mac.

6. 18. 2.

vement leur vie pour Dieu & pour la Loi de leurs peres ; & c'est le premier exemple que je sçache , dans toute l'histoire du monde , de ce genre de vertu. Nous ne voyons avant ce tems aucun infidèle , même des Philosophes , qui ayant mieux aimé souffrir la mort & les supplices les plus cruels , que de violer leur religion & les loix de leur pays.

Jof. cont.
Ap. p. 18.
S. B.

Joseph le reproche hardiment aux Payens. Plusieurs, dit-il, des captifs de notre Nation, ont souffert toutes sortes de tourmens & de morts dans les théâtres, en diverses occasions, plutôt que de proférer la moindre parole contre la Loi & les autres Ecritures. Et qui est le Grec qui ne laisseroit pas brûler tous leurs Livres plutôt que de souffrir le moindre mal.

1. Mac.
1. 16.

Il est vrai qu'il y avoit des Juifs qui cédoient à la persécution : mais ceux-là renonçoient entièrement à leur religion & à leurs Loix, jusqu'à employer l'artifice pour déguiser leur Circoncision ; ainsi ils n'étoient plus comptés pour Juifs. Et ceux qui demeuroient fidèles étoient tellement zélés pour leur Loi & leur liberté, qu'enfin ils prirent les armes pour la défendre contre les Rois de Syrie. Ces Princes violoient ouvertement tous les privilèges, qui avoient été accordé aux Juifs par les Rois de Perse, & confirmés par Alexandre & par les autres Rois Macédoniens : & ils vouloient abolir la véritable Religion, qui étoit encore alors attachée à un certain peuple & à un certain pays.

Nous voici donc au règne des Machabées, où la nation Juive se releva, & prit un nouvel éclat. Ce ne furent plus ces pauvres gens qui ne songeoient qu'à vivre en paix, sous la conduite de leurs vieillards & de leur Pontife : bienheureux d'avoir la liberté de cultiver leurs terres, & de servir à leur mode le Dieu du Ciel. Ce fut un Etat entièrement indépendant, qui se soutenoit par de bonnes troupes, des places fortes & des alliances, non-seulement avec les Princes voisins, mais avec les Etats éloignés, avec Rome même. Les Rois d'Egypte & de Syrie qui les avoient si maltraités, furent obligés dans la suite à rechercher leur amitié.

Les Juifs firent même des conquêtes ; Jean Hyrcan prit Sichem & Garizim, & ruina le Temple des Samaritains : tant il étoit absolu dans toute la terre d'Israël. Il s'étendit au-dehors, en Syrie, où il conquiert plusieurs Villes après la mort d'Antiochus Sidètes, & en Idumée, qu'il subjugué toute entière, jusqu'à obliger les Iduméens à se circoncire & observer la Loi Mosaique, comme étant incorporés à la nation des Juifs. Son fils Aristobule ajouta les marques de la Royauté à la puissance effective, prenant le Diadème & le titre de Roi : & Alexandre Jannée fit encore plusieurs conquêtes.

Mais cette gloire des Juifs fut de courte durée : au lieu que l'affoiblissement des Royaumes d'Egypte & de Syrie avoit servi

XXXII.

Regne
des Assa-
monéens.

v. 1. Mac.

14. 4.

Jof. 25.

ant. c. 17.

Jof. 13.

ant. c. 20.

21. 22.

à leur élévation , la ruine entière de ces deux Royaumes attira la leur , par l'accroissement immense de la puissance Romaine. Il est vrai que leur perte commença par leurs divisions domestiques , & par la méfintelligence continuelle des deux fils d'Alexandre Jannée , Hyrcan & Aristobu-

3. Macc. 14. 41. le. Enfin ils ne furent que 80 ans en liberté , depuis que Simon eût été déclaré Chef de la nation , après avoir secoué le joug des Grecs jusqu'à ce que Pompée , appelé par Hyrcan , prit Jérusalem , entra dans le Temple , & rendit les Juifs tributaires.

Ils furent ensuite plus de vingt-ans dans un misérable état : divisés par les partis des deux freres , & pillés par les Romains, qui en tirèrent plus de dix mille talens, c'est-à-dire , plus de 40 millions par diverses fois. Après la défaite de Brutus & de Cassius, les Parthes prenant avantage de la foiblesse de Marc-Antoine qui gouvernoit l'Orient , se rendirent maîtres de la Syrie & de la Palestine , & emmenerent Hyrcan captif. Dans tout ce tems de guerres civiles des Romains , & des avantages que les Parthes eurent sur eux , la Palestine fut exposée à de grands ravages par les passages de tant d'armées de différentes nations , & par les incursions des peuples voisins , particulièrement des Arabes.

Jof. antiq. 15. Il est vrai qu'elle se rétablit un peu sous Hérode. Il y ramena la paix & l'abondance ; il fut puissant ; il fut riche & magnifique ; mais on ne peut pas dire que les

Juifs fussent libres de son tems. Il ne l'étoit pas lui-même, & dépendoit entièrement des Empereurs Romains. Il étoit étranger, Iduméen d'origine : il n'avoit point de religion, & n'en conservoit l'extérieur que comme un instrument de sa politique. Il ruina la succession des Pontifes, faisant venir de Babylone un certain Hananéel, homme méprisable, quoique de la race sacerdotale, depuis lequel il n'y eut de Pontifes que ceux que les Rois vouloient, & autant qu'ils vouloient. Jof. 15.
antiq. c.
2.

Après la mort d'Hérode, il ne faut plus compter de puissance en Judée, ses enfans ne conserverent que des parties de son Royaume, & ne les conserverent pas longtems : la Judée eut des Gouverneurs Romains, dépendans du Proconsul de Syrie : enfin les Juifs en furent bannis & réduits en l'état où ils sont encore. C'est donc ici le dernier tems où il les faut considérer, depuis leur liberté sous Simon & les Assamoniens, jusqu'à leur ruine sous Vespasien. C'est une espace de 200. ans qui comprend la plus grande partie de l'histoire des Machabées, & toute celle du nouveau Testament ; & les mœurs des Juifs y sont assez différentes des tems précédens.

Ces derniers Juifs étoient mêlés de plusieurs nations Il y en avoit d'établis dans tous les pays qui sont sous le Ciel, comme parle l'Écriture. Plusieurs venoient habiter dans la Judée : ou du moins y faisoient quelques voyages de dévotion pour sacri- XXXII.
*Mœurs
des Juifs
des der-
nierstems.*
Act. 1. 5.

fier dans le seul Temple, où il étoit permis de le faire. De plus, il y avoit toujours de tems en tems quelques Gentils qui se convertissoient, & qui se faisoient Profélytès. Ainsi les Juifs n'étoient plus à proprement parler, un seul peuple, usant de la même langue & des mêmes mœurs : & plusieurs peuples commençoient à se rassembler sous une même Religion. Ceux même qui habitoient la Terre-Sainte étoient mêlés de diverses nations d'Iduméens & d'autres, Arabes, d'Egyptiens, de Phéniciens, de Syriens, de Grecs.

Tous les Juifs ne laissoient pas de se regarder comme freres, & de se secourir les uns les autres, en quelque partie du monde qu'ils fussent dispersés. Ils exerçoient l'hospitalité envers tous les Juifs qui voya-
goient, & assistoient les pauvres de toutes les Provinces, mais principalement de Judée. Comme ceux qui étoient éloignés ne pouvoient payer en espèces les Décimes & les Prémices, ni venir au Temple faire leurs offrandes à toutes les Fêtes, il convertissoient en argent tout ce qu'ils devoient à Dieu, & ces contributions rassemblées faisoient un tribut considérable, que chaque Province envoyoit tous les ans à Jérusalem, pour les fraix des sacrifices, l'entretien des Prêtres & des Pauvres. C'est cet or Judaïque dont parle Cicéron.

V. Jos.
14. antiq.
12. pro.
Flacco.

Epiph.
hær. 30.
n. 47. II.

Ces Collectes continuerent plusieurs siècles après la ruine du Temple. Le chef de la Nation qu'ils appelloient Patriarches, en

voyoit en certain tems des Sénateurs qui résidoient d'ordinaire auprès de lui , & que l'on nommoit Apôtres , c'est-à-dire , Envoyés. Ils alloient par les Provinces visiter les Synagogues, avec autorité sur ceux qui y présidoient , & sur les anciens & les ministres , & en même-tems , rapportoient ce tribut au Patriarche. Mais les Empereurs Chrétiens en défendirent la continuation. Les Patriarches arrivoient à cette dignité par succession , enforte que souvent c'étoient des enfans. Pour revenir au tems où Jérusalem subsistoit , les Juifs avoient dans les Provinces des Chefs de leur Nation , nommés en Grecs Ethnarques , qui les jugoient selon leur loi. Ceux d'Egypte sont fameux entre les autres.

L. 4. cod.
de Judæis.

Hier. in
Isa. 111.
4.

Strab.
Lib. P.

Dans la Judée , les Juifs étoient gouvernés , comme auparavant , par le Conseil de soixante & ouze vieillards : qu'ils nommoient Sanhedrin , d'un mot Grec corrompu : & ce sont ces Anciens du peuple dont il est parlé dans l'Évangile. En chaque Synagogue il avoit un Chef ou Archi-Synagogue , comme on voit dans les Évangiles. Il y avoit des Prêtres ou Anciens , & des Diacres ou serviteurs nommé Hazanin pour garder la Synagogue , & présenter le Livre au Docteur qui instruisoit. Il y avoit aussi en chaque Ville vingt-trois Juges , ainsi qu'il a été dit. Car c'est à ce tems principalement qu'il faut rapporter tout ce que dit le Talmud de la forme des Jugemens , & des exécutions de Justice.

Epiph.
hær. 30.
D. I.

Luc. IV.
20.

Cod. San-
hed. Mac.
coth.

Les Juifs de Judée s'appliquèrent toujours au labourage , à la nourriture du bétail , & à tout le ménage de la campagne.

V. Valef.
in Euseb.
VII. 10.
Pall. de
vita Chri.

Il reste quelques médailles du tems des Machabées , ou l'on voit des épis de bled & des mesures , pour montrer la fertilité du pays & l'honneur qu'ils mettoient à le cultiver. C'est ainsi que l'Écriture nous peint la

1. Macc. prospérité du gouvernement de Simon :

14 8. &c. *Chacun cultivoit son champ paisiblement : la terre de Juda étoit fertile , & les arbres de la campagne portoient leur fruit. Les vieillards assis dans les places consultoient pour le bien du pays : les jeunes gens se paroient avec des habits de guerre. La paix régnoit dans tous les pays. Israël étoit en grande joye ; chacun étoit assis sous sa vigne & sous son figuier.*

1. Eccl. 7.
16.

& personne ne les inquiétoit. L'Auteur de l'Ecclésiastique , qui vivoit vers le même tems : n'a pas manqué de marquer ce devoir. N'ayez point d'aversion , dit-il , pour le travail pénible , & le labourage institué par le Très-Haut.

Le fonds des mœurs ne change point en chaque nation : il n'y avoit encore alors des laboureurs de bonne maison en Sicile & en Italie : il y aura toujours des chasseurs chez les peuples Germaniques.

La plûpart des Paraboles de l'Évangile sont tirées de la vie champêtre. Un ferment du bon grain , de l'ivraye , une vigne , le bon arbre , l'arbre inutile ; la brebis égarée ; le bon Pasteur , & tout cela souvent parlant dans des Villes , & dans Jérusalem

même. Il est vrai que plusieurs Paraboles nous font voir que le trafic d'argent étoit commun chez les Juifs ; qu'il y avoit des Banquiers & des Usuriers de profession. Plusieurs Juifs se faisoient Publicains : c'est-à-dire , Fermiers des tributs & des impositions , quoique cet emploi leur attirât la haine publique. Un exemple fameux est Joseph , fils de Tobie , qui sous Ptolomée Epiphane, se rendit adjudicataire des tributs de toute la Syrie & la Phénicie , & s'y enrichit extraordinairement.

Jof. 12.
antiq 4.

S'il y avoit des Banquiers & des Financiers entre les Juifs , à plus forte raison devoit-il y avoir des Marchands en gros & en détail. Aussi ces deux espèces sont marquées dans l'Ecclésiastique , lorsqu'il dit qu'elles lui paroissoient dangereuses ; qu'il est difficile que le Marchand évite l'injustice , & que le Revendeur ne pèche , du moins par la langue. Il remonte à la source du mal ; & ajoute que le désir des richesses aveugle les hommes , & les fait tomber dans le crime ; & que le péché se trouve engagé , & comme cimenté dans la plupart des marchés. C'est ainsi que Dieu rappelloit son peuple aux mœurs anciennes , leur faisant voir les puissantes raisons qu'avoient eu leurs peres de mépriser le négoce.

Eccl. 26.
18.

Ibid. 27.
14.

Mais ils profiterent peu de ses instructions ; & depuis leur entière réprobation, ils ont toujours été, s'éloignant de plus en plus , de la manière simple & naturelle dont les Israélites subsistoient. Depuis long-tems

les Juifs n'ont plus de terres , & ne s'appliquent plus à l'agriculture. Ils ne vivent que de trafic , & encore de l'espèce la plus fordide , ils sont revendeurs , courtiers , usuriers ; tous leurs biens ne sont que de l'argent & des meubles ; à peine sont-ils propriétaires de quelques maisons dans les Villes.

Plusieurs s'appliquoient à la médecine : & ils s'y adonnoient dès le tems dont je parle
 Eccl. 38. ici. L'Ecclésiastique le montre encore , re-
 commandant l'utilité de cet art & de la
 Marc. 5. composition des remèdes. Il est parlé dans
 26. l'Evangile d'une femme qui avoit beaucoup
 Luc. 8. souffert de plusieurs Médecins , & consumé
 43. tout son bien en médicamens. Ce que l'Ec-
 Eccl. 38. clésiastique dit ensuite du grand loisir que
 10. demande l'étude de la sagesse , semble
 montrer que les Scribes ou Docteurs en fai-
 soient leur unique occupation , mais il fait
 voir en même tems la nécessité des arts :
 Ibid. 36. aussi y avoit-il alors chez les Juifs beau-
 coup d'artisans. Les Apôtres , saint Joseph ,
 & Jesus-Christ même en sont d'illustres
 exemples , & ce qui est de plus remarqua-
 ble , est que saint Paul , quoiqu'élevé dans
 les lettres , sçavoit aussi un métier. Les
 Juifs racontent la même chose de leurs plus
 fameux Rabins.

Thalm.

XXXIV.

Señes &
 supersti-
 tions.

Jos. XIII.

antiq. 9.

XXVI. II.

2.

Alors commença la différence des Sectes. Sous Jonathas , fils de Matathias , il y avoit déjà des Pharisiens , des Saducéens & des Esseniens. Les Pharisiens joignoient au texte de la Loi des traditions des Peres , qui s'é-

toient conservées sans écriture , & soutenant au fonds la bonne doctrine , y mêloient quantité de superstitions. Ils croyoient la destinée tempérée par le libre arbitre , ou plutôt la providence qui le conduit. Les Saducéens donnoient tout au libre arbitre. Ils prenoient l'Écriture à la lettre , & prétendoient qu'elle ne les obligeoit à croire , ni la résurrection , ni l'immortalité de l'âme , ni qu'il y eût des Anges ou des esprits. A&. XXIII. 2. Ainsi ils ne servoient Dieu que pour les récompenses temporelles , & donnoient beaucoup au plaisir des sens. Ils avoient peu d'union entr'eux & peu d'autorité sur le peuple , leur nombre n'étoit pas grand ; mais c'étoient les premiers de la nation , & même plusieurs d'entre les Sacrificateurs : le petit peuple étoit plus favorable aux Pharisiens , qui avoient un grand extérieur de piété , & la Reine Alexandra leur donna un très-grand pouvoir pendant la minorité de ses enfans. Jof. 1.
Guer. 4.

La Secte des Esseniens étoit la plus singulière ; ils fuyoient les grandes Villes , leurs biens étoient en commun , leur nourriture fort simple. Ils donnoient beaucoup de tems à la prière & à la méditation de la Loi. Leur manière de vie avoit grand rapport à celle des Prophètes & des Recabites. Il y en avoit même qui gardoient la continence & mennoient une vie entièrement contemplative , & si parfaite , que plusieurs des Peres les ont pris pour des Chrétiens.

Les Pharisiens vivoient au milieu du

- monde fort unis entr'eux , menant une vie simple & sévère au-dehors ; mais la plû-
- Matt. 23. 23.** part attachés à leurs intérêts , ambitieux & avarés. Ils se picquoient d'une extrême exactitude dans la pratique extérieure de la
- Mat. 7. 2.** Loi. Ils donnoient la dixme , non-seulement des gros fruits , mais des moindres herbes , du cumin , de la mente , du millet. Ils avoient un très-grand soin de se laver & de purifier leurs coupes , leur vaisselle & tous leurs meubles. Ils observoient le Sa-
- Jof. 9. 10.** bat avec tel scrupule , qu'ils faisoient un
- Matt. 12. 2.** crime à Jesus-Christ d'avoir détrem pé un peu de terre au bout de son doigt ; & à ses Disciples d'avoir arraché en passant quelques épis pour manger le bled. Ils jeûnoient souvent , plusieurs deux fois la semaine : le Lundi & le Jeudi. Ils affectoient de porter les Totaphoth & Zizith bien plus grandes que le commun. Les Totaphoth ou Thepilim sont des Ecrivez contenant quelques passages de la Loi , attachés sur le front & au bras gauche , suivant le précepte d'avoir toujours la Loi de Dieu devant les yeux ou entre les mains.
- Deut. 6. 8.** Les Zizith sont des houpes de diverses couleurs , qu'il leur avoit été ordonné de porter aux coins de leurs manteaux , pour leur être un autre avertissement sensible des
- Num 15. 38.** Commandemens de Dieu. Les Juifs portent encore aujourd'hui ces marques extérieures de Religion quand ils vont à la Synagogue , mais les jours ouvrables seulement. Les jours de Sabat & de Fête , ils
- Luc. 18. 12.** **Matt. 23. 6.** **phi-lacteria & simbrias.**
- V. Buxt. Synag. Jud. c. 4.**

prétendoient n'avoir pas besoin de ces avertissemens.

Les Pharisiens donnoient l'aumône en public, ils se jaunissoient le visage pour paroître plus grands jeûneurs. C'eût été leur faire une grande injure que de les toucher étant impur, & ils tenoient pour tels, non-seulement les Gentils & les pécheurs publics, mais tous ceux qui exerçoient des professions odieuses. Enfin, la plûpart ne montroient de la dévotion que par intérêt. Ils séduisoient par leurs beaux discours le peuple ignorant, & les femmes qui se privoient de leurs biens pour les enrichir, & sous prétexte qu'ils étoient le peuple de Dieu, & les dépositaires de sa loi, ils méprisoient les Grecs & les Romains & toutes les nations de la terre.

Nous voyons encore dans les Livres des Juifs ces traditions, dont les Pharisiens faisoient dès-lors un si grand Mystère, & qui furent écrites environ cent ans après la Résurrection de Jesus-Christ. Il n'est pas possible à ceux qui ont été élevés dans d'autres maximes, de s'imaginer les questions frivoles dont ces Livres sont remplis. S'ils est permis le jour du Sabat de monter sur un âne pour le mener boire, s'il faut le tenir par le licou. Si l'on peut marcher dans une terre fraîchement ensémençée; puisque l'on court hazard d'enlever avec les pieds quelques grains, & par conséquent de les sémer. S'il est permis ce même jour d'écrire assez de lettres pour former

Matt. 6.
2. 5. 16.

Matt. 23.
14.

V. Buxt.
Synag. c.
11.

un sens. S'il est permis de manger un œuf pondu ce jour-là même. Sur la Purification du vieux levain avant la Pâque : S'il faut recommencer à purifier une maison, lorsque l'on y voit passer une Sourris avec quelque miette de pain. S'il est permis de garder du papier collé, ou quelque emplâtre où il entre de la farine. Si après que l'on a brûlé le vieux levain, il est permis de manger ce qui a été cuit, avec les charbons qui en font restés. Et un million d'autres cas de conscience de cette sorte dont est rempli le Talmud avec ses Commentaires.

Ainsi les Juifs oublioient la grandeur & la noblesse de la Loi de Dieu, pour s'attacher à des choses basses & petites ; & se trouvoient grossiers & ignorans en comparaison des Grecs, qui traitoient dans leurs écoles des questions plus utiles & plus élevées, soit de Physique, soit de Morale, & qui avoient du moins de la politesse & de l'agrément, s'ils n'avoient de la vertu.

Ce n'est pas qu'il n'y eût toujours quelques Juifs plus curieux que les autres qui s'appliquoient à bien parler Grec, qui lisoient les Livres des Grecs, s'adonnoient à leurs études, comme à la Grammaire, à la Réthorique, & à la Philosophie. Tel fut Aristobule, Philosophe Peripateticien, Précepteur de Ptoloméé Phylometor, tels furent Eupoleme, Demétrius, les deux Philons. Il y en eut aussi qui écrivirent des histoires en Grec & à la manière grecque : comme Jason en Cyrenéen, & l'Auteur

du second Livre des Machabées, qui l'a re- 2. Mac.
duit en abrégé; & comme Joseph le fa- 2. 24.
meux historien.

Ce fut à Alexandrie qu'il y eut le plus de ces Juifs qui s'appliquèrent aux Lettres Grecques. Les autres Juifs se contentoient de parler Grec pour se faire entendre, c'est-à-dire, grossièrement, & gardant toujours le tour de leur langue naturelle; & c'est en Grec barbare que sont écrites les traductions de l'ancien Testament & l'original du nouveau. Les Apôtres & les Evangelistes se sont contentés de la clarté & de la brièveté du stile, méprisant tous les ornemens du langage, & se servant de celui qui étoit le plus propre pour être entendu du commun de leur nation; enforte que pour bien entendre leur Grec, il faut sçavoir l'Hébreu & le Syriaque.

Les Juifs de ces derniers tems étoient fort exercés dans la lecture de la Loi & de l'Écriture Sainte. Ils ne se contentoient pas de l'expliquer à la Lettre; ils y trouvoient plusieurs sens figurés par des allégories & par diverses appropriations. On le voit, non-seulement par le nouveau Testament, & par les écrits des plus anciens Peres qui ont v. Justin.
disputé contr'eux, mais par les Livres de in Triph.
Philon, par le Talmud, & les plus anciens
Commentaires Hébreux sur la Loi qu'ils Borosith.
appellent la grande Genese, le grand Exode rabba .
& ainsi des autres. Ils tenoient ces sens fi- &c.
gurés par tradition de leur Peres.

Mais, à tout prendre les mœurs de ces

Juifs des derniers tems étoient excessive-
ment corrompues. Ils étoient fortement or-
gueilleux d'être de la race d'Abraham , &
enflés des promesses du règne du Messie ,
qu'ils sçavoient être proche , & qu'ils se fi-
guroient plein de victoires & de prospérités
temporelles. Ils étoient intéressés , avarés &
sordides , sur-tout les Pharisiens , la plûpart
grands hypocrites. Ils étoient infidèles &
légers , toujours prêts à la sédition & à la
révolte , sous prétexte de secouer le joug
des Gentils. Enfin ils étoient violens &
cruels ; comme on voit par ce qu'ils firent
souffrir à JESUS-CHRIST & aux Apôtres , &
par les maux inouis qu'ils se firent les uns
aux autres , & durant toute la guerre civile,
& pendant le dernier siège de Jérusalem.

XXXV.
Vrais Is-
raëlites.

Ce fut toutefois parmi ce peuple que se
conserva la tradition de la vertu , aussi bien
que celle de la doctrine & de la religion.
Dans ce dernier tems ils eurent encore des
exemples rares de sainteté , saint Zacharie
& sainte Elizabeth son épouse , saint Jo-
seph , le saint vieillard Simeon , Anne la
Prophétesse , Nathanaël , le saint Docteur
Gamaliel , & tant d'autres marqués dans
l'histoire du nouveau Testament. Tous ces
saints Personnages , & généralement tous
les Juifs spirituels , circoncis de cœur aussi
bien que de corps , étoient enfans d'Abra-
ham , bien plus par l'imitation de sa foi
que par leur naissance. Ils croyoient d'une
foi très-ferme aux Prophéties & aux pro-
messes de Dieu. Ils attendoient en patience

la

la rédemption d'Israël & le règne du Messie , après lequel ils soupiroient ; mais ils voyoient bien qu'il ne falloit pas borner leur espérance en cette vie ; ils croyoient la Résurrection & le Royaume des Cieux. Ainsi , la grace de l'Évangile venant sur de si saintes dispositions , il fut aisé de faire des Chrétiens parfaits de ces vrais Israélites.

F I N.

I

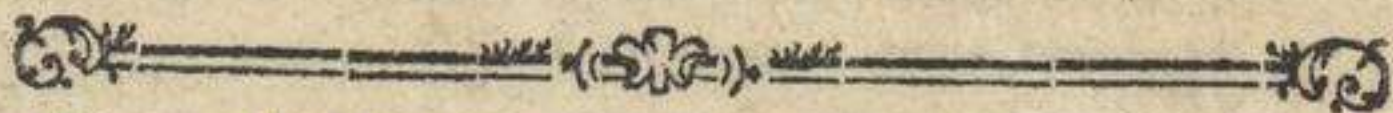

T A B L E
D E S T I T R E S.

I <i>D</i> ESSEIN de ce Traité.	Page 1
II Première Partie. Patriarches. Leur noblesse.	8
III Leurs biens & leurs occupations.	12
IV Leur frugalité.	15
V Seconde Partie. Israélites. Leur noblesse.	19
VI Leurs occupations. Agriculture.	25
VII Qualité de la Terre-Sainte, & sa fertilité.	35
VIII Biens des Israélites.	42
IX Arts & Métiers.	45
X Leurs habits.	51
XI Leurs meubles & leurs maisons.	58
XII Leurs nourritures.	61
XIII Purifications.	67
XIV Mariages. Femmes.	73
XV Education des enfans. Exercice. Etude.	82
XVI Politesse des Israélites.	98
XVII Plaisirs.	101
XVIII Deuil.	104
XIX Funérailles.	107
XX Religion.	109
XXI Jeûnes. Vœux.	119
XXII Prophètes.	122
XXIII Idolâtrie.	126
XXIV Etat politique. Liberté. Puissance domestiq.	137
XXV Autorité des vieillards.	142
XXVI Administration de la Justice. Porte.	145
XXVII Guerre.	152
XXVIII Rois.	157
XXIX Troisième Partie. Juifs. Captivité.	162
XXX Retour des Juifs & leur état sous les Perses.	165
XXXI Etat des Juifs sous les Macédoniens.	170
XXXII Règne des Assamonéens.	179
XXXIII Mœurs des Juifs des derniers tems.	181
XXXIV Sectes & superstitions.	186
XXXV Vrais Israélites.	192

Fin de la Table.

L E S
M O E U R S
D E S
C H R É T I E N S .

*Par M. FLEURY , Prêtre , Précepteur
de Monseigneur DE VERMANDOIS.*

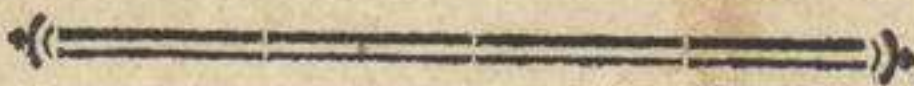


Nouvelle Edition , corrigée & augmentée.



A L I E G E ,

Chez JEAN-FRANÇOIS BRONCART,
en Souverain Pont.



M. DCC. LXXVII.

J. E. S.

M. G. E. R. S.

D. E. S.

CHRÉTIEN.

PAR M. F. E. B. U. Y.,
DE L'ACADEMIE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—————

—————

—————

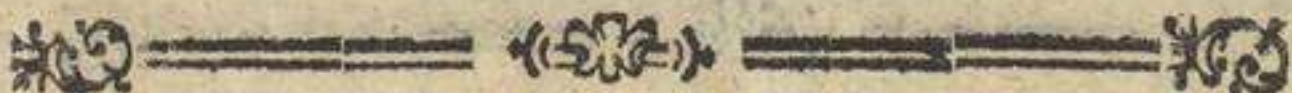


A. L. I. E. R. S.

PAR M. J. E. A. N. F. A. N. C. O. U. S. S. I. E. R. S.
DE L'ACADEMIE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—————

M. D. C. C. L. X. X. V. I. I.

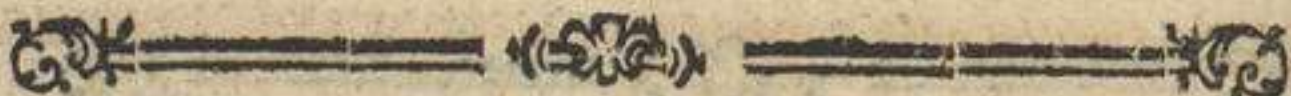


A P P R O B A T I O N

De Monseigneur l'Evêque de Meaux.

LE meilleur remède qu'on puisse apporter au relâchement de la discipline, c'est de représenter aux Chrétiens les mœurs de leurs Peres, & de les rappeler à l'origine du Christianisme. C'est ce que fait M. Fleury avec beaucoup de sçavoir & de piété. Ainsi nous exhortons les fidèles à lire soigneusement cet Ouvrage, dans lequel nous n'avons rien trouvé que de conforme à la Foi Catholique, Apostolique & Romaine. Donné à Paris le 28 Février 1682.

J. BENIGNE, Evêque de Meaux.



A P P R O B A T I O N

De Monsieur PIROT, Docteur & Professeur
de Sorbonne.

SI grande que soit l'idée qu'on se peut faire de cet Ouvrage , qui porte pour titre : *Les Mœurs des Chrétiens* , sur celui qu'on a vû des Mœurs des Israélites , je la tiens parfaitement exécutée , & tout-à-fait remplie. L'Auteur me paroît en tous deux lui - même , également juste , exact & pieux ; ne réussissant pas moins à peindre les choses mêmes , qu'à crayonner des ombres ; & marquant aussi naturellement le caractère des fidèles de la nouvelle alliance , qu'il avoit fait celui des Israélites , qui n'étoient que les figures des Chrétiens. C'est le témoignage que je crois devoir au Public , autant que je suis capable de juger ce Livre , après l'avoir lû avec application. En Sorbonne , le 18 Février 1682.

P I R O T.



LES MŒURS DES CHRÉTIENS.



Je diviserai ce discours en quatre parties. La première représentera les Mœurs des Chrétiens de Jérusalem, jusqu'à sa ruine.

I.
Division de ce traité.

Ce premier état du Christianisme fut si parfait, que bien qu'il ait peu duré, il mérite d'être considéré séparément. La seconde partie comprendra le tems des persécutions, c'est-à-dire, les trois premiers siècles; & ceux qui voudront en voir les preuves, les trouveront dans les deux premiers Volumes de mon Histoire Ecclésiastique. Dans la troisième partie, je décrirai l'état de l'Eglise en liberté depuis Constantin, & dans la quatrième, je chercherai les causes des changemens qui sont arrivés depuis.

Comme la Religion Chrétienne n'est pas une invention des hommes, mais un ouvrage de Dieu; elle a eu d'abord sa per-

II.
Première PARTIE.
Vie de J. C.

Tertul.
præscript.
c. 22.

fection aussi-bien que l'Univers. Il faudroit avoir perdu la raison, dit Tertulien, pour s'imaginer que les Apôtres aient ignoré quelque vérité utile au salut; & que dans la suite des siècles on ait rien trouvé, touchant les mœurs & la conduite de la vie, de plus sage & de plus sublime, que ce que Jesus-Christ leur a enseigné. Mais cette doctrine si excellente a produit différens effets, suivant la différente disposition des hommes qui l'ont reçue, & les différentes mesures de grace dont Dieu l'a accompagnée. Les vrais Israélites déjà instruits par la tradition de leurs peres & par la lecture des Ecritures saintes, élevés dès le berceau, dans la connoissance du vrai Dieu & l'observation de sa Loi, se trouverent disposés à la pratiquer dans sa perfection, si-tôt que cette perfection leur seroit découverte, & qu'ils eurent compris quel salut le Messie leur devoit procurer, quel devoit être son Royaume. Il étoit bien plus difficile d'amener à la perfection les Gentils, qui avoient vécu jusques-là sans Dieu & sans loi, accoutumés à se laisser mener comme des bêtes devant des Idoles insensibles, & à se plonger dans toutes sortes de crimes. C'est donc chez les Chrétiens de la premiere Eglise de Jérusalem, qu'il faut chercher l'exemple de la vie la plus parfaite, & par conséquent la plus heureuse qui puisse être sur la terre.

Epiph.
II. 32.

I. Cor.
XII. 2.

Il faudroit commencer par la Vie de Jesus - Christ même : il est le modèle

comme la source de toute perfection. Il nous a donné l'exemple, afin que nous fassions comme il a fait : & c'est un des grands biens de l'Incarnation, que le Verbe s'est rendu sensible, pour être non-seulement l'objet de notre admiration ; mais la règle sur laquelle il faut redresser nos mœurs. Je sçais bien que cette vie si divine n'a pû être écrite dignement, que par ceux qui avoient vû de leurs yeux le Verbe de vie, qui l'avoient oui de leurs oreilles & touché de leurs mains, & qui étoient animés de son esprit : mais du moins chacun peut-il remarquer, selon sa portée, ce qui lui semble le plus propre à être imité par les hommes, laissant aux autres à y en découvrir infiniment davantage, selon qu'ils sont plus avancés dans l'oraison & dans la pratique des vertus chrétiennes.

D'abord nous voyons en Jesus-Christ, les vertus de l'enfance. Il étoit docile, & soumis à ses parens, il se rendoit aimable à tout le monde. Car il est dit qu'à mesure qu'il croissoit en âge, il croissoit aussi en sagesse & en grace devant Dieu & devant les hommes. De tout le reste de sa jeunesse, jusques à l'âge de trente ans, nous n'en sçavons autre chose, sinon qu'il demeura dans la petite ville de Nazareth, passant pour le fils d'un Charpentier, & Charpentier lui-même. Ce silence de l'Histoire exprime mieux qu'aucun discours, l'état de retraite & d'obscurité où Jesus - Christ a voulu passer la plus grande partie de sa

Marc.
VI. 3.

vie : lui qui n'étoit venu que pour être la lumière du monde. Il a donné trente ans à la vie privée , & seulement trois ou quatre ans à la prédication & au ministère public , pour montrer que le devoir général de tous les hommes est de travailler en silence : & qu'il n'y en a qu'un petit nombre qui doivent se donner aux fonctions publiques , seulement pour autant de tems que l'ordre de Dieu & la charité du prochain les y oblige.

Justin. in
Triph.

Le métier qu'il choisit est digne de réflexion. Vivre du travail de ses mains , est un état plus pauvre que d'avoir des terres à cultiver ou des bestiaux à nourrir. Soit qu'il travaillât pour les bâtimens , soit qu'il fît des charrues & d'autres instrumens de labourage , comme porte une ancienne tradition : toujours est-il constant que son métier étoit rude & pénible , mais utile , & même nécessaire à la société ; & par conséquent , plus honnête que ceux qui servent pour le luxe & pour le plaisir. Il passa aussi toute sa jeunesse attaché à sa famille & au lieu où il avoit été élevé , menant une vie libre & honnête , mais sérieuse & occupée , portant la peine imposée à tous les hommes en la personne d'Adam , & donnant continuellement des exemples des deux vertus qu'il a le plus recommandées , la douceur & l'humilité.

Matth.
XI. 29.

Avant que de commencer l'ouvrage de sa mission , il s'y prépare par le baptême , la priere & le jeûne. Il n'avoit pas besoin

*Dieu est
aussi le
changement
du monde
et de l'âme
de l'âme*

de ces préparations ; c'étoit , comme il dit Matth. III. 15.
 lui-même , pour accomplir toute justice & nous en donner l'exemple : son jeûne de quarante jours & de quarante nuits sans manger , est ordinairement regardé comme un miracle , aussi-bien que ceux de Moyse & d'Elie. Mais je ne sçai si nous connoissons bien les forces de la nature. Saint Augustin dit avoir appris de personnes dignes de foi ; que quelqu'un étoit arrivé à quarante jours sans prendre aucune nourriture, & Theodoret témoigne que saint Simeon Stylite avoit déjà passé vingt-huit Carêmes de la sorte , après être arrivé par degrés à cette prodigieuse abstinence. On voit encore aujourd'hui des Indiens idolâtres être des vingt jours & plus sans prendre de nourriture. Aug. ep. 16. ad casul. n. 27. Theodor. hist. relig. c. 16. p. 860.

Pendant ce jeûne & dans cette affreuse solitude , à quoi s'occupoit Jesus - Christ sinon à prier ? Mais qui oseroit parler de son oraison ? Méditons humblement ce que l'Écriture nous en rapporte , entr'autres cette adorable priere que nous voyons dans St. Jean ; & ne perdons rien de tout ce qui nous est dit de sa maniere de prier. Il prioit la nuit, & quelquefois les nuits entieres. Il prioit à découvert dans un jardin , sur les montagnes ; dans les déserts , seul & à l'écart : il levoit les yeux & les mains au Ciel : il se mettoit à genoux & se prosternoit contre terre , marquant en tout son profond respect pour son Pere. Joann. XVII. Luc. VI. 12.

Il souffre d'être tenté , pour nous animer

par son exemple à combattre contre le démon : & il ne se défend contre ses attaques que par des passages de l'Écriture , pour nous apprendre entr'autres choses , à la méditer sans cesse , & y chercher les règles de notre conduite , pour nous déterminer en toutes les occasions.

Il commence ensuite à paroître & à mener une vie , qui est le modèle de celle des Prêtres , des Evêques & de toutes les personnes publiques. Son occupation principale est d'instruire & de convertir. Il est venu , comme dit lui-même , chercher & sauver ce qui étoit perdu. Il attire les yeux & les cœurs de tout le monde , par les guérisons des malades , & les autres miracles , qui d'ailleurs étoient nécessaires pour établir sa mission. C'est ce que les saints Evêques ont imité , même sans avoir le don des miracles , en s'attirant le respect & l'amour des peuples par les grandes aumônes , par la protection des personnes opprimées , par l'accord des différends , & les autres bienfaits sensibles. Mais les miracles mêmes ont donné à Jésus - Christ la matière de bien des vertus imitables ; de simplicité , d'humilité , de patience. Il faisoit ses miracles sans empressement , sans faste , sans ostentation ; sans se faire prier que rarement , pour exercer & faire paroître la foi de ceux qui les demandoient. Il cachoit ses miracles avec autant de soin que les autres hommes cachent leurs crimes. Il semble attribuer les guérisons plu-

Luc. XIX.
16.

Marc.
IV. 6.

tôt à la foi des malades qu'à sa puissance. Aussi fit-il très-peu de miracles à Nazareth, à cause de l'incrédulité du peuple.

Il en rend toute la gloire à son Pere : *Je ne puis rien faire de moi-même, dit-il, mon Pere qui demeure en moi, est celui qui fait les œuvres.* Jo. V. 36.
Jo. XIV.
10.

Quelle patience ne falloit-il point pour supporter cette multitude incroyable de malades, pauvres & misérables pour la plupart, qui le suivoient continuellement, qui s'empressoient pour le toucher, & qui se jettoient sur lui? On le voit lorsqu'il guérit la femme affligée d'une perte de sang, & lorsqu'il dit à ses Disciples de se servir d'une barque, de peur qu'il ne fût accablé de la foule. S'il étoit dans une maison, toute la Ville s'amassoit à la porte : on l'y assiégeoit, on ne lui donnoit pas le tems de manger. Il fut réduit à ne pouvoir entrer dans les Villes qu'en cachette, & à demeurer le plus souvent dehors dans les déserts, où toutefois le peuple ne laissoit pas de s'assembler autour de lui en grandes troupes, comme il paroît par les cinq mille hommes qu'il y nourrit. De-là vient qu'il se retiroit sur les montagnes pour prier, qu'il y employoit les nuits, qu'il dormoit en passant lorsqu'il le pouvoit, comme dans la barque pendant la tempête. Marc. V.
24.
Marc.
III. 9.
Marc. I.
32. 3. 20.
Marc. I.
45.
Matth.
VII. n. 24.

Sa vie étoit alors plus pénible que quand il travailloit de ses mains. Car il n'en avoit plus le loisir, puisqu'il souffroit que des femmes le suivissent pour le servir de leurs

*grande saison j'ose les point
l'origine des personnes qui parlent
selon l'inspiration de l'esprit*

Jo. XII. 6. biens , & qu'il gardoit quelque argent , dont Judas étoit le dépositaire : tant Jesus estimoit l'argent. Du peu qu'il en avoit , il donnoit l'aumône ; mais il en manquoit lorsqu'il fut obligé de faire trouver à saint Pierre par miracle de quoi payer le tribut des premiers nés , qui n'étoit qu'un demi sicle ; c'est-à-dire , environ seize sols de notre monnoye.

Matth. XVII. 26.
Mat. VII. 10.

En effet , il vécut toujours dans une grande pauvreté. Il dit lui-même qu'il n'avoit pas où reposer sa tête , c'est-à-dire , qu'il ne logeoit que par emprunt ; chez ceux qui vouloient bien le retirer. A sa mort on ne voit pas qu'il eût d'autres biens que ses habits. Il dit qu'il n'est pas venu pour être servi , mais pour servir. Il voyageoit à pied ; & quand il monta sur un âne pour entrer dans Jérusalem , on voit bien que ce fut un action extraordinaire. Il marchoit par le chaud du jour. Quand il rencontra la Samaritaine , il est dit qu'il étoit environ midi , & qu'il se reposoit sur le puits , étant fatigué du chemin. Car bien qu'il fût le maître de la nature , on ne voit point qu'il ait fait de miracle pour sa commodité particulière ni pour s'épargner de la peine. Il est dit une seule fois que les Anges vinrent le servir , pour montrer ce qui lui étoit dû , s'il eût voulu en user.

Mat. VI. 31.

En cette même rencontre de la Samaritaine , on voit son extrême modestie , puisqu'il est dit que ses Disciples s'étonnoient qu'il parlât à une femme : aussi ses ennemis

n'ont jamais osé inventer aucune calomnie qui attaquât sa pureté. Ce n'étoit point toutefois une modestie contrainte : rien n'étoit feint ni affecté dans celui qui étoit l'ennemi déclaré de l'hypocrisie , & la vérité même. Ses manières étoient simples , aisées , naturelles , vives. Il regardoit les gens en face , comme ce jeune homme Marc. X. qu'il prit en affection , pour la bonne vo- 21. lonté qu'il témoignoit. Il est dit souvent qu'il étendit la main , ou qu'il fit quelque autre geste marqué. Quelquefois par ses regards & par ses paroles , il faisoit paroître de l'étonnement , de l'indignation , de la colère , de la peine à souffrir l'incrédulité des hommes. D'autres fois il mon- troit de la tendresse , comme quand il Marc. IX. faisoit approcher des enfans , leur im- 35. 10. 11. posoit les mains & les embrassoit pour recom- mander l'innocence & l'humilité.

Son extérieur n'avoit rien de singulier : rien qui le distinguât en apparence des autres Juifs , des simples particuliers & des hommes du commun , comme il se nomme lui-même : car c'est ce que veut dire le fils de l'homme. Sa vie étoit dure & laborieuse , mais sans aucune austérité particulière. Il mangeoit comme les autres , il buvoit du vin , & ne faisoit point de difficulté de se trouver à de grands repas , comme aux noces de Cana & au festin de saint Matthieu. Cependant il étoit si peu Luc. V. touché de la nourriture , que ses Disciples 29. l'invitait à manger à une occasion où ma-

nifestement il en avoit besoin : il leur ré-
 Joan. IV. pondit : *J'ai une autre viande que vous ne*
 32. 34. *connoissez pas , ma nourriture est de faire*
la volonté de mon Pere.

Avec cet extérieur si simple , Jesus-
 Christ conservoit une merveilleuse dignité.
 Il étoit très-sérieux. On le voit pleurer en
 In Math. deux occasions , mais il n'est point dit
 hom. 6. qu'il ait ri , non pas même qu'il ait souri
 mor. doucement , comme remarque St. Chry-

sofôme. Il ne demandoit rien à personne ,
 Mat th. XVIII. 26. puisqu'il aima mieux faire un miracle que
 d'emprunter le statere qu'il voyoit payer ;
 toutefois quand il envoya quérir l'âne pour
 son entrée , & retenir le cenacle pour
 faire la Pâque , il parle comme sçachant
 bien que l'on ne lui pouvoit rien refuser.

A&t. XX. Il agissoit suivant sa maxime : *Que c'est*
 15. *un plus grand bonheur de donner que de re-*
cevoir : puisque répandant continuellement
 tant de bienfaits , il recevoit si peu de
 chose. Tout le monde le recherchoit & cou-
 roit après lui , & il ne cherchoit personne
 en particulier. Mais allant de Ville en
 ville exhorter tout le monde à la péniten-
 ce , il étoit de facile accès aux malades ,
 aux pécheurs qui vouloient se convertir.

Luc. VII. Il se rendoit condescendant pour ceux-ci ,
 18. jusqu'à manger avec eux , & loger chez
 eux , jusqu'à souffrir qu'une femme le tou-
 chât & lui parfumât les pieds ; ce qui
 sembloit une délicatesse fort opposée à sa
 vie pauvre & mortifiée.

Comme il étoit venu instruire tout le

genre humain , il enseignoit continuellement en public & en particulier. Il avoit accoûtumé les jours de Sabbath d'expliquer l'Écriture Sainte dans la Synagogue , comme faisoient les Docteurs des Juifs , d'où vient que l'on lui donnoit le même nom , l'appellant Maître ou Rabbi. Mais il avoit une autorité qui le distinguoit bien d'eux. *Il parloit comme ayant puissance , & on admiroit les paroles de grace qui sortoient de sa bouche.*

Luc. IV.
16.Matth.
VII. 19.
Luc. IV.
22.

Son discours est simple & clair , sans autre ornement que des figures vives & naturelles , qui ne manquent jamais à celui qui est bien persuadé , & qui sont les plus efficaces pour persuader les autres. *Ses discours (dit St. Justin) étoient courts & succincts , parce que ce n'étoit pas un sophiste , mais la Vertu & le Verbe de Dieu.* Quelquefois il répond plus par les actions que par les paroles , comme quand il dit aux Disciples de St. Jean-Baptiste : *Allez dire à Jean ce que vous avez oui & ce que vous avez vu.* Il établit de grands principes , sans se mettre en peine de les prouver ni d'en tirer les conséquences. Ces principes ont par eux-mêmes une lumière de vérité , à laquelle on ne peut résister que par un aveuglement volontaire , & c'est pour punir cette mauvaise disposition du cœur , qu'il parle quelquefois par paraboles & par énigmes. S'il employe des preuves , ce sont des raisonnemens sensibles & des comparaisons familières. Ses miracles & ses vertus étoient

Just. 2^e

apol.

Matth.

X. 22.

Matth.

XII. 21.

des preuves plus fortes & plus proportionnées à toutes fortes d'esprits, que tous les sylogismes des Philosophes : les Sçavans comme Nicodème, & les ignorans comme l'aveugle né, étoient également frappés de ces preuves. Il y joint souvent les autorités de la Loi & des Prophètes, montrant que sa doctrine vient de la même sagesse, & ses miracles de la même puissance : que l'ancien & le nouveau Testament sont fondés sur la même autorité divine. C'est pour cela qu'il employe si souvent les anciennes Ecritures, soit par des citations expressees, soit par des allusions fréquentes que découvrent ceux qui sont versés dans la lecture des Livres sacrés.

Il forme ses disciples dans cet esprit de soumission à l'autorité divine. Bien éloigné de l'esprit de dispute & de contention dans lequel les Philosophes nourrissoient leurs Sectateurs, sous prétexte de chercher avec eux la vérité ; Jesus-Christ ne cherche point, il ne doute point comme Socrate, il parle sûrement, & possédant pleinement la vérité, il la découvre comme il lui plaît. Afin que ses Disciples profitassent de tous ses discours & de tous ses exemples, il vivoit avec eux en commun, ne faisant qu'une famille ; ils le suivoient par-tout, ils mangeoient & logeoient avec lui, ils avoient lieu de l'étudier continuellement. Il leur faisoit imiter sa pauvreté ; les envoyant sans argent & sans aucune provision, & même étant avec lui, la faim les

Terr. de præscr. 6.
22.

réduisoit quelquefois à prendre ce qu'ils trouvoient dans la campagne , comme les épics qu'ils arracherent le jour du Sabbath.

Il prenoit grand soin de les instruire. Ce qu'ils n'avoient pas compris dans ses discours publics , il le leur expliquoit en particulier , les traitant comme ses amis , & leur disant tout ce qu'il avoit appris de son Pere , autant qu'ils étoient capables de le porter. Toutefois il ne donne rien à leur curiosité. Tantôt il l'arrête expressément , comme quand ils lui demandoient le tems de la fin du monde , devant & après sa résurrection ; quand saint Pierre vouloit sçavoir ce que saint Jean deviendrait. D'autres fois il se contente de ne rien répondre à leurs questions : comme quand saint Jude lui demandoit , pourquoi il ne se manifesterait point au monde. Il souffroit avec une extrême patience leur grossièreté , leur ignorance , leur vanité & tous leurs défauts , & travailloit sans cesse à les corriger.

Par ses Disciples , j'entends ici les douze qu'il avoit choisis pour être avec lui , mais l'Écriture nomme aussi Disciples tous ceux qui suivoient sa doctrine , & qui avoient reçu son baptême. Ils étoient en grand nombre : puisqu'il y en avoit six vingt enfermés avec les Apôtres à l'élection de saint Matthias , & qu'il y en eut plus de cinq cent qui virent Jesus-Christ tous ensemble après sa Résurrection. L'Église étoit donc dès-lors composée de deux parties :

Matth.

XIII. 11.

XV. 16.

Joan.

XV. 15.

Matth.

XXIV. 36.

Act. 1. 7.

Joan. XXI

22.

Joann.

XIV. 22.

Marc. III.

14.

Act. I. 25.

1. Cor.

XV. 6.

du peuple fidèle , que l'on nommoit simplement les Disciples ou les Freres , & de ceux que Jesus-Christ avoit choisis pour le ministere public ; sçavoir ; les douze Apôtres & les soixante & douze Disciples
 Luc. X. 1. qu'il envoyoit deux à deux devant lui dans les lieux où il devoit arriver.

On voit dans ces distinctions divers degrés de charité bien dignes de réflexion.

Luc. XI. 29. Jesus-Christ nous apprend que tout homme est ce prochain , que nous devons aimer comme nous-mêmes : & en effet il a donné sa vie pour tous les hommes. Mais il aimoit particulièrement ses Disciples , & ses Apôtres entre les autres , & entr'eux saint Pierre & les deux freres fils de Zebédée , & sur-tout Saint Jean.

Je n'examine point les raisons que nous pouvons connoître de ces distinctions , & les différentes marques d'affection qu'il a données à saint Pierre & à saint Jean. Il suffit d'observer , que par son exemple il a autorisé & sanctifié les affections naturelles , & les liaisons particulières d'inclinations & d'amitié , qui se peuvent former entre les hommes , sans préjudice de la charité générale. Il avoit encore d'autres
 Joan. XI. 5. 11. 35. amis que ses Apôtres. Il aimoit Lazare & ses deux sœurs , il le nomme lui-même son ame ; & il témoigna assez sa tendresse , en le pleurant mort , lorsqu'il alloit le ressusciter.

Qui peut douter qu'il n'aimât tendrement sa sainte Mere , vû principalement le

soin qu'il en prit en mourant ? Et toute-
 fois il semble lui parler durement quand
 elle le trouva au milieu des Docteurs, &
 quand elle l'avertit que le vin manquoit
 aux nêces. Il reprend la femme qui la
 louoit simplement comme sa mere, &
 témoigne ne connoître pour mere ni pour
 parens, que ceux qui font la volonté de
 son Pere. C'est qu'il sçavoit comment il
 falloit traiter cette ame forte, & vouloit
 montrer que la chair & le sang n'avoient
 aucune part dans ses affections.

Luc. XII.

49.
Joan. XI.4.
Luc. XI.

28.

Matth.
XII. 42.

Sa charité s'étendoit sur tout le monde.

Matth.

Venez à moi, disoit-il, *vous tous qui souf-*

XI. 28.

rez, & qui êtes chargés, & je vous soula-

Matth.
IX. 36.

gerai. Il avoit pitié des troupes qui le sui-

Matth.
XIV. 14.

voient, les voyant affligées & délaissées,

Luc. VI.

comme des brebis sans Pasteur. Ce fut la

13.

compassion qui l'obligea par deux fois à

Luc. X,

multiplier les pains ; ce fut la compassion

41.

qui l'obligea à ressusciter le fils de la veuve

de Naïm. Il aimoit sa patrie, le peuple

d'Israël & la Ville de Jérusalem, comme

bon Citoyen. Il pleura sur elle au milieu

de son triomphe, prévoyant les malheurs

qu'elle s'attiroit par ses crimes. Il ensei-

gnoit l'obéissance au Prince, & le respect

aux Prêtres & Docteurs de la Loi, quelque

corrompus qu'ils fussent : & lui-même ob-

servoit exactement les loix & les cérémo-

nies de la Religion : quoiqu'il vînt abolir

ces cérémonies, & qu'il fût maître & du

Sabath & de toutes les Loix, jamais il ne

voulut prendre aucune autorité touchant

Matth.
XIII. 8.

*forte raison pour trouver la colte
 tendu a la veuve et au sans contraindre
 au Sauterant de JC*

Luc. XII.
14.

les choses temporelles : non pas même pour être arbitre entre deux freres. Etant interrogé juridiquement , il répondit à ses Juges , suivant ce qui étoit de leur compétence , au Pontife sur la qualité de Christ & de Fils de Dieu , à Pilate sur celle de Roi. Il déclara que son Royaume n'étoit point de ce monde : & par conséquent que sa doctrine ne changeoit rien à l'ordre des choses humaines. Ce seroit une trop grande témérité de prétendre remarquer toutes ses vertus , la considération en est infinie , & les saintes ames qui méditent attentivement l'Evangile , y découvrent toujours plus de merveilles. Ajoûtons seulement un mot de sa Passion , où il donna les plus grands exemples & les plus utiles , puisqu'il n'y a rien de si ordinaire dans la vie que les souffrances.

L'état pitoyable où Jesus-Christ fut réduit au Jardin des Olives , montre bien qu'il étoit sensible comme les autres hommes à la crainte & à la tristesse ; & par conséquent que ce fut par effort de vertu qu'il souffrit ensuite de si grands maux. Comme il nous étoit semblable en tout hors le péché , il a éprouvé toutes les incommodités de la vie , la faim , la soif , la lassitude , la douleur : il est vrai que nous ne voyons point qu'il ait été malade , peut-être parce que la maladie est ordinairement l'effet de quelque excès , au moins du travail ; & rien ne pouvoit être déréglé dans un corps conduit par la sagesse même.

Dans sa Passion il souffre avec une confiance invincible, sans se défendre, sans résister, sans rien refuser à ceux qui le tourmentent. Il demeure comme un rocher inébranlable aux coups & aux outrages. Son silence sur-tout étoit admirable: il n'ouvre pas la bouche, lui qui d'une parole pouvoit confondre les Accusateurs, les Faux-témoins & les Juges mêmes; parce qu'il sçavoit qu'ils n'étoient capables de rien entendre pour sa justification. Enfin sur la Croix & dans les horreurs du supplice, il conserve la liberté d'esprit toute entière, & même la tranquillité. Il prie pour ses bourreaux, il récompense la foi du bon larron, il pourvoit à la consolation de sa mere, il acheve d'accomplir les Prophéties, il recommande son esprit à Dieu.

Les Apôtres ayant reçu le Saint-Esprit, furent comme des images vivantes de Jesus-Christ, sur lesquelles tous les fidèles doivent se former. Ils ne feignent point de dire: *Soyez mes Imitateurs* (dit St. Paul) I. Cor. XI. 1.
comme je le suis de Jesus-Christ, & ailleurs: *Soyez mes imitateurs, & observez* Phil. III. 17.
ceux qui se conduisent suivant la forme de
vie que je vous ai donnée.

Aussi quelque appliqués qu'ils fussent à enseigner, ils se faisoient plus par leurs exemples que par leurs discours. Entre les fidèles ils choisissoient les disciples qu'ils instruisoient plus particulièrement, comme Jesus-Christ les avoit instruits eux-mêmes. Ceux-là étoient attachés à leurs per-

soïnes , & vivoient avec eux en famille , mangeant en même salle , & couchant en même chambre : au moins , c'est ainsi que l'auteur des recognitions nous décrit saint Pierre vivant avec ses disciples : & cet ouvrage est ancien , quoiqu'il ne soit pas authentique. Ces disciples suivoient les Apôtres dans leurs voyages , & demeuroient pour gouverner les Eglises à mesure qu'elles se formoient.

- 1. Pet. V.** Ainsi nous voyons auprès de St. Pierre ,
15. saint Marc qu'il nomme son fils , saint Clément , si fameux par toute l'Eglise , saint Evode qui lui succéda à Antioche , saint Lin , saint Clet qui lui succéderent à Rome. Auprès de St. Paul nous voyons
Euseb. III. hist. 6. 8. saint Luc , saint Tite , saint Timothée , le même saint Clément. Auprès de l'Apôtre St. Jean nous voyons saint Polycarpe & saint Papias. Ces Saints s'appliquoient à retenir la doctrine des Apôtres , dans leur
1. Tim. IV. 12. mémoire plutôt que dans des écrits , & l'enseignoient plus par la pratique que par les discours : c'est ainsi qu'en imitant leurs
Tit. II. 7. maîtres , ils se rendoient eux-mêmes , comme dit saint Paul , les exemples des fidèles , par la parole & les bonnes œuvres ; la foi , la charité , la chasteté , la gravité & toute leur maniere de vivre. Ils faisoient plus , ils formoient eux-mêmes des disciples capables d'en instruire & d'en former
2. Tim. II. 2. d'autres : c'est ce que saint Paul recommande à Timothée. *Ce que vous m'avez oui dire devant plusieurs témoins , confiez-le à des hommes.*

hommes fidèles, qui soient capables de l'enseigner aussi à d'autres. Et voilà la tradition plus propre à perpétuer une doctrine que l'Écriture, de l'aveu même des Philosophes qui ont tant écrit.

Plato.
Phæd.

Mais revenons à ceux qui furent instruits & gouvernés immédiatement par les Apôtres, & particulièrement à cette Eglise de Jérusalem, que JESUS-CHRIST avoit commencé d'édifier de ses propres mains sur le fondement de la Synagogue, & qui a été non-seulement le modèle, mais la tige & la source de toutes les autres. Voyons comment l'Écriture nous dépeint ces premiers fidèles.

III.
Eglise
de Jérusalem.

Ils perséveroient dans la doctrine des Apôtres, dans la Communion de la fraction du pain & dans les prières : Et ensuite, Ceux qui croyoient étoient tous unis ensemble ; & tout ce qu'ils avoient étoit commun. Ils vendoient leurs possessions & leurs biens, & ils les distribuoiént à tous, selon le besoin de chacun. Ils continuoient d'aller tous les jours, avec une union d'esprit, dans le Temple, & rompant les pains par les maisons, ils prenoient leur nourriture avec joye & simplicité de cœur, louant Dieu, & étant aimés de tout le peuple. Et ailleurs, toute la multitude de ceux qui croyoient, n'étoit qu'un cœur & qu'une ame ; & aucun d'eux ne s'approprioit rien de tout ce qu'il possédoit, mais ils mettoient tout en commun. Il n'y avoit point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui avoient des terres ou des maisons les vendoient, & en

Act. II. 4.

Ibid. 43.

&c.

Act. IV.

32.

Act. V.

34. 35.

K

apportoient le prix. Ils le mettoient aux pieds des Apôtres, & on les distribuoit à chacun selon son besoin. Et encore ailleurs : Il se faisoit beaucoup de miracles & de prodiges parmi le peuple par les mains des Apôtres, & ils étoient tous d'un même esprit dans la gaberie de Salomon. Aucun des autres n'osoit se joindre à eux, mais le peuple leur donnoit de grandes louanges. Et le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur tant des hommes que des femmes, s'augmentoit de plus en plus.

Le sommaire de cette description est l'instruction, la priere, la communion, l'union des cœurs, la communication des biens temporels, la joye en eux-mêmes; & au-dehors, le respect, l'estime, l'amour du peuple. Cette Eglise étoit composée de gens de tout sexe, de tout âge, & de toutes conditions, & fut très-nombreuse en peu tems. Il se convertit trois mille personnes à la premiere prédication de saint Pierre, & cinq mille à la seconde; il est dit plus d'une fois, que le nombre des Fidèles grossissoit de jour en jour: & St. Jacques parlant à saint Paul vers l'an 38. fait entendre, selon le Grec, qu'ils étoient plusieurs fois dix mille. La plûpart étoient mariés; car la continence parfaite avoit été rare jusques alors: & ils logeoient séparément, puisqu'il est dit que l'on alloit par les maisons rompre le pain, c'est-à-dire, consacrer & distribuer la sainte Eucharistie. Toutefois ils vivoient en commun, reduisant tous leurs biens en argent, que les

AA. V.
12.13.14.

AA. XXI.
20.

Apôtres, & ensuite les sept Diacres, distribuèrent à chacun selon son besoin, avec tant de fidélité & de prudence, qu'il n'y avoit point de pauvres.

Voilà donc un exemple sensible & réel de cette égalité de biens, & de cette vie commune, que les Législateurs & les Philosophes de l'antiquité avoient regardée comme le moyen le plus propre à rendre les hommes heureux, mais sans y pouvoir atteindre. C'étoit pour y parvenir que Minos, dès les premiers tems de la Grece, avoit établi en Crete de tables communes, & que Lycurgue avoit pris tant de précautions pour bannir de Lacedémone le luxe & la richesse. Les disciples de Pythagore mettoient leurs biens en commun, & contractoient une société inséparable, nommée en Grec *Coinobion*, d'où sont venus les Cénobites. Enfin Platon avoit poussé cette idée de communauté jusques à l'excès; voulant ôter même la distinction des familles. Ils voyoient bien que pour faire une société parfaite, il falloit ôter le tien & le mien, & tous les intérêts particuliers: mais ils n'avoient que des peines pour contraindre les hommes, ou des raisonnemens pour les persuader. Il n'y avoit que la grace de JESUS-CHRIST qui pût changer les cœurs, & guérir la corruption de la nature.

Les Juifs, comme mieux instruits par la Loi de Dieu, avoient chez eux des exemples plus parfaits de la vie commune. C'étoit les Esseniens & les Therapeutes. Il n'y

Arist.
polit. lib.
2.

Gel. 1. 1.
8. 9.

Philo.
quod
omn.

Prob. lib. p. 876.
 D. id. de vita con-templ. Joseph. XIII. Antiq. c. 9.
 XVIII. c. 2. lib III. bel. c. 12.

avoit des Esseniens qu'en Palestine ; & au nombre de 4000. ou environ. Ils demeu- roient à la campagne s'occupant au la- bourage & aux métiers innocens , vivant en commun & pauvrement. La plûpart re- nonçoient au mariage. Ils s'appliquoient à la priere & à l'étude de la Loi principale- ment les jours de Sabbath. Mais ils cro- yoient au destin & à la divination , & étoient les plus superstitieux de tous les Juifs. Les Therapeutes étoient répandus en divers lieux : mais la plûpart vivoient en Egypte vers Alexandrie. Ils étoient plus so- litaires & plus contemplatifs que les Esse- niens , ne s'occupant que de la priere , de la lecture & de la méditation de la Loi. Ordinairement ils ne mangeoient que du pain le soir. Ils s'assembloient le jour de Sabbath & à la Pentecôte , pour prier & manger ensemble. On peut voir dans Phi- lon & dans Joseph , un plus grand détail de la vie des uns & des autres. Que si l'on pouvoit vivre ainsi , sous l'état de la Loi qui n'amenoit rien à la perfection , il ne faut pas s'étonner que l'on ait pratiqué les mêmes vertus , & encore plus purement sous l'état de la grace ; & c'est ce que nous voyons dans cette Eglise de Jérusalem , ensuite , par toutes les Eglises , dans les Monasteres & les autres Communautés re- ligieuses.

La source de cette communication de biens entre les Chrétiens de Jérusalem étoit la charité ; qui les rendoit tous freres , &

les unissoit comme en une seule famille , où tous les enfans sont nourris des mêmes biens, par les soins du pere , qui les aimant tous également , ne les laisse manquer de rien. Ils avoient toujours devant les yeux le commandement de nous aimer les uns les autres , que JESUS-CHRIST avoit repeté tant de fois , particulièrement la veille de sa Passion , jusques à dire que l'on reconnoîtroit ses disciples à cette marque. Mais ce qui les obligeoit à vendre leurs héritages , & à réduire tout en argent comptant , étoit le commandement du Sauveur , de renoncer à tout ce que l'on possède. Ils vouloient le pratiquer , non-seulement dans la disposition du cœur , à quoi se réduit l'obligation de ce précepte , mais encore dans l'exécution réelle , suivant ce conseil : *Si tu veux être parfait* Matth. XIX. 21. *vends tout ce que tu as , & viens me suivre.*

Car on est bien plus assuré de n'être point attaché à ce que l'on a quitté effectivement , qu'à ce que l'on garde encore. Aug. de catech. rud. 23. De plus , ils sçavoient que le Sauveur avoit prédit la ruine de Jérusalem , & qu'il en avoit marqué le tems , avant que cette génération fût passée : ainsi ils ne vouloient Matth. XXI. 4. rien avoir qui les attachât à cette malheureuse Ville , ni à cette terre qui devoit être désolée.

La vie commune entre tous les fidèles , étoit donc une pratique singuliere de cette premiere Eglise de Jérusalem , convenable aux personnes & aux tems. Car il semble

A&t.
XXIV.
17. 1. Cor.
XVI. 3.

HOM. II.
in A&t.

difficile , parlant humainement , qu'une Eglise si nombreuse eût pû subsister long-tems sans fonds & sans revenus assurés ; & nous voyons par les Actes & par les Epîtres de saint Paul , qu'elle avoit besoin du secours des autres Eglises , & que de toutes les Provinces on envoyoit des sommes considérables pour les Saints de Jérusalem. Et toutefois saint Chrysostome , si long-tems après , ne feint point de proposer encore cette maniere de vie , comme un exemple imitable , & comme un moyen de convertir tous les Infidèles. Il est à croire que ces Saints de Jérusalem travailloient de leurs mains , à l'exemple de JESUS-CHRIST & des Apôtres , car nous ne sçaurions leur attribuer rien de trop parfait , & c'étoit encore un moyen considérable de suppléer au défaut des revenus.

Il est dit qu'ils perséveroient dans la doctrine des Apôtres , & ils sont souvent nommés disciples , c'est-à-dire , qu'ils s'appliquoient à étudier la doctrine du salut , soit en écoutant les Apôtres , qui leur parloient souvent en public & en particulier , & leur enseignoient tout ce qu'ils avoient appris du Seigneur , soit en lisant les saintes Ecritures , & en conférant les uns avec les autres. Il est dit qu'ils perséveroient dans la priere , & qu'ils alloient tous les jours au Temple s'assembler dans la galerie de Salomon , & y prier d'un même esprit. L'exemple de saint Pierre & de saint Jean , qui allerent au Temple à l'heure de la

A&t. III.

Priere de None , fit croire qu'ils obser- V. Baron.
voient dès-lors les mêmes heures que l'E- au. 34. p.
glise a toujours gardées depuis. Il vivoient 250.
à l'extérieur comme les autres Juifs , prati-
quant toutes les cérémonies de la Loi ; &
offrant même les sacrifices ; ce qu'ils con-
tinuerent tant que le Temple subsista ; & A. XXI.
c'est ce que les Peres ont appelé , enterrer 26.
la Synagogue avec honneur. V. Aug.
p. 19.

Après la priere , l'Écriture marque la fraction du pain , qui signifie l'Eucharistie , comme en plusieurs autres passages du nouveau Testament. On célébroit ce mystere , non pas dans le Temple , où l'on n'avoit pas assez de liberté , parce que les Chrétiens y étoient mêlés avec les Juifs , mais dans les maisons particulieres , entre les seuls fideles ; & il étoit suivi , comme les sacrifices pacifiques , d'un repas , dont l'usage continua long-tems entre les Chrétiens , sous le nom d'Agape , qui signifie charité. Il est dit que ces repas étoient accompagnés d'allegresse & de simplicité de cœur. En effet , tous ces fideles étoient des enfans par l'humilité , la pauvreté & le désintéressement. En renonçant aux biens & aux espérances du siècle , ils avoient retranché la matiere des passions & des chagrins de la vie ; & ils n'étoient occupés que de l'espérance du Ciel & du règne de JESUS-CHRIST , qu'ils regardoient comme proche. Que si nous ne pouvons lire sans admiration , le peu que l'écriture nous dit de cette premiere Eglise , il ne faut pas

nous étonner qu'elle fût si aimée & si révé-
rée de ceux qui en étoient les spectateurs.
Elle subsista à Jérusalem pendant près de
quarante ans sous la conduite des Apôtres,
& particulièrement de saint Jacques, son
Evêque ; jusqu'à ce que les fidèles voyant
approcher la punition de cette malheureuse
Ville suivant la prédiction du Sauveur se
séparèrent des Juifs infidèles, & se retire-
rent à la petite Ville de Pella, où ils se con-
serverent pendant le siège.

Matth. XXIV.
15. Euf.
III. hist. c.
3. Epiph.
hær. 7. &
29.
Item de
pond. n.
40.

On peut même pousser plus loin cette
sainte tradition, c'est-à-dire, jusqu'à la
dernière ruine de Jérusalem, sous l'Empe-
reur Adrien, puisque nous voyons jusques-
là que cette Eglise, la mère de toutes les
autres, eut des Evêques circoncis & Juifs
d'origine, par où l'on peut juger que la
plupart du peuple l'étoit encore, & gar-
doit les observances légales. Mais depuis
ce tems nous n'y voyons plus de distinction,
parce qu'il ne fut plus permis aux Juifs
d'habiter dans la nouvelle Ville d'Elia,
qu'Adrien bâtit à la place.

Euf. IV.
hist. c. 5.
Sev. Sulp.
lib. 2.

Cependant il se formoit par-tout d'au-
tres Eglises, composées de Juifs & de Gen-
tils, qui bien qu'ils fussent au-dessous de
cette souveraine perfection, ne laissoient
pas d'être des prodiges de vertu & de sain-
teté, vû l'état où se trouvoient les Gentils
avant leur conversion.

IV.
II. PART.
*Etat des
Gentils a-
yant leur
Conver-
sion.*

Ceux qui ne sçavent point d'histoire,
supposent que les hommes qui vivoient il y
a seize cent ans, étoient plus simples, plus

innocens, & plus dociles que ceux d'aujourd'hui, parce qu'ils ont oui dire que le monde va toujours se corrompant, & qu'ils voyent encore des marques de la franchise & de la bonne foi de nos peres. Mais ceux qui ont lû avec réflexion les livres qui nous restent des Grecs & des Romains, voyent clairement le contraire. La prédication de l'Evangile commença sous l'Empire de Claude & de Neron. On voit dans Tacite quelle étoit la cour de ces Empereurs & quels vices y régnoient. On voit les mœurs de ce même siècle dans Horace, dans Juvenal, dans Martial & dans Petrone. Les infamies dont ces Auteurs sont remplis, se disoient & s'écrivoient publiquement, parce que l'on ne se cachoit pas pour les commettre; & il semble que la Providence ait conservé tous ces livres, d'ailleurs si pernicious, pour nous montrer de quel abyme de corruption J. C. a retiré le genre humain. On voit les mêmes abominations dans Suétone, dans les Auteurs de l'histoire d'Auguste, qui décrivent les deux siècles suivans, dans Lucien, dans Apulée, dans Athenée; en un mot dans tous les Auteurs qui entrent dans quelque détail des mœurs. Les Peres mêmes de l'Eglise ont été obligés d'en parler assez ouvertement; entr'autres S. Augustin, Tertulien, S. Clément Alexandrin; après quoi on ne doit pas s'étonner du dénombrement affreux des vices du tems, que S. Paul fait au commencement de l'Epître aux Romains.

V. Christi-
soft. in
ep. ad Tit.
III. 7.
homil. 5.

Aug. Ci-
vit. 2. c. 4.
Cyp. ep.
1. Clem.
Alex. P'e-
dag. lib. 2.

La corruption des mœurs vint à Rome par la Grece , l'Égypte & l'Orient. Il ne faut que jeter les yeux sur Aristophane , pour voir jusqu'où alloit dès son tems la dissolution des Grecs : il n'est que trop certain qu'ils n'étoient pas devenus plus sages , & que depuis la conquête d'Alexandre , le luxe & la mollesse avoient fait chez eux de grands progrès. L'histoire des Rois Macédoniens , d'Égypte & de Syrie , fournit des exemples fréquens de toutes sortes de vices , des débauches les plus monstrueuses. On sçait en quelle réputation étoient Alexandrie , Antioche & Corinthe. On sçait combien étoient fameuses pour leurs délices & leur mollesse , les Villes de l'Ionie & de l'Asie mineure. Ce fut toutefois au milieu de cette corruption que le Christianisme prit naissance ; ce fut dans ces mêmes Villes que se formerent les Eglises les plus illustres. La dissolution n'étoit pas seulement universelle dans tout l'Empire Romain ; elle étoit publique , découverte , autorisée & consacrée par la Religion. Les Sçavans connoissent ce que c'étoit que les cérémonies de Bacchus & celles de Cybele. On voyoit par-tout Venus , Adonis , Ganymede & tous les déguisemens de Jupiter. Il n'y avoit point de Jardin qui n'eût l'idole du Dieu ridicule qui y présidoit. Les femmes ne chantoient rien plus communément que les amours des Dieux , comme l'on voit dans Virgile dans Ovide , & la plûpart des spectacles étoient infâmes ou cruels.

Virg. 4.
Geor.
Ovid. 4.
Metam.

Les divertiffemens ordinaires du peuple Romain , étoient de voir des hommes s'entretuer , ou être déchirés par des bêtes. Tous les jours on mettoit à la question des Esclaves pour des choses très-légères , & on leur faisoit souffrir des tourmens horribles. Les Gouverneurs des Provinces exerçoient souvent de grandes cruautés sur ceux qui n'étoient pas Romains. Les Empereurs faisoient mourir qui il leur plaisoit , sans forme de procès ; d'où vient que les méchans Princes répandirent tant de sang , même des Romains les plus nobles. Enfin l'avarice n'étoit pas moindre que la cruauté ; tout étoit plein de fraudes , de parjures , de fauffeté , de calomnie , des violences , d'oppressions. Les seules Oraisons de Cicéron en font une preuve suffisante. Si Verrès , du tems de la Republique , commit tant de crimes en trois ans , dans une seule Province , que devoient faire sous Caligula & sous Neron , des Gouverneurs qui ne craignoient plus d'être accusés , & que l'exemple du Prince autorisoit , & que ne firent point , en effet , Albin & Florus en Judée , & Flaccus à Alexandrie ? Mais je crains de m'arrêter dans une chose trop claire.

Tels étoient donc ceux dont on faisoit des Chrétiens que je tâcherai de décrire. Quand ils étoient une fois lavés & sanctifiés , on ne s'appercevoit plus de ce qu'ils avoient été. Mais il ne faut pas dissimuler les bonnes dispositions de plusieurs d'entre les Grecs & les Romains.

Premierement , ils étoient fort polis ; & la politesse renferme nécessairement plusieurs bonnes qualités , que l'on peut appeller des vertus superficielles. La gravité , la patience & la douceur dans la conversation , la complaisance , la gayeté , les expressions vives de respect ou d'affection , le goût de la bienséance en toutes choses , qui en étoit exquis chez les Grecs. On peut avoir tout cela sans vertu solide , & on peut en manquer sans être méchant ni vicieux , mais la vertu n'est point parfaite sans cet extérieur , qui la rend bien plus aimable & plus insinuante. Il y avoit encore parmi les Grecs plusieurs véritables Philosophes , c'est-à-dire , des hommes qui cherchoient de bonne foi , & par tout l'effort de leurs raisons , ce qui pourroit les rendre heureux , qui s'appliquoient sérieusement à connoître la vérité , & à pratiquer la vertu , renonçant pour cette étude à toutes sortes d'affaires & de prétentions , & ne plaignant ni la dépense , ni le travail , ni les voyages. Les Romains n'étoient pas si généralement corrompus , qu'il ne restât de la magnanimité , de la fermeté , & de ces vertus qui avoient tant éclaté dans leurs ancêtres.

La grace de l'Evangile venant sur ces belles dispositions naturelles , ne pouvoient manquer de faire de grands effets. Saint Corneille , le premier des Gentils qui reçut cette grace , étoit un Capitaine Romain. On voit la générosité Romaine dans

Justin. in
Tryph.
init.

plusieurs illustres martyrs , comme saint Laurent , saint Vincent , saint Sébastien , & dans plusieurs grands Evêques , comme saint Cyprien , saint Ambroise , saint Leon. Pour la gravité des Philosophes Grecs , on peut la voir dans les Actes de saint Polycarpe , dans ceux de saint Pionius Prêtre de Smyrne , & dans les Ecrits de saint Justin & de saint Clément Alexandrin , & dans ces mêmes Ecrits on voit une érudition profonde & une extrême politesse. L'humilité chrétienne ayant corrigé la fierté des Romains , & l'orgueil des Philosophes , en fit de véritables sages : Ayant une fois compris par la foi le but où ils devoient tendre , ils ne vivoient plus à autre chose. Ces hommes si habiles & si fins , étant devenus chastes & désintéressés , devinrent aussi tranquilles & simples , de cette noble simplicité qui méprise l'artifice.

Ainsi la Religion Chrétienne s'établit au milieu de l'Empire Romain , & au milieu de Rome même , lorsqu'elle étoit la plus florissante , dans le siècle le plus éclairé qui fût jamais , & en même tems le plus corrompu. La divinité de l'Évangile ne pouvoit mieux éclater qu'en triomphant des deux dispositions humaines qui lui étoient les plus opposées. La science & l'élévation d'esprit résistoient à la simplicité de la doctrine chrétienne , & à l'humilité de la foi : V. Aug. la dépravation du cœur & la corruption Ep. 37. ad des mœurs répugnoit à la pureté & à la sé- Voluf. n. yérité de sa morale. Il est nécessaire d'ap- 16. epist. 138. ad

Marcel. n. 17. & XXI I. Civ. c. 7. de Vocat. Gent. l. II. c. 15. Apolog. c. 2.

puyer sur cette réflexion , afin que personne ne s'imagine que les Apôtres n'ayent eu affaire qu'à des gens grossiers & faciles à persuader. Tertulien a bien sçu le faire remarquer aux Payens. J. C. dit-il , *n'a pas fait comme Numa qui apprivoisoit des hommes durs & farouches , les embarrassant par la multitude des Divinités qu'il leur proposoit à se rendre propices : mais trouvant des hommes déjà instruits & séduits par leur propre politesse , il leur a ouvert les yeux pour connoître la vérité.*

V.

*Instruction. Bap-
tême.*

Ambros. in Luc. IV. 12. l. 6. c. ult.

Act. II. 25. 3. 12. 13. 16. 14. 17. 22.

Just. in Tryph.

La méthode de prêcher l'Evangile étoit différente suivant la disposition des sujets. On convainquoit les Juifs par les Prophéties , par les autres preuves tirées de l'Ecriture , & de leurs traditions. On persuadoit les Gentils par des raisonnemens plus simples , ou plus subtils , selon leur capacité , & par l'autorité de leurs Poètes & de leurs Philosophes. Les miracles excitoient l'attention des uns & des autres. Les Actes des Apôtres nous fournissent des exemples de toutes ces différentes manieres d'instruire. On ne parloit des choses de Dieu qu'à ceux qui les écoutoient sérieusement & tranquillement. Si-tôt que les Infidèles commençoient à se fâcher ou à rire , comme il arrivoit souvent , le Chrétien se taisoit , pour éviter de profaner les choses saintes , & d'exciter des blasphêmes. Avec le tems on publia quelques écrits , pour montrer aux Payens le peu de fondement de leur Religion ; & les défabuser de leurs préjugés.

Tels sont l'avis aux Gentils de Clément Alexandrin, les trois livres de Théophile à Autolyque, le Traité de Tatien contre les Grecs. Mais ce qui en attiroit le plus, étoit les miracles encore fréquens, la sainte vie des Chrétiens, & leur constance dans le martyre.

Quand quelqu'un demandoit à être Chrétien, on le menoit à l'Evêque, ou à quelqu'un des Prêtres, qui d'abord examinoit si sa vocation étoit solide & sincère; car on craignoit de profaner les mystères, en les confiant à des personnes indignes; & de charger l'Eglise de gens foibles & légers, capables de la déshonorer par leur chute à la première persécution. On examinoit donc celui qui se présentoit, sur les causes de sa conversion, sur son état, s'il étoit libre, esclave, ou affranchi, sur ses mœurs & sa vie passée. Ceux qui étoient engagés dans une profession criminelle ou dans quelque autre péché d'habitude, n'étoient point reçus, qu'ils n'y eussent effectivement renoncé. Ainsi on rejettoit les femmes publiques, & ceux qui en faisoient trafic; les gens de théâtre; les gladiateurs; ceux qui couroient dans le cirque; qui dansoient ou chantoient devant le peuple; en un mot, tous ceux qui servoient aux spectacles, & ceux qui étoient adonnés. Les charlatans, les enchanteurs & les devins; ceux qui donnoient des caractères pour guérir ou préserver de certains maux, & qui faisoient métier de quelque autre es-

Const.

Ap. 8. c.

32.

Con. Eli-
ber. c. 62.

34 LES MŒURS
pèce de superstition. On ne recevoit point toutes ces sortes de gens , qu'ils n'eussent auparavant quitté leur mauvaise habitude , & on ne s'y fioit qu'après les avoir éprouvés quelque - tems. Le zèle de la conversion des ames ne rendoit pas les Chrétiens plus faciles à ceux qui vouloient se joindre à eux.

Celui qui étoit jugé capable de devenir Chrétien , étoit fait Cathécumene par l'imposition des mains de l'Evêque , ou du Prêtre commis de sa part , qui le marquoit au front du signe de la Croix , en priant Dieu qu'il profitât des instructions qu'il recevoit , & qu'il se rendît digne de parvenir au saint Baptême. Il assistoit aux sermons publics , où les infidèles mêmes étoient admis : mais de plus il y avoit des Catéchistes qui veilloient sur la conduite des Cathécumenes , & leur enseignoient en particulier les élémens de la foi , sans leur expliquer à fonds des mysteres dont ils n'étoient pas encore capables. On les instruisoit principalement des règles de la morale , afin qu'ils sçussent comment ils devoient vivre après leur Baptême. Cette instruction de morale est le sujet du Pedagogue de Clément , qui avoit succédé au Philosophe Pantenus , dans l'école d'Alexandrie , c'est-à-dire , dans la charge d'instruire ceux qui vouloient être

Euf. 6. 8. Chrétiens. Origene lui succéda , & se fit
c. 15. ensuite soulager par saint Heraclas , lui donnant d'abord le soin des premières instructions.

Le tems du Cathécuménat étoit ordinairement de deux ans : mais on l'allongeoit ou on l'abrégéoit suivant le progrès du Cathécumene. On ne regardoit pas seulement s'il apprenoit la doctrine, mais s'il corrigeoit ses mœurs, & on le laissoit en cet état jusques à ce qu'il fût entièrement converti. De-là vient que plusieurs différoient leur Baptême jusques à la mort : car on ne le donnoit jamais qu'à ceux qui le demandoient, quoique l'on exhortât souvent les autres à le demander. Ceux qui demandoient le Baptême, & qui en étoient jugés dignes, donnoient leurs noms au commencement du Carême, pour être écrits sur la liste des compétans ou illuminés. Ainsi il y avoit deux ordres de Cathécumenes, les auditeurs & les compétans. Ceux-ci jeûnoient le Carême comme les fidèles, & joignoient au jeûne des prieres fréquentes, des génuflexions, des veilles, & la confession de leurs péchés. Cependant on les instruisoit plus à fonds, leur expliquant le symbole, & particulièrement les mysteres de la Trinité & de l'Incarnation : on les faisoit venir plusieurs fois à l'Eglise pour les examiner, & faire sur eux des exorcismes & des prieres en présence des fidèles. C'est ce que l'on appelloit les Scrutins; que l'on a continué d'observer pendant plusieurs siècles, même pour les petits enfans : & il en reste encore des vestiges dans l'Office de l'Eglise, particulièrement dans la Messe du Mercredi de la quatrieme semaine de Carême.

Conc.
elib. c.42.

Orig. in
Luc. hom.

2.

Or. in
Celf. l. 3.
p. 142.

Tertul.
de bapt.
19. 20.

mé, où l'on lit l'Évangile de l'aveugle né.

A la fin du Carême on leur enseignoit l'Oraison Dominicale ; & on les instruisoit succinctement des Sacremens qu'ils alloient recevoir, & que l'on devoit leur expliquer plus au long ensuite. Cet ordre d'instruction se voit clairement par les Catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, & par la

Ap. Fulg. ep. 11. p. 14. lettre du Diacre Ferrand à saint Fulgence, touchant le Baptême de l'Ethiopien. Ceux que, par toutes ces épreuves, on trouvoit dignes de Baptême, étoient nommés Elûs, & on les baptisoit solennellement la veille

Tertul. de Bap. c. 19. 20. de Pâques, afin qu'ils ressuscitassent avec J. C. où la veille de la Pentecôte, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit avec les Apôtres : car on leur donnoit en même-tems la Confirmation. Régulièrement on ne baptisoit

Epist. 4. qu'à ces deux fêtes : le Pape saint Leon condamne la pratique des Evêques de Sicile, qui baptisoient à l'Epiphanie ; &

Conc. Trib. c. 1. an. 895. cette règle duroit encore au dixieme siècle : mais on baptisoit en tout tems ceux qui se trouvoient en péril, comme lorsque la persécution étoit ouverte.

Tert. de bapt. c. 19. 20. Le jour du Baptême étant venu, on amenoit le Cathécumene au baptistaire ; on le faisoit renoncer au démon & à ses

Cypr. ep. 70 ad Jan. pompes ; on l'interrogeoit sur la foi, & il répondoit en récitant le symbole des Apôtres. Le Baptême se faisoit ordinairement par immersion : on plongeoit trois fois les baptisés, & à chaque fois on nommoit une des personnes divines. Toutefois le Bap-

tême par asperſion , étoit jugé ſuffiſant en cas de néceſſité , comme pour les malades : mais le peuple nommoit Cliniques ceux qui avoient été ainſi baptifés dans le lit. On baptiſoit les enfans des fidèles , ſi-tôt qu'ils les préſentoient , ſans même attendre qu'ils euſſent huit jours , & les parains répondoient pour eux. Mais tous les nouveaux baptifés étoient nommés enfans , quelque âge qu'ils euſſent. Au Baptême on joignoit l'onction de l'huile ſanctifiée ſur l'Autel. Les baptifés étoient préſentés à l'Evêque , & par ſa priere & l'impoſition de ſes mains ils recevoient le Saint-Eſprit , c'eſt-à-dire , la confirmation : mais ceux qui mouroient ſans ce Sacrement , ne laiſſoient pas d'être tenus pour vrais fidèles. On faiſoit manger aux nouveaux baptifés du lait & du miel , pour marquer l'entrée dans la vraie terre promiſe , & l'enfance ſpirituelle. Car c'étoit la première nourriture des enfans ſévrés. Pendant la première ſemaine les Néophytes portoient la robe blanche , qu'ils avoient reçue au fortir des fonts pour marquer de l'innocence qu'ils devoient garder juſques à la mort : & pendant cette même ſemaine ils ſ'abſtenoient du bain ordinaire que l'on prenoit tous les jours dans les pays chauds. Il ne paroît pas que les Adultes changeaſſent de nom ; puis-que nous voyons pluſieurs Saints dont les noms venoient des faux Dieux , comme Denis , Martin , Demetrius. Mais pour les enfans , on leur donnoit volontiers les noms des Apôtres

Tert. in
prax. 6.
22. Cypr.
Ep. 69. al.
70 ad
Magn.
ld. ep. 64.
ad Fi-
duum.

Tertul.
do Bapt.
c. 18.

Cypr. ep.
70 ad Ja-
nuar.
Tert. de
reſur. car.
c. 8.

De bapt.
hær. ad
Cypr.

Tert. de
Cor. c. 3.
& 1. in
Marc. c.
14. de
Cor. c. 3.

Dionyf.
Alex. ep.
Euf. 8. c.
20. Chry.
in Gen.
hom. 21.

ou quelques noms pieux tirés des vertus & de la créance ; comme en Grec , Eusebe , Eustache , Hefychius , Grégoire , Athanase , en Latin , Pius , Vigilius , Fidus , Sperantius , & les autres qui devinrent si fréquens depuis l'établissement du Christianisme. Les nouveaux baptisés étoient aidés par ceux qui les avoient présentés au Bap-tême , & par des Prêtres qui les observoient encore long-tems , pour les dresser à la vie chrétienne.

V 1. Ils commençoient donc à mener une vie nouvelle , toute intérieure & toute surnaturelle , & à trouver facile ce qui leur paroissoit impossible auparavant. La première & la principale de leurs occupations étoit la prière , qui est aussi celle que saint Paul recommande au premier lieu : & comme il exhorte à prier sans cesse , suivant le précepte de J. C. ils employoient toutes sortes de moyens , pour n'interrompre que le moins qu'il étoit possible , l'application de leur esprit à Dieu & aux choses célestes.

Priere. Ils prioient en commun le plus qu'ils pouvoient , persuadés que plus de personnes s'unissent ensemble pour demander à Dieu les mêmes graces , plus ils ont de force pour les obtenir , suivant la parole du Sauveur : *Si deux de vous s'accordent ensemble sur la terre , quoiqu'ils demandent , il leur sera donné par mon Pere qui est dans les Cieux. Car , où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon Nom , je suis au milieu d'elles.* Saint Ignace recommande à Polycarpe que

Cypr. ad Donat.

1. Tim. 11. 18. 1. Thef. 5. 7.

Ignat. ep. ad Eph. & al.

Tertull. apol. c. 39. Mat. 18. 20.

les assemblées soient fréquentes , & l'exhorte à y chercher chacun des fidèles par son nom. De plus , la présence des Pasteurs donne plus d'autorité à ces prières , & on s'excite par les exemples réciproques de ferveur & de modestie.

Les prières publiques où ils assistoient le plus , étoient celles du matin & du soir , que nous appellons aujourd'hui Laudes & Vêpres. On les exhortoit à consacrer ainsi le commencement & la fin de la journée , & à ne point s'en excuser par les occupations temporelles , qui ne doivent être que l'accessoire des spirituelles. Les Matines que nous appellons Laudes , à cause des Pseaumes de louanges que nous y chantons , semblent avoir succédé au sacrifice , du matin de l'ancien Testament. C'est encore une des parties les plus solennelles de l'office , comme il paroît par les commémoraisons , le luminaire & l'encens. Les Vêpres tiennent la place du sacrifice du soir , & sont instituées pour sanctifier le commencement de la nuit. On les nommoit quelquefois *lucernarium* , la prière des lampes , parce que c'étoit l'heure où l'on commençoit à les allumer ; & nous y chantons des hymnes qui font mention de la lumière & du souper qui suivoit cette prière. Il étoit ordinaire de se donner le baiser de paix après la prière publique. Ceux qui ne pouvoient s'y trouver , les malades , les prisonniers , les voyageurs s'assembloient en particulier le plus qu'il étoit possible ; &

Const.

Ap. 2. 59.

O lux

beata Tri-

nitas.

Lucis

creator

opt.

Conditor

alme fid.

Verg.

mundi

vespere.

Ad cœ-

nam agni

prov.

Tert. or.

c. 13.

V. Baron. s'ils étoient seuls, ils ne laissoient pas de
an. 34. n. prier aux heures marquées.
251, &c.

Const. Outre les Matines & les Vêpres, on
Ap. 8.34. prioit encore à Tierce, à Sexte, à None &
35, &c. pendant la nuit. Clément Alexandrin, Ter-
Clem. A- tulien & saint Cyprien marquent expressé-
lex. 7. 7. ment toutes ces prieres : ils les établissent
Strom. p. par les exemples de l'ancien & du nouveau
719. 722. Testament, & en rendent des raisons myf-
Tert. ad térieufes. Origene veut que l'on prie au
Pfyh. c. moins trois fois le jour : le matin, à Midi,
10. le soir, & encore la nuit. On se tournoit
Cypr. de à l'Orient pour prier ; & la posture ordi-
or. dom. naire étoit de lever la tête & les mains au
in fine. Ciel. Les heures de la priere se comptoient
Orig. de à l'Orient pour prier ; & la posture ordi-
or. c. 33. naire étoit de lever la tête & les mains au
Clem. 7. Ciel. Les heures de la priere se comptoient
Strom. p. fuivant l'usage des Romains, qui divi-
724. 6. foient tout le jour, depuis le lever jusques
Martial. au coucher du soleil, en douze heures éga-
4. epig.8. les en chaque jour, mais inégales fuivant
que les jours étoient plus longs ou plus
courts. La nuit étoit auffi divisée en douze
heures & en quatre parties, que l'on nom-
moit Veilles ou Stations ; parce qu'à la
guerre on ne relevoit les gardes que quatre
fois. Ainsi pour nous régler sur les jours de
l'équinoxe, on comptoit Prime ou la pre-
miere heure, depuis six heures du matin
jusques à sept, Tierce à neuf heures, Sexte
à midi, None à trois heures, la douzieme
heure ou les Vêpres à six heures du soir ; de
forte que l'on prioit pendant le jour de trois
en trois heures.

Bar. an. On se relevoit même pour prier au mi-
51. n. 68. lieu de la nuit, fuivant l'autorité du Pseau-
&c. Ps.

me, & l'exemple de saint Paul, lorsqu'il étoit en prison, après avoir été fouetté avec Silas. Clement Alexandrin, Tertulien & Origene font mention de cette priere de la nuit; saint Cyprien la recommande; & cette coûtume de veiller en prieres est louée de tous les Peres, comme très-utile pour mortifier le corps, & pour élever l'esprit à Dieu dans le tems le plus tranquille. On recommandoit même de profiter des intervalles du sommeil, pour méditer les Pseaumes & l'oraison Dominicale. On recommandoit de réciter le Symbole tous les matins, & à toutes les occasions de péril.

Enfin pour renouveler plus souvent l'attention à Dieu, & approcher le plus qu'ils pouvoient de l'oraison continuelle, ils faisoient des prieres particulieres à chacune de leurs actions, suivant ce précepte de saint Paul. *Que toutes vos actions & toutes vos paroles se fassent au nom de notre Seigneur J. C. rendant graces par lui à Dieu le Pere.* Ainsi tous les travaux, comme le labour, les semailles, la moisson & la récolte des fruits commençoient & finissoient par des prieres. On prioit en commençant à bâtir une maison ou à l'habiter, à faire une pièce d'étoffe ou un habit, ou à s'en servir, & ainsi de toutes les autres choses les plus communes. Nous voyons des exemples de ces prieres en plusieurs bénédictions qui sont encore dans le rituel. La Salutation, au commencement d'une lettre & dans les autres rencontres, n'étoit pas

118. 62.
Aët. 16.
25. Clem.
7. Strom.
p. 7. 18.
2. Pœd.
c. 9. Tert.
2. ad. ux.
c. 4. Cypr.
de or. in
fine.
Chris.
hom. 26.
in acta 14.
in ep. ad
Rom.

Aug.
hom. 42.
Ambros.
lib. 3. de
virg.

Coloss.
3. 27.

Chris.
hom. 5. in
ep. ad
Theff.

seulement un témoignage d'amitié, mais une priere. Pour les moindres actions ils se

Tert. de *servoient* du signe de la Croix, comme
cor. c. 2. d'une bénédiction plus abrégée. Ils le mar-
S. Cir. quoient sur le front, & l'employoient pres-
Hierosol. que à tous momens; c'est-à-dire, toutes les
Catec. 4. fois qu'il falloit entrer, sortir, marcher,
de Asc. & s'asseoir, se lever, se coucher, s'habiller,
33. circa
fin.

Tert. ad *se chauffer, boire, manger, & ainsi du*
exor. 52. reste. Dans les occasions de tentations, ils y
 ajoutoient le soufflé, pour chasser le démon.

VII. Le corps des prieres a toujours été les
 Pseaumes, qui étant prononcés gravement
 & distinctement, étoient d'une grande inf-
 truction, puisqu'ils renferment en abrégé
 tout ce que contiennent les autres livres sa-
 crés, & donnent des modèles des senti-
 mens qu'un homme de bien doit avoir
 dans tous les différens états de la vie. On
 y joignoit toujours quelque lecture des au-
 tres livres saints, d'où sont venus les petits
 chapitres des Heures. Comme les prieres
 nocturnes étoient les plus longues, elles
 étoient accompagnées de plus de lectures;
 & comme la Messe est la partie la plus so-
 lemnelle de tout l'Office, c'est aussi celle
 où il y avoit le plus d'instruction. On ne li-
 soit, comme écritures divines, que celles
 qui étoient dans le Canon, c'est-à-dire,
 celles que la tradition constante des Eglises
 autorisoit: & l'on nommoit apocryphes,
 c'est-à-dire, cachées ou obscures, celles
 que quelques particuliers y vouloient ajou-
 ter. De peur que les livres Ecclésiastiques

ne

ne fussent altérés par la témérité des copistes, on y mettoit quelquefois une protestation, où l'on conjuroit, par le jugement de Dieu, celui qui transcriroit, de le faire fidèlement. Saint Irenée l'a fait à la fin de son Epître à Florin : & telle est la menace que nous voyons à la fin de l'Apocalypse.

Euf. 20. h.

Apoc.

XXII. 18.

L'Eglise n'étoit pas seulement la maison de prière, mais l'école du salut, l'Evêque expliquoit l'Evangile & les autres Livres sacrés avec l'affiduité d'un Professeur, quoiqu'avec plus d'autorité ; d'où vient que dans le style des anciens, le nom de Docteur ne s'applique guères qu'aux Evêques. Ils instruisoient, & publiquement dans l'assemblée des fidèles, & par les maisons, comme dit saint Paul : ils accommodoient leurs instructions à chaque genre de personnes, comme il est marqué dans les Epîtres à Tite & à Timothée. Ils faisoient profession de ne rien dire d'eux-mêmes, de n'être point curieux, de ne rien chercher après l'Evangile ; mais de rapporter fidèlement ce qu'ils avoient appris de leurs pères, c'est-à-dire, des Prêtres & des Evêques plus anciens, par une tradition qui remontoit sans interruption jusqu'aux Apôtres. Ils imprimoient dans l'esprit des fidèles une grande horreur de toute sorte de nouveauté, principalement dans la doctrine ; en sorte que si les particuliers entendoient quelque discours contraire à leur foi, ils ne s'amusoient pas à le contredire, laissant ce soin à leurs Pasteurs ; mais ils ne

A& XX.

26.

Ignat. de
ad Polic.Tertull.
præf. c. 8.S. Iren.
ad Florin.
ap. Euf.
V. h. 20.S. Iren.
lib. 3. c.
3. 4. &
ap. E. f.
V. h. c. 20.

L

Ignat. ep.
ad Trall.
& al.

bouchoient leurs oreilles, & s'enfuyoient. De-là vient que tant d'hérésies qui s'élevèrent dans les premiers siècles, furent condamnées la plupart sans Conciles & sans Jugemens en forme, dont nous ayons connoissance. Les Pasteurs Catholiques étoient tous d'accord de la tradition, & les peuples inviolablement attachés à leur doctrine.

Const.
Apost. 4.
c. 10.

Les fidèles étudioient encore la Loi de Dieu chacun en son particulier; & la méditoient jour & nuit. Ils relisoient dans leurs maisons ce qu'ils avoient oui lire à l'Eglise, & s'imprimoient dans la mémoire les explications du Pasteur, s'en entretenant les uns avec les autres: sur-tout, les peres avoient soin de faire ces répétitions dans leurs familles. Car chacun dans la sienne étoit comme un Pasteur particulier, qui présidoit aux prières & aux lectures domestiques, instruisoit sa femme, ses enfans & ses serviteurs, les exhortoit familièrement, & les entretenoit dans l'union de l'Eglise par la soumission parfaite qu'il avoit à son Pasteur. Ce que je dis des peres, doit aussi s'entendre des meres. Saint Basile & saint Grégoire de Nyffe son frere, faisoient gloire d'avoir conservé la foi qu'ils avoient apprise de leur ayeule sainte Macrine, instruite par saint Grégoire Thaumaturge, & là semble se rapporter l'éloge que saint Paul donne à la fois de la mere & de l'ayeule de saint Timothée. Une marque du grand soin qu'avoient les peres & les meres de bien instruire les familles, & que l'on ne

Basil. ep.
64.74.79.
Greg. vi-
ta Macr.
jun.

2. Tim.
1. 5.

voit dans toute l'antiquité aucun vestige de Catéchisme pour les enfans, ni aucune instruction publique pour ceux qui avoient été baptisés avant l'âge de raison. Les maisons particulieres étoient alors des Eglises, dit saint Chrysoftôme.

Chryf.
hom. 36.
in ep. ad
Cor.

Plusieurs Chrétiens, même entre les Laïques, sçavoient l'Écriture sainte par cœur, tant ils la lisoient assidument. Ils la portoient d'ordinaire sur eux, & on a trouvé plusieurs Saints enterrés avec l'Évangile sur la poitrine. Saint Chrysoftôme témoigne qu'encore de son tems plusieurs femmes le portoient pendu à leur col, que l'on se la-voit les mains pour prendre les Livres sacrés : que chacun composoit son extérieur : que les hommes se tenoient tête nue, & que les femmes se couvroient par respect. Car elles ne lisoient pas moins l'Écriture que les hommes. On voit des saintes Martyres, qui dans la persécution de Dioclétien, ayant été obligées de tout abandonner, & de se retirer dans des cavernes, ne regrettoient que les Livres sacrés, qu'elles n'avoient plus la consolation d'étudier jour & nuit comme auparavant.

In Matt.
hom. 72.

In Joan.
hom. 53.
Mor.

Acta SS.
Agap. &c.

Les Chrétiens lisoient encore les écrits des Evêques : car il y en eut grand nombre de célèbres dès ces premiers siècles. Eusebe nous en donne environ quarante, sans ceux qui n'avoient pas mis leurs noms à leurs ouvrages, ou dont il ne parle qu'en général. Il est vrai que nous en avons perdu une grande partie. Ce n'est pas que la plû-

Ex scrip.
e'lecta n.
27. post.
Clem, Al.

part des Evêques ne fussent détournés de faire des Livres, par leur humilité, par la crainte de divulguer les mysteres, par les persécutions qui ne laissoient pas même vivre long-tems. Mais il falloit toujours écrire des lettres pour diverses affaires, & défendre la Religion contre les Hérétiques & les Payens. D'ailleurs il y avoit tant de sçavans, tant de Philosophes & d'Orateurs par tout l'Empire, principalement en Grèce & en Orient, qu'il se trouvoit toujours parmi les Chrétiens un grand nombre de bons Ecrivains.

On recommandoit aux fidèles de s'abstenir des Livres des Payens, comme étant capables de renverser la Foi des foibles, & d'ailleurs inutiles : *Car que vous manque-t'il dans la Loi de Dieu?* disoit un ancien Auteur. *Si vous voulez de l'histoire, vous avez les Livres des Rois : Si vous voulez de la Philosophie & de la Poésie, vous avez les Prophètes, Job, les Proverbes où vous trouverez plus d'esprit que dans tous les Poètes & les Philosophes, parce que ce sont les paroles de Dieu, qui est le seul sage : Si vous aimez les Cantiques, vous avez les Pseaumes : Si vous cherchez les Antiquités, vous avez la Genese : Enfin la loi du Seigneur vous fournit des préceptes & des avis salutaires.* Les Evêques & les Prêtres ne laissoient pas de lire des Livres profanes, & de les employer utilement pour combattre les Gentils, par l'autorité de leurs Poètes & de leurs Philosophes. Ils faisoient profession

d'embrasser toutes les vérités , quelque part qu'elles se trouvaient écrites , comme leur appartenant , puisqu'ils étoient les Disciples de JESUS-CHRIST , qui est le Verbe , *Logos* , c'est-à-dire , la souveraine raison. Origène se servoit utilement de toutes les sciences humaines pour attirer les gens d'esprit à la Religion.

S. Clem.
Al. Strom.
Greg.
Taum. in
Or. P. 55.

C'étoit particulièrement aux riches que l'on recommandoit de lire assidument l'Écriture , pour éviter l'oïveté & la curiosité : les autres faisoient des métiers pour gagner de quoi vivre , payer leurs dettes , & faire l'aumône : mais ils choisissoient les métiers les plus innocens , & qui s'accordoient le mieux avec la retraite & l'humilité. Plusieurs même d'entre les riches se reduisoient à la pauvreté volontaire , en distribuant leurs biens aux pauvres ; principalement dans les tems de persécution , pour se préparer au martyre. Les premiers disciples des Apôtres qui travaillèrent après eux à la propagation de l'Évangile , en usoient de même par un motif encore plus relevé. Ils vendoient leurs biens & en donnoient le prix aux pauvres , afin d'aller avec plus de liberté prêcher la foi de tous côtés dans les pays les plus éloignés. Plusieurs Chrétiens travailloient de leurs mains simplement pour éviter l'oïveté. Car il étoit fort recommandé de fuir ce vice entre les autres , & ceux qui en sont les plus inséparables ; sçavoir , l'inquiétude , la curiosité , la médifance , les visites inutiles , les

VIII.
Travail.
Profession
Const.
Ap. 14.

Euf. h. 3.
2. Thesi.
3. 6. &c.
Cass. de
s. Acced.
c. 7.
Const.
Ap. 1. 4.
2. ult.
Clem.
Alex. præ-
dag. 3. c.
10.

promenades, l'examen de la conduite d'autrui. Au contraire, on exhortoit chacun à demeurer en repos & en silence, occupé à quelque travail utile, principalement aux œuvres de charité envers les malades, envers les pauvres, & tous les autres qui avoient besoin de secours.

La vie chrétienne étoit donc une suite continuelle de prière, de lecture & de travail, qui se succédoient selon les heures, & n'étoient interrompus que le moins qu'il se pouvoit par les nécessités de la vie. Mais quelque occupation qu'ils eussent, ils la regardoient toujours comme l'accessoire de la religion, qu'ils comptoient pour le principal & pour l'unique affaire qui les devoit occuper toute leur vie. Leur profession étoit d'être Chrétiens purement & simplement: ils ne prenoient point d'autre qualité; & quand les Juges les interrogeoient sur leur nom, leur pays, leur condition, ils disoient pour toute réponse: *Je suis Chrétien.*

Ils n'aimoient pas les professions qui occupent ou dissipent trop; le trafic, la poursuite des affaires, les charges publiques; & toutefois ils demeuroient dans les emplois où ils étoient avant leur baptême, quand ils n'avoient rien d'incompatible avec la piété. Ainsi on n'obligeoit point les gens de guerre à quitter le Service, quand ils se faisoient Chrétiens; on leur faisoit seulement observer la règle qui leur est donnée dans l'Évangile, de se contenter de leur paye; & ne point faire de concus-

Const.
Ap. 2. 62.
63.

Or. cont.
Cels. 8. in
fin.

Tert. de
cor. c. 11.

Luc. 3. 4.
Tert. Ap.
c. 7.

sions ni de fraudes. Il y avoit grand nombre de soldats Chrétiens ; témoin la légion fulminante du tems de Marc-Aurele , & la Thebéenne , qui souffrit le martyre toute entiere avec saint Maurice son Tribun , sous Maximien Herculus. La discipline militaire des Romains , qui se maintenoit encore , consistoit principalement dans la frugalité , dans le travail , dans l'obéissance & la patience ; toutes vertus fort à l'usage des Chrétiens. Ils évitoient pourtant quelquefois de s'enroller , ou même quittoient le service pour ne point prendre part aux superstitions des Payens ; de manger des viandes immolées ; d'adorer les enseignes , où il y avoit des idoles ; de jurer par le génie de l'Empereur ; de se couronner de fleurs aux pompes profanes.

Les Chrétiens jeûnoient plus souvent que les Juifs , mais la manière de jeûner étoit à peu près la même ; renfermant les marques naturelles d'affliction. L'essentiel étoit de ne manger qu'une fois le jour vers le soir ; c'est-à-dire , ne faire qu'un souper ; s'abstenir du vin & des viandes les plus délicates ou les plus nourrissantes ; & passer la journée dans la retraite & la priere. Le livre du Pasteur si respecté des anciens , dit que ce jour-là on doit commencer dès le matin à se retirer pour prier ; que l'on ne doit prendre que du pain & de l'eau , & donner aux pauvres ce que l'on dépenseroit de plus. En effet on joignoit toujours l'aumône au jeûne ; & le jeûne même fournis-

Maximil.
Acta S.
Marcelli
Cent.
Lett. de
Coron.

IX.
Jeûnes.

Mœurs
des Israë-
lites. n.
18. 21.

Sim'is.
5. 11. 3.

soit de quoi la faire, en retranchant une partie de la dépense ordinaire. On croyoit rompre le jeûne en buvant hors le repas.

Acta. S.
Fruet. H.
Eccl. lib.
3. n. 46.

Saint Fructueux, Evêque de Terragone, allant au martyre, refusa un breuvage qu'on lui offroit pour le fortifier, en disant qu'il n'étoit pas encore l'heure de rompre

Tert. de
jejun. c. 2.

le jeûne. c'étoit le Vendredi à dix heures du matin. Dans les premiers tems on ne comptoit pour jeûnes d'obligations dans la

Const.
Ap. v. c.
18.

Loi nouvelle que ceux qui précédoient la Pâque, c'est-à-dire, le Carême. L'Eglise

Matt. IX.
15. Marc.
11. 20.

les observoit en mémoire de la Passion de JESUS-CHRIST, appliquant ainsi ce qu'il

Tert. ib.
c. 13.

avoit dit, qu'elle jeûneroit quand son Epoux lui seroit ôté. Il y avoit d'autres jeû-

nes, qui n'étoient que de dévotion: le Mercredi de chaque semaine: les jeûnes commandés par les Evêques, pour les besoins extraordinaires des Eglises: ceux que chacun s'imposoit par sa dévotion particulière.

Le jeûne du Mercredi & du Vendredi, autrement de la quatrième & sixième ferie se nommoit Station, nom tiré des factions militaires, & appliqué souvent aux autres

Epist.
ann. Pe-
tri Alex.
c. 15.

jeûnes de dévotion. Les jeûnes de ces deux jours étoient encore fondés sur la Passion de JESUS-CHRIST, parce que le Mercredi on tint conseil contre lui, & le Vendredi il mourut.

V. Valef.
in Euf. 5.
h. c. 24.

Ces jeûnes étoient différens, & on en comptoit de trois sortes. Les jeûnes de Station, qui ne duroient que jusques à None, en sorte que l'on mangeoit à trois heures

après midi : on les nommoit aussi demi jeûnes. Le jeûne de Carême qui duroit jusques à Vêpres , c'est-à-dire , environ six heures du soir & le coucher du soleil. Le jeûne double ou renforcé *superpositio* dans lequel on passoit un jour entier sans manger. On jeûnoit ainsi le Samedi-Saint ; quelques-uns y joignoient le Vendredi : d'autres passaient trois jours : d'autres quatre : d'autres tous les six jours de la Semaine sainte , sans prendre de nourriture , chacun selon ses forces. On observoit ce jeûne double en Espagne tous les Samedis , & de plus un jour de chaque mois , excepté Juillet & Août. La raison de jeûner jusques à None , étoit pour honorer l'heure de la mort de Jesus-Christ , & jusques à Vêpres pour honorer sa sépulture.

Les degrés d'abstinence étoient encore différens. Les uns observoient l'homophagie : c'est-à-dire , de ne rien manger de cuit : d'autres la xerophagie , c'est-à-dire , qu'ils se réduisoient aux viandes sèches , s'abstenant non-seulement de la chair & du vin , mais des fruits vineux & succulens ; & ne mangeant avec le pain que des noix , des amandes & des fruits semblables : d'autres se contentoient de pain & d'eau. On recommandoit la xerophagie , principalement dans un tems de persécution , pour se préparer au martyre. Quelques-uns mêmes , outre la Semaine sainte , passaient plusieurs jours sans manger , & quelquefois jusques à dix soleils , comme par le Lu-

Cang.

glos. 5.

superpos-

Epist can.

Dion. A-

lex. tom.

1. Conc.

p. 332.

Conc.

Elib. c.

23-26.

Tert. je-

jun. c. 10.

Tert. je-

jun. c. 13.

Ibid. c.

9. Iren.

ap. Euf.

hist. c. 24.

Luc. Phi-

lopatr.

Petr. A-
ex. c. 15.

cien témoin , non suspect. Car dans ces jeûnes continués extraordinairement , on comprenoit même les Dimanches , dans lesquels régulièrement il n'étoit pas permis de jeûner.

Pf. 87. 10.

Je sçai que l'on est aujourd'hui peu touché de ces exemples. On croit que ces anciennes austérités ne sont plus praticables. La nature , dit-on , est affoiblie depuis tant de siècles : on ne vit plus si long-tems : les corps ne sont plus si robustes. Mais je demanderois volontiers des preuves de ce changement. Car il n'est point ici question des tems héroïques de la Grèce , ni de la vie des Patriarches ou des hommes d'avant le déluge ; il s'agit du tems des premiers Empereurs Romains , & des auteurs Grecs & Latins les plus connus. Que l'on y cherche tant que l'on voudra , on ne trouvera point que la vie des hommes soit accourcie depuis seize cens ans. Dès-lors & long-tems devant , elle étoit bornée à soixantedix ou quatre-vingt ans. Dans les premiers siècles du Christianisme ; quoiqu'il y eût encore quelques Grecs & quelques Romains qui pratiquassent les exercices de la gymnastique pour se faire de bons corps , il y en avoit encore plus qui s'affoiblissoient par celles qui ruinent le plus la santé , & qui sont qu'aujourd'hui les Levantins vieillissent de si bonne heure. Cependant de ces débauchés d'Egypte & de Syrie , sont venus les plus grands jeûneurs , & ces grands jeûneurs ont vécu plus long-tems.

que les autres hommes. Il est vrai que dans les pays chauds le jeûne est moins pénible : mais on ne laisse pas de voir de grands exemples d'abstinence en Gaule , & dans des pays plus froids : & cela plus de mille ans après les Apôtres : car l'ancienne règle de jeûne a duré jusques au tems de saint Bernard , comme nous verrons dans la suite.

Les Chrétiens aussi bien que les Juifs regardoient le jeûne comme un état d'affliction ; il est vrai que les Juifs l'appliquoient souvent à satisfaire la tristesse naturelle , causée par la perte d'une personne chere , ou par quelque autre malheur purement temporel , les autres nations en usoient de même , & nous voyons de semblables marques de deuil chez les Grecs & chez les Romains. Mais les Chrétiens appliquant tout aux choses spirituelles , employoient ces marques extérieures d'affliction , pour exciter la tristesse qui opère le salut ; c'est-à-dire , la componction des péchés. Saint Cyprien veut qu'un pécheur pleure la mort de son ame , au moins comme la perte d'une personne chere ; & saint Chrysostôme se sert de la même comparaison. Ils regardoient encore le jeûne comme utile à prévenir les tentations , en affoiblissant le corps , & le soumettant à l'esprit. C'étoit donc une suite du jeûne de s'éloigner de toutes sortes de plaisirs , même permis. Les personnes mariées vivoient en continence. On observoit plus de retraite & de silence ,

2. Cor.

7. 10.

Cyp. de
lapf.Chryf.
de com-
punct.

on étoit plus assidu à l'Eglise, on prioit & on lisoit beaucoup plus.

X.
Repas.

S. Clem.
Alex. 2.
Pædag. 1.

Rom.
XIV. 21.
Hier. ad
Fariam.

Clem. 2.
Pædag. 2.

Prud.
hymn. an-
te cib.

Aët. XV.
29. Min.
Fel.

Mais le jeûne à part, les repas des Chrétiens étoient toujours accompagnés de frugalité & de modestie. On leur recommandoit de ne pas vivre pour manger, mais de manger pour vivre : c'est saint Clément Alexandrin qui le dit, de ne prendre de nourriture que ce qu'il faut pour la santé & la force nécessaire au travail, de renoncer à toutes les viandes exquisés, l'appareil des grands repas, & à tout ce qui a besoin de l'art des cuisiniers. Ils prenoient à la lettre, & comme une règle générale, cette parole de saint Paul : *Il est bon de ne point manger de chair & de ne point boire de vin.* C'étoit principalement aux femmes & aux jeunes gens que l'on recommandoit l'abstinence du vin ; & ceux qui en bûvoient y mettoient toujours beaucoup d'eau. S'ils mangeoient de la chair de quelques animaux, c'étoit plutôt du poisson ou de la volaille, que de la grosse viande des bêtes à quatre pieds, qu'ils estimoient trop succulente & trop nourrissante : mais toujours ils s'abstenoient du sang & des viandes suffoquées, suivant la décision du Concile des Apôtres, qui s'est observée pendant plusieurs siècles. Plusieurs donc ne vivoient que de laitages, de fruits ou de légumes. Encore trouvoient-ils les légumes, comme les pois, les fèves, les lentilles, trop nourrissantes pour ceux qui vouloient dompter leur chair ; il les rédui-

soient aux simples herbes avec le pain & l'eau, prenant encore à la lettre ce passage de saint Paul : *Que celui qui est foible mange des herbes.* On remarque de l'Apôtre saint Matthieu, qu'il ne vivoit que d'herbes, de bourgeons & de graines.

Clem.
Alex. 2.
Pæd. c. 1.
Rom.
XIV. 2.

Il est vrai que cette abstinence n'étoit pas si extraordinaire alors qu'elle seroit aujourd'hui. Quoique le luxe des tables fut excessif, comme l'on voit dans les Auteurs Grecs & Latins de ce tems-là, particulièrement dans Athénée, il n'étoit pas venu au point où il est aujourd'hui parmi nous. Les Egyptiens & plusieurs autres Orientaux gardoient encore leurs abstinences superstitieuses. L'abstinence des Pythagoriciens étoit fort estimée, comme il paroît par l'exemple d'Apollonius de Tyane, & par les écrits de Porphyre. Horace, tout Epicurien qu'il étoit, compte pour son ordinaire des légumes & des herbes, & ne promet autre chose à son ami qu'il prie à souper. L'Empereur Auguste vivoit le plus souvent de pain bis, de fromage, de figues, de dattes, de raisins, de petits poissons. On trouvera une infinité d'exemples semblables. Il étoit ordinaire de ne faire par jour qu'un grand repas, le soir après que toutes les affaires étoient expédiées, & que chacun étoit retiré chez soi, c'étoit le souper ou la cène. Pour ce qu'ils appelloient *Prandium*, c'étoit plutôt un déjeûner, qu'un dîner à notre manière, puisque ce n'étoit qu'un repas léger pour se soutenir le long de la jour-

Inde domum me, ad porri & ciceris refero lan-ganiquæ catinum.
Lib. 1. sat. 6.
Nec mōdice cōnare tīmes olus omne pātella. 1.
Ep. 5.
Suet. in Aug. 78.
Pransus non avidè quantum interpellas

*inani ven-
ire diem
durare.*
Hor. I.
fat. 6. née, & plusieurs n'en faisoient point. On
compte entre les excès de Vitellius, qu'il
faisoit souvent quatre repas, & toujours
trois.

Suet. in
Vitell. c.
18. Les Chrétiens vivoient au moins comme
les Payens les plus sages; & par conséquent
n'usoient que de viandes fort simples, plu-
tôt de ce qui se mange sans feu & sans
apprêt, que ce qu'il faut cuire; & ne fai-
soient au plus que deux repas; condamnant
absolument, suivant la doctrine des Apô-
Clem. Al.
Pæd. II.
6. I. tres, ces collations après souper, appelées
commessations, qui faisoient passer les
Gal. 5. nuits en débauches. Le repas, quelque
2. Rom.
XIII. 15. simple & quelque léger qu'il fût, étoit pré-
1. Petr. IV. 3. cédé & suivi de grandes prieres, dont nous
avons encore une formule entre les prieres
Ecclésiastiques; & Prudence a fait deux
hymnes sur ce sujet, où l'esprit de ces pre-
miers siècles est bien marqué.

Il étoit ordinaire en ce tems-là de faire
lire pendant le repas. Pline n'y manquoit
Plin. 117. jamais; Juvenal invitant un de ses amis à
Epist. 9. souper avec lui, promet de faire lire Ho-
orat. 11. mere & Virgile. Les Chrétiens faisoient lire
Clem. 11. l'Écriture sainte, & chantoient des Canti-
Pæd. 4 & ques spirituels & des airs graves, au lieu
strom. 6. des chansons profanes & des bouffonneries,
P. 659. dont les Payens accompagnoient leurs fes-
tins. Car ils ne condamnoient ni la musi-
que, ni la joie, pourvû qu'elle fût sainte,
1. Cor. & quelle eût Dieu pour objet. Ils ne man-
V. 4. & c. geoient point avec les Hérétiques & les au-
lib. X. 27. tres excommuniés, ni même avec les Ca-

thécumenes : mais ils mangeoient quelquefois avec les infidèles pour ne pas rompre avec eux toute société.

Tout le reste de la vie des Chrétiens étoit du même air de modestie. Ils ne faisoient cas que de la grandeur & de la noblesse intérieure ; ils n'estimoient que les richesses spirituelles. Ils condamnoient tout ce que le luxe avoit introduit dans cette richesse prodigieuse de l'Empire Romain : comme la dépense en grands bâtimens ou en meubles précieux , les tables d'yvoire , les lits d'argent , garnis d'étoffes de pourpre & d'or , la vaisselle d'or & d'argent ciselée & ornée de pierreries. Voici les meubles que les persécuteurs trouverent dans la chambre où sainte Domne , Vierge fort riche de Nicomédie , vivoit enfermée avec l'eunuque saint Inde. Une Croix , les actes des Apôtres , deux nattes sur le plancher , un encensoir de terre , une lampe , un petit coffre de bois , où ils gardoient le saint Sacrement pour se communier.

Les Chrétiens rejettoient les habits de couleur trop éclatante : mais saint Clément d'Alexandrie recommandoit le blanc comme le symbole de la pureté ; & c'étoit la couleur ordinaire chez les Grecs & les Romains. Les Chrétiens rejettoient aussi les étoffes trop fines , sur-tout la soie , lors encore si rare , qu'elle se vendoit au poids de l'or : les bagues , les bijoux , la frisure des cheveux , les parfums , l'usage trop fréquent des bains , la trop grande propreté ;

X I.

*Modestie
& sérieux
des Chré-
tiens.*

*Clem.
Alex. II.
Pædag. I.*

*Acta mart.
Nicom.
ap. Baron.
an. 29.*

*Clem. 2.
Pædag. c.
10. p. 20.
3.*

*Vopif.
Aur. p.
224. D.
Clem.
Alex. II.
Pædag. c.
10. 11. 12.
& III. c.*

1.2.3 &c. en un mot, tout ce qui peut exciter l'a-
 Const. mour sensuel & la volupté. Prudence
 Ap.1.c.3. compte pour la première marque de la con-
 & 29. V. version de saint Cyprien, le changement
 de l'extérieur, & le mépris de la parure.
 Ap. Euf. Apollonius, ancien auteur Ecclésiastique,
 V. h. 18. fait ce reproche aux Montanistes, en par-
 lant de leurs prétendus Prophètes : *Dites-
 moi, un Prophète se teint-il le poil ? Aime-
 t'il les ornemens ? Joue-t'il aux dez ? Prête-
 t'il à usure ? Qu'ils disent si cela est permis ou
 non ; je montrerai qu'ils le font.* Un Martyr,
 A& S. pour convaincre d'imposture un faux Chré-
 Sebas. a- tien, représentoit aux Juges que ce trom-
 pud. Ba- peur étoit frisé, & qu'il aimoit les Bar-
 ron. an. biers : qu'il regardoit les femmes avec trop
 289.n.16. d'application : qu'il mangeoit beaucoup,
 17. & sentoit le vin. Tout l'extérieur des Chré-
 tiens étoit sévère & négligé, au moins
 Tertull. simple & sérieux. Quelques-uns quittoient
 de Pall. l'habit ordinaire, pour prendre celui des
 Euf. IV. Philosophes, comme Tertullien, & saint
 hist. 20. Héraclas, disciples d'Origene.
 Il y avoit peu de divertissemens à leur
 usage. Ils fuyoient tous les spectacles pu-
 blics, soit du théâtre, soit de l'amphithéâ-
 tre, soit du cirque. Au théâtre se jouoient
 Con. Ap. les tragédies & les comédies ; à l'amphi-
 II. 62. théâtre se faisoient les combats des gladia-
 Tertull. teurs ou des bêtes ; le cirque étoit pour les
 de spect. courses des chariots. Tous ces spectacles
 Cyp. ep. faisoient partie du culte des faux dieux, &
 I. des pompes du démon : c'étoit assez pour
 en bannir les Chrétiens, mais ils les regar-

doient encore comme une grande source de corruption pour les mœurs. On ne doit point aimer, dit Tertullien, les images de ce que l'on ne doit point faire. Le théâtre étoit une école d'impudicité : l'amphitréâtre de cruauté, les Chrétiens en étoient si éloignés, qu'ils ne vouloient pas même voir les exécutions de justice. Tous ces jeux fomentoient toutes sortes de passions. Ceux même du cirque, qui paroissent les plus innocens, sont détestés par les Peres, à cause des factions qui y régnoient, & qui produisoient tous les jours des querelles & des animosités furieuses, souvent même des combats sanglans. Enfin, ils blâmoient la grande dépense de ces spectacles, l'oisiveté qu'ils fomentent, la rencontre des hommes & des femmes qui s'y trouvent mêlés, & disposés à se regarder avec trop de liberté & de curiosité.

Les Chrétiens condamnoient aussi les dez & les autres jeux sédentaires, dont le moindre mal est d'entretenir la fainéantise. Ils blâmoient les grands éclats de rire, & tout ce qui les excite : les actions, & les discours ridicules, les contes plaisans ; les bouffonneries, les badineries ; & à plus forte raison ils rejettoient toute sortes de gestes & de discours deshonnêtes. Ils ne vouloient pas même qu'il y eût rien dans la vie des Chrétiens, d'indécent, de bas & d'indigne d'honnêtes gens ; point de ces discours fades, & de ce babil inutile si ordinaire au petit peuple, & sur-tout aux fem-

De sp. c. 21.

Athenag. Apost. P. 38.

August. VI. confess. c. 17.

Clem. III. Pæd. 11. Cyp. de op. & elem. Ov. de arte am. l. 1. V. 89.

Clem. Pæd. III. c. 11. Apollon. ap. Euf. lib. V. c. 18. Idem. II. Pæd. c. 6. 7.

Idem. lib. IV. c. 47. Ambros. I. Off. 23. Const. Ap. V. c. 9.

Col. IV. 61. mes ; mais condamné par saint Paul, lorsqu'il dit que nos discours doivent toujours être assaisonnés du sel de la grace. C'étoit pour retrancher tous ces maux , que l'on recommandoit si fort le silence.

Cette discipline paroîtra sans doute aujourd'hui bien sévère ; mais on s'en étonnera moins , si l'on considère que les railleurs sont souvent blâmés & maudits dans les saintes Ecritures ; que la vie de Jesus-Christ & de ses Disciples a été très - sérieuse ; & que saint Paul condamne nommément ce que les Grecs nommoient Eutrapelie, & dont Aristote avoit voulu faire une vertu. C'est ce que l'Interprête Latin a rendu par le mot de scurrilité, qui l'a fait méconnoître aux Docteurs modernes. En effet, toute la vie Chrétienne consiste à expier les péchés passés par la pénitence, & à se prémunir contre les péchés futurs, par la mortification des passions. Le pénitent pour se punir d'avoir abusé des plaisirs, doit commencer par se priver de ceux même qui sont permis ; & pour éteindre la concupiscence, ou du moins l'affoiblir, il ne faut lui accorder que le moins qu'il est possible. Ainsi un véritable Chrétien ne doit jamais chercher le plaisir sensible, mais seulement prendre en passant celui qui se trouve attaché aux fonctions nécessaires de la vie, comme de manger & de dormir. S'il prend quelque divertissement, ce doit être un divertissement véritable ; c'est-à-dire, un relâchement, un repos,

Prov. III. 4. IX. 7. 12. 19. 29. &c. Chrysost. hom. 6. in Matth. Mor. Ephes. V. 4. & ibi. Chryf. hom. 17. mor. V. S. Th. 2. q. 158. 2. 2.

pour satisfaire à la foiblesse de la nature , qui succomberoit si le corps travailloit toujours , & si l'esprit étoit continuellement appliqué. Mais de chercher le plaisir sensible pour le plaisir , & d'en faire sa fin , rien n'est plus contraire à l'obligation de renoncer à nous-mêmes , qui est l'ame des vertus Chrétiennes. Le travail du corps ou l'exercice modéré , relâchant l'esprit , le simple repos , la nourriture & le sommeil suffisant pour remettre le corps , les jeux ne sont jamais nécessaires. On le voit par l'exemple des pauvres & de tout le peuple , qui travaille continuellement. Ce sont les riches & les gens de loisir qui cherchent les divertissemens , pour diminuer l'ennui de leur oisiveté.

Cette disposition sérieuse & mortifiée des vrais Chrétiens , se voit par le génie des hérésies de ces premiers tems , qui ne venoient la plupart que d'un excès de sévérité & de haine du corps. Les Marcionites , & ensuite les Manichéens soutenoient que la chair étoit mauvaise , comme étant l'ouvrage du mauvais principe : d'où ils concluoient qu'il n'étoit pas permis d'en manger , ni de la multiplier par la génération , ni d'espérer qu'elle ressuscitât. Ce mépris du corps , cette abstinence , & cette continence , avoient quelque chose de fort spécieux. Les Montanistes ajoutoient plusieurs jeûnes d'obligation à ceux de l'Eglise ; condamnoient les secondes noces ; & ne vouloient point de pénitence , ne croyant pas

Greg.
Naz Orat.
6. p. 140.
c.

que l'Eglise eût le pouvoir de relever ceux qui tomboient dans les grands crimes après leur baptême. Qui voudroit aujourd'hui soutenir des erreurs semblables ne trouveroit guères de Sectateurs.

Mais quelque sévère que nous paroisse la vie des premiers Chrétiens , il ne faut pas nous imaginer qu'elle fût triste. Saint Paul Phil. III. ne leur demandoit pas l'impossible quand 5. IV. 4. il les exhortoit à se réjouir. S'ils se privoient &c. des plaisirs violens que cherchent la plupart des hommes , aussi étoient-ils exempts des chagrins & des autres passions qui les tourmentent , puisqu'ils vivoient sans ambition & sans avarice. N'étant point attachés aux biens de la vie présente , ils étoient peu touchés de ses calamités : ils avoient la paix de la bonne conscience, la joie des actions vertueuses , par lesquelles ils s'efforçoient de plaire à Dieu , & sur-tout l'espérance de l'autre vie, qu'ils regardoient comme proche. Car ils sçavoient que tout ce monde visible passe promptement , & les persécutions leur paroissoient les préliminaires du Jugement universel.

Ainsi le soin de la postérité ne les inquiétoit pas. Ils souhaitoient à leurs enfans le même bonheur qu'à eux-mêmes , de sortir promptement du monde. S'ils les laissoient orphelins , comme il arrivoit souvent aux Martyrs , ils sçavoient que l'Eglise seroit leur mere , & qu'ils ne manqueroient de rien. Ils vivoient donc la plupart au jour la journée , du travail de leurs mains, ou de

leur revenu qu'ils partageoient avec les pauvres ; sans inquiétude , sans affaires ; éloignés non-seulement de tout gain fordide ou sans soit peu suspect d'injustice ; mais encore de tout désir d'amasser & de s'enrichir. Le désordre dont les Prélats se plaignoient le plus dans l'intervalle des persécutions , étoit que les Chrétiens acquiéroient des immeubles , & cherchoient des établissemens sur la terre. Des hommes si détachés de toutes les choses temporelles n'avoient pas grand goût pour les plaisirs des sens ; & nous ne sommes pas bien Chrétiens , si nous n'avons au moins un désir sincère de leur ressembler. *Quel plaisir plus grand (dit Tertullien) que le mépris du monde , la vraie liberté , la pureté de conscience , se contenter de peu , de ne point craindre la mort. Vous foulez aux pieds les dieux des Gentils , vous chassez les démons , vous guérissez les maladies , vous demandez des révélations , vous vivez à Dieu : voilà les plaisirs : voilà les spectacles des Chrétiens.*

Cyp. de laps.

Tertull. de spect. c. 29.

Avec tout ce détachement des choses temporelles , la plupart des Chrétiens étoient mariés. Le Célibat des Payens étoit odieux , n'étant fondé que sur le libertinage & la débauche. Aussi les Loix civiles avoient voulu les réprimer par diverses peines , & par des récompenses pour ceux qui augmentoient le nombre des Citoyens par les fruits des mariages légitimes.

XII.
Mariages.
Tac. an. 3. V. tit. Cod. de infirm. pœn. cœlib. V. Baron. an. 57. n. 44. &c.

Ceux qui se trouvoient chargés d'enfans ne faisoient point de difficulté de les expo-

ser incontinent après leur naissance. Les

Just. 1. Chrétiens détestoient cette inhumanité.
 ap. p. 91. *Nous ne nous marions (dit saint Justin) que*
 D. 11. *pour élever des enfans ; en renonçant au ma-*
 Pæd. c. 10 *riage , nous gardons la continence parfaite.*

Et saint Clément Alexandrin : *Il faut se ma-*
 Id. III. *rier ou s'abstenir entièrement.* Ils ne connois-
 Str. p. soient donc que ces deux états , & préfè-
 459. D. roient le dernier , dont ils connoissoient
 Athenag. l'excellence par l'autorité divine. Plusieurs
 apol. p. s'engageoient à la continence aussi-tôt après
 36. c. Ter. leur baptême : & entre ceux qui étoient
 1. ad ux. c. 5.

Just. 1. Chrétiens dès l'enfance , on trouvoit plu-
 apol. 61. sieurs personnes de l'un & de l'autre sexe ,
 B. qui avoient conservé la pureté jusques à
 l'âge de 60 & 70 ans. On sçait jusques où
 Can. Nic. Origene poussa le zèle indiscret de la con-
 1. Tertul. tinence ; & cet abus de se mutiler , devint
 de Mo- si fréquent qu'il fallut des Canons pour le
 nop. réprimer.

Les Hérétiques sévères outrerent cette
 matiere. Les uns condamnoient les secon-
 des nôces , les autres le mariage en géné-
 ral , & regardoient toute union des sexes
 comme un crime. C'est à ces derniers que
 VIII. Str. saint Clément Alexandrin applique la pré-
 p. 446. D. diction de saint Paul , touchant ceux qui
 1. Tim. 4. viendroient dans les derniers tems défendre
 de se marier. C'est ce qui a obligé ce Pere
 & les autres de relever la sainteté du ma-
 riage , & d'appuyer sur les exemples des
 Apôtres saint Pierre & saint Philippe , qui
 étoient mariés & avoient des enfans. Les
 Clem. 11. Peres regardoient le mariage noblement ,
 Pæd. c. 10.

comme ayant pour fin la production des créatures raisonnables qui doivent durer éternellement ; & rendant l'homme image de Dieu d'une manière particulière , en ce qu'il concourt avec lui à la production d'un homme. Ils ne veulent pas que l'on cherche le plaisir seul dans ce commerce dangereux , quoique légitime , mais qu'il soit réglé par la raison & l'honnêteté avec une attention continuelle à la présence de Dieu , qui voit dans les ténèbres les plus obscures , & un grand respect pour nos corps , qui sont ses Temples.

Entre les préceptes pour l'éducation des enfans , on recommandoit de les marier de bonne heure pour prévenir la débauche. Et on exhortoit ceux qui avoient la charité de nourrir des orphelins , à les marier quand ils seroient en âge , & avec leurs enfans plutôt qu'avec d'autres. Ce qui montre combien l'intérêt avoit peu de part aux mariages des chrétiens. On consultoit l'Evêque sur les mariages comme sur les autres affaires importantes , afin , dit St. Ignace , qu'ils se fissent selon Dieu , & non selon la concupiscence. Quand les parties étoient d'accord , on célébroit le mariage publiquement & solennellement dans l'Eglise , & il y étoit consacré par la bénédiction du Pasteur , & confirmé par l'oblation du saint Sacrifice. Les époux se donnoient la main , & la femme recevoit du mari un anneau gravé d'une croix ou de la figure symbolique de quelque vertu , une colombe , un ancre , un

Const.

Ap. V. c.

20.

Ibid. c. I.

Ignat. ep.
ad Polyc.Tertull.
II. adux.
in fin.Clemen:
Alex. III.
Præd. c. I.

poisson ; car tels étoient les cachets des Chrétiens : or chez les anciens les anneaux servoient de cachets.

Les Chrétiens s'abstenoient de l'usage du mariage aux jours solennels de Fêtes ou de jeûnes , d'où est restée la défense de célébrer les noces en certains tems de l'année : & généralement ils vivoient en continence toutes les fois qu'ils vouloient vaquer plus librement à la priere , suivant le précepte de l'Apôtre. Saint Clément Alexandrin dit que le Gnostique , c'est-à-dire , le Chrétien parfait , quand il aura des enfans , regardera sa femme comme sa sœur , puisqu'elle la doit être un jour lorsqu'ils auront quitté leurs corps ; & Tertullien témoigne que plusieurs gardoient la continence dans le mariage, d'un consentement mutuel. Il représente ainsi le bonheur d'un mariage

1. Cor.
VII. 5.
6. Strom.
p. 464.

Ad uxor. *Deux fidèles portent ensemble le même joug : ils ne font qu'une chair & un esprit : ils prient ensemble : ils se prosternent ensemble : ils jeûnent ensemble : ils s'instruisent & s'exhortent l'un l'autre. Ils sont ensemble à l'Eglise & à la table de Dieu , dans les persécutions & dans le soulagement. Ils ne se cachent rien & ne s'incommodent point. On visite librement les malades : on fait l'aumône sans contrainte : on assiste aux Sacrifices sans inquiétude. Ils chantent ensemble les Pseaumes & les Hymnes ; ils s'excitent à louer Dieu.* On ne permettoit pas aux fidèles de se marier avec les infidèles , mais bien de demeurer ensemble s'ils étoient mariés auparavant.

1. Cor.
VIII. 19.
Tertull.
II. ad ux.
c. 1. Hier.

paravant.

paravant. Les secondes nôces , quoique permises , étoient regardées comme une foiblesse , & en quelques Eglises on mettoit en pénitence ceux qui se remarioient.

ad Salvin.
in fine.

Telle étoit à peu près la vie de chaque Chrétien en particulier. Voyons maintenant quelles étoient leurs assemblées. Le nom d'Eglise qui ne signifie qu'assemblée , se prenoit dans les villes Grecques pour l'assemblée du peuple , qui se faisoit d'ordinaire dans le théâtre pour traiter des affaires publiques. Nous avons dans les Actes des Apôtres un exemple de cette Eglise profane d'Ephese , & pour en distinguer l'assemblée des fidèles on l'appelloit l'Eglise de Dieu. Origene répondant à Celse , fait la comparaison de ces deux sortes d'Eglises , & soutient comme un fait constant , que les moins zélés des Chrétiens , qui étoient fort peu en comparaison des autres , étoient tellement au-dessus des autres hommes , que les Eglises Chrétiennes étoient comme les autres dans le monde. Les Chrétiens de chaque Ville faisoient donc un Corps ; & c'étoit un des principaux prétextes de persécution : car on traitoit leurs assemblées d'illicites , parce qu'elles n'étoient point autorisées par les loix de l'Etat. On leur faisoit aussi un crime de l'union que la charité formoit entr'eux , & on la faisoit passer pour une conjuration.

XIII.
*Union des
Chrétiens.*

Act. XIX.
32.

Cont.
Cels. lib.
3. p. 130.

Tert. ap.
c. 39.

En effet les Chrétiens d'un même lieu se connoissoient tous , quand ce n'eût été que par les assemblées qu'ils tenoient pour les

prières & les autres exercices de la Religion, & où ils se rencontroient presque tous les jours. Ils étoient souvent ensemble, & se conformoient les uns aux autres, même pour les choses indifférentes. Leurs joyes & leurs afflictions étoient communes. Si quelqu'un avoit reçu de Dieu quelque grace particulière, tous y prenoient part : si quelqu'un étoit en pénitence, tous demandoient miséricorde. Ils vivoient ensemble comme parens, s'appellant peres, enfans, freres & sœurs, selon l'âge & le sexe.

Cette union se maintenoit par l'autorité de chaque pere en sa famille, & par soumission aux Prêtres & à l'Evêque, tant recommandée dans les lettres du martyr saint Ignace. Les Evêques sur-tout étoient fort unis entr'eux. Ils ne faisoient rien d'important que d'un commun consentement. Ceux de chaque Province s'assembloient souvent en Concile quand ils en avoient la liberté. Les plus éloignés se connoissoient au moins de nom & de réputation, & entretenoient un commerce fréquent de lettres : ce qui étoit facile par la grande étendue de l'Empire Romain que Dieu sembloit avoir formé exprès, comme dit Origene, pour faciliter la prédication de l'Évangile. Ces lettres avoient une forme particulière pour éviter les fauffetés, & pour conserver le secret si nécessaire dans les matières de cette importance, sur-tout en tems de persécution. Pour plus grande sûreté on n'envoyoit ces lettres que par des Clercs ; &

Orig. in
Cels. lib.
2. P. 79.

Cypr. ep.
9. ad Cle
Rom.

quand on en manquoit, on en ordonnoit plutôt exprès pour cette fonction. Mais comme l'Eglise s'étendoit bien au-delà de l'Empire, par-tout aux environs, l'uniformité de créance & de mœurs qui se trouvoit entre tous les Chrétiens, étoit encore plus admirables dans cette grande diversité de peuples, où l'on voyoit que la vraie Religion avoit corrigé en ses Sectateurs toutes les coutumes barbares & déraisonnables. Enfin l'Eglise universelle étoit véritablement un seul Corps dont les membres étoient unis, non-seulement par une même foi, mais encore par une charité sincère.

Chaque Eglise particulière s'assembloit le Dimanche, que les Payens nommoient le jour du Soleil, & que les Chrétiens ont toujours honoré en mémoire de la création de la lumière & de la résurrection de Jesus-Christ. On s'assembloit aussi le Vendredi, que les Chrétiens nommoient encore *parasceve*. Le lieu de l'assemblée étoit une maison particulière; où l'on choissoit une de ces salles à manger, que les Latins nommoient Cenacles, & qui étoient au haut des maisons. Tel étoit le Cenacle d'où tomba le jeune Eutychius, que saint Paul ressuscita. Il étoit à un troisième étage, éclairé de plusieurs lampes, & les fidèles s'y étoient assemblés la nuit du Dimanche pour la fraction du pain, c'est-à-dire, pour la célébration des mystères, qui fut suivie d'un repas. Souvent la persécution obligeoit de se cacher dans des cryptes ou ca-

Bardef.

ap. Euf.

VI. præp.

c. 4. Euf.

I. præp.

c. 4.

XIV.

Assem-

blées.

Liturgie.

Just. 2.

Ap. in fin.

Orig. in

ex hom.

7. in Isa.

hom. 5.

Act. XX;

7. &c.

- V. Baron. an. 57. n. 39. ves souterraines hors les Villes , comme les Catacombes que l'on voit encore à Rome , & dont on nous a donné la description sous le titre de Rome souterraine. Quand on avoit plus de liberté , on s'assembloit dans les lieux publics , connus de tout le monde pour être les Eglises des Chrétiens. On en voit des exemples sous l'Empereur Alexandre & sous Gordien.
- Idem. an. 224. n. 3. L'Empereur Gallien faisant cesser la persécution ordonna que l'on restituât aux Chrétiens leurs cimetières , qui d'ordinaire avoient des Eglises jointes : & quand Paul de Samosate fut déposé , l'Empereur Aurelien commanda que la maison de l'Eglise fût rendue à ceux qui étoient en la communion de l'Evêque de Rome. Quelques-unes de ces Eglises publiques avoient été des maisons particulières , comme on dit de celle du Sénateur saint Prudens , pere de saint Novat & de saint Timothée , Prêtre , & des Vierges sainte Pudentienne & sainte Praxede. Souvent aussi c'étoit de nouveaux bâtimens faits exprès. Un peu avant la persécution de Diocletien on avoit rétabli les Eglises par toutes les Villes , depuis les fondemens , tant la multitude des fidèles étoit augmentée ; & la persécution commença par la ruine de ces bâtimens.
- Euseb. VIII. h. c. 3. Dans ces assemblées on faisoit les prières que j'ai marquées , aux différentes heures du jour & de la nuit : mais de plus on y offroit le Sacrifice que l'on ne pouvoit faire sans les Prêtres. On le nommoit, ou par les

noms de l'Écriture, *Cène*, *fraction du pain*, *Oblation*: ou par les noms que l'Église reçut ensuite, *Sinaxe*, c'est-à-dire, assemblée, en Latin, *Collecte*: *Eucharistie*, c'est-à-dire, actions de grâces: *Liturgies*, qui veut dire services publics. On le célébroit quelquefois avant le jour, dans le tems de persécution, afin de n'être point troublé par les infidèles. Il n'y avoit qu'un Sacrifice dans chaque Église, c'est-à-dire, dans chaque Diocèse; c'étoit l'Evêque qui l'offroit, & les Prêtres ne le faisoient qu'au défaut de l'Evêque, absent ou malade: mais ils y assistoient & l'offroient tous avec lui. L'ordre de la Liturgie a changé selon les tems & les lieux, on y a ajouté quelques cérémonies indifférentes: on en a retranché quelques-unes, mais l'essentiel a toujours été le même. Voici ce que nous en trouvons écrit dès les premiers tems.

Après quelques prières on lisoit les saintes Écritures, premierement de l'Ancien Testament, puis du Nouveau. On finissoit toujours par la lecture de l'Évangile que le Prélat expliquoit ensuite, y ajoutant quelque exhortation convenable au besoin de son troupeau. Puis ils se levoient tous, & se tournant vers l'Orient, les mains élevées au Ciel, ils faisoient des prières pour toutes sortes de personnes, Chrétiens, infidèles, grands & petits, particulièrement pour les affligés, les malades, & les autres qui souffroient. Un Diacre exhortoit à prier, le Prêtre faisoit la prière, & le peu-

Domini
cum Col
lecta.

Cyp. ep.
63. ad.
Cæcil.

S. Just.
2. Apol.
in fin.

Cyp. ep. 63. ple y consentoit , répondant , *Amen.* Ensuite on offroit les dons , c'est-à-dire , le pain & le vin , mêlé d'eau , qui devoit être la matière du sacrifice. Le peuple se donnoit le baiser de paix , les hommes aux hommes , les femmes aux femmes , en signe de parfaite union : puis chacun offroit les dons au Prêtre , qui les offroit à Dieu au nom de tous. Il commençoit alors l'action du Sacrifice , en avertissant le peuple d'élever leurs cœurs à Dieu , de lui rendre graces ; & de l'adorer profondément avec les Anges & toutes les vertus célestes ; puis il continuoit jusques à ce que racontant l'institution de l'Eucharistie , & répétant les paroles de Jesus-Christ il fît la consécration ; après laquelle il recitoit avec le peuple l'Oraison Dominicale , & après avoir pris la communion , il la distribuoit à tous par les mains des Diacres. Car régulièrement tous ceux qui entroient dans l'Eglise devoient communier , particulièrement les Ministres de l'Autel. On recevoit le Corps du Seigneur avec une extrême précaution , de peur qu'il n'en tombât la moindre partie.

Quant à ceux qui n'avoient pû assister au Sacrifice , on leur envoyoit l'Eucharistie par des Diacres ou des Acolytes. On y en reservoit aussi une partie pour le Viatique des mourans ; c'est-à-dire , pour leur pro-

Tert. i. adux. c. 3. vision dans le grand voyage qu'ils alloient faire. On permettoit aux fidèles de l'emporter chez eux , pour la prendre tous les matins avant toute autre nourriture , ou

dans les occasions de péril, comme lorsqu'il falloit aller au martyre, parce que l'on n'avoit pas la liberté de s'assembler tous les jours pour célébrer les mysteres. Ce que l'on reservoit pour les sains ou pour les malades, n'étoit que la seule espèce du pain : quoique dans l'assemblée, tous ordinairement, communiaffent sous les deux espèces, hors les petits enfans, à qui l'on ne donnoit que l'espèce du vin. L'Agape qui suivoit la Communion dans les premiers tems étoit un repas de viandes ordinaires, qu'ils faisoient tous ensemble dans le même lieu. Depuis on le donna seulement aux veuves & aux pauvres. Il y avoit toujours une portion pour le Pasteur, quoiqu'absent. Les Prêtres & les Diacres y avoient double portion : on en donnoit une à chacun des Lecteurs, des Chantres & des Portiers.

Cypr. de
lapf.

Const.
Ap. II. c.
28. Tert.
de jejun.
c. 17.

C'étoit dans ces mêmes assemblées que l'on donnoit tous les autres Sacrements autant qu'il étoit possible : & c'est pour cela que les infidèles en étoient exclus avec tant de soin. Car on observoit inviolablement ce précepte du Sauveur, de ne point donner aux chiens les choses saintes, & ne point jeter les perles aux pourceaux. De-là vient que l'on nommoit les Sacremens, mysteres, c'est-à-dire, choses cachées ; & que l'on y gardoit un secret inviolable. On les cachoit non-seulement aux infidèles ; mais aux Cathécumenes. Non-seulement on ne les célébroit pas devant eux, mais on

~~_____~~
XV.
Secret des
mysteres.

Matth.
VII. 6.

Orig. in
Jof. hom.
4.

n'osoit même leur raconter ce qui s'y passoit, ni prononcer en leur présence les paroles solennelles, ni même parler de la nature du Sacrement. On en écrivoit encore moins, & si dans un discours public ou dans un écrit qui pût tomber en des mains profanes, on étoit obligé de parler de l'Eucharistie, ou de quelqu'autre mystere, on le faisoit en termes obscurs & énigmatiques. Ainsi dans le Nouveau Testament, *rompre le pain*, signifie consacrer & distribuer l'Eucharistie, ce que les infidèles ne pouvoient entendre. Cette discipline a duré plusieurs siècles après la liberté de l'Eglise. Il faut seulement excepter les Apologies, dans lesquelles les Peres ont expliqué les mystères pour justifier les Chrétiens des calomnies qu'on leur imputoit.

A&. II.
42. 46.
Id. XX.
7. II.

Apul. Af.
ta lib. II.

Au reste il n'étoit pas étranger aux Payens de voir des secrets dans la Religion; ils en faisoient autant pour leurs cérémonies profanes. Ceux qui étoient initiés aux mystères d'Isis, d'Osiris, de Cerès, d'Eleusine ou de Cybele, ou des dieux de Samothrace, ou d'autres semblables, se croyoient obligés à les cacher sous de grandes malédictions, & passoit pour impies & pour scélérats, s'ils venoient à les révéler. Apulée en fournit un exemple fort précis, & c'est ce qui fait souvent dire à Hérodote, parlant de diverses cérémonies de la Religion des Egyptiens & des autres: J'en sçais bien la raison, mais je n'ose pas le dire.

Ce secret des mystères ne laissoit pas d'être

tre un grand sujet de calomnie contre les Chrétiens. Car on se cache plus souvent pour le mal que pour le bien ; & il n'étoit que trop notoire que dans les autres Religions, la plûpart des mystères que l'on cacheoit avec tant de soin, n'étoient que des infamies ; comme dans les cérémonies de Cerès & de Cybele, & dans les Sacrifices de Bacchus, qui furent défendus par ordre du Sénat l'an de Rome 568. La prévention où l'on étoit contre les Chrétiens, faisoit aisément présumer que ce qu'ils tenoient si secret étoit quelque chose de semblable. Ces soupçons étoient appuyés par les abominations que les Gnostiques, les Carpocratians, & d'autres Hérétiques commettoient dans leurs assemblées, & que l'on a peine à croire, même sur le récit qu'en font les Peres : car les Hérétiques portoient tous le nom de Chrétiens. Les Catholiques mêmes avoient des esclaves Payens, à qui la crainte des tourmens faisoit dire contre leurs maîtres tout ce que vouloient leurs ennemis.

Ainsi se répandit cette fable, que les Chrétiens, dans leurs assemblées nocturnes, tuoient un enfant pour le manger, après l'avoir fait rôtir & couvert de farine, & avoir trempé leur pain dans son sang ; ce qui venoit manifestement du mystère de l'Eucharistie mal entendu. On disoit encore qu'après leur repas commun, où ils mangeoient & buvoient avec excès, on jettoit un morceau à un chien attaché à un chande-

XVI.
*calomnies
contre les
Chrétiens.*

Or.inCel.
I. Tert.
Apol. 7.
S. Clem.
Alex.pro.
Liv. LIX.
c. 9. Gr.
Naz.Orat.
33.p.532.
castor ap.
Euf. IV.
h. c. 7. V.
Baron.an.
120.n.22.
&c.

Epiph.
hære. 26.
& 27.
Iren. lib.
I. c. 24.
Euf. V.
h. c. 1.
S. Just.
Apol. p.
50.

Hist.Eccl.
liv. III. c.
21. Euf.
IV. h.c.7.
Athenag.
S. Just. I.
Apol. 1

Min. Fel. **lier**; que ce chien en sautant reversoit la seule lampe qui les éclairait ; & qu'ensuite à la faveur des ténèbres , tout ce qu'ils étoient d'hommes & de femmes se mêloient indifféremment comme des bêtes , selon que le hazard les assembloit. Les Juifs furent les principaux auteurs de ces calomnies , & quelques absurdes qu'elles fussent , le peuple les croyoit , & on étoit réduit à s'en justifier sérieusement. L'exemple des bacchanales , où deux cens ans auparavant on avoit découvert des crimes horribles , persuadoit en général qu'il n'y avoit point d'abomination qui ne pût s'introduire sous prétexte de Religion.

Tert. A-
pol. c. 7.
cont. Cel.
vi. p. 293.

Luc. Phi-
lopatr.

On accusoit encore les Chrétiens d'être ennemis de tout le genre humain , & de la puissance Romaine en particulier , de se rejouir des calamités publiques ; de s'affliger du bon succès des affaires , & de souhaiter la ruine de l'Empire. Tout cela sur le fondement de ce qu'ils disoient de la vanité de toute la grandeur temporelle , de la fin du monde , & du jugement , & peut-être sur le rapport indiscret ou malicieux de ce qui est prédit dans l'Apocalypse , touchant la punition de Rome idolâtre , & la vengeance que Dieu feroit un jour du sang des martyrs. Ce qui confirmoit cette calomnie , est qu'ils ne prenoient point de part aux réjouissances publiques , qui consistoient en des sacrifices , en des festins & des spectacles , pleins d'idolâtrie & de dissolution. Au contraire , ils affectoient

Tertull.
Ap. c. 35.

Const. Ap.
V. 69.

de passer ces jours-là dans l'affliction & dans la pénitence, en vûë des péchés innombrables qui s'y commettoient : & ils se réjouissoient plutôt aux jours que la superstition des Payens leur faisoit compter pour lugubres & malheureux. Ils fuyoient même les foires, à cause des jeux qui s'y faisoient. S'ils y alloient, c'étoit pour acheter en passant quelque chose nécessaire à la vie, ou quelque esclave, afin de le convertir.

Clem. 1.
Pæd. aug.
in Pf. 98.
n. 5. Ser.
7. in Ap.
Amb. Ba-
ron. 1.
Martyr 1.
Jan.

Const.
Ap. 11. c.
26.

Enfin, c'étoit assez pour les rendre odieux au peuple, que la profession qu'ils faisoient de détester toutes les Religions établies. Ils avoient beau dire qu'ils adoroient en esprit le Dieu créateur du ciel & de la terre, à qui ils offroient continuellement le sacrifice de leurs prières. Le peuple idolâtre n'entendoit point ce langage : il leur demandoit le nom de leur Dieu, & les appelloit Athées, parce qu'ils n'adoroient aucun des dieux que l'on voyoit dans les Temples ; qu'ils n'avoient point d'Autels allumés, ni de sacrifices sanglans, ni de statues connues du peuple. Les sacrificateurs des idoles, les augures, les aruspices, les devins, en un mot tous ceux dont les professions étoient fondées sur le Paganisme ne manquoient pas de fomenter & d'exciter cette haine du peuple ; & d'employer à cet effet les prétendus prodiges & les malheurs qui arrivoient ; comme les stérilités, les mortalités, les guerres. Les Chrétiens, disoient-ils, attiroient la colére des Dieux sur tous ceux qui les laissoient vivre.

Min. Fel.

Tert. ap.
40.

Arnob.
init.

Tertull.
Apolog.

c. 39.

Prud.
hymn. in
S. Laur.

Par ces préventions on empoisonnoit juifs & à leurs vertus. La charité qu'ils avoient les uns pour les autres, étoit une conjuration odieuse. Les noms de freres & de sœurs, qu'ils se donnoient, étoient interprétés en mauvaise part, parce qu'en effet les Payens en abusoient pour la débauche. Leurs aumônes passaient pour des moyens de séduire les pauvres, & les attirer à leur cabale, ou pour un effet de l'avarice des Prélats, afin d'amasser dans les Eglises de grands trésors dont ils pussent disposer. Leurs miracles étoient, disoit-on, des maléfices & des impostures de magie. En effet, tout étoit plein de charlatans, qui se vanterent de prédire l'avenir par diverses sortes de divinations, ou de guérir des maladies par des caractères & des enchantemens, par des mots barbares, ou des figures extravagantes. Ils faisoient même des choses surprenantes pour tromper les yeux; soit par art, soit par opération du démon. Appollonius de Tyane en est un Exemple illustre. Ainsi on ne s'étonnoit pas trop d'entendre raconter des miracles, ni même d'en voir; on confondoit les vrais avec les faux, & l'on méprisoit également tous ceux qui passaient pour en faire. Le pays des Apôtres & des premiers Chrétiens aidait encore à cette erreur; car la plupart de ces imposteurs venoient d'Orient.

Orig. in
Cels. l. 2.

Les persécutions même étoient un sujet de haine contre les Chrétiens. On supposoit qu'ils étoient criminels, puisqu'ils

étoient par-tout traités en criminels ; & on jugeoit de la grandeur de leurs crimes par la rigueur des supplices. On les regardoit comme des gens dévoués à la mort , destinés aux feux & aux gibets ; on leur faisoit des noms injurieux. Voilà ce qui rendoit les Chrétiens si odieux au peuple & aux ignorans : voilà le fondement de ce qu'en disent Suetone & Tacite , suivant l'opinion commune. Suetone dit , que l'Empereur Claude *chassa de Rome les Juifs qui brouilloient sans cesse à la suscitation de CHRIST ; mais si J. C. eût été encore sur la terre , & se fût rendu chef de parti entre les Juifs. Il compte entre les bonnes actions de Néron , d'avoir fait souffrir des supplices aux Chrétiens : Gens , ajoute-t-il , d'une superstition nouvelle & malfaisante.*

Tacite parlant du feu que Néron fit mettre à Rome pour se divertir , dit qu'il en accusa *des gens odieux par leurs crimes , que le peuple appelloit Chrétiens : puis il ajoute : Ce nom venoit de CHRIST , que Ponce Pilate avoit fait supplicier sous l'Empire de Tibere. Et cette pernicieuse superstition arrêtée pour lors , s'élevoit de nouveau : non-seulement par la Judée , source de ce mal ; mais à Rome même où tout ce qu'il y a de noir & d'infame dans le monde se rassemble & se pratique. On prit d'abord ceux qui avouoient , puis sur leur rapport une grande multitude fut convaincue non pas tant de l'incendie , que de la haine du genre humain. Il les traite ensuite de coupables & qui méritoient les derniers exemples.*

Tert. ap. c. 50.

Baron. an. 138. n. 5.

Biaethanati. Samenticii.

Semaxii.

V. Bar.

385. n. 2.

Suet. Cl.

n. 25. Ju-

dæos im-

pulsore

Christo af-

fiduè tu-

multuan-

tes Roma

expulsi.

Suet. N. c.

n. 16. Af-

fecti sup-

plicis.

Christiani,

genus ho-

minum su-

perstitio-

nis novæ

ac malefi-

cæ. Tacit.

15. Annal.

Quos per-

flagitia in-

vidos vul-

gus Chris-

tianos ap-

pellabat.

Repressa-

que in præ-

sens exi-

tiabilis su-

perstitio ,

&c. Quo

omnia un-

dique 2.

trocia &
pudenda
confluunt
celebran-
turque.

XVII.
Autres
reproches.

Credat Ju-
dæus A-
pella, non
ego. Hor.
l. sat 5.
in fin.

A&.
XXV. 19.

A&.
XXVIII.
21.

Or. in
Cels. lib.
p. 3.

Les gens d'esprit, & ceux mêmes qui en-
troient en quelque examen, avoient aussi
leurs sujets d'averfion contre les Chrétiens.
Car ces gens d'esprit étoient des Grecs ou
des Romains, accoutumés à mépriser les
autres peuples, qu'ils nommoient barba-
res; & sur-tout les Juifs, décriés depuis
long-tems, & tenus pour des gens d'une su-
perftition ridicule & d'une fotte crédulité.
*Un Juif le pourroit croire, dit Horace, par-
lant d'un prodige, mais non pas moi.* Ainfi,
quand on leur difoit qu'il y avoit des Juifs
qui adoroient, comme fils de Dieu, un
homme qui avoit été pendu, & que leur
principale difpute contre les autres Juifs,
étoit de fçavoir fi cet homme étoit encore
vivant après fa mort, & fi c'étoit leur vé-
ritable Roi, on peut juger de quelle abfur-
dité leur paroiffoient tous ces difcours. Ils
voyoient que ceux de cette nouvelle fe&te
étoient haïs & perfécutés par tous les au-
tres Juifs, jufqu'à exciter fouvent de gran-
des féditiions: & de là ils concluoient que
c'étoit les pires de tous.

On leur difoit de plus, que ces gens
n'employoient pour perfuader ni raisonne-
ment, ni éloquence, qu'ils exhortoient
feulement à croire les faits qu'ils avan-
çoient, & qu'ils prétendoient confirmer
par leurs miracles, que la plûpart étoient
des ignorans; & n'étudioient que les li-
vres des Juifs; qu'ils faisoient profeflion
d'inftuire les ignorans comme eux, les
femmes & le petit peuple; parce qu'ils les

trouvoient bien mieux disposés à recevoir leur doctrine, que les gens les plus éclairés. Ce procédé étoit fort nouveau, car il n'y avoit chez les Payens aucune sorte d'instruction pour le peuple. Les Philosophes étoient les seuls qui parlassent de morale, & leurs disputes n'avoient rien de commun avec l'exercice de la religion. Enfin comme tous les Hérétiques passoient sous le nom de Chrétiens, on attribuoit à toute l'Eglise les rêveries des Valentiniens, & de tous ces visionnaires que saint Irenée a combattus : les Payens confondoient toutes ces extravagances avec la doctrine catholique, & le Christianisme leur paroissoit un entêtement de gens ignorans & opiniâtres.

Aug. de
vera rel.
init.

Orig.
cont. Cels.

A quoi bon, disoient-ils, quitter les religions établies depuis si long-tems avec de si belles cérémonies par l'autorité de tant de Rois & de Législateurs, & par le consentement de tous les peuples Grecs & Barbares, pour embrasser des mœurs étrangères, & vous intéresser à soutenir les fables Judaïques ? Encore si vous vous faisiez Juifs tout-à-fait ; mais quelle extravagance de vouloir servir leur Dieu malgré eux, par un culte nouveau que les Juifs rejettent, & vous appliquer des loix qui ne vous conviennent point !

V. Bar.
an. 179.
n. 27. &
28.
Euf. præ-
par. 1. 6.
2.

Il est vrai que la morale des Chrétiens étoit pure, & que leur vie répondoit à leur doctrine, mais tout étoit plein de Philosophes, qui faisoient aussi profession de pratiquer la vertu, & de l'enseigner. Il y en

Tert. a.
pol. c. 46.

▼ Baron.
an. 95. n.
9.

Or. in
Celf.

eut même plusieurs dans ces premiers siècles de l'Eglise, qui peut-être à l'imitation des Chrétiens, coururent le monde, prétendant réformer le genre humain, & souffrirent quelques mauvais traitemens, comme Apollonius de Tyane, Musonius, Damis, Epictete. Les Philosophes étoient en grand crédit depuis plusieurs siècles; on croyoit qu'ils avoient tout dit, & on ne pouvoit s'imaginer que des Barbares pussent en sçavoir plus que Pythagore, Platon ou Zénon. On croyoit plutôt que s'ils sçavoient quelque chose de bon, ils l'avoient emprunté de ces sages si fameux.

Minut.
Fel.

D'ailleurs les Philosophes étoient plus commodes que les Chrétiens. La plupart ne rejettoient point le plaisir, & quelques-uns en faisoient le souverain bien. Ils laissoient chacun suivre son opinion, & vivre à sa mode, se contentant de mépriser ceux qui n'étoient pas Philosophes & de s'en moquer. Le nombre des Pyrrhoniens étoit grand. Ceux-ci doutoient de tout, principalement sur l'article de la divinité, si mal éclairci par les Philosophes. Ils se faisoient une règle de sagesse de suspendre leur jugement, & trouvoient très-mauvais que des ignorans, & des gens du commun, tels qu'étoient la plupart des Chrétiens, osassent décider sur une matière si relevée. Pour eux ils faisoient profession de respecter les Religions établies. Quelques-uns y croyoient, & donnoient des explications mystérieuses aux fables les plus ridicules.

d'autres gardant pour eux la connoissance du premier Etre , auteur de la nature , laissoient les superstitions à ceux qu'ils estimoient incapables de la sagesse. Les Epicuriens mêmes , qui se déclaroient le plus ouvertement contre les opinions populaires touchant les dieux , ne laissoient pas d'assister aux sacrifices , & de prendre part aux cérémonies de la Religion des lieux où ils se trouvoient. Ils convenoient tous de ne point combattre les coûtumes autorisées par les loix & par les tems.

Assist.
divinis.
Horat.

La créance de la pluralité des dieux s'étendoit jusqu'à croire que chaque Nation , chaque Ville , chaque Famille avoit les siens , qui en prenoient soin , & vouloient y être honorés d'un culte particulier. Ainsi ils estimoient bonnes toutes les Religions , pour ceux chez qui elles étoient reçues depuis long-tems. Les femmes & le peuple léger & ignorant , avoient toujours grande inclination à en embrasser de nouvelles , croyant que plus ils servoient de Dieux & de Déeses , & que plus ils observoient de diverses cérémonies , plus ils auroient de Religion. Les hommes graves & les politiques réprimoient cette inquiétude autant qu'il leur étoit possible , & ne vouloient aucun changement en cette matière. Sur-tout ils condamnoient toutes les Religions étrangères , & les Romains en faisoient un point capital de leur politique. Ils persuadoient au peuple que c'étoit à ses dieux tutélaires que Rome étoit redevable de ce

Tit. Liv.
lib. 19.

grand Empire ; & qu'il falloit bien que ces dieux fussent plus puissans que les autres , puisqu'ils leur avoient soumis toutes les Nations du monde. Aussi quand le Christianisme fut entièrement établi ; les Payens ne manquèrent pas d'attribuer à ce changement , la chute de l'Empire , qui le suivit d'assez près : & saint Augustin fut obligé de composer son grand ouvrage de la cité de Dieu , pour répondre à leurs calomnies.

Tert. A-
ol. c. 50.

Le mépris que les Chrétiens faisoient de la mort , n'étonnoit pas beaucoup les Payens. Ils étoient accoutumés à voir des gladiateurs volontaires , qui pour un petit intérêt , ou même pour rien , s'exposoient à se faire égorger en plein amphitéâtre. On voyoit tous les jours les plus honnêtes gens se tuer eux-mêmes pour le moindre déplaisir :

*Vel jac-
eatione, ut
quidam
Philoso-
phi. l. 6.
ff. 7. ff. de
injust.
romp. &
irr.*

& il y avoit des Philosophes qui le faisoient par ostentation , comme disent les Jurisconsultes. Témoin Peregrin , dont Lucien rapporte la fin tragique. Ainsi voyant que les Chrétiens fuyoient les plaisirs de cette vie , & n'attendoient de bonheur que dans la vie future , ils s'étonnoient qu'ils ne se tuaient point. *On nous dira* , dit saint Justin :

Justin. 2.
apol. init.

Tuez-vous donc tous , & vous en allez tout à l'heure trouver Dieu , sans nous embarrasser davantage. Et Antonin Préconsul d'Asie ,

Tert. ad
Scap. c.
ult.

voyant les Chrétiens accourir en foule autour de son tribunal pour se présenter au martyre , s'écria : *Ah misérables ! si vous voulez mourir , vous avez des cordes & des précipices.*

Tout le monde étoit donc contre les Chrétiens, les peuples, les Magistrats, les ignorans, les sçavans : ils étoient haïs des uns comme des imposteurs, des scélérats & des impies ; & méprisés des autres comme des misantropes, des visionnaires & des fous mélancoliques, qu'une opiniâtreté enragée faisoit courir à la mort. La prévention étoit telle, qu'on les condamnoit sur le seul nom de Chrétien, sans examiner davantage : ce nom suffisoit pour détruire tout le bien que l'on en sçavoit d'ailleurs : & l'on disoit communément : *Un tel est un honnête homme, c'est dommage qu'il est Chrétien.*

*Bonus vir
C. Sejus
tantum
quod Chris-
tianus.
Tert. a-
pol. tom.
3.*

Il n'est pas merveilleux que cette haine publique attirât aux Chrétiens des persécutions : mais peut-être quelqu'un s'étonnera que les Romains, qui dans leurs loix & le reste de leur conduite nous paroissent si pleins de sagesse & d'équité, exerçassent sur d'autres Romains, & enfin sur des hommes, les cruautés que nous lisons dans les histoires des martyrs ; que les Juges fissent tourmenter les accusés en leur présence dans la place publique, devant tout le peuple ; & qu'ils employassent des supplices si divers, qu'ils semblent avoir été arbitraires. Peut-être ne fera-t-il pas inutile de voir ce qui étoit de leurs loix & de leurs mœurs, & ce que le faux zèle de Religion & la politique y ajoutoient.

XVIII.
*Formes
des Juge-
mens.
Supplices.*

Les Romains faisoient publiquement à l'audience tous leurs actes judiciaires ; les

Cic. IV.
Verr. 6.
40.

L. 6. ff. 2.
ff. de poen.
l. 9. ff. 11.
l. 10. 28.
&c. ibid.

Cic. de
Verr. ult.
m. 63.

L. 21. ff.
de quæst.
Tertull.
ap. c. 1.

Sozom.
VII. h. c.
24.

procès criminels aussi bien que les civils ; l'instruction aussi bien que le jugement ; & les audiences se tenoient dans la place publique. Le Magistrat étoit sous une galerie couverte , assis sur un tribunal élevé , environné de ses Officiers , avec des licteurs portant les haches & les faisceaux de verges ; & des soldats toujours prêts à exécuter ses ordres. Car les Magistrats Romains avoient l'exercice des armes aussi bien que de la justice. Les peines de chaque crime étoient réglées par les Loix , mais différentes selon les personnes ; toujours plus rigoureuses contre les esclaves que contre les libres ; contre les étrangers , que contre les Citoyens Romains. De-là vient que saint Paul fut décolé comme Citoyen , & saint Pierre crucifié comme Juif. La Croix étoit le plus infâme de tous les supplices ; & ceux qui devoient y être attachés , étoient d'ordinaire battus des verges auparavant & brûlés aux côtés avec des fers rouges ou des flambeaux. La question se donnoit aussi en public , & étoit fort cruelle ; & on y doit rapporter la plûpart des tourmens des martyrs ; car les loix Romaines , comme les nôtres ne permettoient de tourmenter les accusés qu'à la question ; & on employoit pour faire nier aux Chrétiens leur prétendu crime , les moyens dont on se servoit pour faire avouer aux autres leurs crimes effectifs. La même maniere de donner la question par l'extension des membres , les fouets , le fer , & le feu duroit encore sous

les Empereurs Chrétiens. On le voit par l'exemple de S. Eutrope & de S. Tigrius, qui furent aussi tourmentés sous d'autres prétextes en haine de S. Chrysofôme.

Il étoit d'ordinaire de condamner les personnes viles à travailler aux mines, comme aujourd'hui aux galères, ou de les destiner à être exposés aux bêtes dans l'amphitéâtre pour divertir le peuple. Il pouvoit y avoir encore divers genres de supplices usités en diverses Provinces : & on ne peut nier que les Magistrats n'en aient souvent inventé de nouveaux contre les Chrétiens, principalement dans les dernières persécutions, où le dépit de les voir multiplier s'étoit tourné en fureur, & où le démon leur suggéroit des moyens de tuer les âmes plutôt que les corps. Je ne crois pas qu'il se trouve d'exemple, que l'on ait condamné d'autres que des Vierges Chrétiennes à être prostituées. L'amour de la chasteté qui éclatoit dans les Chrétiens, fit imaginer cette espece de supplice : comme aussi celui dont parle S. Jérôme, de ce martyr qui fut attaché mollement sur un lit dans un lieu délicieux, pour être tenté par une femme impudique à qui il cracha sa langue au visage. Enfin il y a eu un très-grand nombre de martyrs tués ou tourmentés sans aucune forme de justice, soit par la populace mutinée, soit par leurs ennemis particuliers.

La persécution commençoit d'ordinaire par quelque Edit qui défendoit les assem-

L. 8. ff.
4. 6. &c.
ff. 11. ff.
de poen.

Hier. i. vitæ S.
Paul.

XIX.
Persécution

blées des Chrétiens , & condamnoit à certaines peines tous ceux qui ne voudroient pas sacrifier aux dieux. Les Evêques s'en donnoient avis , & s'exhortoient les uns les autres à redoubler les prieres & à encourager le peuple. Plusieurs alors s'enfuyoient suivant le conseil de J. C. Les Pasteurs mêmes & les Prêtres se partageoient ; les uns se retiroient , les autres demeuroient avec le peuple , & ils se cachent avec grand soin , parce que c'étoit eux que l'on cherchoit le plus , comme ceux dont la perte pouvoit causer la dispersion du troupeau. Quelques-uns changeoient de nom , pour n'être pas si aisément reconnus. D'autres se rachetoient de la persécution pour de l'argent qu'ils donnoient pour n'être point inquiétés : & c'étoit toujours souffrir en leurs biens , & montrer combien ils estimoient plus leurs ames. Que s'ils donnoient de l'argent pour avoir des billets qui fissent croire qu'ils avoient obéi aux Edits des Empereurs , ils étoient nommés Libellatiques , & mis au rang des Apostats , comme s'étant avoués tacitement Idolâtres.

Les règles de l'Eglise défendoient de s'exposer de soi-même au martyre , ni de rien faire qui pût irriter les Payens , & attirer la persécution : comme de briser leurs Idôles , mettre le feu aux Temples , dire des injures à leurs dieux , ou attaquer publiquement leurs superstitions. Ce n'est pas qu'il n'y ait des exemples de Saints Martyrs

V. Cyp.
ep. 13.
&c.

Matt. X.
23.

Acta S.
Pion.

V. Can.
II. Petri.
Alex. to.
I. Conc.
Cypr. ep.
52 ad An-
ton.
Libellati-
ci.

Conc. E-
lib. n. 60.
Orig. Cel.
8.

qui ont fait des choses semblables ; & de plusieurs entr'autres qui se sont dénoncés eux-mêmes. Mais on doit attribuer ces exemples singuliers à des mouvemens extraordinaires de la grace. La maxime générale étoit de ne point tenter Dieu , & d'attendre en patience que l'on fût découvert & interrogé juridiquement , pour rendre compte de sa foi. Il y a sur ce point deux hérésies opposées à éviter. Les Gnostiques & les Valentiniens décrioient le martyre comme inutile , puisque J. C. est mort pour nous sauver de la mort : ne distinguant pas de quelle mort il nous sauve. Ils disoient même que c'étoit faire injure à Dieu : & que puisqu'il refuse le sang des boucs & des taureaux , il n'y a pas d'apparence qu'il veuille le sang des hommes. Les Marcionites au contraire s'exposoit au martyre en haine de la chair , & de celui qui l'avoit créée , qu'ils disoient être le mauvais principe. On examinoit sur ces règles ceux qui étoient morts pour la Foi , afin de juger s'ils devoient être honorés comme martyrs. Ce qui semble être l'origine des canonisations.

Quand les Chrétiens étoient pris , on les menoit devant le Magistrat qui les interrogeoit juridiquement assis sur son tribunal. S'ils nioient qu'ils fussent Chrétiens , on les renvoyoit d'ordinaire sur leur parole : parce que l'on sçavoit bien que ceux qui l'étoient véritablement ne le nioient jamais , ou dès-lors cessoient de l'être. Quelquefois pour

Const.

Ap. V. c.

5.

Iren. lib.

i. c. 1.

Clem.

strom. 40.

p. 480.

Tert. in.

scorp. c.

1.

Baron. an.

302. n.

126.

Plin. lib. 1. ep. 97. s'en assurer, on leur faisoit faire sur le champ quelque acte d'idolâtrie, ou dire quelque parole injurieuse contre J. C. S'ils confessoient qu'ils fussent Chrétiens, on s'efforçoit de vaincre leur constance; premièrement, par la persuasion & par les promesses, mais par les menaces, & enfin par les tourmens. On tâchoit de les surprendre, & de leur faire commettre quelque impiété, même involontaire, afin de leur persuader qu'ils ne pouvoient plus s'en dédire. Comme le Jugement se faisoit dans la place publique, il y avoit toujours quelque Idole & quelque Autel. On y offroit des victimes en leur présence, & on s'efforçoit de leur en faire manger, jusques

V. Can. 14. Petri Alex. 101. Conc. p. 967. Acta SS. Tharaci Probi & Andron. Mat. xv. 11. 18.

à leur ouvrir la bouche pour y porter quelque morceau de chair, ou du moins quelque goutte de vin offert aux faux dieux: & quoique les Chrétiens fussent instruits, que *ce n'est pas ce qui entre dans la bouche, mais ce qui sort du cœur qui rend l'homme impur*, ils ne laissoient pas de faire tous leurs efforts pour ne pas donner le moindre scandale aux foibles. Il s'en est trouvé qui se sont laissé brûler la main, y tenant long-tems des charbons ardents avec de l'encens, de peur qu'ils ne semblassent offrir l'encens en secouant les charbons, comme saint Barlaam, dont saint Basile a fait l'éloge.

Les tourmens ordinaires étoient, étendre sur un chevalet par des cordes attachées aux pieds & aux mains, & tirées de deux bouts

bouts avec des poulies, ou pendre par les mains avec des poids attachés aux pieds : battre de verges, ou de gros bâtons, ou de fouets garnis de pointes de fer, nommés scorpions, ou de lanières de cuir cru, ou garnies de balles de plomb. On en a vû grand nombre mourir sous les coups. D'autres étant étendus, on leur brûloit les côtes, & on les déchiroit avec des ongles ou des peignes de fer; en sorte que souvent on découvroit les côtes, & jusqu'aux entrailles, & le feu entrant dans le corps étouffoit les Patiens. Pour rendre ces playes plus sensibles, on les frottoit quelquefois de sel & de vinaigre, & on les rouvroit lorsqu'elles commençoient à se renfermer.

Pendant ces tourmens on interrogeoit toujours. Tout ce qui se disoit, ou par le Juge, ou par les Patiens étoit écrit mot pour mot par des Greffiers, & il en demeuroit des Procès-Verbaux bien plus exacts que tous ceux que font aujourd'hui les Officiers de Justice. Car, comme les Anciens avoient l'art d'écrire par des notes abrégées, dont chacune signifioit un mot, ils écrivoient aussi vîte que l'on parloit, & redigeoient précisément les mêmes paroles qui avoient été dites, faisant parler directement les personnages; au-lieu que dans nos Procès-Verbaux tous les discours sont en tierce personne, & redigés suivant le stile du Greffier.

C'étoit ces Procès-Verbaux qu'ils appelloient Actes. Les Chrétiens étoient soigneux

XX.
*Actes des
Martyrs.*

Act. SS.
Tharaci,
&c, in fin.

N

Lib. Pont.
in Clem.
Cypr. ep.
36.

Greg. lib.
VII. epif.
ad Eulog.

d'avoir des copies des procès faits à leurs freres, & les achetoient chèrement. Sur ces actes & sur ce qu'ils observoient de leur côté, les passions des martyrs étoient écrites & conservées par autorité publique dans les Eglises. On dit que le Pape St. Clément avoit établi à Rome sept Notaires, dont chacun avoit cette charge en deux quartiers de la Ville : & St. Cyprien durant la persécution, recommandoit de marquer soigneusement le jour où chacun auroit fini son martyre. Plusieurs de ces actes des martyrs périrent dans la persécution de Dioclétien ; & quoiqu'Eusebe de Césarée en eût encore ramassé un grand nombre, son recueil a été perdu. Dès le tems du Pape St. Grégoire il ne s'en trouvoit plus à Rome : on avoit seulement des catalogues de leurs noms, avec les dates de leur bienheureuse mort, c'est-à-dire, des Martyrologes. Mais il étoit conservé ailleurs quelques actes des martyrs, dont les Religieux Bénédictins ont donné depuis un Recueil en Latin, sous le nom d'Actes choisis & sincères ; & j'en ai inseré la plûpart dans mon Histoire Ecclésiastique.

Dans ces interrogatoires, on pressoit souvent les Chrétiens de dénoncer leurs complices, c'est-à-dire, les autres Chrétiens ; sur-tout les Evêques & les Prêtres qui les instruisoient, & les Diacres qui les assistoient ; & de livrer les saintes Ecritures. Ce fut particulièrement dans la persécution de Dioclétien ; que les Payens s'attache-

rent à faire périr les livres des Chrétiens , étant persuadés que c'étoit le moyen le plus sûr d'abolir leur Religion. Ils les recherchèrent avec un grand soin , & en brûlerent autant qu'ils en purent saisir ; ils alloient même faire perquisition dans les Eglises & dans les maisons des Lecteurs & des Particuliers. Sur toutes ces sortes de questions les Chrétiens gardoient le secret , aussi religieusement que sur les mystères. Ils ne nommoient jamais personne : mais ils disoient que Dieu les avoit instruits , que Dieu les avoit assistés , qu'ils portoient les saintes Ecritures gravées dans leur cœur. On appelloit *Traditeurs* , ou traîtres , ceux qui étoient assez lâches pour livrer les saintes Ecritures , ou pour découvrir leurs frères ou leurs Pasteurs. Si les martyrs pendant les tourmens proferoient quelques paroles , ce n'étoit guère que pour louer Dieu & implorer sa miséricorde & son secours.

Après l'interrogation , ceux qui persistoient dans la Confession du Christianisme étoient envoyés au supplice : mais le plus souvent on les remettoit en prison pour les éprouver plus long-tems , & les tourmenter à plusieurs fois. Cependant les prisons mêmes étoient une autre espèce de tourmens. Les Confesseurs de Jesus-Christ étoient enfermés dans les cachots les plus noirs & les plus infects. On leur mettoit les fers aux pieds & aux mains : on leur mettoit au cou de grandes pièces de bois , ou des entraves aux jambes pour les tenir élevées

Acta cirtens. an. 303. Acta S. Fel. Tibur.

Act. Mart. Abitin. Acta SS. Agages, &c.

XIX.
Prisons.

ou écartées, le Patient étant posé sur le dos. Quelquefois on semoit le cachot de petits morceaux de pots de terre ou de verres cassés, & on les y étendoit tout nuds & tout déchirés de coups. Quelquefois on laissoit corrompre leurs playes, & on les faisoit mourir de faim & de soif : quelquefois on les nourrissoit & on les pansoit avec soin, mais c'étoit afin de les tourmenter de nouveau. On défendoit d'ordinaire de les laisser parler à personne, parce que l'on sçavoit qu'en cet état ils convertissoient beaucoup d'Infidèles : souvent jusques aux géoliers & aux soldats qui les gardoient. Quelquefois on donnoit ordre de faire entrer ceux que l'on croyoit capables d'ébranler leur constance : un pere, une mere, une femme, des enfans, dont les larmes & les discours tendres étoient une autre espèce de tentation, & souvent plus dangereuse que les tourmens. Si une martyre étoit enceinte, on attendoit suivant les loix qu'elle fût accouchée pour la faire mourir, comme il arriva à sainte Felicité.

Cependant l'Eglise avoit un soin particulier de ces saints prisonniers. Les Diacres les visitoient souvent pour les servir, pour faire leurs messages, & leur donner les soulagemens nécessaires. Les autres Fidèles alloient aussi les consoler & les encourager à souffrir. Ils bénissoient leurs peines ; & souhaitoient d'y avoir part. Ils baisoient leurs chaînes : ils pansoient leurs playes, & leur apportoient toutes les commodités

V. Paulin. Nat.
4. S. Fel. Prud. perist. ep. 4.
de S. Vincent. & al. Martyr.
16. Apul. de S. Enkratide.
Ep. Luciani ad Cypr. ep. 22. Acta mart. Abit.

Acta SS. Perper. & Felicit.

Const.

Ap. V. c. 1. Cypr. ep. 11.

Acta SS. Perpetuæ & c.

Tertull. 2. adux. c. 4.

qui leur manquoient : des lits, des habits, des rafraîchissemens. Jusques-là que Tertullien se plaignoit que l'on faisoit bonne chere dans ces prisons. Les Fidèles n'épargnoient rien en ces occasions. Si on leur refusoit l'entrée, ils tâchoient de gagner par argent les gardes & les géoliers. Ils ne se rebutoient point de leurs mauvais traitemens : ils souffroient les injures & les coups : ils demeuroient patiemment aux portes des prisons, jusqu'à y veiller les nuits, attendant le moment favorable de satisfaire leur charité. Quand ils pouvoient entrer, ils regardoient comme des Eglises ces prisons consacrées par la présence des Saints : ils y faisoient les prières, & les Prêtres y alloient célébrer le Sacrifice, pour donner aux Confesseurs la consolation de ne point sortir du monde sans la protection du Corps & du Sang. de Jesus-Christ, comme parle saint Cyprien. Si c'étoit un Evêque ou un Prêtre qui fût en prison, les Fidèles s'y assembloient pour ne pas perdre l'occasion de recevoir l'Eucharistie & de l'emporter dans leurs Maisons. En ces rencontres on mettoit tout en usage. On a vû des Prélats, faute d'Autel, consacrer sur les mains des Diacres ; & l'illustre martyr saint Lucien d'Antioche consacra sur sa poitrine, étant attaché de sorte qu'il ne pouvoit se remuer. On peut juger de quel poids étoient les exhortations dont ces Messes étoient accompagnées. Toute l'Eglise respectoit ces saints prisonniers, comme étant déjà presque

Tert. du
jejun. c.
12.

V. Cypr.
ep. 5. &
6.

Phil. III.
h. c. 23.

Cypr. de
lapf. 13.
ep. 10. 11.
12. &c.

couronnés dans le Ciel. Ils avoient grand crédit auprès des Prélats , pour obtenir la grace de ceux qui par foiblesse étoient tombés dans l'Idolâtrie : jusques-là que l'on fut obligé d'apporter de la modération aux recommandations de quelques-uns , qui avoient plus de zèle que de discrétion.

XXII.
Soins des
Reliques.

Ap. Euf.
IV. h. 15.
Mart. 18.
Jun.

Les Chrétiens suivoient encore les martyrs , dans les places publiques où on les tourmentoit , & dans les autres lieux où on les menoit pour les exécuter à mort. Ces exécutions se faisoient d'ordinaire hors les Villes , & la plûpart des martyrs , après avoir surmonté les tourmens , ou par miracle ou par leurs forces naturelles , ont fini par avoir la tête coupée. Les Fidèles accouroient en foule pour les admirer , & se fortifier par leur exemple. Ils observoient leurs dernières paroles , qui d'ordinaire étoient des prières , comme celle de saint Polycarpe , rapportée dans l'Epître de l'Eglise de Smyrne : comme l'hymne de saint Athenogene ancien Théologien du même siècle , qu'il chanta avec joye étant prêt d'entrer dans le feu , & la laissa par écrit à ses disciples. Souvent aussi les assistans encourageoient les martyrs. Origene exposa plusieurs fois sa vie en de telles occasions : & il y a plusieurs exemples des martyrs qui souffrirent effectivement pour avoir exhorté les autres ; comme ceux dont il est parlé dans une Epître de St. Denis d'Alexandrie , & dans l'Epître fameuse de l'Eglise de Vienne.

Les Fidèles ne craignoient point de s'ap-

procher des martyrs tandis qu'on les tourmentoit, pour recueillir avec des linges ou des éponges, le sang qui couloit de leurs playes, & le conserver dans des fioles qu'ils mettoient dans les sépulchres. On fit mourir sept femmes qui avoient ainsi ramassé les gouttes de sang de saint Blaise; & quand St. Cyprien eut la tête tranchée, les Fidèles avoient étendu des linges autour de lui pour recevoir son sang. Ils n'étoient pas moins curieux d'enlever les corps des martyrs, ou d'en recueillir les restes: car souvent il ne demeuroit que des os ou des cendres, comme quand ils avoient été brûlés ou dévorés par les bêtes; & de-là est venu le nom de reliques. Ils n'épargnoient point la dépense pour les racheter des mains des bourreaux, & les ensevelir honorablement. Souvent même il leur en coûtait la vie. Il y en a qui ont souffert le martyre pour avoir baisé les corps des martyrs: pour avoir empêché que l'on ne les insultât après leur mort, pour les avoir cherchés, pour les avoir ensevelis: il y en a eu de jettés dans les cloaques d'où ils avoient retirés les corps saints. On fit mourir St. Théodore l'hôtelier pour avoir retiré les corps de sept vierges, d'un étang où on les avoit noyées. Les disciples de St. Ignace rapportèrent ses reliques de Rome jusques à Antioche.

Ce soin des reliques étoit la cause de l'acharnement des Payens à dissiper les corps des martyrs après leur mort, d'autant plus qu'ils croyoient diminuer par-là l'espé-

Marty-
rol. Rom.
3. Febr.
Pont.
Diacr.

V. A&.
SS. Tha-
raci, &c.
S. Bonif.
an.

Mart.
Rom. 17.
Eeb. de S.
Juliano. 7.
Dec. de S.
Agathone
15. Mart.
de S. Ni-
candro 21.
Aug. de
S. Pater-
no. 3.

A&ta S.
Theod.
Hier. de
ser. Chry-
soft. de
Ign.

V. Roma
Setteran.
L. 1. c. 3.
&c. Epif.
Ec. Vien.
apud. Euf.
V. c. 1.

rance de la résurrection. Vous vous flâtez, disoient-ils, que vos corps demeureront jusqu'au jour que vous croyez les reprendre, & vous espérez qu'ils seront embaumés & confervés dans des étoffes précieuses par des femmes que vous avez infatuées de vos revêries. Nous y donnerons bon ordre. Ils les faisoient donc manger aux bêtes, ils les mêloient avec des corps de gladiateurs ou d'autres criminels : ils les jettoient dans l'eau attachés à de grosses pierres : ils les brûloient & jettoient les cendres au vent. Mais malgré toutes leurs précautions, la plûpart des reliques étoient conservées, soit par le zèle ardent des Fidèles, soit par les miracles que Dieu faisoit souvent en ces occasions. On honoroit les tombeaux des martyrs si-tôt qu'ils y repositoient. Plusieurs Saints ont souffert le martyre pour avoir été pris veillant ou priant aux sépultures des martyrs, ou célébrant leurs fêtes : ce que l'on faisoit tous les ans, comme Tertullien & St. Cyprien le témoignent ; & pour cet effet on marquoit soigneusement le jour de leur mort.

—————
 XXII. Ceux que l'on ne vouloit pas faire mourir, étoient ou relégués simplement, ou bannis de cette espèce de bannissement que les Romains appelloient déportation, & qui emportoient mort civile. On envoyoit ces bannis, ou dans les Isles les moins habitées, ou dans les pays barbares, aux frontieres de l'Empire. La rélegation étoit pour les personnes de grande qualité, la

A&. SS.
 Tharac.
 &c. in fin.
 Prud. de
 S. Vinc.

Mart. 17.
 Jan. de
 SS. Dio-
 dor. &c.
 14. Febr.
 de SS.
 Proculo
 &c. 23.
 Jan. de S.
 Emerent.
 Tert. de
 corona. c.
 3. Cypr.
 ep. 14.

Confes-
 seurs.

déportation pour les moindres; & pour ceux d'une condition encore plus basse, on les condamnoit à travailler aux ouvrages publics, particulièrement aux mines. Ils étoient esclaves du public, marqués d'ordinaire sur le front avec des fers chauds, afin de pouvoir être reconnus s'ils s'enfuyoient. Ils avoient toujours les fers aux pieds: ils étoient mal nourris, mal vêtus, souvent battus & maltraités, enfin leur condition étoit pour le moins aussi misérable, que celle de nos forçats de galeres. Les Chrétiens avoient grand soin de les assister, & d'adoucir leurs peines autant qu'ils pouvoient. Tous ceux qui mouroient en cet état pour la foi, étoient comptés au nombre des martyrs: & ceux qui revenoient de leur exil, ou de leur servitude, étoient mis au rang des Confesseurs: car on donnoit ce nom à tous ceux qui avoient souffert quelque peine pour la foi, & généralement à tous ceux qui l'avoient confessée publiquement devant les Juges. On leur faisoit de grands honneurs tout le reste de leur vie: & souvent on les élevoit aux Ordres pour récompense.

Mais ceux qui avoient été vaincus dans la persécution, & qui avoient renoncé à la foi, même par foiblesse & par la violence des tourmens, étoient nommés en Latin *Lapsi*, c'est-à-dire, tombés; & on les excommunioit s'ils ne faisoient pénitence publique. L'excommunication consistoit à les priver non-seulement des Sacremens,

Inscripti

Cypr. ep.

27.

Const. Ap.

V. c. 11.

3.

Cyp. ep.

38. 40.

~~XXXXXXXXXX~~

XXVI.

Excommu-
nications.

Const. Ap.

V. cap. 2.

mais encore de l'entrée de l'Eglise, & de tout commerce avec les Fidèles. On ne mangeoit point avec eux; on ne leur parloit point; & on les fuyoit comme des gens frappés d'un mal contagieux. Ainsi saint Paul ordonne d'éviter les mauvais Chrétiens avec plus de soin que les Payens même, dont il étoit impossible de se séparer entièrement sans sortir du monde & de la

1. Cor.
V. 9.

Orig. in
Celf. l. 7.
in Matt.
tract. 35.
in Jerem.
hom. 9.

2. Cor.
XII. 21.

Phil. III.
9.

Epist.
Cleri.

Rom. ad
Cypr. 31.

vie. On traitoit ainsi non-seulement les Apostats, c'est-à-dire, ceux qui retournoient à l'Idolâtrie, mais les Hérétiques, les Schismatiques, & tous les pécheurs publics. Car il y a eu de mauvais Chrétiens dans les meilleurs tems de l'Eglise; saint Paul se plaint aux Corinthiens de plusieurs qui n'avoient point fait pénitence de leurs impudicités; & aux Philippiens; de plusieurs qu'il appelle ennemis de Jesus-Christ. Ceux-là étoient séparés des fidèles: il n'y avoit guère que les Prélats & les Prêtres qui pussent converser avec eux, pour les exciter à se convertir, tant qu'ils y voyoient de l'espérance; au reste on ne laissoit pas de prier pour eux. Voilà comme étoient traités ceux qui ne demandoient point la pénitence.

Quant à ceux qui la demandoient, on les recevoit avec une grande charité, mais accompagnée de discrétion. On leur faisoit sentir que c'étoit une grace, qui ne devoit pas s'accorder facilement, & on éprouvoit auparavant par quelque délai, si leur retour étoit sincère & solide. C'étoit à l'Evê-

Péniten-
ce.

Conc. 3.

que d'imposer la pénitence pour les fautes mortelles. Il jugeoit si le pécheur y devoit être admis, combien elle devoit durer, si elle devoit être secrète ou publique; s'il étoit à propos pour l'édification de l'Eglise qu'il fît même sa confession publiquement. Car régulièrement elle ne devoit être faite qu'au Prêtre en secret. On n'admettoit pas facilement les jeunes gens à la pénitence, à cause de la fragilité de l'âge, qui faisoit craindre que leur conversion ne fût pas solide. On tenoit aussi pour suspecte la conversion de ceux qui attendoient l'extrémité d'une maladie pour demander la pénitence; & s'ils revenoient en santé, on les obligeoit à accomplir la pénitence canonique.

Plusieurs faisoient pénitence publique, sans que l'on sçût en particulier pour quels péchés ils la faisoient: & plusieurs faisoient Pénitence en secret, même pour de grands crimes: comme les femmes mariées pour des adultères inconnus à leurs maris; & les autres dont la pénitence publique auroit causé trop de scandale, ou à qui la publication de leurs crimes auroit pû faire perdre la vie. Mais il étoit si ordinaire de voir des Chrétiens, jeûner, prier, veiller, coucher sur la terre, même par simple dévotion, qu'il n'y avoit pas grand sujet de s'informer pourquoi ils en usoient ainsi. Le tems des pénitences étoit réglé suivant la qualité des péchés: mais avec quelque diversité, selon les usages des Eglises, & selon les tems; car les Canons pénitenciaux

Orig.

hom. 2.
in Ps. 38.
Socr. V.
hlist. c. 11.

S. Leo

epist. 136.
Cypr. ad
Anton. p.
146.

August.

serm. 57.
de temp.
Conc. Ar-
raus. l. c.

3.

Carth.

VI. can.
76. 78.

Aug. ep.

118. ad
Jan. Pro-
per. II.
contempl.

c. 7.

S. Leo ep.
90. & 92.
ad Rustic.

c. 2.

Basil. ad

Amphilo.
c. 34.

Epist. 3.

Can. ad
Amphilo.
c. 56. 58.
59. 61.

64. 73.

les plus anciens sont d'ordinaire les plus sévères. Saint Basile marque deux ans pour le larcin, sept pour la fornication, onze pour le parjure, quinze pour l'adultère, vingt pour l'homicide, toute la vie pour l'apostasie.

V. Hier. *epitaph. Fabiolæ. Sozom. VII. hist. c. 16. l. 1. Sac. Rom. eccl. n. 16. Tertull. de poen. c. 12. de pudic. c. 14. V. Mœurs Is. XVII. Chrysoft. de comp. t. 6. pag. 150.* Ceux à qui il étoit prescrit de faire pénitence publique, venoient le premier jour de Carême se présenter à la porte de l'Eglise en habits pauvres, sales & déchirés; car tels étoient chez les Anciens les habits de deuil; non-seulement chez les Juifs, comme j'ai fait voir ailleurs, mais chez les Grecs & les Romains, même à la fin du quatrième siècle de l'Eglise. Etant entrés dans l'Eglise, ils recevoient de la main du Prélat des cendres sur la tête, & des cilices pour s'en couvrir, puis demeuroient prosternés, tandis que le Prélat, le Clergé & tout le peuple faisoient pour eux des prières à genoux. Le Prélat leur faisoit une exhortation, pour les avertir qu'il alloit les chasser pour un tems de l'Eglise, comme Dieu chassa Adam du Paradis pour son péché, leur donnant courage & les animant à travailler dans l'espérance de la miséricorde de Dieu. Ensuite il les mettoit en effet hors de l'Eglise, dont les portes étoient aussi-tôt fermées devant eux. Les pénitens demeuroient d'ordinaire renfermés & occupés à divers exercices laborieux. On les faisoit jeûner tous les jours ou très-souvent au pain & à l'eau, ou avec quelque autre sorte d'abstinence; selon leur péché, selon

Lib. Sa-
crament.
Ibid.

leurs forces & leur ferveur. On les faisoit prier long-tems à genoux, ou prosternés; veiller, coucher sur la terre, distribuer des aumônes selon leur pouvoir. Pendant la pénitence ils s'abstenoient non-seulement des divertiffemens; mais encore des conversations, des affaires, & de tout commerce, même avec les Fidèles sans grande nécessité. Ils ne sortoient que les jours de fête ou de station, auxquels ils venoient se présenter à la porte de l'Eglise; ce qu'ils observoient pendant quelque tems. Ensuite on les faisoit entrer pour entendre les lectures & les sermons; mais à la charge de sortir avant les prières. Puis ils étoient admis à prier avec les Fidèles; mais prosternés, & enfin à prier debout comme les autres. On les distinguoit encore d'une autre manière du reste des Fidèles, en les plaçant dans l'Eglise du côté gauche. Il y avoit donc quatre ordres de pénitens; les pleurans, les auditeurs, les prosternés, les *consistans*, c'est-à-dire, ceux qui prioient debout; & tout le tems de la pénitence étoit distribué en ces quatre états. Nous les trouvons marqués dès le tems de saint Grégoire Thaumaturge vers l'an 260.

Par exemple, celui qui avoit tué volontairement, étoit quatre ans entre les pleurans, c'est-à-dire, qu'il se trouvoit à la porte de l'Eglise aux heures de la prière, & demouroit dehors, non pas sous le vestibule, mais dans la place, exposé aux injures de l'air. Il étoit revêtu d'une cilice, il avoit de

Ambr. I.
pœn. c.
16. pœn.
Rom. tit
I. n. 11.

S. Elig.
hom. 8.

Conc. An-
cyr.

S. Basil.
can. 56.

Appen. ad
S. Greg.
Thaum.
c. 1.

la cendre sur la tête , & se laissoit croître le poil. En cet état , il prioit les Fidèles qui entroient dans l'Eglise d'avoir pitié de lui , & de prier pour lui ; & en effet toute l'Eglise prioit pour les pénitens , comme elle fait encore pendant le Carême. Les cinq années suivantes , il étoit au rang des auditeurs ; il entroit à l'Eglise pour entendre les instructions ; mais il demouroit sous le vestibule avec les Cathécumenes , & en sortoit avant que les prieres commençassent. De-là il passoit au troisieme rang , & prioit avec les Fidèles ; mais au même lieu , près de la porte , prosterné sur le pavé de l'Eglise , & il sortoit avec les Cathécumenes. Après qu'il avoit été sept ans en cet état , il passoit au dernier , où il demouroit quatre ans , assistant aux prieres des Fidèles , & priant debout comme eux ; mais sans qu'il lui fût permis d'offrir ni de communier. Enfin les vingt ans de sa pénitence étant accomplis , il étoit reçu à la participation des choses saintes , c'est-à-dire , de l'Eucharistie.

Les quinze ans de l'adultère se passaient de même à proportion. Il étoit quatre ans pleurant , cinq ans auditeur , quatre prosterné , deux consistant ; & l'on peut juger par-là des autres sortes de pécheurs. Pendant tout le tems de la pénitence l'Evêque visitoit souvent les pénitens , on leur envoyoit quelque prêtre pour les examiner & les traiter diversément suivant leurs dispositions qu'il observoit avec grand soin. Il ex-

Ambros.
de pœnit.
I. c. 7. 15.
II. c. 7. 10.

S. Basl.
Ib. 4. 45.
Const. Ap.
Ib. 1. 61.
7. &c.

citoit ou épouvantoit les uns , il consolait les autres , il proportionnoit les remèdes aux sujets & aux maladies. Car les Prélats regardoient la dispensation de la pénitence , comme une médecine spirituelle. Ils étoient persuadés que la guérison des ames demande pour le moins autant de science, de conduite , de patience & d'application , que la guérison des corps , & que l'on ne peut détruire les habitudes vicieuses , que par un long tems , & par un régime très-exact. Ils prenoient garde de ne pas désespérer les pécheurs , par une dureté excessive , qui les mettant au désespoir leur donnoit occasion de retourner au siècle & à la vie payenne. Mais d'ailleurs ils reprimoient leurs impatiences, sçachant combien est nuisible une absolution prématurée : ils n'accordoient la réconciliation parfaite qu'aux larmes & au changement effectif des mœurs; jamais à l'importunité , & beaucoup moins aux menaces. Il n'étoit pas facile d'intimider des Prélats accoutumés à résister aux persécutions des Payens. Leur maxime fondamentale étoit de travailler de tout leur pouvoir au salut des autres , mais de ne se pas perdre avec les incorrigibles. Le pénitent n'avançoit donc d'un degré à l'autre que par l'ordre du Prélat , & le tems seul ne décidoit pas de la pénitence. Mais on l'abrégeoit s'il y en avoit quelque raison particuliere , comme la ferveur extraordinaire du pénitent , une maladie mortelle , ou une persécution. Car en ces rencontres V.S.Cyp.

Ibid. 41.
Chrysoft.
2. Sacerd.
init. Am-
brof. in
ps. 37 &
3. ep. 19.
Greg. Na.
or. 1.

Cler.
Rom. ep.
31.

Cypr. ep.
SS. ad
Cerm.

Ambros.
11. poenit.
ep. 9.

ep. 51.
epist. 3.
apud Cy-
pr. &c.

on avoit grand soin de ne les pas laisser mourir sans Sacremens. Cette dispense qui abrégeoit la pénitence régulière, s'appelloit Indulgence; & pendant les persécutions, on l'accordoit souvent aux prières des Confesseurs prisonniers ou exilés. Si le pénitent mouroit pendant le cours de sa pénitence, avant que d'avoir reçu l'absolution, on ne laissoit pas d'avoir bonne opinion de son salut; on prioit pour lui, & on offroit pour lui le saint sacrifice.

Conc.
Arel. 2.
c. 24.
Conc.
Carth. 4.
c. 59.

Quand l'Evêque jugeoit à propos de finir entièrement la pénitence, il le faisoit d'ordinaire à la fin du Carême, afin que le pénitent recommençât à participer aux saints mystères à la fête de Pâques. Le Jeudi-saint, les pénitens se présentoient à la porte de l'Eglise; le Prélat, après avoir fait pour eux plusieurs prières, les faisoit rentrer à la sollicitation de l'Archidiacre, qui lui représentoit que c'étoit un tems propre à la clémence; & qu'il étoit juste que l'Eglise reçût les brebis égarées, en même-tems qu'elle augmentoit son troupeau par les nouveaux baptisés. Le Prélat leur faisoit une exhortation sur la miséricorde de Dieu, & le changement qu'ils devoient faire paroître dans leur vie, les obligeoit à lever la main pour signe de cette promesse. Enfin se laissant fléchir aux prières de l'Eglise, & persuadé de leur conversion, il leur donnoit l'absolution solennelle. Alors ils se faisoient faire le poil, quittoient leurs habits de pénitens, & recommençoient à vivre

Ordo.
Rom. X.
n. 1. lib.
1. sacram.
R. Eccl.
n. 38.

S. Elig.
hom. 7.
8. & 11.

comme les autres Fidèles. Il y a eu sans doute beaucoup de diversité dans ces cérémonies extérieures, suivant les tems & les lieux; mais elles revenoient toujours à même fin, & étoient d'un grand effet pour faire sentir l'énormité du péché, & la difficulté de s'en relever, & tenir dans le devoir ceux mêmes qui avoient conservé l'innocence. *Si l'homme, dit saint Augustin, revenoit promptement au bonheur de son premier état, il regarderoit comme un jeu la chute mortelle du péché.*

Serm. 34.
de diversis

Si pendant le cours de la pénitence, le pénitent retomboit dans un nouveau crime, il falloit la recommencer; si l'on voyoit qu'il ne profitât point & qu'il ne changeât point de vie, on le laissoit au même état sans lui donner de Sacremens, & si après avoir reçu l'absolution il retomboit encore dans un péché capital, il n'y avoit plus de Sacremens pour lui. Car la pénitence publique ne s'accordoit qu'une fois; on se contentoit de prier pour lui, & de l'exhorter à se convertir, & à espérer en la miséricorde de Dieu qui n'a point de bornes. En général on comptoit peu la pénitence, si les rechûtes étoient fréquentes. Il y avoit des crimes dont la pénitence, quoique fidèlement pratiquée, duroit toute la vie, & après lesquels on n'accordoit la communion qu'à l'article de la mort. On ne recevoit point à la pénitence les Apostats qui attendoient pour la demander qu'ils se vissent en péril de mort; & bien que l'on l'accordât

S. Aug.
ep. 54 ad
Maced. c.
7.

Past.
mund. 4.
n. 3. Clem.
2. Strom.
p. 385.

Cypr. ep.
53 ad An-
ton Conc.
Arel. I.
c. 22.

Conc.
Nic. can.
9. 10.
Conc.
Cart. IV.
c. 68.

Can.
Apost.
XXIV.

aux autres pécheurs , on faisoit toujours peu de cas de ces pénitens , dont la seule crainte des supplices éternels sembloit être cause. Ceux qui avoient été mis une fois au rang des pénitens , quoiqu'ils eussent été absous & reconciliés , n'étoient plus capables de recevoir les Ordres , ni d'être élevés à aucun ministère Ecclésiastique ; & si un Prêtre ou un Clerc commettoit un péché qui méritât pénitence publique , il perdoit seulement son rang ; c'est-à-dire , qu'il étoit interdit pour toujours de ses fonctions , & réduit à l'état des simples Laïques , mais on ne lui imposoit point d'autre pénitence , pour ne le pas punir deux fois , & pour la révérence du Sacrement d'Ordre.

Si quelqu'un s'étonne de cette ancienne discipline , qu'il considère qu'alors des péchés dignes de telles pénitences étoient rares parmi les Chrétiens. Comme les gens d'honneur bien élevés & bien établis dans le monde ne font guères de ces crimes qui attirent la vengeance des loix & l'infâmie du supplice : aussi n'arrivoit-il pas souvent que des Chrétiens si bien choisis & si bien instruits commissent des adultères , des homicides , & d'autres péchés dignes de mort.

Acta. 5.
Afræ. Or.
in Celf. p.
365.
De Præf.
c. 41. 42.
Apol. c.
4. 5.

Les Payens eux-mêmes reconnoissent que les Chrétiens faisoient profession de renoncer aux voluptés criminelles. Le Juge le reprochoit à sainte Afre , & Origene dit que ces vices ne se trouvent point chez les véritables Chrétiens. Tertulien soutient que les Catholiques étoient aisés à distinguer des

Hérétiques par la différence des mœurs ; & il reproche hardiment aux Payens que les prisons n'étoient pleines que de Payens comme eux , ou de Chrétiens accusés seulement d'être Chrétiens. *S'ils sont accusés d'autre chose , ajoute-t-il , ils ne sont plus Chrétiens. L'innocence est pour nous une nécessité. Nous la connoissons parfaitement , l'ayant apprise de Dieu qui est un Maître parfait , & nous la regardons fidèlement comme commandée par ce Juge que l'on ne peut mépriser.*

Il y avoit des Chrétiens qui sans y être obligés , pratiquoient volontairement tous les exercices de la pénitence pour imiter les Prophètes & saint Jean-Baptiste , & pour s'exercer à la piété , comme dit saint Paul , en châtiant leurs corps & le réduisant en servitude. On les appelloit *Ascetes* , c'est-à-dire , Exercitans. Ils s'enfermoient d'ordinaire dans des maisons où ils vivoient en grande retraite , regardant la continence , & ajoutant à la frugalité chrétienne des abstinences & des jeûnes extraordinaires. Ils pratiquoient la Xerographie ou nourriture sèche , & les jeûnes renforcés de deux ou trois jours de suite , ou plus long encore. Ils s'exerçoient à porter le cilice , à marcher nus pieds , à dormir sur la terre , à veiller une grande partie de la nuit ; lire assidûment l'Écriture-sainte , & prier le plus continuellement qu'il étoit possible. Plusieurs de ces Ascetes ont été de grands Evêques & des Docteurs fameux. Origene

XXVI.
Ascetes.
Vierges.

2. Tim.

4. 7.

1. Cor.

IX. 26.

Euf. hist.

6. t. 3. id.

præp.

Innum. a mené la même vie, & l'a marquée com-
 hom. 25. me un état distingué entre les Chrétiens.

V. Hier.
 epist. 15.
 de Afel.

Cypr. de
 hab. virg.

Ambros.
 ad virg.
 laps. c. 6.

Il y avoit un grand nombre de filles qui consacroient à Dieu leur virginité, soit par le conseil de leurs parens, soit de leur propre mouvement. Elles menotent la vie Ascétique, & on ne comptoit pour rien la virginité, si elle n'étoit soutenue par une grande mortification, par le silence, la retraite, la pauvreté, le travail, les jeûnes, les veilles & les oraisons continuelles. On ne tenoit pas pour de véritables Vierges celles qui vouloient encore prendre part aux divertissemens du siècle, même les plus innocens, faire de grandes conversations, parler agréablement, & montrer leur bel esprit; encore moins celles qui vouloient faire les belles, se parer, se parfumer, traîner de longs habits, & marcher d'un air affecté. Saint Cyprien ne recommande presque autre chose aux vierges Chrétiennes, que de renoncer aux vains ornemens; & à tout ce qui appartient à la beauté. Il connoissoit combien les filles sont attachées à ces bagatelles, & il en sçavoit les pernicieuses conséquences. Dans ces premiers tems les vierges consacrées à Dieu demouroient la plûpart chez leurs parens ou vivoient en leur particulier deux ou trois ensemble, ne sortant que pour aller à l'Eglise, où elles avoient leur place séparée du reste des femmes. Si quelqu'un violoit sa sainte résolution pour se marier, on la mettoit en pénitence.

Les Veuves qui renonçoient aux secondes noces, vivoient à-peu-près comme les Vierges, dans les jeûnes, dans les oraisons, & les autres exercices de la vie Ascétique. Mais elles n'étoient pas si enfermées, parce qu'elles s'appliquoient aux œuvres extérieures, comme à visiter & soulager les malades & les prisonniers, particulièrement les martyrs & les confesseurs; à nourrir les pauvres, à retirer & servir les étrangers, à enterrer les morts, & généralement à toutes les œuvres de charité. Toutes les femmes Chrétiennes veuves ou mariées s'y employoient fort, & ne fortoient guères que pour ces bonnes œuvres, ou pour aller à l'Eglise. Les veuves étant plus libres s'y adonnoient entièrement: si elles étoient riches, elles faisoient de grandes aumônes: si elles étoient pauvres, l'Eglise les nourrissoit: on choisissoit pour Diaconesses les veuves les plus âgées, c'est-à-dire, de soixante ans. Cet âge fut depuis réduit à quarante ans; mais c'étoit toujours les veuves les plus sages, & les plus éprouvées par toutes sortes d'exercices de charité. On donnoit aussi quelquefois cette charge à des Vierges: & alors on leur donnoit aussi le nom de veuves. Les Diaconesses recevoient l'imposition des mains, & étoient comptées entre le Clergé, parce qu'elles exerçoient à l'égard des femmes une partie des fonctions des Diacres.

Leur charge étoit de visiter toutes les personnes de leur sexe, que la pauvreté,

XXVII.

Veuves
Diaconesses.V. Hier.
in epist.
Paulæ.

Tertul.

II. ad ux.
c. 4. Id. 2.
de cult.
fœm. c.

II.

I. Tim. v.
9. V. Con.
ap. lib. 3.Const. ap.
VI. c. 17.
VIII. cap.
19. Tert.
de Vel.virg. c. 9.
Concil.
Nic. c. 17.
Calced. c.
15. Epiph.
hær. 79.
n. 3.

[Conc. A-
post. 3.] la maladie, ou quelque autre misere rendoit
digne du soin de l'Eglise. Elles instruisoient
celles qui étoient Cathécumenes, ou plutôt
leur répétoient les instructions du Caté-
chisme. Elles les présentoient au Baptême,
leur aidoient à se déshabiller & à se revêtir,
Epiph. hær. 79. afin que les Prêtres ne les vissent pas dans
B. 3. un état indécent. Elles conduisoient ensuite
ces nouvelles baptisées pendant quelque-
tems, pour les dresser à la vie Chrétienne.
Dans l'Eglise, elles gardoient les portes du
côté des femmes, & avoient soin que cha-
cune fût placée en son rang, & observât le
silence & la modestie. Les Diaconesses
rendoient compte de toutes leurs fonctions
à l'Evêque, & par son ordre aux Prêtres
ou aux Diacres. Elles servoient principale-
ment à les avertir des besoins des autres
femmes, & à faire sous leur direction ce
qu'ils ne pouvoient faire eux-mêmes avec
autant de bienséance.

Les Prélats usoient d'une grande pa-
tience & d'une grande discrétion pour gou-
verner toutes ces femmes, pour maintenir
les Diaconesses dans la sobriété & l'activité
nécessaire à leurs fonctions, mais difficile
à leur âge, pour empêcher qu'elles ne de-
vinssent trop faciles ou trop crédules, ou
Can. Ap. 3. c. 5. 6. qu'elles ne fussent inquiètes, curieuses,
7. malicieuses, colères & sévères avec excès.
Il falloit prendre garde que, sous prétexte
de catéchisme, elles ne fissent les sçavan-
tes & les spirituelles; qu'elles ne parlassent
indiscrettement des mystères, ou ne semas-

sent des erreurs & des fables , qu'elles ne fussent parleuses & dissipées. Il falloit encore bien de la charité pour guérir ou supporter les défauts des autres veuves & des autres femmes ; comme la tristesse , la jalousie , l'envie , les médisances , les murmures contre les Pasteurs mêmes : enfin tous les maux qui suivent ordinairement la foiblesse du sexe & de l'âge , sur-tout quand elle est jointe à la pauvreté , à la maladie , ou à quelqu'autre incommodité.

L'Eglise prenoit soin de tous les pauvres , de tout âge & de tout sexe. Mais on ne comptoit pas pour pauvres ceux qui pouvoient travailler , puisqu'ils étoient en état de n'être plus à charge à personne , ou même d'assister les autres pauvres. Car on croyoit qu'un bon Chrétien ne devoit pas se contenter de travailler pour se nourrir , mais qu'il devoit encore contribuer à la nourriture de ceux qui ne pouvoient travailler. D'ailleurs la Loi civile avoit pourvû à empêcher qu'il n'y eût des mendiants valides. Car comme l'esclavage étoit en usage , s'ils étoient libres , on les attachoit à des terres comme des esclaves du public ; & s'ils étoient esclaves , on les abandonnoit à qui s'en voudroit saisir. Il en étoit de même des enfans exposés ; ils appartenoient à ceux qui se chargeoient de leur nourriture. Ainsi il n'y avoit presque point d'autres mendiants que de vieux esclaves , dont les Maîtres étoient assez inhumains pour les abandonner , quand ils ne pou-

Soin des

pauvres.

XXVIII.

Const. A-
post. lib.

4. c. 2. &
lib. 4. c.

1. 2. &c.
Orig. in

Matth.
tract. 31.

v. S. Pas.
reg. sus.

42.

L. 7. Cod.
de mend.

valid. lib.

11.
Colonatu

perpetuo
fulciatur.

Argum.
L. 2. Cod.

de inf.
expos.

voient plus servir, des aveugles, des estropiés, ou d'autres invalides.

Peristeph.

11.

C'étoient ceux-là dont les Chrétiens prenoient soin, & Prudence nous les décrit, quand il représente ceux que saint Laurent

Const.

Apost. IV.

c. 1.

fit voir au Préfet de Rome, comme les trésors de l'Eglise. Ils prenoient aussi grand

2. Acta

SS. Perp.

& Felic.

soin des enfans, premièrement des orphelins enfans des Chrétiens, & sur-tout des martyrs; puis ils prenoient soin des enfans exposés, & de tous ceux dont ils pouvoient être les maîtres, pour les élever dans la véritable religion. Tout ce soin des pauvres avoit pour but de leur procurer les biens spirituels, à l'occasion des temporels. C'est pourquoi on préféroit toujours les Chrétiens aux Infidèles, & entre les Chrétiens, les plus vertueux, & on abandonnoit les incorrigibles. On ne recevoit pas les aumô-

Const.

Apost. IV.

c. 5. 6. 7.

9.

Acta S.

Afræ.

nes de toutes sortes de gens indifféremment. On refusoit celles des excommuniés & des pécheurs publics, comme les usuriers, les adultères & les femmes débauchées. On aimoit mieux exposer les pauvres à manquer du nécessaire, ou plutôt on se confioit à la Providence divine, qui sçauroit y pourvoir d'ailleurs.

V. Baron.

an. 44. n.

68. &c.

S. Just. 1.

apol. c. 19.

Chaque Eglise faisoit un fonds considérable pour la subsistance des pauvres, pour l'hospitalité, les sépultures, & les autres dépenses communes; comme l'entretien des Clercs, le luminaire, les vases sacrés.

Euseb. 1.

VI. hist.

c. 43.

L'Eglise Romaine, sous le Pape saint Corneille vers l'an 250. nourrissoit cent cinquante

quante

quante - quatre Clercs & plus de quinze
 cens pauvres. Et depuis sa fondation, tant
 que les persécutions durèrent, elle eut tou-
 jours soin d'envoyer de grands secours aux
 pauvres Eglises des Provinces, & aux
 Confesseurs condamnés aux mines. Ces
 biens communs des Eglises pendant les
 trois premiers siècles ne consistoient guères
 qu'en meubles, en provisions de bouche,
 en habit, en argent comptant, qui ve-
 noient de ce que les Fidèles offroient toutes
 les semaines ou tous les mois, ou quand
 ils vouloient; car il n'y avoit rien de ré-
 glé, ni de forcé en ces offrandes.

On recommandoit toutefois comme un
 devoir de Religion de donner à l'Eglise les
 prémices & les dîmes des fruits de la terre
 & du bétail, pour la subsistance des Clercs
 & des pauvres. Origène soutient que la Loi
 ancienne oblige encore en ce point, plutôt
 confirmé qu'aboli par l'Evangile; seule-
 ment nous ne voyons pas que l'on procé-
 dât encore par des censures contre ceux qui
 y manquoient. Ces offrandes se portoient
 chez l'Evêque ou chez les Diacres; & il
 étoit défendu d'offrir sur l'Autel autre
 chose que le pain & le vin, qui doit être
 la matière du sacrifice. Les Eglises avoient
 des immeubles dès le tems des persécutions;
 puisque quand elles cessèrent on en ordonna
 la restitution. On le voit dans l'Edit de
 Constantin & de Licinius de l'an 313.

Voilà ces trésors de l'Eglise dont les Pa-
 yens étoient si avides, & qui entroient dans

O

Epist.
 Dion.
 Corinth.
 ap. Euf.
 IV. hist.
 c. 23.

V. Acta
 Gelon.
 Cirrens.
 an. 304.

Tertull.
 Apol. c.
 39.

Hom. II.
 in Num.
 V. 17. in
 Jos.

Cân.
 Apost. 3.
 4.
 Ap. Laet.
 de mort.
 pers. n.
 45. Euf.
 X. hist. c.
 5.

les causes des persécutions, comme on voit en l'exemple de saint Laurent. C'étoient les Diacres qui en avoient le soin. Il étoit de leur charge de recevoir tout ce qui étoit offert pour les besoins communs de l'Eglise ; de le mettre en réserve , le garder sûrement & le distribuer suivant les ordres de l'Evêque, qui en ordonnoit sur le rapport qu'ils lui faisoient des nécessités particulières. Il étoit donc encore de leur devoir de s'informer de ces nécessités, d'avoir des listes exactes tant des Clercs que des Vierges, des veuves & des autres peuples que l'Eglise nourrissoit. C'étoit à eux à examiner ceux qui se présentoient de nouveau, & à veiller sur la conduite de ceux qui étoient déjà reçus, pour voir s'ils étoient dignes d'être assistés. C'étoit à eux à pourvoir aux logemens des étrangers, & à savoir par qui & comment ils devoient être défrayés. Les Laïques s'adrescoient à eux, pour tout ce qu'ils vouloient demander ou faire sçavoir à l'Evêque, dont ils n'approchoient pas si librement par respect & de peur de l'importuner. Ainsi la vie des Diacres étoit fort active. Il falloit aller & venir souvent par la Ville, & quelquefois même faire des voyages au-dehors ; & c'est pour cette raison qu'ils ne portoient ni manteaux ni grands habits comme les Prêtres, mais seulement des tuniques & des dalmatiques, pour être plus disposés à l'action & au mouvement.

XXIX.

Hospitalité.

L'hospitalité étoit d'un usage ordinaire,

Prud. Per.
Steph.
hymn. 2.

V. Baron.
an. 34. n.
227.

Const.
Ap. III.
c. 19.

Const.
Ap. II. c.
28.

Const.
Apost. II.
c. 57.

même entre les Payens. Chez les Grecs & les Romains, les hôtelleries publiques n'étoient guères fréquentées par les honnêtes gens; dans les Villes où ils pouvoient avoir affaire, ils avoient des amis qui les recevoient, & qui réciproquement logeoient chez eux quand ils venoient à leur Ville. Ce droit se perpétuoit dans les familles. C'étoit un des principaux liens d'amitié entre les Villes en Grèce & en Italie, & il s'étendit depuis par-tout l'Empire Romain. Ils regardoient ce droit comme une partie de leur Religion. Jupiter, disoit-on, y présidoit, la personne de l'hôte & la table où l'on mangeoit avec lui étoient sacrées. Les Juifs de leur côté l'observoient comme une bonne œuvre, pratiquée de tout tems par les Saints; & ils l'observent encore entr'eux.

Il ne faut donc pas s'étonner si les Chrétiens exerçoient l'hospitalité, eux qui se regardoient tous comme amis & comme freres, & qui sçavoient que Jesus-Christ l'a recommandée entre les œuvres les plus méritoires. Pourvu qu'un étranger montrât qu'il faisoit profession de la foi orthodoxe, & qu'il étoit dans la communion de l'Eglise, on le recevoit à bras ouverts; qui eût pensé de lui refuser sa maison, eût craint de rejeter Jesus-Christ même; mais il falloit qu'il se fît connoître. Pour cet effet, les Chrétiens qui voyageoient prenoient des lettres de leur Evêque, & ces lettres avoient certaines marques qui n'étoient connues

V. de Tho-
massin.
Tesser.
hospital.

Matth.
XXV. 4.

V. Barons
an. 14. n.
7. v. Prior.
de litt. Ca-
non.

que des Chrétiens. Elles faisoient voir l'état de celui qui voyageoit ; s'il étoit Catholique , si après avoir été hérétique ou excommunié , il étoit rentré dans la paix de l'Eglise ; s'il étoit Cathécumene ou pénitent ; s'il étoit Clerc , & en quel rang.

Conc. Eliber. c. 58. Car les Clercs ne marchoient point sans les dimissoires de leur Evêque. Il y avoit aussi des lettres de recommandation , pour distinguer les personnes de mérite , comme les Confesseurs ou les Docteurs , ou ceux qui avoient besoin de quelque assistance particulière.

Mœurs Is. La première action de l'hospitalité étoit de laver les pieds aux hôtes. On voit cette coutume en plusieurs endroits de l'Ecriture, & ce soulagement étoit nécessaire , vu la manière dont les anciens étoient chauffés.

Tim. 1. v. 10. De-là vient que dans saint Paul l'action de laver les pieds est jointe à l'hospitalité. Si l'hôte étoit dans la pleine communion de l'Eglise , on prioit avec lui , & on lui déferoit tous les honneurs de la maison ; de faire la prière , d'avoir la première place à table , d'instruire la famille. On s'estimoit heureux de l'avoir , le repas où il prenoit part étoit estimé plus saint. On honoroit les Clercs à proportion de leur rang , & si

Const. Apost. 2. cap. 58. Euf. IV. hist. c. 14. un Evêque voyageoit , on l'invitoit par tout à faire l'office & à prêcher , pour montrer l'unité du Sacerdoce & de l'Eglise. C'est ainsi que le Pape saint Anicet en usa envers saint Polycarpe. Il y a eu des Saints , à qui l'hospitalité exercée envers des Clercs,

ou d'autres qui venoient prêcher l'Évangile, a été une occasion de martyre; comme on dit du fameux saint Alban en Angleterre, & de saint Gentien à Amiens. Les Chrétiens exerçoient l'hospitalité même envers les infidèles. Ainsi ils exécutoient avec grande charité les ordres du Prince, qui les obligeoient à loger les gens de guerre, les Officiers, & les autres qui voyageoient pour le service de l'État, ou à leur fournir des vivres. Saint Pacôme ayant été engagé fort jeune à servir dans les troupes Romaines, fut embarqué avec sa compagnie, & aborda en une Ville, où il fut étonné de voir que les habitans les recevoient avec autant d'affection, que s'ils eussent été leurs anciens amis. Il demanda qui ils étoient, & on lui dit que c'étoit des gens d'une Religion particulière, que l'on appelloit Chrétiens. Dès-lors il s'informa de leur doctrine, & ce fut le commencement de sa conversion.

Martyr.
12. Jun.
in id. 11.
Dec.

Vie de S.
Pacôme,
c. 4.

Les Chrétiens avoient grand soin de la visite des malades si recommandée dans l'Évangile. Alexandrie étant affligée d'une cruelle peste, du tems de l'Empereur Valérien, ils profiterent de cette occasion pour montrer leur charité envers les persécuteurs & ils assistèrent les malades si généreusement, que plusieurs, tant Clercs que Laïques y moururent, & furent honorés comme martyrs. Les Prêtres visitoient les Chrétiens malades pour les consoler, prier pour eux, & leur administrer les Sa-

XXX.
Malades.
Matth.
XXV. 36.
Dion.
Alex. ap.
Euseb.
VII. hist.
c. 22.
Martyr.
Febr. 21.

Euf. VI. cremens. Le Viatique se donnoit sous la
 hist. 44. seule espèce du pain, & pouvoit être porté
 par un Laïque en cas de nécessité, comme
 il paroît par l'histoire du vieillard Sérapion.
 Outre l'onction de l'huile Sacrée, portée,
 Jac. v. 14. par l'Ordonnance de saint Jacques, souvent
 ils guérissoient les malades par l'applica-
 tion d'une autre huile bénite, qui se don-
 noit indifféremment aux Fidèles & aux n-
 Bar. an. 63. n. 16. fidèles, par les Clercs ou par les Laïques;
 selon qu'ils avoient reçu le don des mira-
 cles. Quelquefois on employoit pour cet
 effet l'huile des lampes qui brûsoient de-
 vant les sépulchres des martyrs.

Les Payens n'ayant point d'espérance
 après la mort, la regardoient purement
 comme un mal qui les privoit des biens de
 la vie, ou comme un anéantissement qui
 les délieroit de tous leurs maux. Il n'y avoit
 presque plus personne qui crût ce que les
 Poètes racontotent des supplices ou des ré-
 compenses de l'autre vie. Ainsi on ne son-
 geoit point à exhorter les mourans, mais
 à les divertir, & ils travailloient de leur côté
 à faire durer le plus qu'ils pouvoient les
 plaisirs de la vie. Leur maxime étoit celle
 que rapporte saint Paul après Isaïe: *Buvons
 & mangeons, puisque nous mourrons demain.*
 C'est-là où se terminent toutes les moralités
 d'Horace. La mort de Petrone sous Néron
 en est l'exemple le plus fort que je connoisse
 Ceux qui étoient plus sérieux se consoloient
 par la Philosophie, & cherchoient à mou-
 rir tranquillement.

Adeone
 me deli-
 rare cen-
 ses ut ista
 credam?
 Cic. Tusc.
 quæst. lib.
 1. n. 6.
 Nec pueri
 credunt.
 Juven.
 16. XXII.
 131.
 1. Cor.
 XV. 32.
 Tacit.
 Annal. 16.

Les Chrétiens ayant d'autres maximes ne regardoient la mort que comme la porte de l'éternité. Ainsi vivant bien, la plupart, ils la souhaitoient plus qu'ils ne la craignoient, & ils s'affligeoient moins de la perte sensible de leurs parens & de leurs amis, qu'ils ne se réjouissoient de leur bonheur éternel, & de l'espérance de les revoir dans le Ciel. Ils ne comptoient leur mort que pour un sommeil, suivant le langage de l'Écriture; & de-là vient le nom de Cimetière, qui en Grec ne signifie qu'un dortoir.

Cypr. de
moral. &
in De
metr.

Dormivit
cum patri-
bus suis.
3. Reg. II.
10. XI. 80.
XIV. 20.
&c.

Pour mieux témoigner la foi de la résurrection, ils avoient grand soin des sépultures, & y faisoient grande dépense, à proportion de la maniere de vivre. Ils ne brûloient pas les corps, comme les Grecs & les Romains: ils n'approuvoient pas non plus la curiosité superstitieuse des Egyptiens, qui les gardoient embaumés & exposés à la vue sur des lits dans leurs maisons. Saint Antoine combattit cette coûtume qui duroit encore de son tems.

~~XXXXXXXXXX~~
XXXI.
Sépultu-
res.

Vie de S.
Ant. c. 31.

Les Chrétiens enterroient les corps comme les Juifs. Après les avoir lavés, ils les embaumoit, & y employoient plus de parfums, dit Tertullien, que les Payens à leurs sacrifices. Ils les enveloppoient de linges très-fins, ou d'étoffes de soye, quelquefois ils les revêtoient d'habits précieux. Ils les laissoient exposés trois jours, ayant grand soin de les garder cependant, & de veiller auprès en prieres. Ensuite ils les por-

v. Baron.
an. 34. n.
310. &c.
Apol. c.
42.

Conf. ap. 6. c. 41. 42. &c. Prud. hymn. in exeq. toient au tombeau, accompagnant le corps avec quantité de cierges & de flambeaux, & chantant des Pseaumes & des Hymnes, pour louer Dieu & marquer l'espérance de la résurrection. On prioit aussi pour eux, on offroit le Sacrifice; & l'on donnoit aux pauvres le festin que l'on nommoit Agape, & d'autres aumônes. On en renouvelloit la mémoire au bout de l'an, & on continuoit d'année en année, outre la commémoration que l'on en faisoit tous les jours au saint Sacrifice.

Tertul. de cor. mil. c. 3. Orig. in Tob. hom. 3. Cypr. ep. 66.

L'Eglise avoit des Officiers destinés pour les enterremens, que l'on appelloit fossorateurs ou travailleurs, & qui se trouvent quelquefois comptés entre le Clergé. On enterroit souvent avec les corps diverses choses pour honorer les défunts ou en conserver la mémoire: comme les marques de leur dignité, les instrumens de leur martyre, des phioles ou des éponges pleines de leur sang, les actes de leur martyre, leur épitaphe ou du moins leur nom, des médailles, des feuilles de laurier, ou de quelque autre arbre toujours verd, des Croix, l'Evangile. On observoit de poser le corps sur le dos, le visage tourné vers l'Orient. Les Payens pour garder les cendres des morts bâtissoient des sépulchres magnifiques le long des grands chemins, & partout ailleurs dans la campagne; les Chrétiens au contraire cachotent les corps, les enterrant simplement, ou les rangeant dans des caves, comme étoient auprès de Rome les tombes ou catacombes.

V. Thom. disc. p. 2. 3. c. 13. 14.

C'étoit des lieux souterrains , taillés dans le tuf , ou pratiqués dans les veines de sable , dont les Chrétiens avoient fait leur Cimetière. On y descend par des escaliers , & on trouve de longues rues , qui des deux côtés ont deux ou trois rangs de niches profondes où les corps étoient posés ; car on les en a tirés pour la plûpart. De distance en distance sont des chambres spacieuses , voûtées & bâties avec la même solidité , & percées de plusieurs niches semblables à celles des rues. La plûpart de ces chambres sont peintes de diverses histoires de l'ancien & du nouveau Testament , comme les Eglises l'étoient , & en quelques-uns de ces Cimetières il y a des Eglises souterraines. En plusieurs on a trouvé des coffres de marbre , ornés de figures de relief , qui représentent les mêmes histoires que les peintures. C'étoit des sépulchres pour les personnes les plus considérables. Chacun de ces Cimetières est comme un grand Fauxbourg sous terre , & quelques-uns ont deux ou trois étages en profondeur. Aussi les Chrétiens y trouvoient des retraites assez sûres , dans le tems de persécution , pour garder les reliques des martyrs , pour s'assembler & célébrer les saints Offices. Ces anciens Cimetières étoient demeurés la plûpart inconnus depuis long-tems , les entrées en ayant été comblées ; & n'ont été découverts que depuis la fin de siècle passé. Ces lieux sont nommés quelquefois Conciles des martyrs , parce que leurs corps

Baron. ad
Martyr. 8.
Jan. 23. &
3. Sep.

Arenaria. y étoient assemblés ; ou Arenes à cause du terrain sablonneux : en Afrique on nommoit aussi les Cimetières des Aires.

Thomaff. On a toujours eu grande dévotion à se faire enterrer auprès des martyrs , & c'est ce qui a enfin attiré tant de sépultures dans les Eglises ; quoique l'on ait long - tems gardé la coûtume de n'enterrer que hors

Conc. ap. 6. c. ult. des Villes. La vénération des reliques & la créance distincte de la résurrection , ont effacé parmi les Chrétiens l'horreur que les anciens , même les Israélites , avoient des corps morts & des sépultures.

XXXII. Pour achever le tableau de ce premier tems , il faut encore dire un mot des Pasteurs & des Ministres de l'Eglise. Origène faisant la comparaison des assemblées des Villes avec les Eglises Chrétiennes , dit comme une chose évidente , que ceux qui président aux Eglises , ont en effet la vertu & le mérite dont les Magistrats des Villes n'ont que le nom. Et il le dit dans l'ouvrage contre Celse , disputant avec les Payens , à qui il se seroit rendu ridicule , si cette vérité n'eût été évidente. Le grand nombre d'Evêques que nous voyons pendant les trois premiers siècles à Rome & à Jérusalem , donne sujet de croire que la plupart ont été martyrs ; & jusqu'à l'an neufcens , il n'y a guères que trois ou quatre Papes qui ne soient pas reconnus pour Saints. La plupart des Evêques dont l'histoire fait mention pendant les premiers siècles sont remarquables par leur vertu. Aussi

L'Empereur Alexandre Sévère propofoit l'exemple des Chrétiens, pour montrer avec quel foin les Officiers publics devoient être examinés. On choififfoit donc entre les Chrétiens, tels que j'ai tâché de les décrire, ceux dont la fainteté étoit la plus éclatante, & la vertu la plus éprouvée. C'étoit la récompense ordinaire des Confefseurs, qui avoient montré le plus de conftance dans les tourmens. Tels étoient Aurélius & Célerinus que faint Cyprien fit Lecteurs. Le dernier avoit plufieurs cicatrices fur fon corps, outre que fon ayeule & fes deux oncles étoient d'illuftres Martyrs. Tel étoit le Prêtre Numidicus, qui après avoir fait plufieurs martyrs par fes exhortations, & fa femme entr'autres, avoit été lui-même laiffé pour mort.

Lamprid.
in Alex.Tertull.
Apol. c.
39. V. Or.
contra.
Celf. lib.
8. in fin.
Cypr. ep.
33. 34. 35.

L'Evêque choififfoit les Clercs fouvent fur la priere du peuple, du moins avec fa participation, & toujours avec le confeil de fon Clergé, après les avoir examinés avec les Prêtres les plus habiles, pour voir s'ils avoient les qualités requifes. Mais on avoit peu d'égard à la volonté des ordinans. Non - feulement on n'attendoit pas qu'ils demandaffent l'Ordre, fouvent on les ordonnoit contre leur gré, par force ou par artifice; jusques-là qu'il s'en eft trouvé qui n'ont jamais pu fe réfoudre à exercer leurs fonctions. L'Evêque étoit choifi en préfence du peuple, par les Evêques de la Province affemblés dans l'Eglife vacante, du moins au nombre de deux ou trois; car

V. Cyp.
p. 33.Cypr. ep.
68. ad
Cler.Cypr. ep.
68. Can.
apost.
VIII. c.
4. &c.
Orig. in

Lev. hom
6. Can.
Nic.

il étoit difficile en ces tems de tenir de grands Conciles, sinon dans les intervalles des persécutions, & quelquefois les sièges des Eglises demeuroient long-tems vacans.

Greg.
Tur. X. h.
c. 3.

La présence du peuple étoit jugée nécessaire, afin que tous étant persuadés du mérite de l'élu lui obéissent plus volontiers.

V. Baron
an. 44. n.
74.

Car on ne choisissoit ordinairement que ceux qui avoient été baptisés dans la même Eglise, & y avoient exercé pendant plusieurs années toutes les fonctions Ecclésiastiques. Les ordinations étoient toujours précédées d'un jeûne, & accompagnées de prières. Elles se faisoient d'ordinaire la nuit du Samedi au Dimanche. On veilloit cette nuit, on faisoit ensuite l'ordination, dont la principale cérémonie a toujours été l'imposition des mains; & elle étoit suivie du Sacrifice.

Euf. VI.
h. c. 43.

L'Evêque n'ordonnoit ni Prêtre, ni Diacre, ni autres Clercs, qu'autant précisément qu'il en avoit besoin pour le service de son Eglise, c'est-à-dire, de tout le Diocèse. Le nombre n'en étoit pas grand, puisque du tems du Pape saint Corneille l'an 250. de Jesus-Christ, l'Eglise Romaine n'avoit que quarante six Prêtres, & en tout cent cinquante quatre Clercs, quoiqu'il y eût un peuple innombrable. Il y avoit bien plus d'Evêques à proportion. Car on en mettoit en toutes les Villes où il y avoit un nombre raisonnable de Chrétiens. Il étoit défendu d'ordonner dans une Province ceux qui avoient été baptisés dans

une autre, parce que leur vie n'étoit pas connue. Car on ne comptoit point le tems d'avant le Baptême. Après l'ordination on obligeoit les Clercs, non-seulement à la résidence, mais à la stabilité pour le reste de leur vie: si ce n'étoit que leur Evêque les donnât à un autre. Car ils étoient entièrement dans sa dépendance, comme des disciples qu'il avoit soin d'instruire, de former & d'élever de degré en degré, pour les appliquer aux différentes fonctions suivant leurs talens. Les jeunes martyrs qui souffrirent avec S. Babilas, avec S. Blaise & avec d'autres Saints, étoient apparemment de ceux qu'ils élevoient pour la cléricature. Les Clercs qu'un Evêque avoit ordonnés ne pouvoient donc le quitter sans sa permission pour aller servir sous un autre, & celui qui les auroit reçus, en eût été repris comme d'une espèce larcin.

Cette autorité des Evêques sur leur Clergé n'étoit pourtant rien moins qu'une domination & un pouvoir despotique, c'étoit un gouvernement de charité. Les Clercs avoient part à la puissance de l'Evêque puisqu'il ne faisoit rien d'important sans leur conseil. Il consultoit sur-tout les Prêtres, qui étoient comme le Sénat de l'Eglise. Ils étoient si vénérables, & les Evêques si humbles, qu'il y avoit à l'extérieur peu de différence entr'eux. Les Clercs avoient une espèce d'autorité sur l'Evêque même étant les inspecteurs continuels de sa doctrine & de ses mœurs. Ils l'assistoient

Conc. E.
lib. c. 24.

Martyrs
24. Jan.
3. Febr.
30. Apr.
de S. Lau-
rent. 21.
Mai de S.
Valen.

Can. A-
post. 14.
Con. Nic.

1. Pet. V.
3. Orig.
in Mattha
XX. 25.

Const.
Apost. II.
cap. 28.

Const. A-
pos. VIII.
cap. 12.

dans toutes les fonctions publiques, comme les Officiers des Magistrats, ou plutôt comme des disciples qui suivent leur maître : car ils étoient attachés à lui comme les Apôtres à J. C. Si donc l'Evêque eût entrepris d'enseigner ou de faire quelque chose de contraire aux traditions Apostoliques ; les anciens Prêtres, & les anciens Diacres ne l'eussent pas souffert, ils l'en eussent averti charitablement ; & s'il n'eût pas profité de leurs avis ; ils s'en fussent plaint aux autres Evêques, & l'eussent enfin accusé dans un Concile.

1. Tim.
III. 1.

Con. El.
can. 33.

La plûpart des Clercs menotent la vie Ascétique, n'usant que de légumes ou de viandes séches ; jeûnant souvent, & pratiquant les autres austérités, autant que le grand travail de leurs fonctions le pouvoit permettre. Sur-tout la continence étoit fort recommandée aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres. Ce n'est pas que l'on n'élevât souvent à ces ordres des gens mariés. Car comment auroit-on trouvé entre les Juifs & les Payens qui se convertissoient tous les jours des hommes qui eussent gardé la continence jusqu'à un âge mûr ! C'étoit beaucoup d'en trouver qui n'eussent eu qu'une seule femme, dans la liberté où étoient les Juifs & les autres Orientaux d'en avoir plusieurs à la fois ; & dans l'usage universel du divorce, qui donnoit occasion d'en changer souvent. Mais quand celui que l'on faisoit Evêque avoit encore sa femme : il commençoit dès-lors à ne la

plus regarder que comme sa sœur, & l'Eglise Latine a toujours fait observer la même discipline aux Prêtres & aux Diacres. Il leur étoit toutefois ordonné d'avoir soin de leurs femmes, & de ne pas les abandonner comme les étrangères; & on les nommoit quelquefois Prêtresses à cause de la dignité de leurs maris.

Epist. decret. Siric. ad Himer. c. 7.

Can. Ap. 6.

Presbyt. Episcop.

On ne souffroit point que des Clercs logeassent des femmes avec eux. Entre les accusations contre Paul & Samosate, il est dit qu'il tenoit chez lui deux femmes jeunes & bien faites, & s'en faisoit suivre partout, & qu'il souffroit que ses Prêtres & ses Diacres entretinssent de même de ces sortes de femmes, que l'on appelloit sous-introduites. L'Evêque Pomponne se plaignit à saint Cyprien de certaines Vierges, qui prétendoient garder leur intégrité, vivant avec des hommes & même avec un Diacre dans une familiarité scandaleuse, jusqu'à n'avoir qu'un même lit. Cet abus s'étoit introduit sous prétexte de charité; car celles qui vivoient ainsi avec des Clercs, étoient des Vierges consacrées à Dieu ou d'autres personnes qui faisoient profession de dévotion, à qui les Clercs prétendoient de tenir lieu de peres ou de freres, prenant soin de leurs affaires, & faisant pour elles tout ce que la bienséance ne leur permettoit pas de faire par elles-mêmes, sur-tout dans les pays où les femmes ne se montroient guères en public. Ces dévotes de leur côté rendoient à leurs freres tous les services do-

Cone. Antioch. II. an.

377. Euseb 7. h. cap. 10.

Subintroductæ Agapetæ.

Cypr. ep. 62.

Isa eos qui
tenent
subintr.

V. Thom.
P. 1. l. 4.
R. 9.

Conc.
Nic. can.
3.

Hier. in
Vigilant.
c. 1.

Epist. hæ-
ref. 19.
Cathar.
n. 4.

mestiques, qui s'accordoit avec l'honnêteté de leur profession. Car pour vivre ensemble ils ne prétendoient pas moins garder la continence, & saint Chrysofome combattant cet abus, suppose qu'ils la gardoient en effet. Il les accuse feulement d'être attachés au plaisir de se voir & de se parler, plus sensible entre personnes de différent sexe, de mener une vie indécente & scandaleuse, & s'exposer témérairement à tomber dans le crime. Pour retrancher ce désordre, l'on défendit absolument aux Clercs qui n'étoient point mariés toute habitation avec les femmes étrangères; ce que le Concile de Nicée reduisit aux sœurs, aux meres & aux tantes.

Les usages des Eglises n'étoient pas entièrement uniformes sur cet article du célibat des Clercs. Saint Jérôme dit que les Eglises d'Orient, d'Egypte & du saint Siège Apostolique prenoient pour Clercs des vierges ou des continens, & que s'ils avoient des femmes ils cessoient d'être leurs maris. Voilà les trois grands Patriarchats, Rome, Alexandrie & Antioche. Saint Epiphane dit, que l'Eglise observe exactement de ne point ordonner de Bigames, quoiqu'ils n'ayent épousé la seconde femme qu'après la mort de la premiere; que celui même qui n'a été marié qu'une fois n'est point reçu pour être Diacre, Prêtre, Evêque ou Soudiacre du vivant de sa femme, s'il ne s'en abstient, principalement dans les lieux où les Canons sont gardés exactement. Car

il avoue qu'en quelques lieux il y avoit des Prêtres, des Diacres & des Soudiacres qui ufoient du mariage. *Cet usage, ajoute-t-il, n'est pas conforme à la règle, mais à la foiblesse des hommes, qui se relâchent selon l'occasion; & à cause de la multitude pour laquelle on manqueroit de ministres.*

On s'est depuis relâché en Grece & en Can. Neo. Orient de ces regles de continence, mais cap. 1. en quelque lieu que ce soit de l'Eglise Catholique, il n'a jamais été permis à un Prêtre de se marier après son ordination. S'il le faisoit, on le dépofoit pour peine de son incontinence, & on le réduisoit à l'état d'un simple Laïque. Quant-aux Clercs inférieurs, comme les Lecteurs & les Portiers, ils étoient mariés pour l'ordinaire, & habitoient avec leurs femmes. Aussi plusieurs passoient leur vie dans ces Ordres, du moins ils y demeuroient plusieurs années, pendant lesquelles il pouvoit arriver, ou qu'ils perdissent leurs femmes, ou qu'ils s'en séparassent de gré à gré pour mener une vie plus parfaite.

Tous les Clercs, jusques aux Evêques, vivoient pauvrement, ou du moins simplement, comme des gens du commun, sans que rien les distinguât à l'extérieur. Le Juge A cta Sa. Sabin. interrogeant saint Sabin, Evêque d'Assise, lui demandoit s'il étoit libre ou esclave. Comme ils étoient les plus recherchés dans les persécutions, ils n'avoient garde de se faire reconnoître par l'habit, ou par quelque autre marque de leur profession; ils pa-

roissoient tout au plus comme des Philosophes. Plusieurs avoient distribué aux pauvres leur patrimoine avant que d'être élevés aux Ordres. Plusieurs après leur ordination continuoient de vivre du travail de leurs mains, à l'exemple de saint Paul. Ce n'est pas qu'ils ne pussent vivre aux dépens de l'Eglise. Elle fournissoit de son trésor tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance des Clercs ; & chacun recevoit par mois ou par semaine une certaine distribution en espèce ou en argent, selon ses besoins & selon son Ordre. Car les portions des Clercs les plus élevés en dignité, & chargés par conséquent d'un plus grand travail, étoient plus grandes suivant le précepte de saint Paul. Il y en avoit aussi qui gardoient leur patrimoine. Saint Cyprien, au tems de son martyre, avoit encore des jardins accompagnés de quelque logement. On leur permettoit de faire quelque trafic, pourvu qu'il ne les engageât pas à voyager hors de la province.

S. Cypr.
ep. 34.

1. Tim.
v. 37.

Conc. E-
lib. c. 18.

Les Pasteurs & les Clercs ne se rendoient pas moins aimables par leur charité & leur application au service, que vénérables par leurs autres vertus. L'Evêque ne manquoit jamais de présider aux prières publiques, d'expliquer les saintes Ecritures, & d'offrir le sacrifice tous les Dimanches, ou les jours de Station. Lui & ses Prêtres étoient continuellement occupés à instruire des Cathécumènes, à consoler des malades, exhorter des pénitens, reconcilier des ennemis

Ils accordoient tous les différends. Car on ne souffroit point, suivant la dépense de S. Paul, que les Chrétiens plaïdassent devant les tribunaux des Infidèles, & ceux qui ne vouloient pas se soumettre à l'arbitrage de l'Evêque, étoient excommuniés comme pécheurs, impénitens & incorrigibles. Mais les différends étoient rares entre les Chrétiens désintéressés, humbles & patiens comme ils étoient. C'étoit d'ordinaire le Lundi que les Evêques prenoient pour examiner les procès, afin que si les parties n'acquiesçoient pas d'abord au jugement, ils eussent le loisir de les appaiser, & leur faire entendre raison avant le Dimanche suivant, où ils devoient tous prier ensemble & communier. L'Evêque étoit assis avec ses Prêtres, assisté de Diacres; & les parties debout au milieu. Après les avoir ouïes, il faisoit son possible pour les faire convenir amiablement, & les réconcilier avant que de prononcer le jugement. On y recevoit aussi les plaintes contre ceux qui étoient accusés de ne pas vivre en Chrétiens. L'Evêque ne jugeoit point seul, mais avec ses Prêtres.

Il avoit la souveraine disposition de tout le trésor de l'Eglise, & on ne craignoit pas qu'il en abusât. Si l'on eût eu le moindre soupçon contre sa probité, on se fût bien gardé de lui confier le gouvernement des ames, plus précieuses sans comparaison, que tous les trésors. C'étoit donc à lui que s'adrescoient tous ceux qui avoient besoin

Const. ap.
11. c. 45.
46. &c.
1. Cor.
VI. v. Pa-
tres apud
Bar. an.
57. n. 37.
38. &c.
Tert. ap.
c. 39.
Const. ap.
ibid.

Cypr. ep.
28.

Const. Ap.
II. c. 24.

25.

const. Ap.

VII.

des secours ; il étoit le pere de tous les pauvres , & le refuge de tous les misérables.

Epist.
Eccl.
Smyrn.

Ign. pas-
sim in ep
Const. ap.
VII. c. 1.

Chryf.
Sacerd.
lib. 22.

XXXIII.
Patience
des Chré-
tiens.

Qui pourra s'étonner après cela de l'affection & du respect que les fidèles portoient aux Prélats ? On remarque de saint Polycarpe ; que c'étoit à qui le déchausse-
roit le premier. Il étoit ordinaire de se prosterner devant les Prêtres en les abordant , & de leur baiser le pieds en attendant leur bénédiction. On se tenoit heureux de loger même un Diacre , ou de l'avoir à sa table. On n'entreprendoit aucune affaire importante sans le conseil du Pasteur , qui étoit l'unique directeur de tout son troupeau. On le regardoit comme l'homme de Dieu , comme celui qui tenoit la place de J. C. en sorte que la vanité ou le mépris des autres , étoit la tentation que l'on craignoit le plus pour les Evêques & pour les Prêtres , comme on la craignoit pour ceux qui avoient le don de Prophétie ou des miracles ; car ces graces étoient encore fréquentes. C'étoit ce respect & cet amour filial qui faisoit tout le pouvoir des Pasteurs. Car ils n'avoient pour se faire obéir que la voie de la persuasion & les peines spirituelles ; ils ne pouvoient user d'aucune contrainte que d'intimider les consciences ; & ceux qui étoient assez impies pour mépriser leurs censures , n'en souffroient aucune peine temporelle.

Telles furent à-peu-près les mœurs des Chrétiens tant que le Paganisme régna , & que les persécutions durèrent. Cet état les

obligeoit en général à une grande vigilance & à une attention continuelle à Dieu & sur eux-mêmes. Car dès que la persécution étoit ouverte, chacun n'attendoit que l'heure d'être dénoncé par sa femme & par ses plus proches parens, avides de ses biens, ou passionnés pour l'idolâtrie. C'étoit un moyen sûr à leurs débiteurs de se libérer, & à leurs esclaves de s'affranchir. Si-tôt qu'un Payen étoit amoureux d'une fille Chrétienne, il pouvoit la mettre dans la cruelle nécessité de s'abandonner à lui, ou de s'exposer aux tourmens. Saint Justin rapporte qu'une femme fut dénoncée par son mari, parce qu'elle ne vouloit plus participer à ses crimes : & qu'un homme fut puni de mort, pour avoir osé demander au Juge pourquoi il faisoit mourir, sur le seul nom de Chrétien, celui qui avoit converti cette femme. Quand l'Eglise étoit quelque tems en paix, on avoit sujet de craindre tous les jours que la guerre ne recommençât ; & cette paix n'étoit jamais si entière, que plusieurs Chrétiens ne souffrissent par des émotions populaires ou autrement ; car nous voyons grand nombre de martyrs sous l'Empereur Alexandre & sous d'autres, qui n'ont point excité de persécution. Saint Meliton se plaint à l'Empereur Antonin, que les Chrétiens sont pillés & volés impunément, & de nuit & en plein jour, sous prétexte de quelques Ordonnances, dont l'Empereur n'avoit point de connoissance. Du moins si les supplices & les violences cessoient, la

Hier. vita
Pauli
init.
Balsi. orat.
5. in S. Jul.
Pallad.
hist. Laus.
c. 3.

Just. 2.
apol. init.

Ap. Euf.
IV. hist.
26.

haine & le mépris ne cessoient jamais. Il étoit toujours permis de dire des injures aux Chrétiens, de parler & d'écrire contr'eux, de s'en moquer, de les jouer en plein théâtre. Tout cela étoit non-seulement impuni, mais approuvé & autorisé, & ses seuls passages de Celse, rapportés par Origene, suffisoient pour faire voir avec quelle indignité ils étoient traités. Ils ne pouvoient éviter de voir tous les jours les cérémonies profa-

Tertull. ad mart. c. 2. nes des Payens ; de recontrer par-tout des statues infâmes, & des lieux publics de débauche, d'entendre de toutes parts des discours impies & dissolus. Il falloit de la force & de la fermeté de cœur, pour conserver au milieu de tant d'obstacles, une foi si vive & des mœurs si pures. Aussi trai-

Clem. 6. Strom. P. 655. Ap. Orig. in Cels. init. toit-on de foibles Chrétiens, ceux dont la foi pouvoit être ébranlée par des paroles, ou par les raisonnemens des Philosophes. Ils avoient besoin d'ailleurs d'une grande

discretion, pour retenir dans ses justes bornes, cette liberté des enfans de Dieu, & cette hardiesse fondée sur le témoignage d'une bonne conscience. Ils sçavoient mépriser les mépris mal fondés & les calomnies les plus injustes, sans se mutiner contre les calomniateurs, sans murmurer, sans les haïr. Ils avoient grand soin de ne rien faire qui pût attirer ou aigrir la persécution ; de garder la paix avec tous les hommes, au-

Rom. XII. 1. Pet. II. 15. tant qu'il leur étoit possible ; de vivre même si bien, qu'ils fermaient la bouche aux indiscrets & aux ignorans. Ils s'abstenoient

de tout ce qui n'étoit pas nécessaire pour la piété, & qui pouvoit irriter les Payens; & s'étudioient à leur gagner le cœur en toutes manières. Les Chrétiens avoient assez de pratiques qui les distinguoient nécessairement, sans affecter des singularités superflues. Ils vivoient donc à l'extérieur comme les autres Romains, comme les autres Grecs, & habitans des pays où ils se trouvoient, en tout ce qui n'étoit point contraire à la Religion & aux bonnes mœurs. Ils ne s'empressoient point de disputer & de prêcher à ceux qu'ils ne trouvoient pas disposés. Ils se contentoient de prier pour eux, & de les édifier par leur patience & par leurs bonnes œuvres leur rendant continuellement le bien pour le mal. S. Ignace, parlant des soldats qui le gardoient: *Je suis, dit-il, attaché avec dix léopards, qui deviennent pires mêmes quand on leur fait du bien, mais leur malice est mon instruction.* S. Policarpe reçut gayement ceux qui vinrent le prendre, & leur donna à souper & à coucher avec beaucoup d'honnêteté. S. Cyprien fit donner vingt-cinq pièces d'or à son bourreau. S. Maximilien fit donner au sien un habit neuf. Un autre ancien martyr ayant été accusé d'être Chrétien & mis en prison, puis livré, vendit tout son bien, & en donna le prix, partie aux pauvres, partie à ses accusateurs, les regardant comme ses bienfaiteurs. Un autre nommé Paul, étant condamné à perdre la tête, demanda un peu de tems pour prier, & pria Dieu pour

Tertull.
Apol. c.
41. Aug.
contra
Faust.
XX. ca
ult.

Epist. ad
Rom.

Epist. Eccl.
Smyrn.

Acta. S.
Cypr.

Acta S.
Max.
martyr. 7.
Sep. de S.
Euphyr.
chio.

Euf. mar. ses proches , pour les Juifs , pour les Gen-
 Palæst. c. tils , pour tous les assistans , enfin pour le
 8. Juge qui l'avoit condamné , & pour le
 bourreau qui le devoit exécuter.

Leur patience éclatoit principalement à l'égard des Princes & des Magistrats du siècle. On ne les entendoit jamais se plaindre du gouvernement , ou parler avec mépris des puissances. Ils leur rendoient tout l'honneur & toute l'obéissance qui ne les engageoit à aucune idolâtrie ; ils payoient les

Tert. ap. tributs , non-seulement sans résistance ,
 6. 42. mais sans murmure : & plutôt que de les frauder , ils donnoient le travail de leurs mains pour y subvenir.

Loin d'exciter des séditions & des révoltes , ils n'eurent jamais de part à toutes les conspirations qui se formerent contre les Empereurs pendant ces trois siècles , quelque méchans que fussent les Empereurs , & quelque cruelles que fussent les persécutions. Les Chrétiens furent les seuls qui ne chercherent point à se défaire de Néron , de Domitien , de Commode , de Caracalla , & de tant d'autres tyrans. Ces gens poussés à bout par tant d'injustices & de cruautés inouïes , ne songerent jamais à prendre les armes pour leur défense , quoiqu'ils fussent en plus grand nombre qu'aucune des nations qui faisoient la guerre aux Romains. Bien plus , tant de soldats Chrétiens , dont les armées Romaines étoient remplies , ne se servirent jamais des armes qu'ils avoient en main , que suivant les ordres de leurs Chefs ;

Chefs ; & l'on vit des légions entières ,
 comme celles de saint Maurice , se laisser
 massacrer sans résistance , plutôt que de
 manquer à ce qu'ils devoient à Dieu ou à
 César.

Acta S.
 Mauric.
 ex S. Eu-
 cher.

A peine purent-ils se résoudre à ouvrir la
 bouche pour se défendre , & à publier
 quelques réponses contre les horribles ca-
 lomnies dont on les chargeoit. Ils se conten-
 terent pendant près d'un siècle , de souffrir
 à l'exemple de leur divin Maître , qui ne
 répondoit rien à ses accusateurs , & se li-
 vroit sans résistance à celui qui le jugeoit
 injustement. Leurs bonnes actions étoient
 toute leur justification. Ce ne fut que du
 tems de l'Empereur Adrien qu'ils commen-
 cerent à écrire quelques Apologies , mais si
 respectueuses , & toutefois si fermes & si
 graves , qu'il étoit aisé de voir , qu'elles ne
 venoient que d'un zèle sincère pour la
 vérité.

Orig.
 cont. Cel.
 init.
 2. Petr.
 II. 23.

V. Fus.
 IV. his. 3
 & 25.

Cette patience invincible força à la fin
 toutes les puissances de se soumettre à l'E-
 vangile. Les persécutions duroient encore ,
 qu'il y avoit déjà un nombre prodigieux de
 Chrétiens. *Nous ne sommes que depuis hier* ,
 disoit Tertullien , *& nous remplissons tout* ,
vos Villes , vos Maisons , vos Bourgades ,
vos Colonies , vos Champs mêmes , vos Tri-
bunus , votre Palais , votre Sénat , vos Places
publiques. En effet , il y avoit des Chré-
 tiens de toutes conditions , & dans les plus
 grandes dignités. Nous voyons dans le mar-
 tyrologe , des Sénateurs , des Préfets , des

Apol. c.
 37.

Martyr.
 18. April.
 10 & 19.
 Aug. 13.
 Sept. 8.
 Octob.

Martyrol. Proconsuls, des Tribuns, des Questeurs,
 Martii 12. des Consuls mêmes. Nous voyons des Chré-
 29. Maii. tiens, entre les Domestiques & les princi-
 17. Jun. paux Officiers des Empereurs; de Néron,
 20. de Trajan, d'Alexandre, de Décius, de
 Jul. 2. Valérien, de Dioclétien.
 Sept. 7.
 Octob. 8.

Euf. VI. Le peuple touché des vertus & des fré-
 hist. 28. quens miracles des Chrétiens, commençoit
 à leur faire justice, & à publier hautement
 que leur Dieu étoit grand, & qu'ils étoient
 innocens. Il arrivoit quelquefois, tandis que
 l'on tourmentoit des martyrs, que la po-

Acta S. pulace, amassée à ce spectacle, prenoit
 Bonif. an. leur parti malgré eux, & chassoit le Magis-
 305. Mar- trat de son tribunal, à coups de pierres.
 tyrol. Jan.

1. Feb. 16. Souvent les Greffiers, les Géoliers, les Gar-
 17. 27. des, les Soldats, les Bourreaux se conver-
 Mart. 9. tissoient, s'écrioient tout d'un coup qu'ils
 27. 30. étoient Chrétiens, & se rendoient compa-

Mai. 31. gnons de leurs supplices. On a vû jusqu'à
 Jun. 30. des Comédiens se convertir sur le Théâtre,
 Jul. 7. où ils jouoient les saints mystères, & deve-

Aug. 21. nir des martyrs illustres. De-là vint l'extrê-
 Sept. 20. me cruauté de la dernière persécution: on

25. Oct. voyoit que tout le monde se faisoit Chrétien.
 19. Nov. Mais elle ne fit, non plus que les autres,
 26. Dec. qu'étendre & affermir la Religion; en sorte
 que tout lui étoit déjà favorable quand
 Constantin s'en déclara le Protecteur.

3. Acta S. Me voici à la troisième partie de ce traité.
 Genes.

XXXIV. où je dois représenter les mœurs des Chré-
 III. PAR. tiens, depuis que l'Eglise fut en paix & en
 Princes. liberté. On soupiroit depuis trois cens ans
 Chrétiens. après cette paix, comme un état où les Fi-

dèles serviroient Dieu sans aucun obstacle ; mais l'expérience ne fit que trop voir que la persécution étoit plus avantageuse. Cependant les mêmes mœurs que j'ai décrites subsisterent encore long-tems. Ainsi il ne reste ici qu'à remarquer les différences que causa d'abord le libre exercice de la Religion.

Premièrement , ce fut un miracle tout nouveau de voir des Princes Chrétiens.

Dans les siècles précédens on ne pouvoit croire que les Grands se soumissent à la sévérité de la discipline de l'Eglise ; on ne se figuroit pas comment l'humilité & la mortification pouvoient subsister avec un pouvoir absolu & des richesses immenses.

C'étoit sans doute ce qui faisoit dire à Tertullien que les Césars se seroient déjà convertis , s'ils avoient pû être tout ensemble Césars & Chrétiens ; & Origene en parloit à peu-près de même. Dieu fit encore ce miracle à la face de l'Univers ; & c'est le changement le plus considérable des tems dont je parle ici , puisque c'est la cause de la liberté de l'Eglise.

Apol. c.
21.

Cont.
Cels. 1. 8.

On vit d'abord à la conversion de Constantin le nom de Jesus-Christ & sa Croix sur les Enseignes des troupes Romaines ; on vit ce qui avoit été jusques-là l'instrument du supplice le plus infâme servir d'ornement aux couronnes. L'Empereur eut un Oratoire dans son Palais , où il s'enfermoit seul tous les jours pour lire l'Ecriture Sainte , & faire des prieres réglées à certaines

Euseb II.
vita Conf.
c. 12. 14.
IV. c. 17.
21.

heures , particulièrement les Dimanches , dont il faisoit observer le repos même aux

Sozom. I. Payens. A l'armée il faisoit porter une Ten-
hist. c. 8.

te en forme d'Eglise , pour y chanter les di-
vins Offices , & administrer les Sacremens

Euf. III. aux fidèles ; des Prêtres & des Diacres
vitæ c. 48.
IV. c. 22,

suivoient , & même des Evêques que l'Em-
pereur regardoit comme les gardes de son

ame. Il fit Constantinople tout Chrétienne.

La veille de Pâque y étoit célébrée par une
illumination magnifique ; non - seulement

dans les Eglises , mais dehors & par toute

la Ville , on allumoit des flambeaux ou

plutôt des colonnes de cire , qui chan-
geoient cette sainte nuit en un beau jour.

Dans les places de cette grande Ville on
voyoit des fontaines ornées des images du

bon Pasteur ou de Daniel entre les lions.

Elle n'avoit ni idoles ni temples des faux

Dieux. Qui ne sçait la magnificence dont

Euf. vit.
Const III.
c. 6 , 7.
&c.

usa Constantin envers les Peres du Concile
de Nicée , & les honneurs qu'il leur rendit ?

Il leur fournit des voitures pour les amener
des parties les plus reculées de ce grand

Empire , il les défraya pendant tout le tems

Soc. I. du Concile , & les renvoya chargés de pré-
hist. c. 5.
& 8.

sens. Il brûla les Mémoires qui lui avoient
été donnés contre les Evêques ; il baisa les

cicatrices des Confesseurs , qui portoient
encore les marques des persécutions. Il

entra sans gardes d'un air modeste & res-
pectueux dans la séance du Concile , & ne

s'y assit qu'après que les Evêques lui en eu-
rent fait signe. Il leur fit enfin un grand

festin dans son Palais, & se mit à table avec eux. On vit alors Jesus-Christ régner sensiblement même sur les Rois.

Le grand Théodose honora encore plus la Religion par la pratique des vertus Chrétiennes. Il prioit beaucoup, il avoit recours à Dieu dans ses plus grandes affaires, & lui rapportoit tout le bon succès de ses armes. Il se laissa emporter à la colère contre les habitans de Thessalonique; le péché fut grand, mais la pénitence fut proportionnée; & il n'estima aucun Evêque à l'égal de S. Ambroise, parce qu'il n'en trouva aucun qui le flatât moins. L'Impératrice son Epouse est aussi louée de sa piété & de sa charité pour les pauvres. Cet esprit se conserva dans leur famille, mais il éclata principalement en Ste. Pulcherie leur petite fille, qui se consacra à Dieu dès l'âge de quinze ans avec ses deux sœurs par le vœu de virginité; & qui sans quitter le Palais, y mena une vie si retirée, si occupée, si pieuse, que les Auteurs du tems comparent ce Palais à un Monastère, c'est-à-dire, à ce qu'ils connoissent de plus saint.

Ce fut dans cette école de vertu qu'elle fit élever le jeune Empereur Théodose son frere. Il pratiquoit les mêmes exercices, il se levoit de grand matin pour chanter avec ses sœurs les louanges de Dieu, il prioit beaucoup, il fréquentoit les Eglises, & y faisoit de grands présens: il jeûnoit souvent, principalement les Mercredis & les Vendredis. Il avoit une Bibliothèque de Livres

Theod.
hist. Eccl.
4. c. 24.

Socr. VII.
c. 22. So-
zom. IX.
c. 1. Theo.
IV. c. 36.

Ecclésiastiques , il sçavoit par cœur l'Écriture Sainte , & s'en entretenoit avec les Evêques , comme s'il eût été de leur profession. Il leur portoit un grand respect , & honoroit tous les Chrétiens vertueux. Il fit transférer avec grande pompe les reliques de plusieurs Saints , il fonda plusieurs Hôpitaux & plusieurs Monastères.

Sa Sœur ne l'exerça pas seulement aux pratiques de Religion, elle lui fit apprendre avec grand soin tout ce qui lui convenoit comme Empereur. Des maîtres excellens lui enseignoient les sciences , d'autres lui montroient les exercices des chevaux & des armes. On l'accoutumoit à souffrir le chaud & le froid , la faim & la soif. Sa sœur l'instruisoit elle-même de toute sorte de bienséance dans les habits, les gestes, les démarches ; elle l'accoutumoit à retenir les éclats de rire , à se rendre aimable ou terrible selon l'occasion , à écouter patiemment. Il eut pour maître de la colère, doux, humain & tendre à la compassion.

Tel fut Théodose le jeune , né dans la pourpre , en Orient , dans un siècle très-corrompu. L'Empereur Marcien , qui lui succéda après de grands services & beaucoup d'expérience , fit paroître la même piété & le même zèle pour la Religion , avec encore plus de force & de capacité ; & il ne faut point d'autre preuve de sa vertu que le choix de sainte Pulcherie , qui l'épousa pour le faire régner avec elle , mais à la charge de demeurer Vierge.

Aussi-tôt que Coustantin eut fait cesser la persécution, on vit par-tout, au rapport d'Eusébe, des Dédicaces d'Eglises & des assemblées d'Evêques; les Chrétiens se réunissoient par-tout, ils étoient plus assidus à la psalmodie & à la célébration des mystères, toutes les cérémonies de la Religion s'observoient avec plus de solennité. C'est donc ici le lieu de parler de tout le culte extérieur. Commençons par la description des Eglises, suivant ce qui nous en reste, & dans les livres & dans les bâtimens les plus anciens. Mais observons d'abord que dès-lors il n'étoit permis de s'assembler dans une Eglise pour faire les divins Offices avant qu'elle fût dédiée avec les cérémonies ordinaires, ni de célébrer les mystères ailleurs que dans l'Eglise & avec des vases sacrés. L'un & l'autre paroît clairement par les calomnies formées contre S. Athanase.

L'Eglise étoit séparée autant qu'il se pouvoit de tous les bâtimens profanes; éloignée du bruit, & environnée de tous côtés de cours, de jardins, ou de bâtimens dépendans de l'Eglise même, qui tous étoient renfermés dans une enceinte de murailles. D'abord on trouvoit un portail ou premier vestibule par où l'on entroit dans un peristyle, c'est-à-dire, une cour carrée, environnée de galeries couvertes, soutenues de colonnes, comme sont les Cloîtres des Monastères. Sous ces galeries se tenoient les pauvres, à qui l'on permettoit de demander à la porte de l'Eglise; & au

XXXV.
Forme des
Eglises.
Euseb. X.
hist. c. 3.

Athan.
apol. 1. p.
684. apol.
2. p. 781.
& c. v. Eu-
seb. hist.
Eccl. X.
c. 4. de
vit. Const.
lib. III. c.
34. 35.
& c. c. 50.
l. IV. c.
58. V. Ma-
bil. Com-
ment. in
ord. Rom.
c. 3.

Paulin.
ep. 12. &
natal. 10.
S. Greg.
IV. Dial.
c. 14.

milieu de la cour étoit une ou plusieurs fontaines , pour se laver les mains & le visage avant la priere ; les Bénitiers leur ont succédé. Au fond étoit un double vestibule , d'où l'on entroit par trois portes dans la salle ou basilique , qui étoit le corps de l'Eglise. Je dis qu'il étoit double , parce qu'il y en avoit un en dehors , & un autre en dedans , que les Grecs appelloient *Narthex*. Près de la Basilique en dehors étoient au moins deux bâtimens. Le Baptistère , à l'entrée ; au fond , la sacristie ou le trésor , nommé aussi *Secretarium* ou *Diaconicum* ; & quelquefois il étoit double. Souvent le long de l'Eglise il y avoit des chambres ou cellules , pour la commodité de ceux qui vouloient méditer & prier en particulier : nous les appellerions des Chapelles.

Cellæ
Exhedr.

La Basilique étoit partagée en trois , suivant sa largeur , par deux rangs de colonnes qui soutenoient des galeries des deux côtés , & dont le milieu étoit la nef , comme nous voyons à toutes les anciennes Eglises. Vers le fond à l'Orient étoit l'Autel , derriere lequel étoit le presbytère ou sanctuaire ; c'est ce que l'on nomma depuis le chevet de l'Eglise. Son plan étoit un demi-cercle , qui enfermoit l'Autel par derriere ;

V. Gang. le dessus une voûte en forme de niche , qui
desc. S. le couvroit ; on la nommoit en latin *concha* ;
Sophiæ. c'est-à-dire , coquille ; & l'arcade qui en

Cod. faisoit l'ouverture s'appelloit en grec *absis*.
Thalmud. Peut-être les Chrétiens avoient-ils d'abord
Sanhedr. voulu imiter la séance du Sanhedrin des
c. 4 ff. 3.

Juifs , où les Juges étoient ainsi en demi-cercle , le Président au milieu ; l'Evêque tenoit la même place dans le Presbytère. Il étoit au milieu ayant les Prêtres à ses côtés , & sa chaire nommée *trône* en grec , étoit plus élevée que leurs sièges. Tous les sièges ensemble s'appelloient en grec *synthronos* , en latin *confessus* ; quelquefois aussi on le nommoit tribunal , & en grec , *bema* parce qu'il ressembloit aux tribunaux des Juges séculiers dans les Basiliques. L'Evêque étoit comme le Magistrat , & les Prêtres ses Conseillers. Ce tribunal étoit élevé , & l'Evêque en descendoit pour s'approcher à l'Autel. L'Autel étoit enfermé par devant d'une balustrade à jour , hors de laquelle étoit encore un autre retranchement dans la nef , pour placer les chantres , que l'on nomma depuis par cette raison chœur , en grec *choras* , ou chancel du mot latin *cancelli*. Ces chantres n'étoient que de simples Clercs destinés à cette fonction. A l'entrée du chœur étoit l'ambon , c'est-à-dire , une tribune élevée où l'on montoit des deux côtés , servant aux lectures publiques , nommée depuis pupitre , lutrin , ou Jubé. Si l'ambon étoit unique , il étoit au milieu ; mais quelquefois on en faisoit deux , pour ne point cacher l'Autel ; à la droite de l'Evêque & à la gauche du peuple étoit le pupitre de l'Evangile ; & de l'autre côté celui de l'Epître , quelquefois il y en avoit un troisième pour les Prophéties.

L'Autel étoit une table de marbre ou de

Greg.
Naz. car.
de Anast.

Prud.
Steph. II.
v. 2. de S.
Hippol.

Ordo
Rom.

Ath. ad.
folit. 8. 7.
D.

porphyre , quelquefois d'argent massif ou même d'or enrichi de pierreries ; car on croyoit ne pouvoir employer de matiere assez précieuse pour porter le Saint des Saints ; & les cérémonies de la consécration des Autels marquent encore assez ce respect ; mais quelquefois elle n'étoit que de bois. Elle étoit soutenue de quatre pieds ou petites colonnes , riches à proportion ; & on la plaçoit autant qu'il étoit possible sur la sépulture de quelque martyr. Car comme on avoit accoutumé de s'assembler à leurs tombeaux , on y bâtit les Eglises , ou bien on transféra leurs corps aux lieux où on les bâtit ; & de-là est venue enfin la règle de ne point consacrer d'Autel sans y mettre des Reliques. C'étoient ces sépulcres des martyrs que l'on appelloit mémoires ou confessions. Elles étoient sous terre , & on y descendoit par devant l'Autel. Il demeuroit nud hors du tems du Sacrifice , ou seulement couvert d'un tapis ; & rien n'étoit posé immédiatement dessus. Depuis on l'entourna de quatre colonnes aux quatre coins , soutenant une espece de tabernacle qui couvroit tout l'Autel , & que l'on nommoit Ciboire , à cause de sa figure qui étoit comme une coupe renversée. Car les Anciens

Baron. in
Martyr.
6. Jul.

XXXVI.

Ornemens
des Eglises.

A nast. in
Silvest. in
Leon III.
&c.

avoient des coupes qu'ils nommoient *Ciboria* du nom d'un certain fruit d'Egypte.

Tout cela étoit orné magnifiquement. Le Ciboire & les colonnes qui le soutenoient , étoient souvent tout d'argent , & il y en avoit du poids de trois mille marcs. Entre

ces colonnes on mettoit des rideaux d'étoffe précieuse , pour enfermer l'Autel des quatre côtés. Le Ciboire étoit orné d'images , & d'autres pièces d'or ou d'argent ; comme d'une Croix pour le terminer par en-haut. On suspendoit aussi sur les Autels des Colombes d'or ou d'argent pour représenter le St. Esprit , quelquefois on y renfermoit l'Eucharistie que l'on gardoit pour les malades , & quelquefois on la gardoit dans de simples boîtes , telles que sont nos Cibaires. Quelquefois on couvroit d'argent l'Abside entière , du moins on la revêtoit de marbre , aussi - bien que la Conque. Les colonnes qui soutenoient la Basilique étoient de marbre , avec des chapiteaux de bronze doré ; elle étoit pavée de marbre , & souvent toute incrustée en dedans.

On y employa , sur-tout dans les siècles suivans , les ouvrages de Mosaïques , qui est une marqueterie de petites pièces de verre peintes de diverses couleurs. On en fait toutes sortes de figures qui ne s'effacent jamais. Ce n'est pas que les Eglises n'eussent aussi d'autres peintures ; leurs murailles en étoient ornées pour la plûpart. On y voyoit diverses histoires de l'Ancien Testament , sur-tout celles qui étoient figures des Mystères du nouveau ; comme l'Arche de Noé , le Sacrifice d'Abraham , le passage de la Mer rouge , Jonas jetté dans la Mer , Daniel entre les Lions. On y voyoit en plusieurs endroits la figure du Sauveur , & quelques-uns de ses miracles ; comme la

Id. in
Steph. V.

Conc.
Constan.
ann. 530.
A. A. V.
V. Mabil.
comm. in
ord. Rom.
c. 20.

Opus
musivum
Fel. prin.
de archit.

A Romæ
Sotter.
lib. 4. c.
5. 7. & 6.

multiplication des pains, & la résurrection
 du Lazare. Eusebe témoigne que dans les
 places de Constantinople, Constantin fit
 mettre le bon Pasteur & Daniel entre les
 Lions: & ailleurs il dit que dès les premiers
 tems on avoit gardé les images des Apôtres
 St. Pierre & St. Paul, & de Jesus-Christ
 même, peintes avec des couleurs; l'usage
 étant inviolable chez les Anciens d'hono-
 rer ainsi leurs bienfaiteurs. Toutefois St.
 Augustin avoue que de son tems on n'avoit
 point leurs vrais portraits, mais seule-
 ment des images faites à fantaisie comme
 à présent. Enfin, l'on représentoit dans
 chaque Eglise l'histoire du martyr, dont
 les reliques y repositoient. Prudence nous en
 donne deux beaux exemples de St. Cassien
 & de St. Hiepolyte, & Asterius celui de
 Ste. Euphemie. Ces peintures étoient faites
 principalement pour les ignorans, à qui
 elles servoient de Livres; comme dit le
 Pape Grégoire II. écrivant à l'Empereur
 Léon Auteur des Iconoclastes. *Les hommes
 & les femmes tenant entre leurs bras les pe-
 tits enfans nouveaux baptisés, leur montrent
 du doigt les histoires, ou aux jeunes gens, ou
 aux Gentils étrangers: ainsi ils les édifient
 & elevent leur esprit & leur cœur à Dieu.*
 Les portes de l'Eglise étoient ornées d'y-
 voire, d'argent ou d'or, toujours garnies de
 rideaux. Aux principales portes on mettoit
 des reliques, d'où venoit le grand respect
 que les Fidèles leur rendoient.

Le *Diaconicum* ou Sacristie étoit un bâti-

ment considérable joignant l'Eglise. Là étoit le trésor des vases sacrés ; c'est pourquoi il n'y entroit que les Ministres qui avoient droit de les toucher. On y gardoit aussi les livres , les habits sacerdotaux , les autres meubles précieux , les oblations des Fidèles , quelquefois l'Eucharistie , dans une boîte enfermée d'une tour d'ivoire. Le *Secretarium* étoit un grand Cabinet , ou plutôt une Sale dans laquelle l'Evêque s'assembloit avec son Clergé pour traiter en secret les affaires Ecclésiastiques , ou pour se préparer au Sacrifice ; comme St. Martin qui avoit accoutumé d'y passer trois heures en oraison avant la Messe. Il y en avoit d'assez spacieux pour y tenir des Conciles.

Paulin.
ep. 12.

Sever.
de vita S.
Mart.
Conc.
Carth.

Ils avoient grand nombre de Calices & de Patenes , qui dans les premiers tems n'étoient souvent que de verre , mais souvent aussi d'argent ou d'or , même durant les persécutions. En latin le nom de *Calix* signifie une coupe ordinaire pour boire , & *Patina* un plat pour servir les viandes. Les Calices des Eglises étoient la plupart du poids de trois marcs ; les Patenes étoient de grands bassins jusqu'au poids de quarante-cinq marcs , & communément de trente. On se servoit dès-lors de cierges ; & on en allumoit toujours un grand nombre , même en plein jour , avec grand nombre de lampes. C'étoit depuis long-tems des marques de respect & de joye. Il en est parlé dans les Livres des Machabées ; on portoit du feu devant les Magistrats Romains , & la

V. Per-
ron. Ju-
cher. I.
III. c. 1.

Lib. Pont.
in Mat. &
alibi pas-
sim. lib. 3.
lib. 20.

V. Hier.
in Vig. c.
3. Prud. de
S. Laur.

2. Macab.
IV. 22.

Notice de l'Empire nous représente entre les marques de la plupart des grands Officiers, une table qui porte un Livre posé sur un couffin, quelquefois découvert, quelquefois couvert d'un grand voile, & accompagné de deux chandeliers avec des cierges allumés; ce qui a bien du rapport à nos Autels. On trouve des chandeliers d'or donnés aux Eglises dans les premiers tems, pesant jusqu'à trente-sept marcs la pièce, & d'argent jusqu'à quarante-cinq marcs. On trouve l'usage des cierges parfumés, même dans les Provinces, comme au Baptême de Clovis.

Anastaf.
in Sylvest.
Greg.
Tur. l. 8.

Le Baptistère étoit d'ordinaire bâti en rond, ayant un enfoncement où l'on descendoit par quelques marches pour entrer dans l'eau; car c'étoit proprement un bain. Depuis on se contenta d'une grande cuve de marbre ou de porphyre comme une baignoire, & enfin on se réduisit à un bassin comme sont aujourd'hui les fonts. Le Baptistère étoit orné de peintures convenables à ce Sacrement, & meublé de plusieurs vases d'or ou d'argent pour garder les saintes

Paulin.
ep. 12.

huiles, & pour verser l'eau. Ceux-ci étoient souvent en forme d'agneaux ou de cerfs, pour représenter l'Agneau dont le sang nous lave, & pour marquer le désir de ames, qui cherchent. Dieu comme un cerf altéré cherche une fontaine, suivant l'expression

Lib. Pontif. in Innoc. 1. & al.

Pf LXI.
2.

du Pseaume. On y voyoit l'image de saint Jean-Baptiste, & une colombe d'or ou d'argent suspendue sur le bain sacré, pour

mieux représenter toute l'histoire du Bap-
tême de Jesus-Christ, & la vertu du Saint-
Eprit, qui descend sur l'eau baptismale.
Quelques-uns même disoient le Jourdain
pour dire les Fonts.

Conc.
Constan.
an. 535.

Telles étoient à peu près les anciennes
Eglises & les bâtimens qui les accompa-
gnoient; sans parler de la maison de l'Evê-
que & du logement des Clercs, d'où vin-
rent dans la suite des siècles les Cloîtres des
Chanoines; sans parler aussi des Hôpitaux
de diverses sortes, qui étoient d'ordinaire
prés de la principale Eglise.

Cependant les Gentils reprochoient aux
Chrétiens de n'avoir ni Temples, ni Au-
tels, ni Images connues, ni Sacrifices, ni
Fêtes; & les Chrétiens ne s'en défendoient,
qu'en lisant: Que ni les Temples, ni les
Autels matériels, ni les Sacrifices sanglans,
n'étoient pas dignes de la majesté de Dieu.
Qu'il n'avoit point d'autres Images que son
Fils, & les ames raisonnables, qui, par
l'imitation du Fils, se rendoient sembla-
bles au Pere. Qu'ils lui offroient en tout
tems & en tous lieux des sacrifices de louan-
ges sur les autels de leurs cœurs, allumés
du feu de la charité. Enfin, que les vrais
Chrétiens étoient toujours en fête, par le
détachement des choses temporelles, le
repos de la bonne conscience, & la joye
de l'espérance du Ciel. Voilà comme ils se
défendoient des reproches des Payens. Ils
ne disoient point: Nous avons des temples
& des autels comme vous, quoique d'une
autre figure.

XXXVII.

*Différen-
ces des E-
glises &
des Tem-
ples.*

Orig. in
Celf. lib.
8.

Minut.
Fel.

Clem. 7.
str 8. 707.
B. 720.

En effet, ces mots donnoient aux Payens des idées toutes différentes des nôtres. Un autel étoit un foyer de pierre dressé dans une place devant un temple ou devant une idole, mais toujours à découvert, destiné à y faire brûler la chair des victimes, & à verser du vin, du lait, du miel & d'autres sortes de libations. Un temple étoit un bâtiment d'une certaine forme ronde ou oblongue, où l'on observoit certaine proportion & certains ornemens, suivant la différence des Divinités, comme l'on peut voir dans Vitruve. Ils étoient petits pour la plûpart, sans fenêtres ou peu éclairés; aussi ne contenoient-ils que les idoles & les présens que l'on leur faisoit; le peuple n'y entroit point, il demeuroit dehors autour de l'autel.

Vitr. l. 5.
Baron. ad
Martyr.
5. Aug.

Nos Eglises ressembloient bien plus à des écoles publiques, ou à ces sales destinées à traiter les affaires, que les Anciens nommoient Basiliques, & dont Vitruve fait la description. On voyoit dans nos Eglises un tribunal élevé avec la chaire de celui qui présidoit à l'Assemblée, un pupitre pour le lecteur, des bancs pour les auditeurs, des livres & des armoires, des lampes & des chandeliers, une table dont on ne sçavoit pas bien l'usage; seulement on sçavoit qu'il y avoit quelques repas qu'ils prenoient ensemble. Aussi les Chrétiens donnoient aux lieux de leurs assemblées, les noms d'Eglise, de Basilique, d'Oratoire, de martyre, de titre, de dôme ou de maison de

Dieu ou du Sauveur. Ils se servoient rarement du nom de Temple, & jamais que je sache de ceux de *Delubrum* ou de *Fanum*. Les noms particuliers des Eglises venoient souvent de leurs fondateurs, comme à Rome le titre du Pasteur, la Basilique de Libere ou de Sixte, qui est sainte Marie Majeure, ou de l'ancien nom de la maison, comme la Basilique de Latran. Dans la suite, on se servit même des temples bâtis par les Payens, quand ils se trouverent propres aux usages de la religion. Ainsi dans Rome on a converti en Eglises le Panthéon, la Minerve, la Fortune virile, & quelques autres.

*Domus
Dei Do-
minicum
Kyriace.*

Les Eglises n'étoient pas seulement grandes & belles, elles étoient gardées avec soin, & tenues toujours fort propres. Saint Jérôme loue le Prêtre Nepotien du soin qu'il avoit que l'Autel de son Eglise fût net, les murailles point enfumées, le pavé frotté, la Sacristie propre, les vases luisans, que le Portier fût assidument à la porte. C'étoit à quoi servoient les bas Officiers, quelque nom que l'on leur donnât; Portiers, Mansionnaires, Chambriers, Sacristains; & ces Officiers étoient toujours en grand nombre dans les Eglises. On voit encore par la formule de l'ordination, quelle étoit la charge des Portiers. Ils donnoient le signal de la prière aux heures réglées, & par conséquent c'étoit à eux de sonner les cloches lorsque l'usage en fut reçu, c'est-à-dire, vers le septieme siècle.

*Epist. de
fut. Nep.*

*Cubiculo-
rii.
Æditai.*

*Pontif.
Rom.*

*V. Baron.
an. 58. n.
102.*

C'étoit à eux à ouvrir l'Eglise à ces heures, & à en tenir les portes, pour n'y laisser entrer ni les infidèles ni les excommuniés ; ils en devoient garder les clefs en tout tems, & prendre garde que rien ne s'y perdît.

Dial. 1. On voit dans les Dialogues de saint Grégoire, que les Mansionnaires avoient soin des lampes. C'étoit ces Officiers qui ornoient l'Eglise aux jours solennels ; soit avec des tapisseries de soye ou d'autres étoffes précieuses, soit avec des feuillages & des fleurs ; en un mot ils faisoient tout ce qui étoit nécessaire pour tenir le lieu saint en état d'imprimer du respect & de la piété. Toutes ces fonctions paroissoient si grandes, que l'on ne permettoit pas à des Laïques de les faire ; & l'on aima mieux établir exprès de nouveaux ordres de Clercs pour en soulager les Diacres.

XXXVIII

Les choses sensibles servent à la Religion.

En effet, quoique la Religion Chrétienne soit toute intérieure & toute spirituelle, les Chrétiens sont des hommes qui ressentent comme les autres les impressions des sens & de l'imagination. On peut dire même que la plûpart n'agissent & ne vivent que par-là ; car combien peu y en a-t-il qui s'appliquent aux opérations purement intellectuelles, & ceux-là même combien en sont-ils détournés ? il faut donc aider la piété par les choses sensibles. Si nous étions des Anges, nous pourrions prier également en tous lieux, au milieu d'un marché, ou d'une rue passante, dans un corps-de-garde, dans un cabaret plein de tumulte & de

débauche, dans la cloaque la plus infecte. Pourquoi fuyons-nous tous les lieux où nous nous trouvons dissipés & incommodes, sinon, pour aider la foiblesse de nos sens & de notre imagination? Ce n'est pas Dieu qui a besoin de Temples & d'Oratoire, c'est nous. Il est également présent en tous lieux, & toujours prêt à nous écouter: mais nous ne sommes pas toujours en état de lui parler. Il est donc inutile de consacrer des lieux particuliers à son service, si on ne les met en état de nous inspirer la piété.

Supposons, par exemple, ce que nous ne voyons que trop par la négligence des derniers tems: supposons, dis-je, une Eglise si mal située, qu'on y entende le bruit d'une grande rue, ou d'une place publique, & si sale que l'on ne sçache où se placer, ni où se mettre à genoux: supposons encore qu'elle soit pleine d'un grand peuple, enforte que ceux qui veulent prier soient continuellement poussés & foulés aux pieds par les passans, & continuellement interrompus par des enfans & des mendians de toutes sortes. Ajoutez que les yeux ne soient frappés que d'objets désagréables, de murailles enfumées, de tableaux poudreux, & placés à contre jour, de statues mal faites ou mutilées, & d'autres mauvais ornemens. Ajoutons enfin pour rassembler tout ce qui choque les sens, de mauvais encens & des voix discordantes qui chantent une méchante musique. Il se-

1. Cor.
XIV. 15.

roit plus facile de prier avec attention, en pleine campagne ou dans une maison déserte, que dans une telle Eglise. Au contraire, si l'on en trouve une bien bâtie, propre, tranquille, où le peuple soit arrangé, où un Clergé bien réglé fasse l'Office avec grande modestie, on sera porté à entendre cet office avec attention, & à prier du cœur en même-tems que de la langue.

V. Plat.
3. repub.

Les saints Evêques des premiers siècles avoient observé tout cela. Ces Saints étoient des Grecs & des Romains, souvent grands Philosophes, & toujours bien instruits de toute sorte de bienséance. Ils sçavoient que l'ordre, la grandeur & la netteté des objets extérieurs excite naturellement des pensées nobles, pures & bien réglées, & que les affections suivent les pensées; mais qu'il est difficile que l'ame s'applique aux bonnes choses, tandis que le corps souffre, & que l'imagination est blessée. Ils croyoient la piété assez importante pour l'aider en toutes manières. Ils vouloient donc que l'Office public, particulièrement le saint Sacrifice, fût célébré avec toute la majesté possible, & que le peuple y assistât avec toute sorte de commodité, qu'il aimât les lieux d'Oraison, & y gardât un profond respect. Toutefois ils sçavoient bien en bannir le faste séculier, le luxe effeminé, & tout ce qui peut amollir les cœurs & frapper dangereusement les sens; ils ne vouloient pas les flater, mais s'en aider. Tout ceci s'étendra mieux en décrivant la Liturgie toute entière.

On offroit le Sacrifice tous les Dimanches, & encore deux fois la semaine, c'est-à-dire, le Mercredi & le Vendredi, aux fêtes des martyrs, aux jours de jeûne, ou plus souvent, suivant la coutume de chaque Eglise. On disoit aussi des Messes votives pour des dévotions publiques ou particulières. Quelquefois on disoit plusieurs Messes en un jour, comme quand l'Office de quelque Saint concouroit avec une autre fête; ou pour des funérailles. C'étoit toujours l'Evêque ou le même Prêtre qui les célébroit toutes, comme nous observons encore à Noël. On dit que le Pape Léon III. célébroit aussi quelquefois sept Messes, & même jusqu'à neuf. Les Dimanches & les Fêtes on disoit la Messe après Tierce, les jours de jeûne plus tard, selon que l'on devoit manger après None ou après Vêpres. L'heure venue, le peuple s'assembloit en la principale Eglise, pour de-là se rendre avec l'Evêque & tout le Clergé au lieu où la station étoit indiquée. Car l'Evêque visitoit ainsi toutes ses Eglises tour à tour; & de cette marche pour y aller en corps & en ordre, sont venues les Processions.

Tandis que l'on entroit & que chacun s'arrangeoit, le chœur chantoit un Pseume avec son Antienne, à qui le nom d'Introïte en est demeuré. Les Diacres & ceux qui étoient institués pour les aider, c'est-à-dire, les Soudiacres & les Portiers, marquoient à chacun sa place à mesure qu'il entroit, pour éviter la confusion. Etant

XXXIX.

Ordre de la Lithurgie.

V. S. E-piph. hæ-ref. in fin.

Chrysoft. in Joann.

hom. 25.

init. Bo-

na. 1. li-

thurg. c.

18.

V. Jafr.

Str. c. 21.

V. Cod.

Sacram.

V. Ord.

Rom.

Const.

Ap. II. 7.

57.

rangés ils prioient quelque tems en silence ; puis l'Evêque saluoit le peuple , & concluait la prière , prononçant tout haut l'Oraison , qui de-là s'appelle Collecte , comme recueillant les vœux de tous les Fidèles.

1. Cor. XI. 1. 1. L'Evêque s'affeyoit alors dans son trône , qui , étant au fond de la Basilique , étoit le point de vûe où se terminoient les regards de toute l'Assemblée. Aussi chaque Pasteur étoit l'image visible de Dieu ; & comme dit St. Paul , il étoit le modèle de son troupeau , ainsi que Jesus-Christ étoit le sien. Les Prêtres l'environnoient , étant assis des deux côtés à droit & à gauche dans le demi cercle de l'Abside ; les Diacres étoient debout. Ainsi l'Eglise ressembloit assez à l'image du Paradis , que St. Jean rapporte dans l'Apocalypse.

Tim. IV. 22. Tit. 3. 7.

Apoc. IV. V. Greg. Nazianf. Carm. 7. p. 78.

L'Evêque dans son trône , un Livre à la main , comme on peint les Peres , tenoit la place de cette figure humaine , sous laquelle Dieu paroissoit. Les Prêtres étoient ce Sénat auguste marqué par les vingt-quatre vieillards. L'Evêque , dit St. Ignace , préside à la place de Dieu ; les Prêtres à la place du Sénat des Apôtres. Les Diacres & les autres Officiers étoient les Anges , toujours prêts à servir & à exécuter les ordres de Dieu. Devant le Trône de l'Evêque étoient sept chandeliers , & l'Autel où l'on offroit les parfums , Symbole des prières , & où l'on devoit offrir ensuite l'Agneau sans tâche , quoique sous une forme empruntée. Sous ce même Autel étoient les

Ignat. ad Magn. p. 53. Ordo Rom.

Ap. VIII. 3.

corps des martyrs , comme sous celui que vit St. Jean étoient leurs ames , à qui il fut dit de reposer un peu de tems. Enfin les troupes des fidèles , dont tout le reste de la Basilique étoit plein , représentoient assez bien la multitude innombrable des Bienheureux , qui revêtus de robes blanches , & de palmes à la main , chantoient à haute voix les louanges de Dieu. Telle étoit la face des Assemblées Ecclésiastiques.

Après que chacun avoit pris sa place , un Lecteur montoit sur l'Ambon , & faisoit quelque lecture de l'Ancien Testament , puis du nouveau , c'est-à-dire , des Actes ou des Epîtres des Apôtres ; car la lecture de l'Evangile étoit réservée à un Prêtre ou à un Diacre. Pour rendre ces lectures plus agréables & donner le loisir au peuple de les méditer , & aux Lecteurs de se reposer , on les entreméloit de Pseaumes & d'Antiennes & du chant d'*Alleluia* , que l'on mettoit dès-lors avant l'évangile. Les lectures se faisoient en langue vulgaire , c'est-à-dire , en la langue que parloient les honnêtes gens de chaque pays. Car quoique la langue Punique fût encore en usage parmi le petit peuple d'Afrique du tems de S. Augustin , on ne voit pas que l'Eglise s'en servît. Mais dans la Thébaïde il falloit que l'on fît les lectures des Egyptiens , puisque S. Antoine qui n'entendoit point d'autre langue , fut converti pour avoir oui l'Evangile. Dans la haute Syrie la plupart des Evêques n'entendoient point le Grec , & ne sçavoient que

Apoc. V.

Apoc. VI.

9. Baron.

ad Mart.

6. Jul.

Apoc. III.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

9.

Conc.

Ep. Conc.

Calc. Act.

10. init.

le Syriaque, comme il paroît par les Conciles où ils avoient besoin d'interprètes.

Du moins si les nations étoient mêlées, il y avoit des interprètes dans l'Eglise pour expliquer les lectures. Le martyr S. Procope faisoit à Scythopolis de Palestine cette fonction avec celles de Lecteur & d'Exorciste : ce qu'il lisoit en Grec, il l'expliquoit

Euseb. de
Martyr.
Palest. c. 1.

Ordo
Rom. X.
n. 17. cod.
sacram.

en Syriaque, qui étoit la langue vulgaire du pays. Quelquefois on lisoit en deux langues, comme dans l'Eglise Romaine, ou après avoir lû les leçons en Latin, on les lisoit aussi en Grec, à cause de la multitude des Orientaux qui s'y trouvoient. La plupart des Eglises Orientales en usent encore de même; & après avoir lû l'Evangile en Syriaque, par exemple, ou en Copte qui est l'ancienne langue, on le lit en Arabe qui est la langue vulgaire.

Vit. S.
Theo. ap.
Boll. 11.
Jean. c. 9.

Dans le Monastere de St. Théodose en Palestine, il y avoit trois Eglises où on faisoit l'Office en diverses langues; on y commençoit même la Messe, mais on se réunissoit dans l'Eglise des Grecs après la lecture de l'Evangile.

X L.
Sermons

La lecture étoit suivie du Sermon. Le Prélat expliquoit ou l'Evangile ou quelque autre Partie de l'Ecriture, dont il prenoit souvent un livre pour l'expliquer de suite, ou bien il choisissoit les sujets les plus importants. Nous avons des exemples d'explications suivies dans la plupart des homélies de St. Jean Chrysostome, & dans les Traités de S. Augustin sur S. Jean. Nous voyons

Yons des sujets choisis dans S. Ambroise, qui traitent d'abord l'ouvrage de six jours à l'imitation de S. Basile : puis l'histoire de Noé, d'Abraham & des autres Saints de l'ancien Testament les plus illustres ; ce qui toutefois revient encore à l'ordre des saintes Ecritures. Et par ces sermons des Peres, on voit que l'ordre des lectures de l'Ecriture étoit tel à peu près qu'il est encore à présent dans le cours de l'année Ecclésiastique. Aussi étoit-elle disposée dès-lors comme elle est, pour honorer dans la suite des diverses solennités les divers mystères de la vie de J. C. La plupart de ces Traités & des Commentaires des Peres sur l'Ecriture, ne sont que des Sermons qu'ils ont rédigés ensuite ; ou que l'on écrivoit sous eux, par cet art des notes dont j'ai parlé.

Ces saints Prédicateurs n'étoient pas des discoureurs oisifs, comme les Sophistes qui dispuetoient dans les écoles profanes par une mauvaise émulation de se contredire, & de raffiner les uns sur les autres, ou qui écrivoient dans leur cabinet, pour marquer leur érudition & leur bel esprit. C'étoient des Pasteurs très-occupés d'une infinité d'affaires de charité, entr'autres de l'accommodement des différends, qui ne laissoient pas de prêcher très-souvent, pour s'acquitter de la fonction qu'il regardoient comme la plus essentielle à leur ministère. Car dans ces premiers siècles tous les Evêques prêchoient, & il n'y avoit guère qu'eux qui prêchassent. On commença en Orient à faire

S. Leo.

ep. 4.

V. Aug.

de opere
Monach.

c. 191. &

ep. ad.

Diofc. v.

Synes. ep.

55.

Q

Euf. V. quelquefois prêcher des Prêtres d'un ta-
 hist. 20. S. lent extraordinaire, comme Origène, &
 Paulin. même des Laïques. Nous voyons en Oc-
 natal. 5. cident S. Felix prêcher à Nole n'étant que
 Prêtre dès le tems des persécutions, mais ces
 exemples étoient si rares, que plusieurs ont
 regardé S. Jean Chrysofôme & S. Augustin
 comme les premiers Prêtres à qui leurs Evê-
 ques ayent confié ce ministère. Toutefois
 S. Jérôme blâme la coûtume de quelques
 Eglises, où le Prêtre ne parloit point en
 présence de l'Evêque.

Nos Prédicateurs trouvent la plûpart des
 Sermons des Peres bien éloignés de l'idée de
 prédication, qu'ils se sont formée. Ils sont
 simples, sans art qui paroisse, sans divi-
 sions, sans raisonnemens subtils, sans éru-
 ditions curieuses; quelques-uns sans mouve-
 mens, la plûpart fort courts. Il est vrai que
 ces saints Evêques ne prétendoient point
 être Orateurs, ni faire des harangues: ils
 prétendoient parler familièrement comme
 des Peres à leurs enfans, & des maîtres à
 leurs disciples. C'est pour cela que leurs dis-
 cours se nommoient Homélies en Grec, &
 en Latin, Sermons, c'est-à-dire, entretiens
 familiers. Ils cherchoient à instruire, en
 expliquant l'Ecriture, non par la critique &
 par les recherches curieuses, comme les
 Grammairiens expliquoient Homère ou Vir-
 gile dans leurs écoles, mais par la tradition
 des Peres pour la confirmation de la foi, &
 la correction des mœurs. Ils cherchoient à
 émouvoir, non pas tant par la véhémence

des figures & l'effort de la déclamation, que par la grandeur des vérités qu'ils prêchoient, par l'autorité de leurs charges, leur sainteté personnelle, leur charité. Souvent ils parloient sur le champ, comme il paroît par S. Augustin, qui traitoit quelquefois un autre sujet que celui qu'il s'étoit proposé. Mais ils ne manquoient pas de copiste pour recueillir leurs Sermons par l'art des notes.

Greg.
Naz. Orat.
32. p. 228.
A.

Ils proportionnoient leur stile à la portée de leurs auditeurs. Les Sermons de S. Augustin sont les plus simples de ses ouvrages; le style en est bien plus coupé & plus facile que celui de ses lettres; parce qu'il prêchoit dans une petite Ville à des mariniers, des laboureurs, des marchands. Mais on voit dans ses Traités de controverse, particulièrement dans les Livres contre Julien, qu'il n'avoit pas oublié la Rhétorique, après l'avoir enseignée si long-tems. Au contraire, S. Cyprien, S. Ambroise, S. Léon, qui prêchoient dans les grandes Villes, parlent avec plus de pompe & avec plus d'ornement: mais leurs styles sont différens, suivant leur génie particulier & le goût de leurs siècles. Car il ne faut pas attribuer aux sujets de piété, les défauts que les humanistes modernes reprochent aux Peres, comme de ne parler pas Latin assez purement; d'employer quelques preuves foibles, & quelques ornemens trop légers; d'avoir des allégories trop recherchées; des jeux de paroles, des rimes. C'étoient les défauts de leur siècle; s'ils fussent venus du tems de Cicéron ou de

Térence , ils eussent parlé comme eux.

Les Peres Grecs sont moins différens des anciens Auteurs. La langue n'avoit pas tant changé en Orient; l'étude des bonnes lettres s'y étoit mieux conservée. Les ouvrages de ces Peres sont la plûpart également solides & agréables. Saint Grégoire de Nazianze est sublime , & son style travaillé : Saint Jean Chrysoftôme me paroît le modèle achevé d'un Prédicateur. Il commençoit d'ordinaire par expliquer l'Ecriture, verset à verset , à mesure que le Lecteur la lisoit ; s'attachant toujours au sens le plus littéral, & le plus utile pour les mœurs. Il finit par une exhortation morale , qui souvent n'a pas grand rapport à l'instruction qui précède : mais qui est toujours proportionnée aux besoins les plus pressans des auditeurs , suivant la connoissance qu'en avoit ce Pasteur si sage & si vigilant. On voit même qu'il attaquoit les vices l'un après l'autre ; & qu'il ne cessoit point d'en combattre un qu'il ne l'eût exterminé , ou notablement affoibli.

Comme ces Saints ne regardoient ni réputation , ni autre intérêt temporel , leur unique but étoit de convertir ; & ils ne croyoient avoir rien fait s'ils ne voyoient quelque changement très-sensible. Ainsi S. Augustin entreprit d'abolir la coûtume de faire aux fêtes des martyrs des repas publics , qui dégéneroient en débauches ; & quelque invétérée que fût cette coûtume , il l'abolit , en montrant au peuple les textes formels de

Ep. 29.

l'Écriture, qui condamnent les excès de bouche, & les exhortant avec larmes pendant deux jours de suite, jusques à ce qu'il les eût persuadés. Aussi la grande éloquence, comme il dit lui-même, n'est pas celle qui excite des acclamations, mais celle qui impose silence & tire des larmes. Il n'étoit point à craindre qu'en une même Eglise on enseignât des doctrines différentes, puisqu'il n'y avoit point d'autre Prédicateur, ni d'autre Docteur que l'Evêque, ou un Prêtre qu'il avoit choisi & qui ne parloit que par son ordre, & d'ordinaire en sa présence.

Aug. IV.
doct. chr.
c. 24.

Pendant le Sermon, l'Eglise étoit ouverte à tout le monde, même aux infidèles : d'où vient que les Peres y gardoient exactement le secret des mystères, pour n'en point parler, ou seulement par énigmes. De-là vient aussi qu'il y a souvent dans leurs Sermons des discours adressés aux Payens pour les attirer à la foi. Durant les lectures & les instructions, les auditeurs étoient assis par ordre, les hommes d'un côté les femmes de l'autre ; & pour être plus séparées, elles montoient aux galeries hautes, s'il y en avoit : les personnes âgées étoient aux premiers rangs ; les peres & les meres tenoient devant eux les petits enfans : car on les menoit à l'Eglise pourvû qu'ils fussent baptisés ; les jeunes gens demeuroient debout quand les places étoient remplies. Il y avoit des Diacres continuellement appliqués à faire observer cet ordre, à prendre garde que chacun fût attentif, & ne souffrit per-

Confes
Ap. II. c.
57.

Gr. Naz.
carm. 9.
de Anasto

sonne sommeiller, rire, parler à l'oreille ; ou faire quelque signe à un autre, en un mot à procurer par-tout le silence & la modestie. En Afrique le peuple écoutoit debout toutes les instructions, au rapport de S. Augustin, qui toutefois approuve davantage la coutume des Eglises qu'il nomme de delà la mer, où les auditeurs étoient assis.

Aug. de
Catechif.
rud. c. 2.

Const. A-
post. VIII.
c. 6.

Conc.
Laod. c.
19. Dion.
Hier. Ecc.
c. 3.

Chrysoft.
hom. 3. in
ep. ad E-
phes.

Le Sermon fini, les Diacres faisoient sortir tous ceux qui ne devoient pas assister au Sacrifice, premièrement les auditeurs & les infidèles. Ensuite on prioit pour les Cathécumènes, & on les faisoit sortir : puis on prioit pour les Energumènes ou possédés du démon, & on les congédioit. On en faisoit de même aux Compétens, & ensuite aux Pénitens. Les fidèles restant seuls & sans mélange, faisoient des prieres pour toute l'Eglise, pour tous les ordres du Clergé & du peuple, pour toutes sortes de personnes affligées, & pour leurs ennemis & pour leurs persécuteurs. Le Diacre faisant la même fonction que le Crieur public aux assemblées profanes, avertissoit pour qui il falloit prier, & l'Evêque prononçoit l'Oraison en la forme qui nous est restée au Vendredi-Saint. Aux autres Messes nous suppléons ces prieres par celles du Prône. L'Evêque saluoit le peuple de nouveau, & le Diacre disoit à haute voix. *Quelqu'un a-t-il quelque chose contre son prochain ? Quelqu'un est-il ici avec dissimulation ? Embrassez-vous les uns les autres.* Puis ils se donnoient le baiser de paix.

Toutefois l'usage de l'Eglise Romaine que nous gardons encore, étoit de ne donner la paix qu'après la consécration des Mystères avant la Communion.

Innoc.
Epist. I.
c. I.

Après toutes ces préparations, commençoit le Sacrifice. Les Diacres aidés des Soudiacres mettoient la nape sur l'Autel, & sur une autre Table que nous appellons Crédence, d'un mot Italien qui signifie un Buffet, ils préparoient tous les vases sacrés, entr'autres les Patenes & les Calices, & les couvroient d'un voile pour les tenir plus proprement. L'Evêque descendoit de sa chaire & s'approchoit de l'Autel, regardant toujours le peuple en face, revêtu d'une robe éclatante, aussi-bien que les Prêtres & les autres Ministres, car dès-lors on avoit des habits particuliers pour l'Office.

XLI.
Habits sacrés.
Ordo Rom. I. n. 12.

Const.
Ap. VIII.
c. 12.

Ce n'est pas que ces habits fussent d'une figure extraordinaire. Le Pape Célestin I. écrivant aux Evêques de Gaule en 428 leur dit : il faut nous distinguer du peuple, non par l'habit, mais par la doctrine & par les mœurs, & ne pas chercher à imposer aux yeux des simples par un extérieur singulier. La Chasuble étoit un habit vulgaire du tems de saint Augustin ; la Dalmatique étoit en usage dès le tems de l'Empereur Valerien, l'Etole étoit un manteau, commun même aux femmes ; & nous l'avons confondu avec l'*Orarium*, qui étoit une bande de linge, dont se servoient tous ceux qui vouloient être propres, pour arrêter la sueur autour du col & du visage. Enfin la Manipule, en

Celest. I.
ep. 2. c. 2.

Aug.
XXII. Cit.
vit. c. 8.

Trebel. I.
in Claud.
p. 208. in
fine l. 23.
ff. 1. ff. de
auro &

vestim.
leg.

v. Tho-
mass.

Discipl.
p. 1. l. 1.
c. 1. 31.

&c. p. 2.
l. 1. c. 23.

Vopif.
Aurel. p.
225. C.

Hom.
Leon. P.

IV. tom.
8. Conc.

p. 34.
Const.

Riculfi.
Suess. c.

7. art.
589. tom.

7. Conc.

Conc.
Brac. IV.

c. 3. an.
675.

Conc.
I. eod. c.

12. 13.

Ambr. II.

off. c. 19.

Gr. Naz.

or. 4. p.

122. A.

Latin *Mappula*, n'étoit qu'une serviette sur le bras pour servir à la sainte Table. L'Aube même, c'est-à-dire, la robe blanche de laine ou de lin, n'étoit pas du commencement un habit particulier aux Clercs, puisque l'Empereur Aurélien fit au peuple Romain des largeffes de ces sortes de Tuniques, aussi-bien que de ces grands Mouchoirs qu'ils appelloient *Oraria*.

Mais depuis que les Clercs se furent accoutumés à porter l'Aube continuellement, on recommanda aux Prêtres d'en avoir qui ne servissent qu'à l'Autel, afin qu'elles fussent plus blanches. Ainsi il est à croire que du tems qu'ils portoient toujours la Chasuble & la Dalmatique, ils en avoient de particulières pour l'Autel, de même figure que les communes, mais d'étoffes plus riches & de couleurs plus éclatantes. Sur-tout les Canons recommandent aux Prêtres & aux Diacres de ne point servir sans *l'Orarium*, que toutefois ils défendent aux Ministres inférieurs.

Ils vouloient que les Clercs donnassent une grande idée de leurs fonctions, même par leur extérieur; que la netteté de leurs visages, de leurs mains, de leurs vêtements, fût un signe de la pureté du cœur & de l'innocence de la vie; que la modestie & la gravité de leurs regards, de leur contenance, de leurs démarches, imprimât le respect & la piété. Les Prélats y étoient si délicats, que saint Ambroise rejeta de son Clergé deux jeunes hommes

dont l'un avoit le port indécent, l'autre marchoit d'une maniere choquante, & l'événement justifia qu'il avoit bien jugé de l'un & de l'autre. Saint Gregoire de Nazianze & saint Basile, long-tems avant l'Apostasie de Julien, connurent le dérèglement de son esprit à sa démarche, aux mouvemens de ses épaules, & à ses éclats de rire. Il faut toujours se souvenir que ces Peres étoient des Grecs & des Romains nourris dans une extrême politesse, & dans les plus nobles idées de la véritable bienséance : ou plutôt qu'ils méditoient continuellement l'Écriture, où il est dit : Que la maniere de s'habiller, de rire & de marcher, font connoître l'homme. Ecc. XIX. 7.

L'Evêque étant à l'Autel, recevoit des mains des Diacres les oblations qu'ils avoient reçues du peuple. Toutefois en quelques Eglises l'Evêque alloit lui-même recevoir les offrandes des personnes les plus honorables, comme à Rome des Sénateurs & de leurs femmes. Car tous les Chrétiens grands & petits, les Magistrats, les Princes mêmes assistoient ensemble à l'office. XLI. Sacrifices Ordo Rom. 1. n. 13. Can. Apo. 2. 4.

On ne mettoit sur l'Autel que le pain & le vin qui devoit être la matiere du Sacrifice ; les autres especes de vivres, de luminaire, l'argent & tout ce que les Fidèles offroient pour les besoins de l'Eglise, les Diacres le recevoient & le gardoient dans des lieux destinés à ces usages. Il est vrai que l'on mettoit sur l'Autel des fruits nouveaux, pour les bénir à la fin du Sacrifice.

On n'employoit à l'Eucharistie que le pain offert par les Fidèles & béni par l'Evêque ; chacun faisoit de sa main les dons qu'il offroit. Saint Grégoire de Nazianze le dit expressément parlant de l'Empereur Valens. On vouloit que tous les Fidèles offrissent au moins tous ceux qui devoient communier ; & on trouvoit mauvais que les riches voulussent communier de ce qu'avoient offert les pauvres. L'Evêque lui-même donnoit son offrande ; & il y avoit à Rome pour cet effet un Soudiacre oblationnaire. Les pains étoient donc en si grand nombre , que l'Autel en étoit comblé , comme disent quelques Oraisons ; & le Corporal étoit une grande Nape que deux Diacres étendoient par les deux bouts de l'Autel. C'étoit le soin de l'Archidiacre de couvrir l'Autel de tous ces pains , en les arrangeant proprement ; ce que l'on appelloit dresser l'Autel. Il y mettoit aussi le Calice du vin destiné pour être consacré. Afin d'être plus assuré qu'il fût pur , on le versoit dans ce calice par une couloire d'argent , je veux dire un vaisseau percé comme un crible.

Le Pasteur ayant offert le pain & le vin , offroit aussi l'encens , qui représente les oraisons des Fidèles , comme il est marqué dans l'Apocalypse , où l'on voit un Ange occupé à offrir à Dieu ces parfums spirituels. On encensoit comme l'on fait encore , l'Autel , les dons , le Clergé & le peuple. Mais on se servoit de véritable parfums du Li-

Gr. Naz.
or. 20. p.
351. C.

Ordo
Rom. n.
14. 15.

Secreta
in Nativ.
S. Joan. &
in vigil.
omn. SS.

Ordo
Rom. I.
n. I.

Compo-
nere alta-
re.

Apoc. 8.
3. 4. 5.

ban & d'autres Aromates les plus précieux que l'on connût alors, & cela avec une telle magnificence, que l'Eglise Romaine avoit des terres en Syrie & en d'autres Provinces d'Orient, destinées seulement à lui fournir ces parfums. Pendant l'Offertoire on chantoit un Pseaume, dont il n'est resté qu'un verset, qui en étoit l'Antienne.

Depuis l'offrande les portes étoient fermées, & gardées avec grand soin, par des Diacres ou des Portiers qui y demeuroient, & ne les ouvroient plus même aux Fidèles, jusques après la Communion. D'autres Diacres se promenoient doucement par l'Eglise, pour prendre garde que personne ne fît le moindre bruit ou le moindre signe. Il y en avoit un qui observoit en particulier les enfans, dont la place étoit près le tribunal de l'Evêque; & pour les plus petits, on avertissoit les meres de les prendre entre leurs bras. Ainsi tout le peuple, attentif & en silence, écoutoit avec un profond respect les prieres de la Préface & de l'action que nous appellons le Canon. Car le Prélat les disoit tout haut, & le peuple répondoit *Amen*, comme aux autres oraisons. Ces prieres étoient beaucoup plus longues qu'elles ne sont aujourd'hui, comme l'on voit encore dans les Lithurgies Orientales; l'Eglise Romaine n'en a retenu que l'essentiel. Autrefois on y faisoit un abrégé de toute l'histoire de la Religion; en remerciant Dieu de la création, de la réparation du monde après le déluge, de la vocation

Const. ap.
VIII. 11.

v. Greg.
Naz.

Orat. 20.

p. 351.

Orat. 32.

p. 517.

Const. ap.

VIII. 12.

d'Abraham , des graces qu'il a faites au peuple d'Israël ; & enfin de l'Incarnation de son Fils & de la Rédemption du genre humain.

Const.
ap. VIII.
13. Can.
Nic. 17.

Après la Consécration , l'Evêque prenoit la Communion : puis la donnoit aux Prêtres : puis aux Diacres & aux Clercs; ensuite aux Ascetes ou aux Moines , aux Diaconesses : aux Vierges & aux autres Religieuses , aux enfans , & enfin à tout le peuple. Pour abréger cette action , qui étoit toujours fort longue , plusieurs Prêtres en même-tems distribuoiént le Corps de notre Seigneur , & plusieurs Diacres donnoient le Calice; & les Diacres alloient porter la communion par les rangs , comme ils avoient été recevoir l'offrande , enforte que chacun demeuroit à sa place. Les hommes recevoient le Corps de Jesus-Christ dans leurs mains ; les femmes , dans les linges destinés à cet usage. On donnoit aux petits enfans les particules qui restoiént de l'Eucharistie , & on donnoit à ceux qui ne communioient pas les restes du pain offert & non consacré : de-là est venu le pain béni. Pendant la communion , on chantoit un Pseaume dont il n'est resté que l'Antienne. Dès-le quatrieme siècle , la communion n'étoit plus si fréquente qu'auparavant , & saint Chrysostôme se plaint que plusieurs assistoient aux saints Mystères sans communier & que plusieurs ne communioient qu'à l'occasion des fêtes ; il marque qu'il y en avoit qui ne communioient qu'une ou deux fois l'année.

Ordo
Rom. I.
n. 20.

Evagr.
IV. h. c.
36. Nicep.
XVII. h. c.
25. Ordo
Rom.

Hom. III.
in ep. ad
Ep.
Hom.
XVII. in
ep. ad
Heb.

De tout ce que j'ai dit, il résulte que la Liturgie étoit longue. Aussi les Chrétiens ne croyoient pas avoir autre chose à faire les Dimanches qu'à servir Dieu. S. Grégoire, Lib. 21 pour montrer jusques où alloient ses infir- ep. 35. mités, dit, qu'à peine pouvoit-il se tenir debout trois heures à l'Eglise pour l'Office. Toutefois le Canon de la Messe étoit dès-lors tel qu'il est, & les Sermons que nous avons de lui sont courts.

Tout l'Office étoit accompagné de chant. XLIII. Il en est parlé dès les premiers tems : mais Offices so- il est à croire que l'on chanta encore plus lemnels. quand l'Eglise fut en pleine liberté. Saint Aug. IX. Augustin attribue à saint Ambroise d'avoir Confes. 7. introduit en Occident le chant des Psea- Hexam. mes ; à l'imitation des Eglises Orientales. 4. in fine. Saint Basile témoigne que de son tems tout le peuple chantoit dans les Eglises, les hommes, les femmes, les enfans, & il compare leurs voix aux eaux de la mer. Saint Grégoire de Nazianze les compare à Gr. Naz. un tonnerre. Saint Basile dit aussi que l'on hom. 20. chantoit les Pseaumes & dans les maisons p. 315. particulières, & dans les places publiques : In Psal. 121. & que les chants en étoient si agréables, que ce plaisir aidait à faire entrer dans les esprits les sentimens divins dont ils sont remplis, qui est le vrai bien de la musique. La tradition de la musique antique subsistoit encore, & l'on distinguoit les genres V. Plat. de chants selon les sujets doux ou véhémens ; gais ou tristes, graves ou passionnés. Il est donc à croire qu'ils choisirent 3. de Rep.

ceux qui convenoient à la majesté & à la sainteté de la Religion ; & qu'ils se gardèrent bien d'appliquer aux saints mystères & aux louanges de Dieu , des airs efféminés & propres à amollir les cœurs , ou à remuer des passions dangereuses. On reprocha souvent à Arius sa Thalie , c'est-à-dire, un Cantique qui renfermoit sa doctrine , mais dont la mesure & le chant étoient pris des chansons infâmes de Sotate. Toutefois

X. Conf. 33. saint Augustin trouvoit encore quelque chose de trop doux au chant des Occidentaux , & croyoit plus sûre la pratique de saint Athanase , qui faisoit réciter le Pseaume par un Lecteur , avec si peu de flexion de voix , que c'étoit plutôt une prononciation qu'un chant. Je laisse à ceux qui sont sçavans en musique , à examiner , si dans notre plein-chant il reste encore quelque trace de cette antiquité ; car notre musique moderne semble en être fort éloignée. Dans cet art , on n'a pas de modèles permanens comme dans la Sculpture & l'Architecture, que l'on travaille depuis deux cens ans à rétablir sur l'antique. Quant au chant des Oraisons & des lectures , il est aisé de voir qu'il ne consiste qu'en très-peu de tons , pour aider à soutenir la voix , & marquer la distinction des périodes.

Je pense avoir assez dit , pour montrer que les saints Evêques de ces premiers siècles avoient sçû fort sagement employer tout ce qui frappe agréablement les sens , pour imprimer les sentimens de religion

dans l'ame, même des plus grossiers. Représentons-nous les Fidèles de Rome assemblés la veille de Pâques sous le Pape saint Léon dans la Basilique de Latran. Après la bénédiction du feu nouveau, lorsqu'un nombre incroyable de lumières rendoit cette sainte nuit aussi belle qu'un beau jour; c'étoit sans doute un charmant spectacle, de voir cet auguste lieu rempli d'une multitude innombrable du peuple, sans tumulte & sans confusion, chacun étant placé selon l'âge, le sexe, & le rang qu'il tenoit dans l'Eglise. On y regardoit entr'autres ceux qui devoient recevoir le Baptême en cette même nuit, & ceux qui, deux jours auparavant, avoient été réconciliés à l'Eglise, après avoir accompli leur pénitence.

Les yeux étoient frappés de tous côtés par les marbres & les peintures, & par l'éclat de l'argent, de l'or & des pierreries qui brilloient sur les vaisseaux sacrés, principalement près du saint Autel. Le silence de la nuit n'étoit interrompu que par la lecture des Prophéties, distincte & intelligible, & par les chants des versets qui y sont entremêlés, pour rendre l'un & l'autre plus agréable. Par cette variété l'ame frappée tout à la fois de tant de grands & de beaux objets, étoit bien mieux disposée à profiter de ces lectures divines, y étant préparée d'ailleurs par une étude continuelle.

Quelle étoit la modestie des Diacres & des autres Ministres sacrés, choisis & élevés par un tel Prélat, & servant en sa pré-

v. Greg.
Naz. O-
rat. 20. p.
251. B.

sence , ou plutôt en la présence de Dieu, que la piété leur rendoit toujours sensible ? Mais quelle étoit la majesté du pape lui-même si vénérable par sa doctrine , son éloquence , son zèle , son courage , & toutes les autres vertus ? Avec quel respect & quelle tendresse de piété prononçoit-il sur les fonts sacrés ces prières qu'il avoit composées , & que ses successeurs ont trouvées si saintes , qu'ils nous les ont conservées dans la suite de douze siècles ? Je ne m'étonne plus si les Chrétiens oublioient en ces occasions le soin de leurs corps ; & si après avoir jeûné tout le jour , ils passoient encore toute cette sainte nuit de la Résurrection , en veille & en prières , sans prendre de nourriture que le lendemain.

X L I V.
Fêtes. Pèlerinages.

Cass. Col. lat. 21. de remif. Quinq. Vie de S. Pacôme c. 8.

Toutefois ce grand jour étant venu , & le tems du jeûne étant passé , les plus grands Saints n'approuvoient pas seulement , mais ordonnoient que le corps fût soulagé. Quelque utile que soit le jeûne , pour élever l'esprit à Dieu , & faciliter l'oraison à laquelle les jours de Fêtes sont destinés , il étoit défendu de jeûner ni les Dimanches ni les Fêtes , ni pendant toute la Quinquagesime. Ils nommoient ainsi , non pas comme nous , les cinquante jours , qu'il y a de Pâques à la Pentecôte , il est vrai que les Moines d'Égypte usoient de grandes précautions , pour empêcher que ce petit relâchement ne leur fit perdre le fruit de l'abstinence passée ; mais enfin ils marquoient la distinction. Saint Pacôme suivant l'ordre de saint Pa-

lemon son maître, prépara le jour de Pâques des herbes avec de l'huile, au lieu du pain sec qu'ils avoient accoûtumé de manger. Un saint Prêtre inspiré de Dieu apporta à saint Benoit le jour de Pâques de quoi faire un meilleur repas qu'à l'ordinaire; & pour marquer une autre sorte de réjouissance sensible, saint Antoine portoit à Pâques & à la Pentecôte la Tunique de feuilles de palmier, qu'il avoit hérité de saint Paul premier Hermite; & saint Athanase se paroît du manteau qui saint Antoine lui avoit laissé. C'étoit une coûtume établie dès-lors entre les Chrétiens, de prendre aux jours de Fêtes des habits précieux, & de faire meilleure chere: d'où est venu le nom de festin: comme qui diroit un repas de Fête.

S. Greg¹
2. Dial.
c. 1.

S. Leon¹
Serm. 3^e
de Quag-
drages¹

On honoroit à proportion les Fêtes des Martyrs, & il y avoit un grand concours de peuple. Chacun célébroit avec son Evêque les Dimanches & les Fêtes communes à toutes les Eglises: mais on accouroit de tous côtés aux tombeaux des Saints pour célébrer leur mémoire, & souvent plusieurs Evêques s'y rencontroient. Un seul exemple peut faire juger du reste. S. Paulin rapporte plus de vingt noms, tant de Villes que de Provinces d'Italie, dont les habitans venoient tous les ans à grandes troupes, avec leurs femmes & leurs enfans, à la Fête de S. Felix le 14. Janvier notwithstanding la rigueur de la saison, & cela pour un seul Confesseur dans la seule Ville

Natali 31

Prud. Pe-
risteph.
211. 12.

Martyr.
Jul. 29. de
S. Cassio.
Euf. VI.
h. c. 10.

de Nole. Qu'étoit-ce par toute la Chrétienté ? Qu'étoit-ce à Rome aux Fêtes de saint Hipolyte, de saint Laurent, des Apôtres saint Pierre & saint Paul ? On y venoit même de fort loin & en tout tems : ainsi ont commencé les Pélerinages. Dès le commencement du troisieme siècle, quand saint Alexandre fut fait Evêque de Jérusalem avec saint Narcisse, il étoit venu de Capadoce visiter les lieux saints.

Et véritablement c'étoit un des meilleurs moyens d'aider la piété par les sens. La vûe des Reliques d'un Saint, de son sépulchre, de sa prison, de ses chaînes, des instrumens de son martyre, faisoit toute autre impression que d'en entendre parler de loin. Ajoutez les miracles qui s'y faisoient fréquemment, & qui attiroient même les infidèles, par l'intérêt pressant de la vie & de la santé. Chacun sçait qu'un des premiers

Euf. III.
vit. c. 42.
&c.

effets de la liberté du Christianisme, fut le soin que prit sainte Helene d'honorer les saints lieux de Jérusalem & de toute la terre-sainte. Les Pélerinages y furent depuis encore plus fréquens qu'auparavant. Lorsqu'une croix de lumière parut en plein midi à Jérusalem, sous l'Empereur Constantius, il y avoit une infinité de Pélerins de tous les pays du monde, qui furent témoins de ce miracle. Saint Jérôme, témoin oculaire, assure qu'en tout tems on y voyoit un grand concours de toutes nations, même des docteurs & des Evêques. Ces voyages n'étoient pas difficiles à cause

Cyril. ep.
ad Const.
Sozom.
IV. h. 25.
Hier. ad
Marcell.

*Les lieux saints enseignent qu'il faut aider
la piété par les sens et l'évangile*

de la grande étendue de l'Empire Romain, par la commodité de sa situation toute autour de la mer Méditerranée, & par les grands chemins que l'on y avoit dressés de tous côtés, pour le passage des Armées & des voitures publiques. Ce n'étoit pas une grande entreprise d'aller d'Espagne ou de Gaule, en Egypte, en Palestine, ou en Asie.

Il falloit honorer les Martyrs aux lieux où ils avoient souffert, avant que l'on eût introduit l'usage de diviser ou de transférer les reliques. Les Grecs les diviserent plutôt : mais à Rome le Pape saint Grégoire témoigne, que jusques à son tems pour les reliques des saints Apôtres, on envoyoit seulement des linges nommés *Brandea*, qui avoient touché leurs sépulchres, ou des clefs d'or qui enfermoient de la limaille des chaînes de saint Pierre. Chaque peuple étoit jaloux de conserver ces reliques, comme des gages de la protection des Saints, & d'une bénédiction particulière de Dieu sur la Ville & sur la Province; il leur en revint même ensuite des avantages temporels. Le concours des Pélerins enrichissoit les villes; & le respect des Saints qui y re-
posoient porta les Princes à y accorder des droits d'afiles & des exemptions de tributs, comme fit Constantin en faveur d'Helenope en Bithynie. On sçait combien fut célèbre en France la franchise de saint Martin de Tours, & le respect que les Goths témoignèrent pour l'Eglise de saint Pierre, lorsqu'ils prirent Rome.

Greg. III.
ep. 30.

S. Gr. ep.
V. 6. VI.
23. v.

Prud. Pe-
rist. pasy-
fim.

Socr. I. c.
18. Chro-
past. an.
237.

Gregor.
Tur. hist.
Oros.
VII. h. c.

32.

On sçait que l'on a vu autrefois les Jours
20/10 Ministerio de Cultura

Les Conciles devinrent alors plus libres, & par conséquent plus fréquens. Ce n'est pas qu'ils ne fussent en usage dès les premiers tems. Nous en voyons plusieurs en diverses Provinces sur la fin du second siècle touchant la question de la Pâque Tertullien incontinent après parle de ceux qui se tenoient en Grèce, & que l'on commençoit par des jeûnes. S. Cyprien fait mention de plusieurs Conciles d'Afrique plus anciens que son tems : lui-même en a tenu plusieurs, & dit souvent qu'il en fait attendre l'occasion, pour régler les affaires importantes de l'Eglise, comme la reconciliation de ceux qui étoient tombés dans la persécution. Mais il marque en même tems que les persécutions empêchoient de les tenir, parce que les Evêques & les Prêtres étoient dispersés & cachés, comme ceux que l'on recherchoit le plus. On tenoit les Conciles dans les intervalles paisibles & quelquefois même on les assembloit de plusieurs Provinces, comme les deux Conciles d'Antioche contre Paul de Samosate.

Ainsi quand la crainte des persécutions, fut entièrement cessée, les Conciles Provinciaux se tinrent plus souvent & plus régulièrement, c'est-à-dire, deux fois l'année, comme il est ordonné par le Concile de Nicée ; & on commença d'en tenir d'Œcuméniques, c'est-à-dire, de toutes les Eglises du monde, pour des affaires extraordinaires & capitales à la Religion. La tenue des Conciles Provinciaux étoit jugée si né-

XLV.
Conciles.

Euf. V. h.
c. 23.

Tert. de
jejun. c.
13.

Euf. VIII.
h. c. 30.

Conc.
Nic.

cessaire, qu'Eusebe compte entre les principaux effets de la persécution de Licinius d'avoir voulu les empêcher. C'étoit le Tribunal ordinaire où se jugeoient toutes les affaires de l'Eglise qui étoient assez importantes pour n'être pas décidées par un seul Evêque; la maxime étoit constante, que la force des décisions & des ordonnances de l'Eglise consiste principalement dans le consentement des Pasteurs, qui n'est jamais plus exprès que dans ces saintes assemblées. On y jugeoit les Evêques même, on les y ordonnoit, & il s'en faisoit aussi pour les Dédicaces des Eglises, qui furent fréquentes sous Constantin, pour reparer les ruines de la persécution. On voit en détail la forme de tenir les Conciles dans le quatrième Concile de Tolède.

Euf. l. vi.
c. 15.

Euf. X. h.
c. 3.

Tom. 5.
Conc. p.
702.

C'est encore à ces tems de liberté qu'il faut rapporter l'effet sensible que faisoient dans le public les jeûnes solennels de l'Eglise, particulièrement le Carême. Personne n'étoit dispensé du jeûne: ni la condition ni l'âge ne passoient point pour des excuses légitimes. Toutes les affaires cessoient; on voyoit les Villes les plus peuplées tranquilles comme des solitudes; les fidèles passoient la plus grande partie du jour dans les Eglises à prier, à écouter les lectures & les exhortations: d'où vient que l'Office de ces jours-là est toujours plus long. On n'y célébroit point de nêces. On ne devoit pas passer le jour à chasser, même en observant le jeûne. La coûtume duroit encore dans le

X L V I.
*Pratiques
de pénitence.*

Basil. or.
2. de jeju.
Hier. ep.
7. ad Læ-
tam. 22.
ad Eust.
Chrysoft.
in Gen.
hom. 1.
init.
Serm. 14.
n. 2. in
app. Aug.

Nicol. 1. neuvième siècle, de ne point juger des pro-
 ad consul- cès pendant le Carême, & de ne point
 ta Bulgar. porter les armes, ni même de voyager,
 c. 44. 45. sans grande nécessité.
 46.

Toutes ces pratiques étoient des suites de la pénitence, à laquelle les jours de jeûne étoient consacrés; & c'est pourquoi l'on réservoir au Carême la préparation de ceux qui devoient être baptisés, & la réparation de ceux qui étoient tombés depuis le Bap- tême. Après la joye des Fêtes de Noël & de l'Epiphanie, on commençoit à prier pour la rémission des péchés, & à exciter les pécheurs à la pénitence, comme nous faisons encore depuis la Septuagesime: car c'est manifestement le dessein de l'Office de ce tems-là. Les lectures de la Genèse représentent la puissance du Créateur, sa justice & sa sévérité. On y voit Adam chassé du Paradis terrestre; le monde criminel détruit par le Déluge; les quatre Villes infâmes consumées par le feu du Ciel. Ceux qui étoient touchés de ces exemples & des puissantes exhortations des Pré- lats, faisoient pénitence selon les règles que j'ai marquées, & qui peut-être s'observe- rent plus exactement depuis la liberté de l'Eglise. Mais on fut plus facile à accorder la communion aux mourans après que le péril des persécutions eut cessé. Personne n'étoit exempt de la pénitence, quelque grand qu'il fût dans le monde; les Princes y étoient sujets comme les Particuliers. L'Empereur Philippe s'y soumit dès le mi-

Inno. ep. ad Exup. c. 22.

Euf. V. h. c. 33.

lieu du troisieme siècle ; & on n'oubliera jamais dans l'Eglise l'exemple du grand Théodose.

L'autorité des Empereurs fit tomber la plupart des anciennes hérésies , en leur défendant de s'assembler , & ordonnant la recherche de leurs Livres. Sous les Empereurs Payens , les Catholiques n'avoient pas plus de liberté que les Hérétiques ; car les Payens ne les distinguoient pas, ils méprisoient & persécutoient également tout ce qui portoit le nom de Chrétiens. Mais depuis les Loix de Constantin & de ses successeurs , ils n'osoient s'assembler ni publiquement ni secretement , étant par - tout observés par les Evêques. Ainsi la plupart se réunirent à l'Eglise ou de bonne foi , ou par dissimulation , nonobstant le soin que prenoient les Evêques de les discerner ; & ceux qui demeurèrent opiniâtres moururent sans laisser de successeurs de leur doctrine. Car la plupart de ces sectes étoient peu nombreuses , à cause de l'absurdité de leurs dogmes , & des mauvaises mœurs de ceux qui en faisoient profession. Il ne fut donc plus mention de Valentiniens , de Gnostiques , de Marcionites , & des autres sectes plus obscures : les Manichéens furent ceux qui durèrent le plus long-tems , nonobstant la peine de mort ordonnée contr'eux. Les Ariens , du tems de Constantin , ne faisoient pas encore un corps à part , & sous ses successeurs ils ne trouverent que trop de protection. Car en général , l'hérésie n'é-

~~XLVII.~~

*Hérésies
réprimées.*

Sozom.

II. h. c. 32.

L. 5. l.

II. cod.

de hæret.

tant qu'une invention humaine , ne peut soutenir long-tems la persécution.

Quoique l'Eglise n'ait pas besoin de la puissance temporelle , elle n'en rejette pas le se-

Aug. ep.
50. ad
Bonif. ep.
93. ad Vi-
cent.

cours. Les Evêques trouvoient bon que les Princes Chrétiens punissent les Hérétiques d'exil ou d'amendes pécuniaires , du moins pour les intimider ; mais on épargnoit leur sang. La règle étoit générale , que l'Eglise ne

Sev. Sulp.
l. 2.

poursuivoit jamais la mort de personne. Elle eut horreur de la conduite de l'Evêque Ithace qui procura la mort de l'Hérétique Pris-

Ep. 110.
133. 134.
139.

cillien ; & nous avons plusieurs lettres de S. Augustin pour demander aux Magistrats la grace des Circoncellions , espèce des Donatistes , convaincus de violences horribles

Ep. 13. 4.
n. 3. 4.

exercées contre les Catholiques , jusques à des meurtres. Il dit que l'on déshonoreroit leurs souffrances , en faisant mourir ceux qui leur ont donné la gloire du martyre ; & que si l'on ne veut imposer d'autres peines à ces coupables , on réduira l'Eglise à n'oser en demander justice. Toutefois les Evêques n'obtenoient pas toujours les graces de leurs ennemis , non plus que des autres criminels ; & les Princes faisoient quelquefois exécuter à mort les Hérétiques , pour maintenir la tranquillité de l'Etat.

XLVIII.

Mœurs du
Clergé.

v. Thom.
disc. p. 2.

11. c. 20.
&c.

La liberté de l'Eglise apporta quelque changement à la manière de vivre des Evêques & des Clercs. Ce fut alors qu'ils commencèrent à porter quelques marques extérieures de leur profession ; quoiqu'à vrai dire ; la différence d'habit n'ait été sensible

que

que depuis la domination des Barbares , sous laquelle les Clercs conserverent l'habit des Romains , comme leurs loix & leur langue.

Plusieurs embrasserent la vie commune comme la plus parfaite , à l'exemple de l'Eglise de Jérusalem. Ceux-là logeoient en même maison , & mangeoient en même sale , autant qu'il étoit possible , du moins ils ne possédoient rien en propre , & ne subsistoient que de ce que l'Eglise leur fournissoit. C'étoit une grande famille dont l'Evêque étoit le Pere. Tels étoient les Clercs de St. Eusebe de Verceil , de St. Martin , de St. Augustin ; & on les appella les Clercs Canoniques ou Chanoines , à la difference de ceux qui ne vivoient pas exactement selon les Canons , & dont l'Eglise ne laissoit pas de se servir.

Ceux qui ne demeuroient pas dans la grande Communauté , étoient au moins deux ou trois ensemble. Les Prêtres attachés aux Eglises de Campagne , avoient avec eux de jeunes Clercs qu'ils instruisoient ; dont ils formoient les mœurs , & qui étoient les témoins de leur conduite. Car il étoit ordonné à tous les Clercs sacrés , Prêtres , Diacres , & Souëdiacres d'être ainsi éclairés de près , afin que leur vie fût sans reproche. L'Evêque lui-même avoit un Prêtre ou un Diacre qui ne le quittoit point , & qui couchoit dans sa chambre ; ce fut ce que le Grecs appellerent le Syncelle , qui devint ensuite une grande dignité. Le

R

V. serm. Aug. de vita com.

355. 356. Conc.

Clavon. c. 15.

Conc. Aurel. 11.

c. 11.

V. Thom. Disc. p. 1.

l. 1. ep. 39. & p.

21. c. 31.

& pag. 3. lib. c. 18.

& 11. Conc.

Valat. II. c. 1.

Tolet. II. c. 1. x. c.

23. Eme- rit. c. 18.

Aquisgra. c. 135.

Conc. Gerund. c. 6.

Tolet. I. c. 22.

Conc. Pape St. Gregoire n'avoit que des Clercs
Rom. ap. & des Moines dans son Palais. Il ôta les
Greg. IV. garçons laïques pour les services les plus
ep. 14. secrets de la chambre, & la coûtume s'est
conservée jusqu'à présent, que les Officiers
Domestiques du Pape soient tous Clercs.

Serv. Sul. Ces précautions étoient des suites du Céli-
in vita S. bat, & par la même raison, on ne trouvoit
Mart. pas bon que les Ecclésiastiques eussent un
grand commerce avec les femmes, sous
prétexte de piété; ni qu'ils en reçussent de
petits présens, d'habits, d'ornemens, de
fruits, ou d'autres rafraîchissemens qui tien-
nent de la mollesse.

Hieron. grand commerce avec les femmes, sous
epist. ad prétexte de piété; ni qu'ils en reçussent de
Nepot. petits présens, d'habits, d'ornemens, de
fruits, ou d'autres rafraîchissemens qui tien-
nent de la mollesse.

Le respect pour les Ecclésiastiques étoit grand. Quoique les Evêques n'eussent point de rang entre les puissances temporelles, & qu'ils vécussent comme de simples particuliers, sans pompe & sans faste extérieur, ils ne laissoient pas d'être honorés des Magistrats & des Princes même. J'ai marqué les honneurs que Constantin rendit aux Pères assemblés à Nicée. L'Empereur Maxime fit manger à sa table Martin, avec un de ses Prêtres, & l'Impératrice sa femme le servit de ses propres mains.

v. Pancir. dignité, différens titres d'Illustre, Glorieux,
in Not. Spectacle, Clarissime, qui étoient réglés
Imp. suivant le rang des personnes. On donnoit
aux Evêques celui de Saints ou de Bien-
heureux; & on y joignit ceux de Pieux,
de Religieux, d'Aimé de Dieu, ou d'autres

L'usage des Romains étoit alors de donner à toutes les personnes constituées en

semblables. Ces titres étoient tellement affectés aux Evêques ; qu'on les leur donnoit même dans les procédures que l'on faisoit contre eux , comme contre Nestorius au Concile d'Ephese , & contre Dioscore au Concile de Calcédoine. On les donnoit aux Evêques hérétiques ; & dans la conférence de Carthage , St. Augustin ne feint point de dire , le très-saint Emeritus , & le très-saint Petilien , quoique ce fussent des Donatistes. C'eût été les offenser que de manquer à ces formules.

Le nom de Pape qui signifie Pere , mais en marquant une tendresse particulière , a été long-tems commun à tous les Evêques , & se donne encore aujourd'hui à tous les Prêtres de l'Eglise Grecque. On disoit également le Pape Corneille & le Pape Cyprien , le Pape Jule & le Pape Athanase. On les traitoit de Seigneurs , & rien n'est plus commun dans le quatrième & le cinquième siècle , que ces sortes de souscriptions aux lettres : *Au Seigneur , le très-saint , le très-pieux & très-vénérable N. Evêque.* Il étoit ordinaire , comme j'ai montré , de se prosterner devant eux , & de leur baiser les pieds. Il ne faut donc pas s'étonner si ces honneurs qui nous paroissent si grands , ont été attribués au Souverain Pontife , pour lui les Fideles ont toujours un respect très-particulier ; & que les Evêques mêmes traitoient de Pere & de Pape , tandis qu'il ne les traitoit que de freres , comme il fait encore. Car l'Eglise Romaine a été plus

V. Bar.
Not. ad
Martyr.
10. Jan.

V. ep. In-

noc. inter constante que toutes les autres à garder ses
ep. Aug. anciens usages.

Le respect que les puissances temporelles rendoient aux Evêques, leur donnoit une grande autorité, pour prendre en main la protection des veuves, des orphelins, & de toutes les personnes dignes de compassion, particulièrement pour demander la vie des Criminels. Ce n'est pas que ces Saints ne fussent zélés pour la justice : mais ils sçavoient bien qu'il se feroit toujours assez d'exemples de sévérité, & ils travailloient à sauver des ames. Soit que les condamnés fussent déjà Chrétiens ou non, c'étoit sans doute un puissant motif pour les attirer à la pénitence ou au baptême ; & cet amour de la clémence rendoit l'Eglise aimable même aux Payens.

XLIX. Au milieu de tous ces honneurs, la pauvreté leur étoit toujours recommandée. En Afrique on ordonnoit aux Clercs, quelque instruits qu'ils fussent de la parole de Dieu, de travailler à la terre, ou de faire quelque métier, pour gagner de quoi se nourrir & se vêtir, sans préjudice de leurs fonctions.

Epiph. hær. 80. n. 5. 6. Ce qui semble devoir plutôt s'entendre des moindres Clercs, la plupart mariés, que des Diacres & des Prêtres, assez occupés d'ailleurs. Toutefois St. Epiphane témoigne que la plupart des Evêques & des Prêtres joignoient le travail des mains à la prédication de l'Evangile, choisissant des métiers convenables à leur dignité & à leurs occupations. Non qu'ils ignorassent le droit

qu'ils avoient de recevoir du peuple leur subsistance, mais pour avoir la satisfaction intérieure de n'être à charge à personne, & pour donner plus abondamment aux pauvres. St. Basile s'excuse à St. Eusebe de Samosate, de n'avoir pu lui écrire pendant long-tems, parce que ses Clercs étoient occupés à des métiers sédentaires dont ils vivoient, & qui ne leur permettoient pas de faire des voyages.

Mais de quelque fonds que se prît la subsistance des Clercs, on vouloit qu'ils montraissent toujours l'exemple de la frugalité & de la modestie Chrétienne. Les mêmes Canons d'Afrique recommandent aux Evêques, que leur table soit médiocre & leurs meubles vils. St. Augustin les pratiquoit fidèlement, au rapport de Possidius, & l'on voit assez quel étoit son ordinaire, puisque cet historien dit, qu'outre les légumes & les herbes, il faisoit quelquefois servir à sa table de la viande & du vin en faveur des étrangers. Il déclare qu'il ne veut point porter d'habit qui ne puisse convenir à un Souëdiacre, & être donné à un pauvre. S. Paulin, dans le même tems, se servoit d'écuelles de bois & de vaisselle de terre, lui qui avoit quitté des biens immenses. St. Martin visitoit son Diocèse, monté sur un âne, & vêtu fort pauvrement. On admiroit les abstinences & les jeûnes de St. Loup de Troïes, de S. Germain d'Auxerre, de S. Hilaire d'Arles. On remarque de S. Epiphane, Evêque de Pa-

Basil. ep.
263. pag.
1038. B.

V. Tho:
mass. dis.
p. 1. l. 9.
c. 9. 10.
11.

Serm. 2.
de vita
comm.

Paul ep.
1. in fin.

Sulp. de
vita S.
Mart.

vie, qu'il ne se baignoit point, ne soupiroit point, & ne vivoit que d'herbes & de légumes.

En Orient, St. Basile ne mangeoit que du pain avec du sel, ne bûvoit que de l'eau & ne portoit qu'une Tunique. Saint Grégoire de Nazianze vivoit à peu près de même. Les ennemis de St. Chrysofôme fonderent une partie de leurs calomnies sur ce qu'il mangeoit seul & vivoit fort retiré. Aussi il blâme lui-même un Evêque qui porteroit des habits de foye, qui iroit à cheval, & se feroit suivre de plusieurs valets; qui ayant de quoi se loger, ne laisseroit pas de bâtir. Ce qui revient aux accusations que l'on avoit formées contre Paul de Samosate, dans le siècle précédent. On lui reprochoit qu'il vivoit délicieusement; qu'il mangeoit beaucoup, qu'il étoit bien vêtu; qu'il marchoit par la Ville, accompagné de gens devant & derriere, approchant plus de la pompe d'un Magistrat que de la simplicité d'un Evêque. Cependant il étoit Evêque d'Antioche, la Capitale de l'Orient; & la troisième Ville du monde.

On étoit si accoûtumé à voir les Evêques modestes, que les esprits malicieux ou indiscrets en prenoient occasion de critiquer injustement ceux qui l'étoient un peu moins. Le même S. Chrysofôme s'en plaint. *Il y en a, dit-il, qui trouvent mauvais qu'un Evêque aille au bain, qu'il mange & s'habille comme un autre; qu'il ait un valet pour le servir, & un mulet pour le porter. Ainsi*

Hom. 9.
in ep. ad
Philem.

Conc.
Anrin. II.
an. 270.

Hom. II.
in ep. ad
Tit. circa
sa.

Ammien Marcellin ; Payen & ennemi du Christianisme ; ne manquoit pas de relever la différence qu'il y avoit même à l'extérieur, dès la fin du quatrième siècle, entre le Pape & les Evêques de Provinces, comme s'il y eût de quoi s'étonner, que l'Evêque de la Capitale du monde eût une voiture, pour pouvoir aller dans les différens quartiers d'une si grande Ville ; qu'il fût bien vêtu, & qu'il tint une bonne table, où il pût recevoir tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Empire. Il est vrai que S. Grégoire de Nazianze, plus digne de foi, parle à peu près de même des Evêques des grandes Villes. Mais Ammien demeure d'accord qu'il y avoit encore dans les Provinces, des Evêques qui se rendoient recommandables à Dieu & aux hommes, par la frugalité de leur nourriture, la pauvreté de leurs habits & la modestie de leur visage. S. Jérôme, incontinent après, nomme le Pape Anastase ; homme d'une très-riche pauvreté, & dans le siècle suivant, Denis le Petit dit que le Pape Gelase étoit pauvre pour enrichir.

En effet, la pauvreté de ces saints Evêques étoit purement volontaire au milieu de la grande richesse des Eglises, qui fut un des premiers effets de sa liberté. On aura peine à croire ce que j'en dirai, quoique les preuves soient constantes. Toutes les vies des Papes depuis St. Silvestre & le commencement du quatrième siècle, jusqu'à la fin du neuvième, sont pleines des pré-

Am. Mar-
cel. l. 27.
c. 3.

Orat. 20.
pag. 260.
or. 32. p.
526.

Hierad
Demetr.
c. 9.

Dien.
præf. in
Canon.

L.
Richesses
des Eglises.

sens faits aux Eglises de Rome , par les Papes , par les Empereurs ; & par quelques Particuliers ; & ces présens ne sont pas seulement des vases d'or & d'argent , mais des maisons dans Rome , & des terres à la campagne , non-seulement en Italie , mais en diverses Provinces de l'Empire. Je me contenterai des offrandes rapportées par Anastase sous le Pape St. Silvestre. Il peut s'être trompé , en attribuant au grand Constantin ce qui auroit été donné par quelque autre Empereur , peut-être par Constantin Pogonat ou par le fils d'Irene. Mais personne ne croira qu'il ait inventé ce détail ; & en quelque tems que ces offrandes aient été faites , elle montrent également la richesse de l'Eglise. Voici donc ce qu'Anastase décrit comme subsistant encore de son tems. Dans la Basilique Constantienne , qui est celle de Latran , un Tabernacle d'argent du poids de deux mille vingt-cinq livres , ayant au-devant le Sauveur assis dans un siège , haut de cinq pieds pesant cent vingt livres , & les douze Apôtres chacun de cinq pieds , pesant quatre-vingt-dix livres , avec des Couronnes d'argent très-pur. Au derriere étoit un autre image du Sauveur , de cinq pieds , du poids de cent quarante livres , & quatre Anges d'argent de cinq pieds chacun , & de cent quinze livres , ornés de pierreries. Plus quatre Couronnes d'or très-pur ; c'est-à-dire , des cercles portant des Chandeliers , ornées de vingt Dauphins , chacune du poids de

quinze livres ; sept Autels d'argent de deux cent livres ; sept Patenes d'or ; de trente livres chacune ; quarante Calices d'or , d'une livre pièce ; cinq cent Calices d'argent , chacun de deux livres , cent soixante Chandeliers d'argent ; dont quarante-cinq pesoient trente livres la pièce , & le reste vingt livres ; & plusieurs autres vases.

Dans le Baptistère , la Cuve étoit de porphyre , toute revêtue d'argent jusques au poids de trois mille huit livres : il y avoit une lampe d'or de trente livres : où brûloient deux cent livres de baume ; un Agneau d'argent , versant de l'eau de trente livres ; un Sauveur d'argent très-pur , de cinq pieds , pesant cent soixante dix livres , & à gauche , un S. Jean-Baptiste d'argent , de cent livres ; & sept Cerfs d'argent versant de l'eau , chacun de huit cent livres ; un encensoir d'or très-pur , de dix livres , orné de quarante-deux pierres précieuses. Tout ce qu'il donna à la Basilique & au Baptistère , montoit à six cent soixante-dix-huit livres d'or , & dix-neuf mille six cent soixante-treize livres d'argent ; & comme la livre Romaine n'étoit que de douze onces , ce font mille dix-sept marcs d'or ; & vingt-neuf mille cinq cent marcs d'argent ; ce qui revient à plus de quinze cent mille livres , sans les façons ; comptant le marc d'or à quatre cent cinquante livres , & le marc d'argent à trente livres. Constantin donna de plus à la même Basilique & au Baptistère , en maisons & en terres , treize

29509^o
marcs &
onces.
1542920^o

114955.
l. 10. sols.

mille neuf cent trente-quatre sols d'or, de revenu annuel; ce qui revient à près de cent quinze mille livres de rente, comptant le sol d'or à huit livres cinq sols de notre monnoye, selon les calculs de Mr. le Blanc, dans son Traité historique des Monnoyes de France. Tout cela appartenoit à la seule Eglise de Latran.

984660.

146165.

Constantin en bâtit sept autres à Rome, St. Pierre, St. Paul, Ste. Croix de Jerusalem, Ste. Agnés, St. Laurent, St. Pierre & St. Marcellin, & il fit de grands dons à celle que St. Silvestre avoit faite. Il fit encore bâtir une Eglise à Ostie, une à Albane, une à Capoue, & une à Naples. Ce qui appartenoit à toutes ces Eglises, vases d'or & d'argent, monte à mille trois cents cinquante-neufs marcs d'or, & douze mille quatre cent trente-sept marcs d'argent; qui reviennent à plus de neuf cent quatre vingt mille livres sans les façons. Leurs revenus montent à dix-sept mille sept cent dix-sept sols d'or, c'est-à-dire, plus de cent quarante mille livres de notre monnoye, & la valeur de plus de vingt mille livres en divers aromates, que les terres d'Egypte & d'Orient devoient fournir en espèce, à ne les compter que suivant les prix d'aujourd'hui, beaucoup moindres sans comparaison que ceux d'alors. L'Eglise de St. Pierre de Rome, par exemple, avoit des maisons dans Antioche, & des terres aux environs. Elle avoit des biens à Tarse en Cilicie, à Alexandrie, & par

*Toutes les richesses des églises
ou il y a des pauvres etc etc*

toute l'Egypte; elle en avoit jusques dans la Province de l'Euphrate; & une partie de ces terres étoient obligées à fournir certaine quantité d'huiles, de nard, de baume, de storax, de canelle, de safran & d'autres drogues précieuses, pour les encensoirs & pour les lampes.

Ajoutez à cela les Eglises que Constantin & Ste. Helene sa mere firent bâtir à Jérusalem, à Bethléem, & par toute la Terre-sainte; celle de douze Apôtres, & les autres qu'il fonda à Constantinople; car il en bâtit toutes les Eglises; celle de Nicomédie, celle d'Antioche, digne de la grandeur de la Ville. Ajoutez les libéralités qu'il fit aux Eglises par tout l'Empire. Ajoutez encore ce que donnerent les Empereurs suivans; ce que donnerent les Gouverneurs & tous les autres grands Seigneurs qui se firent Chrétiens: les libéralités de ces saintes Dames, qui quitterent de si grands biens pour embrasser la pauvreté Chrétienne, comme à Rome Ste. Paule, Ste. Melanie, à Constantinople Ste. Olympiade & tant d'autres. Ajoutez enfin les dons des Evêques, dont chacun à l'envi prenoit soin d'orner & d'enrichir son Eglise; & jugez après cela quelle devoit être la richesse des Eglises des grandes Villes capitales de ces Provinces, que nous compterions aujourd'hui pour des Royaumes.

Aussi voyons-nous que l'Eglise d'Alexandrie étoit merveilleusement riche du tems de St. Jean l'Aumônier, qui en dispen-

R 6

V. Euf.
de vita
Const. l.
III. c. 34.
35. & c. c.
50. IV. c.
58. 59.

Ibid. 4.
28.

*Mes révolutions pour un cœur
ami de la liberté évangélique*

Vita Gr.
per Jo
Diac. 1.
2. c. 55.
&c.

soit si saintement les grands revenus. Nous voyons par les lettres de St. Grégoire, la multitude des affaires que lui donnoient les Patrimoines de l'Eglise Romaine répandus en tant de pays, en Sicile, en Espagne, en Gaule; le soin qu'il avoit que les esclaves qui les cultivoient fussent bien traités, & que les revenus fussent appliqués à soulager les pauvres du pays même. Rien de tout cela n'est difficile à croire à quiconque est tant soit peu instruit de la grandeur & de la richesse de l'Empire Romain, où il étoit ordinaire à des Particuliers de léguer à leurs amis par testament, des villages entiers avec tous les habitans. D'ailleurs il y avoit de grands biens destinés à l'entretien & à l'ornement des Idoles; il se consumoit tous les ans de grandes sommes pour les sacrifices, les jeux, & les autres cérémonies de la fausse religion. Il fut aisé d'enrichir les Eglises d'une partie de ce qui se perdoit en ces vaines dépenses; mais un des premiers fonds dont on les dota; furent les biens qui avoient été confisqués sur les Chrétiens, pendant la persécution.

Conc.
Antioch.
an. 341.
can. ult.
Thomass.
disc. part.
1. lib. 3.
c. 11.

Ces grands biens des Eglises, étoient entièrement à la disposition des Evêques; mais les saints Prélats de ce tems-là, bien loin de s'en réjouir, s'en plaignoient, & regrettoient le tems où les oblations journalières des Fidèles étoient suffisantes pour la nourriture des pauvres & des Clercs, & pour tous les besoins des Eglises. St. Augustin offrit plusieurs fois de rendre les

Possid.
vita c. 24.

fonds que son Eglise possédoit , mais son peuple ne voulut jamais les recevoir. Saint Jean Chrysostôme fait ce reproche aux Chrétiens , que par leur avarice & leur dureté, ils ont contraint les Evêques de faire aux Eglises des revenus assurés , de peur que les vierges , les veuves & les autres pauvres ne mourussent de faim , si l'on se fût attendu , comme dans les premiers tems , aux aumônes casuelles. *Il en arrive , dit - il , deux inconveniens. Vous demeurez inutiles , & les Prêtres de Dieu s'occupent à ce qui ne leur convient pas.* Et Ensuite : *Les Evêques sont plus chargés de ce soin , que ne seroient des Intendans , des Oeconomés , des Fermiers ; & au lieu de ne penser qu'au salut de vos ames , ils sont inquiétés tout le jour de ce qui devoit occuper des Receveurs & des Trésoriers.* Et encore ; *Votre inhumanité nous rend ridicules , puisque nous quittons la priere , l'instruction , & le reste de nos saintes occupations , pour être toujours aux mains avec des marchands de vin , de blé , & d'autres denrées. Ensorte que l'on nous a fait des surnoms qui conviendroient mieux à des séculiers.* Ils sçurent bien néanmoins se débarrasser de ce Gouvernement du temporel. Ils s'en déchargèrent d'abord sur les Archidiaques ; ensuite sur les Oeconomés destinés à cette seule fonction. Et pour se soulager dans les affaires même de piété , ils obtinrent que les Princes établiroient en chaque Ville un défenseur des pauvres. C'étoit des protecteurs & des sollicitateurs charitables.

Chryf. in
Matth.
xxvij. ho.
85.

Conc.
Carthag.
V.

Can. 9.
an. 398.
& ibi. Bar
ron. n. 33.

LI.
Hôpitaux.

Une partie considérable des biens de l'Eglise fut appliquée à fonder & à entretenir des Hôpitaux, car ce fut alors qu'ils commencerent. La politique des Grecs & des Romains alloit bien à bannir la fainéantise & les mandians valides : mais on ne voit point d'ordre public, pour prendre soin des misérables qui ne pouvoient rendre aucun service. On croyoit qu'il valoit mieux qu'ils mourussent, que de vivre inutiles & souffrans ; & s'il leur restoit un peu de courage, ils se tuoient bientôt eux-mêmes. Les Chrétiens ayant principalement en vûe le salut des ames, n'en négligeoient aucune ; & les hommes les plus abandonnés étoient ceux qu'ils jugeoient les plus dignes de leurs soins. Ils nourrissoient non-seulement leurs pauvres, mais ceux des Payens mêmes. Julien l'Apostat le témoigne avec confusion, lorsqu'il commande à Arface Pontife de Galatie, d'établir à leur imitation des Hôpitaux & des contributions pour les pauvres. Il attribue l'accroissement du Christianisme principalement à trois causes, à l'hospitalité, au soin des sépultures, & à la gravité des mœurs.

Julian.
ep. 49.

Bar. de
Martyr.
8. Aug.
Gr. l. IX.
ep. 24.
V. Cass.
XVIII.
Coll. c. 7.
& XXI.
Coll. c. 1.

Les Chrétiens assistoient les pauvres en deux manieres. L'une en leur distribuant simplement des aumônes, & les laissant loger où ils pouvoient. Il y avoit en chaque quartier de Rome un lieu nommé Diaconie, qui étoit comme le Bureau de ces aumônes. Un Diacre y résidoit, & recevoit pour cet usage une certaine somme dont il rendoit

compte. L'autre maniere d'affister les pauvres, & la plus avantageuse pour eux, étoit de les loger & de les nourrir en commun. C'est pourquoi si-tôt que l'Eglise fut libre, on bâtit diverses maisons de charité, que nous appellerions toutes Hôpitaux, mais on les distinguoit en Grec par différens noms, suivant les différentes sortes de pauvres.

La maison où l'on nourrissoit les petits enfans à la mamelle, exposés ou autres, s'appelloit *Brephotrophium*; celle des Orphelins, *Orphanotrophium*: *Nosocomium* étoit l'hôpital des malades: *Xenodochium*, le logement des étrangers & des passans, que l'on appelle proprement en Latin, hôpital, ou maison d'hospitalité: *Gerontocomium* étoit la retraite des vieilles gens; *Prochotrophium* étoit général pour toutes sortes de pauvres. Il y avoit de ces maisons de charité dès devant qu'on leur eût donné ces noms; & on en établit bientôt dans toutes les grandes Villes. C'étoit d'ordinaire un Prêtre qui en avoit l'Intendance; comme à Alexandrie saint Isidore sous le Patriarche Théophile; à Constantinople saint Zotique; & ensuite saint Samson. Il y avoit des particuliers qui entretenoient des hôpitaux à leurs dépens; comme saint Pammachius à Porto, & saint Gallican à Ostie. Ce dernier avoit été Patrice & Consul; & c'étoit une merveille qui attiroit des spectateurs de toutes parts, de voir un homme de ce rang, qui avoit eu les orne-

V. J. 19.
l. 21. Cod.
de Sacros.
Eccl.

Aug. in
Joann.
tract. 97.
c. 4.

Baron. ad
3. Dec. &
19. Juin.

Martyr.
25. Juin.

mens du triomphe & l'amitié de l'Empereur Constantin; de le voir, dis-je, laver les pieds des pauvres, les servir à table, & donner aux malades toutes sortes de soulagemens.

Les saints Evêques n'épargnoient rien pour ces sortes de dépenses. Ils avoient encore grand soin de la Sépulture des pauvres, & du rachat des captifs, qui avoient été pris par les Barbares, comme il arrivoit souvent dans la chute de l'Empire Romain.

Hier. ad Rustic. & Martyr. 28. Sept. Ils vendoient jusques aux vaisseaux sacrés pour ces deux dernieres aumônes, tant elles étoient privilégiées. S. Exupere, Evêque de Tolose (l'exemple est fameux) se réduisit par-là à une telle pauvreté, qu'il

Greg. II. Dial. c. 1. portoit le Corps de Notre-Seigneur dans un panier, & le Sang dans un Calice de verre. Et S. Paulin, Evêque de Nole, après avoir tout vendu, se rendit lui-même esclave pour racheter le fils d'une veuve.

Ambros. II. off. c. 28. Hier. ad Nepot. Ainsi les grands trésors des Eglises, l'or & l'argent dont elles étoient ornées, n'y étoient que comme en dépôt, en attendant une occasion de les y employer utilement, comme une calamité publique, une mor-

Jo. Diac. vita S Greg. I. tien des Temples vivans du Saint-Esprit.

IV. c. 43. On rachetoit aussi des esclaves servant dans l'Empire, principalement s'ils étoient Chrétiens, & que leurs maîtres fussent des Payens ou des Juifs.

I. II. Monastère. Enfin ce fut dans ce tems, & depuis la liberté de l'Eglise, que l'on commença à

*restes ou en sommes
de nos jours!*

fonder des Monastères. Dès le tems des persécutions, plusieurs Chrétiens s'étoient retirés dans les Déserts, principalement au voisinage de l'Egypte; & quelques-uns y passerent le reste de leur vie, comme saint Paul, que l'on compte pour premier Hermite. Saint Antoine ayant mené quelque-tems la vie Ascétique, près du lieu de sa naissance, se retira dans le Désert, pour s'y exercer avec plus de liberté & de sûreté, s'éloignant de toutes les tentations qui pouvoient venir de la part des hommes. Il fut le premier qui assembla des Disciples dans le Désert, & les y fit vivre en commun. On ne les nomma plus simplement Ascètes, quoiqu'ils menassent la même vie; on les appella Moines; c'est-à-dire, Solitaires ou Hermites; c'est-à-dire, habitans des Déserts. On nomma Cénobites ceux qui vivoient en communauté, & Anachorettes ceux qui se retiroient dans une solitude plus entière, après avoir vécu long-tems en communauté, & y avoir appris à vaincre leurs passions. Les Cénobites ne laissoient pas d'être fort solitaires, puisqu'ils ne voyoient ame vivante que leurs confreres, étant séparés de toute habitation par plusieurs journées de chemin, dans les Déserts des sables arides, où il faut tout porter jusques à l'eau. Ils ne se voyoient même que le soir & la nuit aux heures de la priere, passant tout le jour à travailler dans leurs cellules, seuls, ou deux à deux, & gardant toujours un grand silence. Joint que

Hier. vita
S. Pauli.

Vita S.
Antonii.

les cellules étoient séparées d'une espace considérable ; car la place ne leur manquoit pas dans ces vastes solitudes.

Saint Antoine , saint Hilarion , saint Pacôme , & les autres qui les imiterent , ne prétendirent pas introduire une nouveauté , ou rencherir sur la vertu de leurs Peres. Ils voulurent seulement conserver la tradition de la pratique exacte de l'Evangile , qu'ils voyoient se relâcher de jour en jour. Ils se propofoient toujours pour modèles , les Ascetes qui les avoient précédés , comme en

Cass. Egypte , au rapport de Cassien , les Disci-
XVIII. ples de S. Marc qui vivoient au voisinage
Inst. 5. c. d'Alexandrie , enfermés dans des maisons ,
5. priant , méditant l'Ecriture , travaillant de leurs mains , & ne prenant leur nourriture que la nuit. Ils se propofoient la primitive

Hier. ad Eglise de Jérusalem , les Apôtres , même
Paulin. les Prophètes. Ils ne cherchoient point à se
Item ad faire admirer par une vie extraordinaire ,
Eustic. mais seulement à vivre en véritables Chrétiens. On le voit par-tout dans la règle de

S. Basl. S. Basile. Ce n'est qu'un abrégé de la mo-
reg. sul. rale de l'Evangile qu'il propose générale-
R. 12. ment à tous. Il dit , par exemple , sur les habits , qu'un Chrétien doit se contenter de se couvrir pour la bienséance , & se défendre du froid & des autres injures de l'air ; mais avec le moins d'embarras qu'il est possible , se contentant d'un seul vêtement , qui serve pour le jour & pour la nuit ; ce

Chryf. ad qui est praticable dans le pays où il vivoit.
fidel. pat. Il y a peu de chose dans cette règle qui soit

particulier à des gens séparés du monde.

Ce que les Moines avoient de singulier, étoit de renoncer au mariage, à la possession des biens temporels, & à la compagnie des autres hommes, même des Fidèles & de leurs parens. Au reste, c'étoit de bons Laïques, vivant de leur travail, en silence, s'exerçant à combattre les vices l'un après l'autre, afin qu'ayant combattu dans les règles, comme dit S. Paul, ils pussent arriver à la pureté du cœur, qui les rendit dignes de voir Dieu. Toutes leurs pratiques étoient fondées sur ces principes. Saint Chrysostôme rapporte une histoire mémorable d'un jeune homme, dont la mere voulant le faire bon Chrétien, persuada à un vertueux Moine d'être son Précepteur. Car ce saint homme pour l'instruire dans la piété ne fit que l'exercer en secret à toutes les pratiques de la vie monastique, sous les apparences d'une vie commune.

Cass. inst.
v. c. 1. & c.
& vi. c.
7.
1. Cor.
IX. 25. 2.
Tim. II.
5. Matthe.
v. 8. ad
fidel.

Cassian.
Inst. l. 5.

Le jeûne continuel tendoit premièrement à dompter l'intempérance; puis à prévenir les tentations d'impureté, & à rendre l'esprit plus libre & plus propre à s'appliquer aux choses célestes. Mais ils usoient d'une telle discrétion, qu'ils se conservoient des forces suffisantes pour travailler continuellement & dormir peu, sans toutefois ruiner leur santé, en sorte qu'ils vivoient très-long-tems sans maladies. Les vies des Peres nous en marquent un grand nombre qui ont vécu quatre-vingt ou quatre-vingt-dix ans, plusieurs jusques à cent, & quel-

Idem
Coll. 2. c.
1.

ques-uns même au-delà. On voit principalement ces exemples entre les Egyptiens qui étoient reconnus pour les plus sages de tous ; & qui après de mûres délibérations ; fondées sur de longues expériences , avoient borné le jeûne à manger tous les jours après

Cass. Col. None deux petits pains de six onces cha-
1. c. 19. cun , & ne boire que de l'eau.

La solitude servoit contre les tentations d'impureté & d'avarice , afin de perdre , autant qu'il étoit possible , jusques au souvenir des objets qui les peuvent exciter. Ils combattoient l'avarice par leur extrême pauvreté , & par leur fidélité à ne rien posséder en propre , & à distribuer aux pauvres ce qui leur restoit chaque jour du prix

De Mor. de leur travail , après en avoir pris leur
Ecc. 1. c subsistance ; & ces aumônes étoient si con-
67. fidérables , au rapport de S. Augustin , que l'on en chargeoit des vaisseaux entiers. Enfin ils combattoient la colére , par le silence & la compagnie qui les obligeoit à se supporter les uns les autres : ils combattoient

V. Chryf. la paresse , par un travail continuel ; la tristesse , par la priere & le chant des Pseaumes ; la vanité & l'orgueil , par l'obéissance & la mortification.

Il y avoit des Moines qui travailloient à

Reg. S. la campagne , soit pour eux , soit en se
Bor c. 48. louant , comme d'autres ouvriers , pour la moisson & les vendanges. De-là peut-être venue la division en dixaines ou décanies ,

Reg. S. dont chacune étoit conduite par un Doyen.
Ben. c. 21. Car les anciens divisoient ainsi les esclaves

ves par leur travail. Les plus parfaits d'entre les Moines trouvoient trop de dissipation à ces especes de travaux, & demeu- roient enfermés dans leurs cellules, faisant des nattes de jonc, des paniers, & d'autres ouvrages semblables, qui ne les empê- choient point de méditer les saintes Ecri- tures, & d'avoir l'esprit toujours appliqué à Dieu. Il n'y en avoit point qui n'eussent quelque occupation du corps, au moins de transcrire des livres. On traita d'hérétiques les Euchites ou Massaliens, qui préten- doient suppléer au travail par la priere.

Cette vie si pauvre, si dure & si basse en apparence, attiroit effectivement aux Moi- nes le mépris des hommes sensuels, & même de quelques Chrétiens. Ils en faisoient de méchantes railleries; quelques-uns usoient de violence, jusques à frapper les Moines, les tirer de leurs cellules, les traî- ner devant les tribunaux des Juges: ce qui ne servoit qu'à faire éclater davantage leur humilité & leur patience. Aussi étoient-ils aimés & honorés de toutes les personnes raisonnables, non-seulement du peuple, mais des grands: non-seulement des Lai- ques, mais des Prêtres mêmes & des Evê- ques: jusques-là que l'on choisit sou- vent des plus saints & des plus capables pour les élever au ministère de l'Eglise, & même à l'Episcopat. Alors ils quittoient le Monastère, & revenoient dans le com- merce du monde comme les autres Clercs. Il semble que tous les Moines ne s'enga-

Collimel-
læ, lib. I.
c. ult.

Cass. Col.
24. de
mortific.
cap. 3. 4.
&c.

Epip. hæ-
ref. 80.

Aug. de
op. Mo-
nach.

Chryf.
advers.
Vitup.

V. Cass.
17. Coll.
c. 21.

Ad Am-

Philoch.
s. 19.

geoient pas également dans ces premiers tems. S. Basile dit , que les Moines ne s'engageoient au Célibat que tacitement. Mais il juge à propos de leur en faire faire une profession expresse , afin que s'ils reviennent à la vie voluptueuse , ils soient soumis à la pénitence.

Ad fidel.
Patrem.

S. Chrysofôme parle du retour d'un Moine dans le monde , comme d'une action entièrement libre , lorsqu'il conseille à un pere d'engager son fils à ce saint genre de vie , si-tôt qu'il sera en état de pécher , comme dès l'âge de dix ans , & de l'y laisser autant qu'il sera besoin pour le perfectionner dans la vertu , comme dix ans ou vingt ans. Ce Saint quitta lui-même la vie monastique au bout de cinq ans , pour rétablir sa santé. Mais on voit par les reproches qu'il fait à son ami Théodore , combien étoient blâmés ceux qui avec la vie monastique , quittoient la pratique de la vertu , par légereté , par ennui , ou par quelque'autre mauvaise cause. Saint Augustin dit expressément , que ceux qui se retirent du Monastère , font contre leur vœu , & se rendent coupables de ne l'avoir pas accompli. L'Eglise les mettoit en pénitence ; mais pour le temporel , ils n'étoient punis que par la honte du changement.

Aug. in
Ps. 79. v.
12. in Ps.
15. c. 12.

v. Chry-
sof. hom.
14. in Ep.
1. ad Ti-
moth.

Aug. de
Mor. Ecc.

La sainteté de la vie monastique fut d'un tel éclat , qu'en peu de tems il y eut par-tout l'Orient plusieurs milliers , non-seulement de Moines , mais des Monastères. De la seule règle de S. Pacôme il y avoit

jusques à cinquante mille Moines, distribués en plusieurs maisons sous la conduite d'un Abbé, qui s'assembloient pour célébrer la fête de Pâques. Rien n'étoit si facile que l'établissement de ces Monastères. Ils ne possédoient ni terres, ni autres biens qui pussent leur attirer de l'envie. Il ne falloit ni permission ni secours de personne, pour quitter tout & se retirer dans des lieux inhabités, y bâtir de pauvres cellules, du bois ou des roseaux que l'on y trouvoit, & y vivre dans le silence & le travail; non-seulement sans être à charge à personne, mais se rendant fort utiles au public, par des aumônes telles que je les ai marquées. Je parle des premiers tems. Car quand les Moines commencerent à quitter leurs solitudes, pour se mêler d'affaires civiles ou Ecclésiastiques; le Concile de Calcédoine défendit d'établir aucun Monastère sans la permission de l'Evêque. Les Monastères se multiplièrent tant, qu'il y en eut jusques dans les lieux habités & au voisinage des Villes; aussi n'eût-il pas été juste que les pays fertiles comme l'Italie, la Sicile, la Grèce eussent été privés de cet avantage; mais les Moines y conservoient toujours leurs solitudes, en gardant exactement la clôture & le silence.

Quand ils étoient assez proche des Villes, ils venoient à l'Eglise publique recevoir les instructions de l'Evêque, & participer aux saints Mystères: ils avoient leur place marquée pour être tous ensemble séparés des

I. c. 67.
Hier.
præf. in
reg. S.
Pacom. &
ep. ad Euf-
toch.

Chrysoft.
ad sed.
Patr.

Can. 4.
Act. Con.
v. n. 535.

Ambros.
ad virg.
l'ap. c. 6.

autres, comme les vierges & les veuves. Ce qui n'empêchoit pas qu'ils n'eussent des Oratoires dans leurs maisons, pour y faire leurs prières communes à toutes les heures. Ceux qui étoient éloignés, avoient des Prêtres entr'eux pour leur faire l'Office, & leur administrer les Sacremens; & enfin on jugea plus à propos qu'il y eût au moins un Prêtre en chaque Monastère, avec un Diacre ou deux; & souvent ce Prêtre étoit l'Abbé. Ainsi n'ayant point occasion de sortir, ils demeuroient enfermés dans les Monastères comme des morts dans leurs sépulchres. C'étoit le prétexte qu'alléguoit l'hérésiarque Eutychès, pour ne se point présenter au Concile de Constantinople devant S. Flavien.

Conc.
Chal. Act.
1. p. 191.
E.

Il y eut aussi des Monastères de filles, même dans les Déserts, où elles demeuroient assez proche des Moines, pour tirer un secours réciproque de ce voisinage, & assez loin pour éviter tout péril & tout soupçon. Les Moines leur bâtissoient des cellules, & les soulageoient dans tous les travaux rudes; les Religieuses faisoient les habits des Moines, & leur rendoient d'autres services semblables; mais tout ce commerce de charité étoit exercé par quelques vieillards choisis, qui seuls approchoient du Monastère des filles. On voit un exemple de ces Monastères en celui que fonda la sœur de S. Pacôme. Il y en eut dans les Villes; & on fit ainsi vivre en communauté toutes les vierges consacrées à Dieu, qui demeuroient

Vita S.
Pacom. c.
28.

demeuroient auparavant en des maisons particulières. Les Religieuses d'Egypte & de Syrie se faisoient couper les cheveux pour la netteté : ailleurs elles les gardoient : & les pratiques de l'antiquité ont été diverses sur ce point. S. Chrysoftôme décrit ainsi l'habit des vierges de son tems. Une tunique bleue ferrée d'une ceinture , des souliers noirs & pointus , un voile blanc sur le front , un manteau noir , qui couvroit la tête & tout le corps. Les peintures que l'on fait de la Ste. Vierge semblent en être venues.

Hier ep.
48. ad Sa-
binian.

Baron ad
Martyr.
3. Sept.

Hom. 1.
in 1. Tim.
11. 9.

Les Evêques qui firent vivre leurs Clercs en communauté , prirent pour modèle la vie des Moines , & s'y conformerent autant que la vie active du Clergé le pouvoit permettre. Aussi on nommoit souvent Monastères ces Communautés , & dans la suite on les confondit tout-à-fait. Dans le cinquième siècle , la plûpart des Evêques & des Prêtres de Gaule & d'Occident pratiquoient la vie monastique , & en portoient l'habit. Le Pape S. Grégoire ayant été tiré du Monastère où il étoit enfermé , après avoir quitté les grandeurs du siècle , continua toujours de vivre en Moine , & remplit son Palais de Moines très-saints , dont il tira plusieurs grands Evêques , entr'autres St. Augustin & les autres Apôtres d'Angleterre.

Thomass.
Disc. 2.
part. 1. 18.
c. 34. 35.
36. Joan.
Diac. 1. 2.
11 & 12.

Le vrai usage de la vie monastique étoit de conduire à la plus haute perfection les ames pures qui avoient gardé l'innocence du Baptême ; ou les pécheurs convertis qui vouloient se purifier par la pénitence. C'est

S

pour cela que l'on y recevoit des personnes de tout âge & de toute condition ; de jeunes enfans que leurs parens y offroient , pour les dérober de bonne heure aux périls du monde ; des vieillards qui cherchoient à finir saintement leur vie , des hommes mariés , dont les femmes consentoient à mener la même vie de leur côté. On voit des réglemens pour toutes ces différentes personnes , dans la règle de St. Fructueux , Archevêque de Brague. Ceux qui pour leurs crimes étoient obligés par les Canons à des pénitences de plusieurs années , trouvoient sans doute plus commode de les passer dans un Monastère , où l'exemple de la Communauté , & la consolation des anciens les soutenoit , que de mener une vie singulière au milieu des autres Chrétiens. Aussi le Monastère devint une espece de prison ou d'exil , dont on punissoit souvent les plus grands Seigneurs , comme on voit en France sous les deux premières races de nos Rois ; & en Orient depuis le sixième siècle.

LIII. La vie monastique est une preuve sensible de la providence de Dieu , & du soin qu'il a eu de conserver dans son Eglise jusques à la fin des siècles , non-seulement la pureté de la doctrine , mais encore la pratique des vertus. Car si l'on veut repasser ce que j'ai dit de la vie Chrétienne dans la seconde partie de cet écrit , & le comparer avec la règle de S. Benoît , & avec l'usage présent des Monastères bien réglés , on verra qu'il y a peu de différence.

Reg. com.
c. 6. 7. 8.
16. 19.
Cod. reg.
10. 2.

*Compara-
raison de
la vie mo-
nastique
avec celle
des pre-
miers chré-
tiens.*

J'ai dit que les Chrétiens comptoient la Religion pour le capital, & y faisoient céder tout le temporel ; c'est ce que font les Moines qui se sont séparés du monde, pour vaquer plus librement à l'unique nécessaire, & à qui pour cette raison, on a donné le nom de Religieux, commun du commencement à tous les bons Chrétiens. On nommoit aussi personnes dévotes, les Moines, les Ascetes & les Vierges, pour dire qu'elles étoient entièrement dévouées à Dieu.

Les Chrétiens prioient souvent & en commun & en particulier, approchant le plus qu'ils pouvoient de l'Oraison continue, la psalmodie n'est nulle part mieux réglée, ni plus exactement observée que dans les Monastères, où elle est encore telle que St. Benoît l'a ordonnée il y a près de douze cens ans. Les Moines n'ayant rien qui les détournât de ce devoir, y ont été plus exacts que les Clercs mêmes, & on croit que ce sont eux qui ont achevé de former l'Office tel qui se fait depuis long-tems. Aussi les Grecs rapportent-ils leurs Typiques ou Rubriques aux usages des Monastères les plus fameux. Ce sont les Moines qui ont introduit les Offices de Prime & de Complies, qui du commencement n'étoient que des prieres domestiques, pour commencer & finir saintement la journée dans chaque famille Chrétienne, ou dans chaque Monastère. Cassien témoigne que l'établissement en étoit nouveau de son tems. ^{3. Instit.} 4. 6.

En tout ceci il faut regarder les Chanoines comme des Moines, aussi dans l'origine ils étoient tous réguliers. Les Chrétiens communioient souvent, ainsi faisoient les Moines pour la plûpart : les disciples de St. Apollon, au rapport de Rufin, communioient tous les jours. Les Moines conserverent long-tems l'ancienne coûtume d'avoir l'Eucharistie chez eux, pour se communier eux-mêmes quand ils n'avoient point de Prêtre. C'étoit peut-être faute de cette précaution, que quelques-uns demouroient jusqu'à deux ans sans communier.

S. Basil.
ep. 280.
ad Cæs.
Patr.

Chrysoft.
hom. 17.
in Epist.
ad Heb.

Reg. S.
Ben. 6.
48.

Les Chrétiens s'appliquoient à la lecture de l'Ecriture Ste., aussi est-elle recommandée dans la règle de S. Benoît, particulièrement en Carême, & tous les Dimanches, au milieu du travail des mains qui occupoit une grande partie des autres jours, & dont il reste encore des traces, quoiqu'il faille avouer que c'est celle des pratiques monastiques qui s'est le moins conservée.

Le silence étoit nécessaire, comme j'ai dit, pour éviter les péchés de paroles, si fréquens parmi les hommes, & toutefois si fort condamnés dans l'Ecriture, comme les médifances, les mauvais rapports, les railleries, les boufonneries, les discours impertinens & inutiles; & on remarque que les Monastères les mieux réglés sont ceux où le silence est le plus rigoureusement observé. Les noms de Peres ou de Freres, suivant l'âge ou la dignité, étoient du commencement communs entre les Chrétiens. Ils

étoient soumis à leurs Prélats , & à ceux qui avoient autorité sur eux : ils étoient unis entr'eux ; ils exerçoient charitablement l'hospitalité envers leurs freres , & l'aumône envers tous les pauvres. Tout cela se voit encore dans les Monastères.

Mais , dira-t'on , si les Moines ne prétendoient que de vivre en bons Chrétiens , pourquoi ont-ils affecté un extérieur si éloigné de celui des autres hommes ? A quoi bon se tant distinguer dans les choses indifférentes ? Pourquoi cet habit , cette figure , ces singularités dans la nourriture , dans les heures du sommeil , dans les logemens ? En un mot , à quoi sert tout ce qui les fait paroître des Nations différentes répandues entre les Nations Chrétiennes ? Pourquoi tant de diversité entre les divers Ordres de Religieux en toutes ces choses , qui ne sont ni commandées ni défendues par la Loi de Dieu ? Ne semble-t'il pas qu'ils ayent voulu frapper les yeux du peuple , pour s'attirer du respect & des bienfaits ? Voilà ce que plusieurs pensent , & ce que quelques-uns disent , jugeant témérairement faute de connoître l'antiquité. Car si l'on veut se donner la peine d'examiner cet extérieur des Moines & des autres Religieux , on verra que ce sont seulement des restes des mœurs antiques qu'ils ont conservées fidèlement durant plusieurs siècles , tandis que le reste du monde a prodigieusement changé.

Pour commencer par l'habit , St. Be-

L I V.
*Raisons
de l'exté-
rieur sin-
gulier des
Moines.*

Reg. S.
Bened. c.
55. Vilia
venden-
tem tuni-
cato feru-
tapopello.

Hor. I.
Epist. 7.
Pullo Mæ-
vius alger
incucullo.
Mart.

noît dit que les Moines se doivent conten-
ter d'une Tunique avec une cuculle & un
scapulaire pour le travail. La tunique sans
manteau étoit depuis long-tems l'habit des
petites gens , & la cuculle étoit un capot
que portoient les payfans & les pauvres.
Cet habillement de tête devint commun à
tout le monde dans les siècles suivans ; &
étant commode pour le froid , il a duré
dans notre Europe environ jusques à deux
cens ans d'ici. Non-seulement les Clercs &
les gens de lettres , mais les nobles même
& les courtisans portoient des capuces &
des chaperons de diverses sortes. La cuculle
marquée par la règle de St. Benoît servoit
de manteau ; c'est la coulle des Moines de
Cîteaux , le nom même en vient ; & le
froc des autres Bénédictins vient de la mê-
me origine. St. Benoît leur donne encore
un scapulaire pour le travail. Il étoit beau-
coup plus large & plus court qu'il n'est
aujourd'hui ; & servoit , comme porte le
nom , à garnir les épaules pour les far-
deaux & conserver la tunique. Il avoit son
capuce comme la cuculle ; & ces deux
vêtemens se portoient séparément , le
scapulaire pendant le travail , la cuculle à
l'Eglise ou hors de la maison. Depuis , les
Moines ont regardé le scapulaire comme
la partie la plus essentielle de leur habit :
ainsi ils ne le quittent point , & mettent le
froc ou la coulle par-dessus.

Il paroît donc que St. Benoît ne leur
avoit donné que les habits communs des

pauvres de son pays ; & ils n'étoient guères distingués que par l'uniformité entière , qui étoit nécessaire , afin que les mêmes habits pussent servir indifféremment à tous les Moines du même Couvent. Or on ne doit pas s'étonner , si depuis près de douze cens ans , il s'est introduit quelque diversité pour la couleur & la forme des habits entre les Moines qui suivent la règle de St. Benoît , selon le pays & les diverses réformes ; & quant aux ordres Religieux qui se sont établis depuis cinq cens ans , ils ont conservé les habits qu'ils ont trouvé en usage. Ne point porter de linge , paroît aujourd'hui une grande austérité : mais l'usage du linge n'est devenu commun que long-tems après St. Benoît : on n'en porte point encore en Pologne , & par toute la Turquie on couche sans draps à demi vêtu. Toutefois même avant l'usage des draps de linge , il étoit ordinaire de coucher nus , comme on fait encore en Italie : & c'est pour cela que la règle ordonne aux Moines de dormir vêtus , sans ôter même leur ceinture.

Quant à la nourriture , j'ai déjà marqué qu'il étoit ordinaire , non-seulement aux Chrétiens , mais aux Payens mêmes les plus raisonnables , de vivre de légumes & de poisson , & de faire lire pendant le repas. J'ai fait voir aussi que les Chrétiens jeûnoient souvent outre les jeûnes solennels de l'Eglise , & qu'ils faisoient de grandes prières devant & après le repas. S. Benoît n'a donc rien ordonné d'extraordinaire.

Reg. S.
Ben. c.
39 & 40.

Philip.
Com. l. 2.
c. 13.

Au contraire il a usé de grande condescendance, permettant à ses Moines deux sortes de mets cuits & un peu de vin. Les heures des repas & du sommeil que les Moines observent, étoient les mêmes pour tout le monde, jusqu'à ce dernier siècle. On dînoit à neuf ou dix heures du matin comme font encore les ouvriers, ou même plutôt; & on soupoit à six heures du soir. Les Ordonnances de la Police, pour le couvre-feu, & pour le tems où il est permis de travailler aux forges, montrent que l'on comptoit le repos de la nuit depuis huit heures du soir jusques à quatre heures du matin, qui est la règle la plus égale pour prendre justement le milieu de la nuit, & ne perdre du jour que le moins qu'il est possible.

Le dortoir sans distinction de cellules, comme il est marqué dans la règle de St. Benoît, montre mieux la vie commune, c'est proprement vivre ensemble, que coucher en même chambre & manger en même salle. La pauvreté y paroît plus, & la vertu y est plus en sûreté. Car il est facile au Supérieur d'observer d'un coup d'œil s'il ne se passe rien contre la modestie: puisque la règle veut que le dortoir soit toujours éclairé, & que les lits soient à découvert, ne consistant qu'en des paillasses & des couvertures. On a gardé cette pratique dans les Hôpitaux. Les Celles ou Cellules chez les premiers Moines habitans des déserts, étoient autant de cabanes ou petites mai-

sons , séparées comme celles des Chartreux & des Camaldules. Quelquefois deux ou trois Moines y logeoient ensemble : d'où vient que l'on a long-tems nommé Celles les moindres Monastères , que nous appelons Prieurés. On les nommoit aussi Caser : & l'un & l'autre nom semble venir des logemens des esclaves : car les Moines ont regardé ce qui convenoit aux gens les plus pauvres & les plus méprisés.

Enfin je m'imagine trouver encore dans les Monastères des vestiges de la disposition des maisons antiques Romaines , telles qu'elles sont décrites dans Vitruve & dans Palladio. L'Eglise , que l'on trouve toujours la première , afin que l'entrée en soit libre aux séculiers , semble tenir lieu de cette première salle , que les Romains appelloient Atrium. De-là on passoit dans une cour environnée de galeries couvertes , à qui l'on donnoit d'ordinaire le nom grec de Peristile ; & c'est justement le Cloître où l'on entre de l'Eglise , & d'où l'on entre dans les autres pièces , comme le Chapitre , qui est l'Exhedre des Anciens : le Réfectoire , qui est le Triclinium : & le jardin est ordinairement derrière tout le reste , comme il étoit aux maisons antiques.

Quoiqu'il en soit , il est certain que les Saints qui ont donné des règles aux Moines , n'ont point cherché à introduire des nouveautés , ni à se distinguer par une vie singulière. Ce qui fait paroître aujourd'hui

les Moines si extraordinaires est le changement qui est arrivé dans les mœurs des autres hommes , comme les édifices les plus anciens sont devenus singuliers , parce que ce sont les seuls qui ayent résisté à une longue suite de siècles. Et comme les plus sçavans Architectes étudient avec soin ce qui reste des bâtimens antiques , sçachant que leur art ne s'est relevé dans les derniers tems que sur ces excellens modèles : ainsi les Chrétiens doivent observer exactement ce qui se pratique dans les Monastères les plus réguliers , pour voir des exemples vivans de la morale Chrétienne. Je sçai qu'il se trouve peu de ces édifices matériels ou spirituels que le tems ait entièrement épargnés , & que de plusieurs il ne reste que des ruines défigurées. Cependant à force d'étudier ces ruines , de rechercher jusques aux moindres fragmens de ces précieuses antiquités , & les comparer avec ce qui se trouve écrit dans les Livres , on vient à connoître les proportions des ouvrages entiers , & à pénétrer le véritable sens des Livres. Ainsi on profitera beaucoup de la recherche des pratiques monastiques , si l'on y joint l'étude des règles , des Canons , de l'Évangile , & des vies des Saints de tous les tems. Avouons cependant que les Monastères sont des trésors de toutes sortes d'antiquités. C'est-là que ce sont trouvés la plûpart de ces anciens Manuscrits dont on s'est servi pour rétablir les bonnes lettres : c'est-là que ce sont trouvés les ouvrages des

Peres & les Canons des Conciles. On découvre tous les jours dans les usages écrits des anciens Monastères, des antiquités Ecclésiastiques très-curieuses. Enfin la pratique la plus pure de l'Évangile s'y est conservée, tandis qu'elle a été se corrompant de plus en plus dans le siècle.

C'est cette décadence qui me reste à expliquer; & après avoir représenté les mœurs des anciens Chrétiens, je crois y devoir ajouter les principales causes de la prodigieuse différence qu'il y a de ces mœurs aux nôtres. Elle est telle, que plusieurs, sans doute, trouveront ce récit semblable aux relations que nous font les voyageurs, de la manière de vivre des Indiens ou des Chinois; & que les plus ignorans auront peine à croire ce dont ils n'entendront pas les preuves qui seront évidentes aux gens de lettres. Voici donc en général quel a été le progrès du relâchement.

Depuis que Constantin se fut déclaré pour le Christianisme, les peuples se convertirent en foule, & l'on vit accomplir à la lettre ce que les Prophètes avoient prédit de l'Église: Qu'elle seroit élevée comme la plus haute montagne de l'Univers: que les Nations y accoureroient de toutes parts, & y viendroient apprendre la Loi de Dieu, & les règles de leur conduite. D'un côté l'on voyoit les miracles éclatans, qui se faisoient tous les jours aux tombeaux des martyrs; la sainteté des mœurs de la plu-

L V.
IV. PAR:
*Relâche-
ment des
Chrétiens.*

Hesich.
epist. ad
Aug. 198.
al. 79. n.
6.
Isa. II. 3.

part des Chrétiens, & la force invincible de cette Religion, que trois cens ans de si cruelles persécutions n'avoient fait qu'affermir de plus en plus. D'ailleurs l'Idolâtrie, & la Théologie fabuleuse des Poètes étoit tellement décriée depuis long-tems par les Philosophes, que la plûpart des gens d'esprit n'y croyoient, & ne soutenoient la Religion du peuple que par la politique. Ils l'abandonnerent donc aisément dès qu'elle ne fut plus appuyée par la puissance publique: plusieurs se firent chrétiens: d'autres demeurèrent sans Religion par libertinage d'esprit ou de mœurs, soit pour ne pas soumettre leur entendement à la simplicité de la foi; soit pour ne pas quitter la débauche, les biens mal acquis, ou l'espérance de faire fortune par de mauvaises voies.

Il ne resta plus guères que deux sortes de vrais Payens. Le bas peuple grossier & ignorant, qui ne se gouverne que par coûtume, & n'est frappé que des objets sensibles: & certains esprits singuliers, qui par un mauvais raffinement, vouloient soutenir le Paganisme sur un respect aveugle pour l'antiquité, & sur les explications allégoriques que quelques Philosophes donnoient aux fables. C'étoit les Platoniciens de ce tems-là, fort éloignés du bon sens & de la solidité de Platon, & des anciens Académiciens ses disciples. Ceux-ci prenant ce qu'il y a de plus foible dans sa doctrine, & le mêlant avec celle de Pythagore, &

avec les mystères des Egyptiens , avoient composé de tout cela une espèce de Religion , dont le fonds étoit la magie ; & qui sous prétexte du culte des esprits bons ou mauvais , autorisoit toutes sortes de superstitions. Telle fut la Religion de Julien l'Apostat ; & l'on en voit les Dogmes dans les écrits d'Apulée , de Plotin , de Porphyre , d'Iamblique. Mais peu de gens entroient dans ces subtilités , & le Paganisme se décrioit de plus en plus.

Aug.
VIII. ci-
vit. c. 11.
12. 18.
&c.

Dans une si grande foule de nouveaux Chrétiens , il étoit difficile qu'il ne s'en glissât quelques-uns qui fussent attirés par divers motifs temporels , comme le désir de s'avancer sous des Princes Chrétiens ; la complaisance pour les parens ou les amis , la crainte des maîtres , enfin tous les motifs qui font aujourd'hui les faux dévots. Mais ceux-là se contentoient la plupart de se faire Cathécumenes , & ne pouvant se soumettre à la sévérité de la morale Chrétienne , ils différoient leur Baptême le plus qu'ils pouvoient , & souvent jusques à l'article de la mort , afin de se maintenir dans la malheureuse liberté de pécher , sans être sujets à la pénitence. D'autres même se faisoient baptiser sans être véritablement convertis. La curiosité de connoître les Mystères que l'on ne découvroit qu'aux Fidèles , y attiroit quelques esprits legers , la superstition faisoit désirer d'être initiés à toutes sortes de cérémonies , & participer à tout ce qui portoit le nom de sacré , sans discerner le

Aug. Jo.
V. 26.
tract. 2^o

V. Aug.
de Cate-
chiz. c.
17. Cyr.
Hier. pro
catech.

vrai Dieu , ni la vraie Religion d'avec les autres. Quelque soin qu'apportassent les Prélats à l'examen des Compétens , il étoit impossible , étant hommes , qu'ils n'y fussent quelquefois trompés.

Plusieurs même de ceux qui étoient Chrétiens de bonne foi , se relâchoient de jour en jour. La crainte du martyre ayant cessé , la mort ne paroissoit plus si proche , & le repos produisoit une autre espèce de péril en faisant perdre la vigilance. Dès le tems des persécutions on voyoit dans les intervalles une diminution notable de la ferveur des Chrétiens. Les Peres s'en plaignoient hautement , & attribuoient à ces relâchemens les persécutions les plus cruelles. Il y avoit toujours de la zizanie mêlée avec le froment , c'est-à-dire , des Chrétiens , qui , comme dit Origene , venoient à l'Eglise , s'inclinoient devant les Prêtres , donnoient pour l'ornement de l'Autel , mais sans corriger leurs mœurs ni quitter le vice.

Leoferm.
6. in Epi-
ph. c. 3.
Cypr. de
lapsis.
Dion. A-
lex. apud
Euf. VI.
hist. 34.
Euf. VIII.
h. c. 2.

Orig. Que fut-ce dans la paix assurée lorsque
hom. 25. l'on étoit Chrétien , mais seulement sans pé-
in Num. ril , mais avec honneur ? Comme les Prin-
21. in Jos. ces & les Magistrats qui s'étoient convertis ,
Chris. ne laissoient pas de vivre chrétiennement ,
hom. 24. en gardant leurs biens & en exerçant leurs
in acta charges , le commun des fidèles commen-
Mart. ça à ne plus tant craindre les honneurs , les
richesses & les commodités de la vie ; ainsi
l'amour des plaisirs sensibles , l'avarice &
l'ambition se réveillèrent. Le monde devenu
Chrétien ne laissoit pas d'être monde. On

commença à distinguer les Chrétiens d'avec les Saints & les Dévots. Saint Jean Chrysofome se plaint souvent que ses auditeurs lui disoient pour excuser leur conduite intéressée & leur attachement aux choses de la terre : Nous ne sommes pas des Moines, nous avons des femmes, des enfans & des familles à soutenir. Comme si ces Chrétiens de Rome ou de Corinthe que saint Paul exhortoit à une si haute perfection, & qu'il nommoit Saints, n'eussent pas été des gens mariés, & menant à l'extérieur une vie commune.

Chrif.
ad fidel.
patr.
Idem.
hom. 7. in
Matth.
mor. in
fine.

La corruption de la nature empoisonne tout. On abusa de ce que l'Office public & le Ministère Ecclésiastique avoit d'agréable aux sens. Les réjouissances des Dimanches & des grandes solennités; excédoient quelquefois les bornes de la sobriété & de la modestie chrétienne. On fut obligé dès le quatrième siècle, comme j'ai dit, d'abolir les festins qui se faisoient aux fêtes des Martyrs; & on défendit aux Clercs d'assister à ceux des Nôces. Origene avoit bien remarqué la difficulté qu'il y a d'accorder le plaisir sensible avec la joye spirituelle. Le corps est un esclave qui devient insolent si-tôt que l'on cherche à le contenter par la nourriture, le sommeil & les autres commodités. Il ne laisse plus à l'esprit la liberté de s'appliquer aux choses célestes, & la force de résister aux tentations; & l'esprit ne peut en demeurer le maître, que par une conduite sévère & une application continuelle. Je parle

Gr. Naz.
Orat. 6. p.
140. Basil.
or. de e-
briet.
Aug. ep.
9. nov.

Orig.
contra
Cels.

ici des mêmes tems que je viens de décrire dans la troisieme partie ; & j'en releve jusques aux moindres défauts , pour montrer les premiers commencemens du relâchement , sans prétendre aucunement affoiblir ce que j'ai dit des mœurs générales de l'Eglise , & de sa discipline , qui étoit encore en sa plus grande vigueur. Sur-tout la sainteté étoit grande dans le Clergé.

Toutefois il faut avouer qu'il y avoit des Prélats trop sensibles aux grands honneurs qu'on leur rendoit , & que quelques-uns étoient accusés d'abuser des grands biens dont ils avoient la disposition. On peut voir les plaintes qui furent portées au Concile de Calcédoine contre Dioscore & contre Ibas. On sçait quels étoient dans le siècle précédent Eusebe de Nicomédie & les autres Chefs des Ariens , & principalement Georges , usurpateur du Siège d'Alexandrie. Il ne se trouva guères d'Evêques Orthodoxes , à qui l'on ait fait de tels reproches avec quelque fondement. Mais comme les Hérétiques avoient aussi leurs Evêques & leurs Prêtres , leur conduite passionnée diminuoit le respect du Sacerdoce.

C'étoit un grand scandale pour les Payens & pour les Chrétiens mal instruits , de voir des hommes qui portoient des titres si vénérables , animés contre d'autres Evêques & d'autres Prêtres , se déchirer d'injures & de calomnies dans leurs discours & dans leurs écrits ; venir à la Cour & briguer la faveur des Princes pour soutenir leur parti. Car les

Hérétiques n'omettoient rien de tout cela. On voyoit des Moines, qui transportés d'un faux zèle quittoient leurs solitudes, venoient dans les villes, excitoient des séditions, & faisoient des violences inouïes. Ces désordres régnoient principalement en Orient, où les esprits étant plus chauds & plus fermes, les passions une fois allumées vont aux dernières extrémités. Cependant le respect pour les personnes consacrées à la Religion diminuoit, & par conséquent celui de la Religion même.

Les vertus apparentes des Payens étoient un autre piège pour les foibles. Car il y en avoit qui vivoient moralement bien, qui gardoient leur parole, qui faisoient justice, qui détestoient la fraude & l'avarice, en un mot qui observoient les loix & les règles de la société civile; prétendant qu'il suffisoit de vivre suivant la raison, sans s'embarasser de toutes les questions qui divisoient les Chrétiens: comme si les Chrétiens n'eussent pas fait profession de suivre la raison souveraine, qui est le Verbe incarné. Ces sages mondains ne considérant ni les Prophéties, ni les miracles, ni les autres preuves sensibles de la mission de J. C. prenoient la foi pour une foiblesse & pour une préoccupation d'esprit; & traitoient de superstition la mortification du corps, la chasteté exacte, l'éloignement des spectacles, & les divertissemens profanes.

Aug. in
Jo. tract.
45.

Or, quoique le Christianisme fût la Religion du Prince, le nombre des Payens

v. Aug. étoit encore si grand, que l'on ne pouvoit
 cont. ad- les empêcher de parler, & même d'écrire
 vers. leg. & dogmatifer publiquement. C'étoit un
 & proph. reste de l'ancienne liberté des Philosophes,
 Cod. de dont les Hérétiques sçavoient bien aussi se
 Pag. Euf. prévaloir. Tout ce que purent faire les Em-
 Ill. vit. c. pereurs dans ces premiers tems, fut de fer-
 54. 55. & c. mer les Temples & empêcher les Sacrifices
 Socr. l. c. & les autres cérémonies publiques du culte
 18. Soz. des Idoles. Encore les Payens en murmu-
 51 c. 3. roient-ils souvent. On sçait les efforts que
 Ambr. ad fit le Sénat sous Valentinien le jeune, pour
 Valentin. le rétablissement de l'Autel de la Victoire.
 de relat. Quelquefois ils en venoient jusques aux
 Sym. ep. violences contre les Chrétiens, qui s'oppo-
 31. foient publiquement à leurs superstitions;
 & de-là vient qu'il se trouve encore des
 Martyrs sous les Empereurs les plus Chré-
 1. Jan. 17. tiens. Les Empereurs eux mêmes garderent
 Mart. 14 certaines formules tirées du Paganisme,
 Aug. qui dans le fonds n'étoient que des titres
 Numen, vains, comme le nom de divinité que l'on
 domus continua de leur donner; & l'épithete de
 divina, fa- divin & de sacré à tout ce qui les regardoit,
 erum æra. leur maison, leur trésor, leur domaine,
 sacr. pa. leurs lettres, leur pourpre. Ce langage
 trim. étoit si établi, que les plus saints Evêques
 ne faisoient point de difficulté de s'en
 servir.

====
 L V I. Cependant le commun des Payens se
 Corrup- corrompoit toujours de plus en plus. Tout
 tion des ce que j'ai marqué des vices qui regnoient
 Romains. quand l'Evangile parut, duroit encore; &
 hors le peu d'esprits forts & de Philosophes

dont je viens de parler, il ne restoit plus rien de bon chez les Grecs ni chez les Romains, qui pût servir de contrepoids. Aussi fut-ce alors que l'Empire tomba en Occident; & il ne se soutint en Orient, que jusques au tems où il fut violemment attaqué. Il n'y avoit plus ni discipline dans les troupes, ni autorité dans les chefs, ni conseils suivis, ni science des affaires, ni vigueur dans la jeunesse, ni prudence dans les vieillards, ni amour de la patrie & du public. Chacun ne cherchoit que son plaisir & son intérêt particulier, ce n'étoit qu'infidélités, que trahisons. Les Romains amol-

lis par le luxe & l'oisiveté, ne se défendoient contre les Barbares, que par d'autres Barbares qu'ils soudoyoient, ils étoient abîmés dans les délices, & se piquoient d'une mauvaise délicatesse, que rien de solide ne soutenoit. Enfin la mesure de leurs crimes & de leurs abominations étant comblée, Dieu en fit la justice exemplaire, qu'il avoit prédite par saint Jean. Rome fut prise & sac-

cagée plusieurs fois par les Barbares; le sang de tant de Martyrs dont elle s'étoit enivrée, fut vengé; & l'Empire d'Occident demeura en proye aux peuples du Nord, qui y fonderent de nouveaux Royaumes. Voilà les vraies causes de la chute de l'Empire Romain, non par l'établissement de la Religion Chrétienne, comme les Payens disoient alors, & comme Machiavel & les autres politiques impies & ignorans ont osé dire dans les derniers tems.

v. Amm.
Marcell.
l. 24. l. 28.

Apoc.
XIII. v.
18.

V. Silvian.
de Gu-
bern. Dei
l. 6. & 7.

Les Chrétiens vivant au milieu d'une Na-
tion si perverse & si profondément corrom-
pue, je veux dire de ces derniers Romains,
il étoit difficile que leur vertu n'en souffrît
quelque déchet; principalement n'étant plus
divisés d'avec les infidèles, comme du tems
des persécutions; & n'ayant à se défendre
que de leur amitié & de leurs carettes. Ils ne
faut donc pas s'étonner des vices que les
Peres reprochent aux Chrétiens, dès le

Aug. de
Catech.
c. 5. 17.
28.

quatrième siècle. S. Augustin ne feignoit
point d'en avertir les Payens qui vouloient
se convertir, afin qu'ils en fussent moins
surpris, & par conséquent moins scandali-
sés. *Vous verrez*, dit-il, *dans la foule de*
ceux qui remplissent les Eglises matérielles,
des yvrognes, des avarés, des trompeurs,
des joueurs, des débauchés, des gens adonnés
aux spectacles; d'autres qui appliquent des
remèdes sacrilèges, des enchanteurs, des as-
trologues, des devins de diverses sortes, &
tous ces gens ne laissent pas de passer pour

Aug. de
mor. Ecc.
s. 34.

Chrétiens. Il avoue de bonne foi aux Mani-
chéens qu'il y en avoit qui étoient supersti-
tieux, même dans la vraie Religion, ou
tellement adonnés à leurs passions, qu'ils
oublioient ce qu'ils avoient promis à Dieu.
Il en parle encore souvent dans les ouvrages
qu'il a écrit contre les Donatistes, où il
leur prouve si bien, que l'yvraie doit de-
meurer avec le bon grain dans l'Eglise jus-
ques au tems de la moisson; c'est-à-dire,
du jugement. Il condamne ailleurs l'injus-
tice de ceux qui louoient ou blâmoient en

Aug. in
Pf. 99. c.
12. & c.

général tous les Chrétiens ou tous les Moines, selon le bien ou le mal qu'ils voyoient dans quelques particuliers. On trouvera des preuves semblables du relâchement des Chrétiens dans S. Chrysoftôme & dans les autres Peres de ce tems-là.

v. Chryf.
in Matth.
homil. 61.
Idem de
compunc.
Idem ad
fidol. patr.

A quoi donc servoient, dira-t-on, les pénitences publiques & les excommunications? A purger l'Eglise de quantité de vices, mais non pas de tous. Pour imposer la pénitence, il falloit que le pécheur la demandât, ou du moins qu'il s'y soumît. Il falloit donc qu'il confessât son péché, soit en se venant dénoncer lui-même, soit en acquiesçant lorsque d'autres l'accusoient.

Aug. En-
chirid. ca
88.

L'excommunication n'étoit que pour ceux qui n'acceptoient pas la pénitence, quoi- qu'ils fussent convaincus, ou par leur propre confession, ou par des preuves juridiques, ou par la notoriété publique. Encore

Or. trad.
35. in
Matth.
hom. 21.
in Jos.

les Evêques prudens & charitables ne se hâtoient pas d'en venir à cette dernière extrémité. Ils n'excommunioient point les pécheurs, lorsqu'ils les voyoient si puissans ou en si grand nombre, qu'il y avoit moins d'espérance de les corriger, que de craindre de les aigrir, & de les porter au schisme. Ils employoient envers la multitude les instructions & les avertissemens, & n'usoient de sévérité qu'envers les particuliers. Mais

Aug. I.
III. cont.
Parmen.
epist. 21.
& 114.

auparavant ils avertissoient souvent le pécheur convaincu & impénitent, du péril effroyable où il étoit, ils l'exhortoient à en sortir, n'épargnant point les menaces pour

Const. vaincre sa dureté ; ils gémissaient pour lui
 Ap. 2. c. devant Dieu , & mettoient en prière toute
 4. l. l'Église : ils espéroient & attendoient long-
 tems , imitant la patience & la longanimité
 du Pere des miséricordes. Enfin ce n'étoit
 qu'après avoir épuisé toutes les inventions
 de leur charité , qu'ils en venoient à ce
 triste remède ; avec la douleur d'un pere ,
 qui , pour sauver la vie à son fils , se verroit
 obligé à lui couper un bras de ses propres
 mains. On peut voir sur ce sujet le discours
 Edit. An- gl. 1. 6. de S. Chrysostome sur l'anathême.
 P. 439.

Mais pour ceux dont les crimes demeu-
 roient cachés ; soit qu'ils ne fussent connus
 que de Dieu , soit qu'il fût impossible de les
 en convaincre , il n'y avoit point de remède.
 On ne pouvoit leur défendre l'entrée de
 l'Église , ni même la participation des Sa-
 cremens , s'ils étoient assez impies pour ne
 pas craindre des sacrilèges. Les persécutions
 étoient des preuves sûres pour discerner la
 paille d'avec le grain ; mais quand elles eu-
 rent cessé , l'hipocrisie pouvoit durer jus-
 qu'à la mort. Cependant ces Chrétiens foi-
 bles & corrompus faisoient grand tort à
 l'Église par leurs mauvais discours & leurs
 mauvais exemples , sur-tout dans leurs fa-
 milles. Ils instruisoient mal leurs enfans ,
 qu'ils ne laissoient pas de faire baptiser ; &
 le défaut d'instruction domestique étoit de
 grande conséquence dans ces premiers sié-
 cles , où nous ne voyons point que l'on fît
 publiquement le Catéchisme pour les en-
 fans baptisés.

Les ravages des Barbares qui ruinerent l'Empire Romain, ne nuisirent pas moins aux mœurs de l'Eglise, que la corruption des derniers Romains. L'Evangile, qui est la souveraine raison, rejette également tous les défauts qui lui sont contraires. Ni les stupides, ni les fourbes, ni les brutaux, ni les lâches, ne peuvent être Chrétiens, la férocité & la cruauté, sont autant incompatibles avec la vraie Religion, que le luxe & la mollesse. Les guerres & les hostilités sont contraires à la piété comme à la justice & à toute la règle. Ainsi l'Eglise souffrit des maux infinis dans ces désordres effroyables des Nations farouches du Nord, qui inonderent en même tems tout l'Empire. Saint Jérôme & les autres Peres qui vivoient alors, nous en ont laissé de tristes peintures. L'intérêt pressant de conserver sa vie ou son bien, dans une ville prise d'assaut, ou dans un pays exposé au pillage, d'éviter l'esclavage, de sauver l'honneur des femmes, ces extrémités sont de violentes tentations de négliger le spirituel; il faut des vertus bien héroïques pour se soutenir au milieu du carnage & de toutes les horreurs d'une victoire brutale. Nous avons des lettres de S. Basile, & de plus anciennes de S. Gregoire Thaumaturge; pour imposer des pénitences à ceux que des incursions des Barbares dans la Cappadoce auroient fait tomber en divers crimes.

Quand les Vandales désolèrent l'Afrique, ce qui affligoit le plus sensiblement saint

LVII.

*Incur-
sions des
Barbares
& leurs
mœurs.*

Hier. in
Isa. c. V.
in fin. &
al. Idem
ep. de
fun. Ne-
potiani in
fin. & ad
Geron-
tiam & ad
Agera-
chiam.

Augustin, au rapport de Possidius, étoit le péril & la mort des ames. Il voyoit, ajoute cet Auteur, les Eglises destituées de Prêtres & de Ministres ? les Vierges sacrées & les autres Religieux dispersés par-tout. Les uns avoient succombé aux tourmens ; les autres avoient péri par le glaive ; les autres en captivité, ayant perdu l'intégrité du corps, de l'esprit & de la foi, servoient des ennemis durs & brutaux. Il voyoit que les Hymnes & les louanges de Dieu avoient cessé dans les Eglises, dont les bâtimens mêmes en plusieurs lieux étoient consumés..... que les Sacrifices & les Sacremens n'étoient point recherchés, ou qu'il n'étoit pas facile de trouver qui les pût administrer à ceux qui les cherchoient : que les Evêques & les Clercs à qui Dieu avoient fait la grace de ne point tomber entre les mains des ennemis, ou d'en échapper après y être tombés..... étoient dépouillés de tout, & réduits à la dernière mendicité, sans qu'il fût possible de leur donner à tous les secours qui leur étoient nécessaires. On peut juger par cet exemple de ce qui arriva dans les autres grandes Provinces, comme l'Espagne, la Gaule & l'Illyrie. Quel moyen dans ces désordres d'instruire les peuples, de former des Prêtres, des Docteurs ? Quel moyen aux Evêques de visiter leurs troupeaux : ou de s'assembler en concile pour remplir les Sièges vacans, & maintenir la discipline ? Saint Grégoire finit ainsi ses explications sur Ezechiel : *Que personne ne trouve mauvais si je cesse de parler. Nos calamités*

v. Conc.
I. Bracar.
an. 411.

l'imités sont accrues comme vous voyez tous; les épées nous environnent, la mort nous menace de toutes parts. Les uns reviennent à nous les mains coupées; nous apprenons que les autres sont esclaves, les autres tués. Quand on ne peut vivre, comment peut-on parler des sens mystiques de l'Écriture? L'Église a donc bien raison de demander à Dieu, dans toutes ses prières, la paix & la tranquillité publique, comme un rempart nécessaire à tous les exercices de la Religion.

Il est vrai que les Barbares se convertirent, les Francs se firent Chrétiens: les Goths & les Lombards, d'Ariens devinrent Catholiques, mais ils demeurèrent longtemps barbares. J'appelle ici barbarie, cette disposition d'esprit, qui fait que l'on ne se gouverne point par raison, mais par passion ou par coûtume. Nous avons des exemples remarquables de la force de la coûtume toute seule, dans les Iroquois & les autres peuples de l'Amérique, que nous appellons Sauvages. Nous ne connoissons guères d'hommes moins passionnés pour les femmes, ni moins sujets à la colère. Ils sont très-patients: ils ont de la justice & de la connoissance: ils donnent volontiers: ils exercent l'hospitalité. Toutefois il a été très-difficile jusques à présent d'en faire des Chrétiens, si non de ceux qui ont été dès l'enfance apprivoisés & élevés parmi les François. Ce n'est pas qu'ils manquent d'esprit & de raison dans les choses où ils sont nourris; mais ils sont incapables de prendre

T

de nouvelles idées. Ils ne comprennent point un Dieu Créateur de tout , également maître de toutes les Nations , la nécessité d'une seule Religion dans tous les pays , l'espérance d'une vie future , où l'on ne promet que des biens spirituels , & encore moins les mystères plus sublimes de la Religion. Ils écoutent paisiblement ce qu'on leur en dit , demeurant d'accord en tout : mais il se trouve à la fin du discours , que l'on ne leur a rien persuadé. Que si quelqu'un demande le baptême , c'est d'ordinaire pour quelque intérêt présent , & souvent pour obtenir la moindre bagatelle qu'il désire. Si-tôt qu'ils l'ont obtenue , ils ne se souviennent plus de leurs promesses , ils retournent avec les leurs , & recommencent à manger la chair humaine , & à faire mourir leurs ennemis dans les tourmens. Il y a d'autres barbares stupides , comme les Nègres & les Cafres , en qui l'on ne trouve nul sentiment de Religion , & nulle ouverture d'esprit pour tout ce qui n'est pas sensible & palpable. De tous ces gens-là , il faut en faire des hommes avant que d'en faire des Chrétiens.

Je ne veux pas dire que les Francs & les autres peuples vainqueurs des Romains fussent encore en cet état : mais il est certain qu'ils n'avoient aucun usage des lettres , qu'ils ne vivoient que de la chasse , sans s'appliquer aux arts ni à l'agriculture , qu'ils étoient accoutumés au pillage , & au sang , & que leur figure seule faisoit horreur aux Romains. Nous voyons dans leur conduite

le principal caractère des Babares , la légèreté & l'inégalité. Car ce n'est pas agir en homme , que de s'abandonner à diverses passions , suivant les objets qui se présentent. Il faut l'avouer , on voit bien de l'irrégularité , & même de la contradiction dans la vie de nos premiers Rois Chrétiens. Clovis & ses enfans font paroître d'un côté beaucoup de respect & de zèle pour la Religion , mais d'ailleurs ils tombent dans l'injustice & la cruauté. Le bon Roi Gontram que l'Eglise a mis au nombre des Saints , entre une infinité d'actions de piété , à fait de grandes fautes ; & Dagobert cet illustre Fondateur de Monastères ; a été fort vicieux. Ce n'est pas qu'il n'y eût encore des Evêques d'une sainteté & d'une vigueur apostolique : mais ils choisissoient le moindre mal , & ils aimoient encore mieux des Princes Chrétiens , quoique foibles & imparfaits , que des Payens persécuteurs de l'Eglise. Une marque qu'ils ne se fioient pas aisément aux Babares convertis , c'est que pendant deux cens ans on ne voit guères de Clercs qui ne fussent Romains : ce que l'on connoît par les noms. Nous voyons dans ce même tems de grandes plaintes du trop de facilité de quelques Prêtres à réitérer la pénitence ; ce qui semble avoir pu venir de la légèreté des Babares.

Martyr.
Rom. 28.
Mart.

Conc.
To. 3. an.
589. c. 11.
V. Greg.
Pastor. 3.
admon.
31.
Isidor.
sent. 16.

Les deux Nations , je veux dire , les Romains & les Babares se mêlerent insensiblement. Mais comme dans le mélange de deux couleurs , chacune perd de sa force , & il en résulte une troisième qui les efface ;

LVIII.
Mélange
des Ro-
mains &
des Bar-
bares.

Conc. Carth. IV c. 16. ainsi les Barbares s'adoucirent, & s'instru-

Greg. 1. les Romains devinrent plus ignorans &
IV. ep. 48. plus grossiers ; enforte que dès le sixième siècle, on remarque un grand changement

Conc. Carth. IV c. 15. G. dans les mœurs de l'Occident. Quelques Conciles avoient défendu aux Evêques de lire des livres des Payens ; & S. Grégoire

IX. ep. 9. reprit sévèrement Didier, Evêque de Vienne, de ce qu'il enseignoit la Grammaire.

Ainsi on étudioit peu les Historiens, les Poëtes & les autres Auteurs profanes pour ne s'attacher qu'à ce qui regardoit directement

la Religion, à qui toutefois ces études étrangères ne sont pas inutiles pour conser-

ver la critique & la connoissance de l'antiquité. Faute de ces secours on reçut trop aisément des écrits supposés, sous des

noms illustres, d'Auteurs Ecclésiastiques, & on devint trop crédule pour les miracles.

Il étoit si constant que les Apôtres & leurs disciples en avoient fait une infinité, & qu'il s'en faisoit tous les jours aux tombeaux

des martyrs, qu'on ne les examinoit plus : les histoires qui en contenoient un plus grand nombre & de plus extraordinaires, étoient les plus agréables. L'ignorance de

Vita Lud. Pii. la Physique faisoit regarder toutes sortes de prodiges comme des marques surnaturelles de la colère de Dieu ; on croyoit à l'Astrologie, on craignoit les éclipses & les comètes.

V. Thomass. discip. p. 2. lib. 1. c. Mais ce qui manquoit du côté de la science & de la politesse, étoit avantageusement récompensé par la piété & les autres

lib. 1. c. sement récompensé par la piété & les autres

vertus solides. Toute la discipline que j'ai marquée dans la troisième partie, subsista jusques au dixième siècle. Jamais les Chrétiens je dis même les Princes & les Rois, n'ont été plus assidus à la psalmodie, & à tous les exercices de la Religion, que dans le tems dont je parle ici; jamais ils n'ont été plus exacts à observer les jeûnes & à solemniser les Fêtes. Rien n'est plus célèbre que la Chapelle de Charlemagne. Comme il étoit presque toujours en voyage, il faisoit porter à sa suite des reliques, des ornemens, & tout ce qui étoit nécessaire pour les Offices divins, avec un Clergé nombreux composé de personnes choisies. Sa Chapelle étoit servie aussi magnifiquement qu'aucune Eglise Cathédrale. Son exemple fut suivi par les Princes ses successeurs; & les Seigneurs qui s'éleverent par les ruines de cette maison, imiterent les Princes en cela comme en tout le reste. Pendant tous ces tems on voit des Prélats d'une vie très-pure d'une grande application à l'Oraison, d'un grand zèle pour la conversion des ames: témoin ceux qui planterent la foi dans la Gaule Belgique, dans la Germanie, & dans les autres pays plus reculés vers le Nord. L'autorité des Evêques alloit toujours croissant. Outre la dignité du Sacerdoce & la sainteté de leur vie, leur habileté dans les affaires, & leur affection pour les peuples, les rendoit recommandables. Pendant les conquêtes des Barbares, ils arrêtoient souvent la fureur des victorieux, & fauvoient leurs Villes du pillage, même

16. p. 3.
lib. 1. c.
20.

Martyr.
Maii. 23.
15. Dec.

au péril de leur vie. Ainsi Attila fut détourné de Rome par le Pape S. Leon ; de Troyes , par S. Loup ; d'Orléans par S. Aignan ; mais S. Dider de Langres & S. Nicaise de Reims furent égorgés pour leur troupeau par les Vandales. Quand les Rois Barbares furent devenus Chrétiens , les Evêques entrèrent dans leurs conseils , & furent leurs Ministres les plus fidèles. Ils leur inspiroient autant qu'ils pouvoient la douceur & la clémence , intercedant souvent pour les criminels , & se servant de plusieurs moyens pour leur sauver la vie. C'étoit pour cela qu'ils maintenoient avec tant de soin le droit des asyles , que le respect des Martyrs & des autres Saints les plus illustres avoit attribué à leurs Sépulchres , comme en France à celui de S. Martin. De-là vint apparemment la coutume de faire perdre la vue à ceux qui étoient dignes de mort , on les mettoit hors d'état de nuire , leur laissant toutefois le tems de faire pénitence ; & on les enfermoit souvent dans des Monastères.

V. Anast.

Les Evêques se servoient encore de leur crédit auprès des Princes pour empêcher les injustices & les oppressions , pour procurer le soulagement des pauvres & la commodité publique. Ils y employoient volontiers des richesses des Eglises. Qu'on lise ce qu'ont fait les Papes depuis S. Grégoire jusques au tems de Charlemagne ; soit pour réparer les ruines de Rome , & y établir non-seulement les Eglises & les Hôpitaux , mais les rues & les aqueducs , soit pour

garantir toute l'Italie de la fureur des Lombards & de l'avarice des Grecs. Qu'on lise les vies de S. Arnoul, de S. Eloy, de S. Oüen, de S. Leger, & des autres Prélats, qui ont eu part aux affaires publiques en ces tems-là : on verra que le Christianisme, loin de nuire à la politique, en est le fondement le plus solide, puisque la charité est le meilleur moyen d'unir les hommes, & les faire vivre ensemble dans la paix & dans l'abondance, qui est le but de la véritable politique. Il est vrai que les Chrétiens ne sont pas si propres à devenir des Conquérans, parce que les grandes conquêtes ne sont la plupart que d'illustres brigandages.

Ce grand crédit des Evêques & des Abbés, se trouva insensiblement mêlé de puissance temporelle, & ils devinrent Seigneurs, avec les mêmes droits que les Laïques ; mais aussi avec les mêmes charges de fournir des gens de guerre pour le service de l'Etat, & souvent de les conduire en personne. Les Nations étoient dès-lors assez mêlées pour faire des Clercs indifféremment des Barbares comme des Romains : mais il étoit bien difficile de changer tout-à-fait leurs mœurs, & de les empêcher d'être encore chasseurs & guerriers après leur Ordination, sur-tout quand les ordres du Prince les obligeoient à porter les armes. Enfin il faut avouer que les Seigneuries temporelles attachées aux dignités Ecclésiastiques, ont été une grande source de relâchement dans la discipline.

LIX.
*Mœurs
 des Chré-
 tiens O-
 rientaux.*

En Orient il n'y eut jamais de ces Seigneuries : mais d'autres causes y produisirent d'autres maux. Les grandes Hérésies qui y avoient eu cours , avoient fort agité les esprits , & ébranlé en plusieurs les fondemens de la foi. Nestorius d'un coté , de l'autre Eutichés , ou plutôt Dioscore , avoient une infinité de Sectateurs. On disputoit sans fin ; & des disputes on en venoit souvent aux querelles & aux séditions. Les Clercs & les Moines , comme les plus zélés , s'y échauffoient le plus , & quand ces derniers faisoient tant que de quitter leurs solitudes , pour venir dans les Villes soutenir ce qu'ils croyoient être la cause de Dieu , il n'y avoit point de violence dont ils ne fussent capables. On sçait les sanglantes Tragédies que firent en Egypte & en Syrie les ennemis du Concile de Calcédoine.

Les Empereurs voulant appaiser ces maux par leur autorité séculière , en firent un plus grand. Car au lieu de s'appliquer seulement à faire exécuter les décisions de l'Eglise , en châtiant & en réprimant par la force les séditieux & les rebelles , ils vouloient se mêler du dogme , & faire des Edits pour appaiser les disputes par des tempéramens dangereux. Ensuite soutenus par la lâche complaisance des Evêques , ils entreprirent de régler la discipline Ecclésiastique , c'est-à-dire , qu'ils la ruinerent , car il n'y eût plus d'autre regle que de leur plaire.

Quoique l'Empire se soutînt encore , ce n'étoit plus des Romains que par le nom ,

ni des Grecs que par le langage. C' étoit un mélange de toutes sortes de Barbares, Thraces, Illyriens, Isaures, Arméniens, Perses, Scythes, Sarmathes, Bulgares, Russes. Aussi dans toute l'histoire du monde, nous ne connoissons guères de Nation plus corrompue que ces derniers Grecs. Ils avoient les vices des Anciens, & n'en avoient ni la politesse, ni les sciences ni les arts. Cependant ils étoient tous chrétiens, & ont conservé jusques à présent avec grand soin l'extérieur de la Religion.

Ils ne purent s'exempter d'avoir grand commerce avec les Mahométans, depuis que ceux-ci se furent rendus maîtres de l'Orient. Un très-grand nombre de Grecs étoient leurs sujets en Egypte & en Syrie, & ne laissoient pas d'être Chrétiens. Car les conquêtes des Musulmans, ainsi se nommoient les Sectateurs de Mahomet, établirent sa fausse Religion sans abolir l'exercice de la Religion Chrétienne, dans les pays où ils la trouverent. Sa doctrine étoit trop absurde pour être reçue par des gens éclairés de la véritable Religion, puisqu'il prétendoit que l'on le crût envoyé de Dieu sur sa simple parole, sans avoir été promis par aucune Prophétie, sans faire aucun miracle, & même sans raisonner. Ce qui lui fit trouver des Sectateurs, c'est qu'il ne s'adressa qu'à des Arabes aussi ignorans que lui; que ses armes eurent un succès heureux, & qu'il partageoit fidèlement le butin. Les Chrétiens en avoient horreur, & furent long-tems Sujets des Musulmans,

avant que de pouvoir apprivoiser avec eux.

A la fin ils s'y accoûtumerent ; & au bout de deux cens ans , l'Empire des Musulmans étant dans sa force , sous les Califes Abasides ; leur Religion même commença à paroître moins affreuse aux Chrétiens , devenus ignorans & foibles pour une si longue servitude. L'origine du Mahométisme étoit déjà assez ancienne pour l'obscurcir & l'embellir de beaucoup de foibles ; & le pompeux galimatias de l'Alcoran , où le nom de Dieu retentit de tous côtés , pouvoit imposer à des ignorans. Il prêche par-tout l'unité de Dieu & l'horreur de l'Idolâtrie ; il fait sonner haut le Jugement , l'Enfer & le Paradis ; il parle avec honneur de Moïse & des Prophètes , des Apôtres & des Martyrs ; il donne même de grandes louanges à Jesus-Christ.

Les Musulmans d'ailleurs ont copié plusieurs pratiques extérieures du Christianisme. Les Chrétiens prioient sept fois le jour ; les Musulmans prient cinq fois. Les Chrétiens ont un Carême de quarante jours ; les Musulmans en ont un de vingt-neuf , où ils ne mangent que la nuit , comme les Chrétiens faisoient alors. Les Chrétiens fêtent le Dimanche ; les Musulmans le Vendredi. Nous nous assemblons aux Eglises pour prier & pour écouter les lectures de l'Écriture-Sainte & les instructions des Prêtres. Ils prient aussi à leur mode dans les Mosquées , y lisent l'Alcoran , & y écoutent les Sermons de leurs Docteurs. Ils font des Pélérinages , à la Terre qu'ils estiment

sainte, & aux tombeaux de leurs prétendus martyrs. Ils donnent beaucoup d'aumônes, & ont fondé grand nombre d'Hôpitaux. Ils ont des espèces de Religieux qui vivent en communauté, & se tourmentent le corps effroyablement. Car il n'y a point d'austérité extérieure, que des gens sans vertu ne puissent imiter par vanité ou par intérêt. Mais ils ne se réduiront pas à vivre dans le silence & le travail sans être vûs de personne, il faut être Chrétien pour cela.

Nos Voyageurs élevés dans le soin de la Chrétienté sont souvent frappés de cet extérieur de Religion, & des vertus humaines qu'ils voyent chez les infidèles: ils en reviennent quelquefois ébranlés & disposés à croire tout indifférent en matière de religion. Quelle devoit être la tentation de ces pauvres Chrétiens nés sous leur puissance, & obligés à y passer toute leur vie, qui étoient presque toujours dans l'oppression, & voyoient leur fortune assurée en quittant la foi de leurs Peres. il est étonnant qu'ils ne se soient pas tous pervertis; & le grand nombre qui en reste encore par tout le Levant, au bout de mille ans, est une preuve éclatante de la force de l'Evangile, & de la foiblesse du Mahométisme.

Les Chrétiens qui demeurèrent Sujets des Empereurs de Constantinople, peuvent aussi s'être sentis du commerce des Mahométans, & des divers hérétiques dont l'Orient étoit infecté. Des Juifs & des Sarrasins, c'est-à-dire, des Arabes Mahométans; persuaderent à l'Empereur Léon l'Isaurien, de briser

Theophil.

p. 336.

Cedr. p.

450. 453.

Cedr. p.

490.

les saintes Images. L'Empereur Michel le
 Id. p. 554. Begue étoit un demi Juif. Le jeune Empe-
 reur Michel III. avec les compagnons de
 ses débauches, contrefaisant par une déri-
 sion exécrationnelle, les saintes Cérémonies de
 la Religion, & jusques au redoutable Sacri-
 fice. Je vois quelque-tems après, un autre
 Empereur, Alexandre, frere de Léon le
 Ap. Bar. Philosophe, blasphémer ouvertement con-
 an. 912. tre le Christianisme, & regretter l'Idolâtrie.
 Tout cela me fait soupçonner les Grecs
 d'avoir été les premiers auteurs du liberti-
 nage qui a passé en Italie. Mais je ne prétens
 faire tomber ce soupçon que sur quelques
 Grands & sur quelques autres personnes
 particulieres. Car au reste, pendant tous
 ces tems, la Religion se soutint magnifi-
 quement dans tout l'Empire Grec. Il y eût
 de grands Docteurs, de grands Evêques,
 d'illustres Solitaires, & même plusieurs
 Martyrs pour la défense des saintes Images.

L X.
*Mœurs
 de l'Occi-
 dent. Dé-
 sordres du
 dixième
 siècle.*

En Occident la foi étoit entiere : on ne
 s'avisoit pas de douter de la Religion, il n'y
 avoit point d'Hérésie ; mais l'ignorance &
 la barbarie croissoient. Charlemagne avoit
 travaillé de tout son pouvoir au rétablisse-
 ment des belles lettres, & de la discipline
 Ecclésiastique, les Rois suivans ne soutin-
 rent pas ses grands desseins ; & l'Eglise &
 l'Etat retomberent bien-tôt dans des désor-
 dres pires que les précédens. La foi avoit
 été plantée dans la Saxe, dans la Bavière,
 & dans tout le reste de la Germanie : mais
 pour l'affermir chez ces nations indompta-
 bles. Charlemagne avoit été obligé de sou-

tenir la prédication par le fer & par les supplices. Il y eut donc plusieurs conversions forcées dans les commencemens , qui , par le malheur des tems , ne purent être suivies de tout le soin qui eût été nécessaire afin que la Religion prit de solides racines dans ces pays nouvellement défrichés. On peut donc croire qu'il y resta un grand fonds d'ignorance & d'insensibilité pour les choses spirituelles , & peut-être est-ce une des causes de la facilité que le schisme & l'hérésie ont trouvé à s'introduire par tout le Nord. Les guerres civiles , qui continuerent depuis le Regne de Louis-le-Débonnaire , ramenerent l'ignorance & le désordre , même dans les parties les plus saines de l'Empire François ; & pour comble de misère , les Normands encore Payens le pillèrent & le désolèrent de tous côtés ; les Hongrois aussi Payens coururent l'Italie ; les Sarrasins se firent long-tems craindre sur ces côtes , & occuperent enfin la Pouille & la Sicile , outre l'Espagne qu'ils tenoient depuis plus d'un siècle : ainsi ce qui restoit des mœurs & de la politesse des Romains acheva de s'effacer.

Ç'eût été peu que la perte des arts , des belles lettres , & de la politesse , si la Religion n'y eût été intéressée. Mais elle ne peut naturellement subsister sans l'étude , & sans l'instruction , qui conserve & la doctrine & la morale. Il faut que l'Ecriture-Sainte soit lûe , enseignée & expliquée au peuple. Il faut que les traditions Apostoliques soient conservées soigneusement , & purgées de

tems en tems , de ce que les hommes y auroient ajouté sans autorité légitime. Tout cela étoit très-difficile à faire dans les tems misérables dont nous parlons. Les Laïques la plupart n'avoient point de livres , & ne savoient pas lire , & si les Seigneurs avoient quelques livres anciens entre leurs joyaux , ils ne pouvoient les entendre , puisqu'ils étoient écrits en latin. Car on ne le parloit plus , & on n'écrivoit pas encore le François , ni les autres langues vulgaires , qui commençoient à se former. C'étoit en latin que se faisoit l'Office de l'Eglise & les lectures publiques de l'Ecriture , & on les expliquoit rarement.

Les Seigneurs cantonnés chacun dans son château , à cause des petites guerres qu'ils avoient continuellement les uns contre les autres , ne pouvoient se rendre souvent à la Ville Episcopale ; principalement s'ils étoient en guerre avec l'Evêque lui-même. Il falloit donc se contenter des Messes privées de leurs Chapelains , ou de l'Office des Monastères voisins. Mais les Moines n'étoient pas établis pour enseigner , & n'avoient point d'autorité pour corriger. Dès le neuvième siècle les Evêques se plaignoient souvent , que les Eglises étoient abandonnées des riches & des grands ; & les pressoient d'y venir au moins aux fêtes solennelles. On comptoit encore alors quatre jours de l'année où tous les Chrétiens devoient communier : Noël , le Jeudi-saint , Pâque & la Pentecôte.

Le menu peuple n'étoit pas mieux instruit

Conc. Ticin. ann. 855. c. 4.
Aug. de priv. sacerdot.
Theodul. c. 43. 46.
Hom.
Leon pp. IV.

que les nobles, si ce n'étoit les Bourgeois de quelques Villes, qui avoient de bons Evêques. Mais ils prêchoient si peu pour la plûpart, que l'on voit des Canons qui leur recommandent d'enseigner, au moins en langue vulgaire, le Symbole & l'Oraison Dominicale, c'est-à-dre, les élémens de la Religion, ou comme nous dirions aujourd'hui le Catéchisme. Dans ces ténèbres si épaisses, qui pourroit croire jusques où alloit l'ignorance & la crédulité, si l'on n'en voyoit encore des marques dans les plus vieilles légendes? car c'est à ces tems, c'est-à-dire, depuis le neuvième siècle, que l'on rapporte la plûpart des faux actes des Martyrs & des autres Saints, inventés par une piété mal entendue pour entretenir le peuple à leurs fêtes. D'où vient que les Saints les plus fameux sont d'ordinaire ceux dont les histoires sont les plus altérées. C'est vers ce tems qu'ont été fabriquées les fausses décrétales d'Isidore, qui ont tant contribué au changement de l'ancienne discipline.

Les Prêtres & les Clercs n'étoient eux-mêmes guères en état de s'instruire. Ils étoient contraints de se défendre à main armée des hostilités universelles, pour conserver les biens de l'Eglise dont ils subsistoient. Plusieurs pressés de la pauvreté, étoient réduits à faire des métiers sordides, ou à passer de Province en Province, pour trouver à vivre auprès de quelque Evêque, ou de quelque Seigneur. Quelles études pouvoient-ils faire, & quelle régularité pouvoient-ils garder dans leurs mœurs? Il

Conc.
Trosiel.
c. 15.

n'y eût que quelques Chapitres de Cathédrales & quelques Monastères, où se conserva la tradition des études, & des pratiques plus exactes de la vie Chrétienne. Encore les Moines & les Chanoines étoient-ils tombés dans un grand relâchement depuis leur première institution. On le voit par les excellens Réglemens que fit Louis-le-Débonnaire pour rétablir leur discipline. Mais les désordres suivans les firent tomber dans un état plus déplorable. La plupart des Monastères furent pillés, brûlés & ruinés par les Normands; les Moines & les Chanoines massacrés ou dissipés, & réduits à vivre au milieu des séculiers.

On peut juger combien les pauvres étoient abandonnés dans ces misères publiques. Comment auroient-ils été secourus par les Clercs, qui avoient eux-mêmes tant de peine à subsister; & où auroit-on pris des aumônes, dans des tems où l'on voyoit des famines si horribles, que l'on mangeoit la chair humaine? Car le commerce n'étoit pas libre, pour suppléer à la disette d'un pays par l'abondance de l'autre. A peine les Eglises avoient-elles des vases sacrés, & c'est dans ces tems où nous voyons les défenses de se servir de calices de verre, de corne, de bois ou de cuivre, & la permission d'en avoir d'étain. Ce n'est pas qu'il ne restât de grands Patrimoines aux Eglises. Mais ces biens étoient une tentation continuelle aux Princes & aux Seigneurs qui avoient toujours les armes à la main. Souvent les Evêchés étoient usurpés par des

Conc. A-
quisgran.
an. 817.
Conc.
Troslei.
præfat.
&c. 3.

Glaber.
III. c. 9.
IV. c. 5.
Conc.
Calchut.
787. Tri-
bur. 89.
c. 18. de
consecr.
dist. 1. c.
84.

hommes tout-à-fait indignes, qui s'en emparoi-ent par force : souvent un Seigneur voisin y établissoit à main armée son fils en bas âge pour piller l'Eglise sous son nom. C'est ainsi que Hugues fils de Hubert Comte de Vermandois, fut intrus dans le siège de Rheims dès l'âge de cinq ans. Rome même fut exposée à ces désordres ; les petits tyrans d'alentour y furent les plus forts ; & pendant ce dixieme siècle, ce ne fut qu'intrusions & expulsions violentes dans ce premier siège, où jusques-là la discipline s'étoit conservée très-pure.

Les Conciles devinrent très-rares, par la difficulté de s'assembler au milieu des hostilités universelles ; car elles étoient telles qu'il n'y avoit point de sûreté d'aller d'une Ville à l'autre. Ainsi non-seulement les maux de l'Eglise étoient grands, les remèdes étoient difficiles. La mémoire des anciens exemples & des anciennes règles s'effaçoit & se perdoit peu à peu ; à force de voir des crimes impunis on s'y accoutumoit, on s'y endurcissoit, ce n'étoit plus une maladie ordinaire, c'étoit une insensibilité & une léthargie spirituelle. Tout le monde étoit Chrétien, enforte qu'il sembloit que l'on le fût naturellement, & que Chrétien & homme fût la même chose. Ce n'étoit plus une distinction ; le Christianisme étoit devenu une partie des mœurs, & ne consistoit presque plus qu'en des formalités extérieures. Les Chrétiens ne différoient guères des Juifs & des Infidèles, quant aux vices & aux vertus ; mais seulement

quant aux cérémonies, qui ne rendent point les hommes meilleurs.

LXI.

Conservation de la Religion.
Pl. XLV.
6.

Si la Religion Chrétienne n'eût été l'œuvre de Dieu, elle n'auroit pas résisté à des attaques si violentes, mais il a bien montré qu'il est au milieu de son Eglise, & que nulle révolution humaine n'est capable de l'ébranler. Au contraire la force de l'Evangile a merveilleusement éclaté dans ces tems misérables. Quelque ignorance qui régnaît, tout le monde, jusques aux moindres femmes, connoissoit & adoroit un seul Dieu créateur de l'univers, Pere, Fils & Saint-Esprit; & Jesus-Christ, ce même Fils unique de Dieu Sauveur de tous les hommes. Tout le monde croyoit un jugement & une autre vie, tous les grands principes de la morale étoient certains & connus de tous, au lieu que dans le meilleur état de l'ancienne Grèce, les Philosophes ne cessoient d'en disputer.

Il est vrai que l'on suivoit mal ces principes, & qu'encore que personne ne les contestât, peu de gens en tiroient les conséquences nécessaires pour y conformer leur vie. Cependant la morale chrétienne ne laissoit pas de faire de grands effets jusques dans les mauvais Chrétiens. Elle em-

v. Euf. I. pêchoit beaucoup de maux; elle rendoit
præb. E- les peuples les plus barbares moins cruels,
vang. c. 3. plus traitables & plus doux. S'ils n'évi-
&c. VI c. toient pas les crimes, du moins plusieurs
S. ex Bar- s'en repentoient & en faisoient pénitence;
del. du moins ils se condamnoient. Enfin la pro-
Theop. de fession du Christianisme a répandu dans le
cur. aff.
Græc. l. 9.

public une certaine teinture d'humanité, de pudeur & d'honnêteté, qui se trouve rarement ailleurs.

La tradition de la doctrine & des mœurs se conservoit dans ces tems, où la face de l'Eglise paroît en général si défigurée. Il y eût de grands Docteurs & de grands Saints de toutes conditions & en toutes les parties de l'Occident. En France la discipline monastique commença à se relever, par la fondation du fameux Monastère de Cluny, dont les premiers Abbés, comme S. Odon & S. Majole sont célèbres par leur piété & par leur doctrine. En Italie S. Romuald fonda le Monastère de Camaldoli & grand nombre d'autres, & forma plusieurs disciples illustres. Nous voyons en même-tems plusieurs Evêques d'un grand zèle, un S. Dufstan en Angleterre, un S. Uldaric en Allemagne, un S. Adalbert en Bohême Apôtre des Slaves & martyr. Nous voyons S. Boniface aussi martyr en Russie, S. Brunon en Prusse, S. Gerard noble Vénitien Evêque & martyr en Hongrie, & plusieurs autres qui, par leurs instructions, leurs vertus & leurs miracles, soutenoient la tradition de la saine doctrine, & de la discipline Ecclésiastique. Dans ce même siècle nous voyons entre les Laïques plusieurs Saints, même entre les plus grands Seigneurs; S. Geraud Comte d'Aurillac, S. Etienne Roi de Hongrie, S. Emeric son fils, l'Empereur S. Henri le Roi Robert.

Ces Saints, particulièrement ceux des nations nouvellement converties, comme

S. Henri & S. Etienne , font voir les dispositions à la vertu des peuples que les Romains appelloient barbares. Ils étoient portés à la droiture , à la franchise , à la chasteté , au mépris des plaisirs & des commodités du corps : ils aimoient la justice , l'hospitalité & l'aumône. Quand ces hommes sérieux , sincères & courageux avoient une fois goûté l'Evangile , ils l'embrassoient de tout leur cœur ; ils ne cherchoient aucune finesse pour l'interpréter ; aucune difficulté ne les rebutoit. Il est vrai que leur conduite n'étoit pas toujours si constante & si uniforme que celle des anciens Grecs ou Romains , mais aussi n'étoient-ils pas si capables de dissimulation & d'hypocrisie.

Ce fut par les soins & par l'autorité de ces saints personnages , que l'on commença à rétablir la sûreté publique , en faisant jurer à tous les Seigneurs la trêve de Dieu. Ainsi nommoit-on une surséance de tous actes d'hostilité depuis le Mercredi au soir jusques au Lundi matin en chaque semaine ; & en tous tems les Clercs & les Moines , les Pélerins & les Laboureurs devoient être en sûreté. Cette trêve fut établie en plusieurs Conciles sous peine d'excommunication , tant la Religion avoit encore de pouvoir sur les esprits , quoique les fondemens de la société civile fussent presque renversés. C'est aussi les tems où il est plus parlé de l'excommunication contre ceux qui frapperoient les Clercs. On ne s'en fût pas avisé dans les premiers siècles , le respect les défendoit assez. Mais alors ils étoient tous les jours exposés aux dernières violences.

Glab. 1.
IV. c. 5.
l. V. c. 1.
an. 104.

Les Normands avoient ruiné grand nombre d'Eglises, & on laissoit tomber les autres, par la fausse opinion de la fin du monde, que l'on attendoit précisément l'an mille de notre Seigneur. Quand on vit que le monde duroit encore après cette année fatale on recommença par-tout à bâtir des Eglises, les plus magnifiques que l'on put selon les tems; & toujours bien au-dessus des maisons, non-seulement des particuliers, mais des plus grands Seigneurs. On fit de grandes fondations, dont plusieurs n'étoient que des restitutions de dîmes, & d'autres biens d'Eglise usurpés pendant les désordres. On chercha par-tout des reliques avec grand soin, & on employa pour les orner les joyaux les plus précieux comme nous voyons encore dans les trésors des anciennes Eglises. On s'appliqua en même-tems à rétablir le chant & la solennité des Offices divins. Ce fut dans l'onzieme siècle que Guy, Moine d'Arezzo en Toscane, inventa les notes & la méthode, qui est le fondement de toute la musique moderne. Les Princes pieux que j'ai marqués favorisoient tous ces biens, & par leurs libéralités & par leur exemple. Nous chantons encore des repons composés par le Roi Robert; & il tenoit à honneur de faire l'Office de Chantre publiquement dans l'Eglise.

Je ne vois point de siècle où la longue psalmodie ait été plus en règne. On le voit par l'usage des Chartreux & des autres Ordres de ce tems-là. Les Moines de Cluny rendirent fréquent l'Office des Morts; & le

~~_____~~
LXII.
Rétablissement de la piété & de la discipline.
Glab. lib. III. c. 4.

Helgaud.
vit. Rob.

Baron. ad
Martyr.
1. Nox.

Petr.
Dam. l.
VI. ep.
32.

petit Office de la Vierge commença peu de tems après. Plusieurs avoient la dévotion de réciter tout le Pſeautier chaque jour. A proportion des Offices , on multiplia auffi les Messes & les Autels. Les Chapelles domestiques étoient sans nombre ; chaque Seigneur vouloit avoir la sienne dans l'enclos de son Château , pour n'être pas privé des Offices & de la Messe , quand la guerre ne lui permettoit pas de sortir. La vanité s'y mêla ; ils trouvoient beau de compter des Chapellains entre leurs domestiques, & dédaignoient les Eglises publiques, où ils se trouvoient confondus avec le menu peuple. Cependant il étoit impossible que cette multitude d'Offices célébrés en tant de lieux différens , eussent la même dignité , que l'Office unique d'un Evêque assisté de tout son Clergé , comme il se pratiquoit dans les siècles précédens. D'ailleurs on avoit oublié les raisons de plusieurs cérémonies , que l'on ne laissoit pas d'observer par tradition & on avoit perdu les idées de l'ancienne politesse. Aussi ne voyons-nous plus depuis ce tems que l'on ait eu les mêmes soins que l'on avoit auparavant , pour éloigner les Eglises de tous les bâtimens profanes, ou du bruit des lieux fréquentés, on eût crû perdre trop de places dans les Villes. Nous ne voyons plus de Portiers ni d'autres moindres Clercs dans les Eglises , pour y procurer la propreté , l'ordre , la tranquillité. Ces fonctions ont été laissées à des Bedeaux & à des valets purs Laiques , ou elles ont été tout-à-fait abandonnées ;

en sorte que les assemblées Ecclésiastiques sont devenues confuses & tumultueuses. Les Seigneurs, puis les Magistrats & les autres Laïques les plus notables se sont placés dans le Chœur avec le Clergé ; & le respect étant une fois perdu, toute la foule du peuple, & même des femmes, s'est avancée jusques dans le Sanctuaire.

Mais il y avoit dans l'onzieme siècle des abus bien plus importants à corriger ; la simonie & l'incontinence. L'ignorance & la pauvreté rendoient les Clercs intéressés & insensibles aux maux de l'Eglise, étant tout occupés de leur subsistance. On vendoit communément les Bénéfices & jusques aux Prélatures. Une grande partie des Clercs entretenoit publiquement des concubines ; quelques-uns mêmes attaquoient impudemment la Loi du célibat comme un abus, particulièrement en Allemagne, où la Religion avoit toujours été plus foible. Ces Clercs ignorans & grossiers ne regardoient leur ministère que comme un métier ; & vivoient chacun en leur particulier, ne s'appliquant ni à l'étude ni à l'oraison, mais au ménage. Ainsi ils ne comprenoient point les raisons sublimes du célibat, & en regardoient la loi comme une tyrannie insupportable. Ce fut la cause de leur fureur contre le Pape Grégoire VII. Saint Pierre Damien soutenu de l'autorité de Léon IX & des autres Papes de son tems, s'opposa vigoureusement à ces abus. Pour les mieux déraciner, ils établirent des Chanoines réguliers qui montroient au Clergé l'exemple de vi-

Glav. 1.
III. c. 6.
V. c. ult.
V.

Pet. Dam.
opusc. VI.
XVII.
XV. 2.

Pet. Dam.
opusc.
XXIV. &
XXVII.

vre en commun, & d'observer la discipline canonique ; & c'étoit de ce Corps que l'on tiroit la plûpart des Prélats & des Pasteurs.

LXIII.
*Change-
mens dans
la péni-
tence.*

*Pet. Dam.
opusc.*

VII. *Go-
mor. c.*

*10. 11, 12.
&c.*

*Gr. VII.
l. 7. ep.*

II.

A l'égard des Laïques on tâcha de rétablir les pénitences. On convenoit encore qu'elles devoient être imposées suivant les Canons ; mais les plus grands pécheurs ayant les armes à la main, étoient indociles & ouvertement rebelles ; & plusieurs vouloient bien recevoir la pénitence, mais suivant certains Canons sans autorité, qui en diminuoient notablement, la rigueur. Plusieurs après l'avoir reçue, n'en étoient pas meilleurs. On ne voyoit que des rechûtes & de fausses pénitences. Il est vrai que l'on comptoit une pénitence pour chaque crime ; ainsi un homme qui avoit commis trente homicides & autant de parjures ou d'adultères, en avoit pour plusieurs siècles, de-là sont venues, dans la suite ces indulgences de tant d'années, que l'on trouve en quelques Bulles.

Comme Dieu ne demande pas l'impossible, ceux qui étoient chargés de pénitences pour toute leur vie ou au-delà, ne pouvoient faire plus que d'y employer le reste de leurs jours, & pour le plus sûr s'enfermer dans un Monastère ; mais on les soulageoit quelquefois par la commutation des œuvres satisfactoires, que l'on a changées de tout tems, suivant la force ou le zèle des pénitens. Saint Pierre Damien témoigne que ces pénitences équivalentes étoient communément reçues de son tems ; & il nous en rapporte même l'estimation. Trois

*P. Dam.
vita SS.
Rod. &*

mille

mille coups de discipline pouvoient racheter une année de pénitence ordinaire ; & dix Pseaumes chantés en se flagellant continuellement faisoient mille coups , en sorte que le Psautier entier valoit cinq ans de pénitence. Et comme , en vertu de la communion des Saints , nous sçavons que Dieu pardonne quelquefois aux pécheurs en vûe des Prières ou des autres bonnes œuvres de leurs freres , il y avoit des Saints en ce tems-là qui se consacroient à la pénitence pour les autres.

Le plus illustre fut St. Dominique Loricat ou le cuirassé , ainsi nommé , parce qu'il portoit sur sa chair une chemise de mailles , qu'il ne dépouilloit que pour se donner la discipline. Il se la donnoit si rude & si fréquente , & y joignoit tant de jeûnes , de veilles , de genuflections & de toutes sortes d'austérités , que nous sommes effrayés du recit que nous en fait S. Pierre Damien son Directeur , la délicatesse de nos mœurs a peine à s'accommoder d'une dévotion si sévère , dont toutefois nous voyons plusieurs exemples dans les Saints de ce tems-là. Mais il est à croire que Dieu leur inspira cette conduite , pour le besoin de leur siècle. Ils avoient à faire à une nation si perverse & si rebelle , qu'il étoit nécessaire de les frapper par des objets sensibles. Les raisonnemens & les exhortations étoient faibles , sur des hommes ignorans & brutaux , accoutumés au sang & au pillage. Ils n'auroient même compté pour rien des austérités médiocres , eux qui étoient nourris dans

les fatigues la guerre , & qui portoient toujours les harnois.

Mais quand ils voyoient un St. Boniface disciple de St. Romuald, aller nuds pieds dans les pays les plus froids , un St. Dominique Loricat se mettre tout en sang en se donnant la discipline , ils comprenoient que ces Saints aimoient Dieu , & qu'ils détestoient le péché. Ils n'auroient compté pour rien l'oraison mentale ; mais ils voyoient bien que l'on prioit , quand on récitoit les Pseaumes. Enfin ils ne pouvoient douter que ces Saints n'aimassent le prochain , puisqu'ils faisoient pénitence pour les autres. Touchés de tout cet extérieur ils devenoient plus dociles , ils écoutoient ces Prêtres & ces Moines , dont ils admiroient la vie , & plusieurs se convertissoient. Au reste , les flagellations , l'usage des chaînes de fer , & les autres moyens de mortifier la chair , n'étoient pas des inventions nouvelles. Theodoret nous en fait voir un grand nombre d'exemples dans son histoire religieuse , & Saint Simeon Stylite suffit tout seul pour autoriser les austérités les plus étonnantes. La règle de S. Colomban, qui vivoit sur la fin du sixieme siècle , punit la plûpart des fautes des Moines par un certain nombre de coups de fouet ; & l'on voit ensuite plusieurs Saints se donner des disciplines volontaires.

Entre les œuvres pénales , qui tenoient lieu de pénitences canoniques , une des plus usitées étoit le pèlerinage aux lieux célèbres de dévotion , comme à Jérusalem , à Rome ,

à Tours, à Compostelle. Dès le neuvième siècle on se plaignit de plusieurs abus qui s'y glissoient. Des Prêtres & des Clercs criminels se prétendoient purgés & réhabilités. Les Seigneurs en prenoient occasion de faire des exactions sur leurs sujets, pour fournir aux frais du voyage; & c'étoit un prétexte aux pauvres, pour mendier & vivre vagabonds. Il y en avoit entr'autres, qui couroient par le pays nuds & chargés de fers, faisant horreur à tout le monde; & il est vrai que pour les homicides & les autres crimes atroces, on avoit quelquefois ordonné aux pénitens de passer ainsi leur vie, errans & portant des marques de leur misère. Mais jamais les pèlerinages ne furent si célèbres que depuis l'onzième siècle. Les hostilités universelles étant diminuées, & les pèlerins regardés comme des personnes sacrées, tout le monde alloit aux lieux de dévotion, même les Princes & les Rois. Le Roi Robert passoit les Carêmes en pèlerinages, & fit le voyage de Rome. Les Evêques ne faisoient point de difficulté de quitter leurs Eglises pour ce sujet. Le pèlerinage de Jérusalem devint entr'autres très-fréquent vers l'an 1033.

Conc.
Cabill. 11.
an. 813.

Cap. ait.
Aquisgr.
an. 787.
c. 73.

Helgnad.
Et Bened.
VIII. ad
Episcop.
Burg.

De-là vinrent les croisades; car les croisés n'étoient que des pèlerins armés & rassemblés en grandes troupes. Ces entreprises étoient devenues nécessaires. Il n'y avoit point de Prince Chrétien assez puissant en particulier, pour arrêter le progrès des Mahométans, ennemis déclarés de tous ceux qui ne veulent pas embrasser leur Religion.

LXIV.
Croisades
& indul-
gences.

Villehar.
L. 1.

Ils pilloient impunément l'Italie depuis deux cens ans ; ils étoient maîtres de la Sicile & presque de toute l'Espagne. Par les forces des croisés , ils ont été chassés de toute cette partie d'Europe , & notablement affoiblis en Egypte & en Syrie. Mais la discipline de l'Eglise ne s'en est pas bien trouvée ; & ces entreprises , toutes pieuses qu'elles étoient , furent , à mon avis , une des principales causes du relâchement de la pénitence. Car ce fut alors que commença l'Indulgence pleniére , c'est-à-dire , la rémission de toutes les peines canoniques , à quiconque feroit le voyage & le service de Dieu ; ainsi se nommoit cette guerre ; & c'étoit ce pardon extraordinaire qui y attiroit tant de gens. Il fut bien doux à notre Noblesse , qui ne sçavoit que chasser & se battre , de voir changer en un voyage de guerre les pénitences laborieuses , qui consistoient en jeûnes & en prières , & sur-tout en ces tems-là à s'abstenir de l'usage des armes & des chevaux. La pénitence devint un plaisir , car la fatigue du voyage étoit peu considérable pour des gens accoûtumés à celles de la guerre ; & le changement des lieux & des objets est un divertissement. Il n'y avoit guères de peine sensible que de quitter pour long-tems son pays & sa famille.

Cependant un si long voyage & en si grande compagnie n'étoit pas un remède bien propre à corriger des pécheurs. L'esprit de componction ne subsistoit guères avec une telle dissipation. On cherche

volontiers à adoucir l'ennui de la marche par des discours plaisans , & les moins sages sont ceux qui parlent le plus. On est fort occupé du soin de la subsistance & des logemens , & des diverses aventures qui surviennent ; on se laisse aller aisément à trop manger ou trop dormir , pour se remettre de quelque fatigue extraordinaire. La vie ne peut être régiee ni uniforme. Ajoûtez les mœurs différentes de tant de pays qu'il falloit traverser pour aller à la Terre-Sainte , les occasions de querelles , par la diversité des humeurs , des coûtumes , des langues , les occasions de débauches dans les pays abondans , & par le commerce avec des peuples fort corrompus. Aussi est-il certain par les histoires , que les armées des Croisés étoient non-seulement comme les autres armées , mais encore pires , que toutes sortes de vices y regnoient , & ceux que les Pélégrins avoient apportés de leur pays , & ceux qu'ils avoient pris dans les pays étrangers. Enfin , si ces voyages servirent à punir quelques péchés , ce fut beaucoup moins les péchés des Chrétiens Latins , que des infidèles & des Chrétiens schismatiques , pour qui ils furent de terribles fléaux de Dieu.

Grand nombres d'Evêques , de Prêtres & de Moines se croiserent. Quelques-uns poussés d'un véritable zèle , plusieurs par libertinage , & ils se croyoient permis de porter les armes contre les Infidèles. On peut Juger quel relâchement dans la disci-

Joinville
pag. 32.

pline produisit cette licence , jointe à l'ignorance qui régnoit depuis si long-tems. Les Papes mêmes les mieux intentionnés étoient obligés de tolérer une partie de ces maux. Il falloit dissimuler les désordres particuliers , pour faire réussir le gros de l'entreprise : il falloit avoir de grands égards pour les Chefs , tant qu'ils soutenoient avec succès les affaires de la Religion , quoiqu'ils la deshonorassent par leurs crimes. On étendit l'indulgence de la Croisade à ceux qui portoient les armes contre les Hérétiques , rebelles non-seulement à l'Eglise , mais à leur Prince , comme les Albigeois en France , & on l'étendit généralement à toutes les guerres , où l'on croyoit la Religion intéressée.

Il ne sembla pas juste de priver de cette grace les femmes & les autres personnes que leur âge ou leur condition mettoit hors d'état de porter les armes : ainsi on leur communiqua l'Indulgence , quand ils faisoient des aumônes pour subvenir aux frais de la guerre. Les aumônes appliquées à d'autres œuvres pies parurent aussi propres à racheter les péchés. L'on donna des Indulgences ou plénieres ou limitées , à ceux qui contribuoient aux bâtimens des Eglises , ce qui donna moyen à la plûpart des Evêques de faire ces magnifiques Cathédrales que nous admirons encore. Il en fut de même de la fondation & de l'entretien des Hôpitaux ; particulièrement de deux nouvelles espèces , qui devinrent alors très-fréquentes , pour les Pélérins &

pour les lépreux. Il y eut aussi en faveur des pauvres des Indulgences attachées à d'autres œuvres. Ainsi les satisfactions devinrent presque arbitraires. Les Canons pénitentiels n'étant plus pratiqués furent bientôt oubliés, & la Confession fut la plus grande difficulté de la pénitence.

Ce ne fut que dans le treizième siècle qu'arriva ce déchet de l'ancienne discipline. Elle avoit percé les ténèbres des siècles précédens par la force de la tradition, & la simple ignorance lui nuisoit moins en quelque façon, que ne firent les nouvelles études. Car ce fut alors que l'on commença dans les Ecoles à s'écarter de la pure autorité, & à donner beaucoup au raisonnement. Aristote devint à la mode, & on fit grand cas des subtilités de la Dialectique & de la Métaphysique, que l'on avoit empruntées des Arabes. La rareté des livres anciens & la difficulté de les entendre, à cause du changement de la langue & des mœurs, invitoit à s'appliquer davantage aux spéculations, & à la lecture des Auteurs modernes. Ainsi la scholastique l'emportoit sur la positive; on lisoit plus le Maître des sentences ou Gratien, que les Pères; on cherchoit plus dans l'Écriture les sens figurés, que le littéral.

La plupart des Evêques depuis le douzième siècle s'appliquoient peu à la Prédication & à l'instruction de leur Clergé. Ils le laissoient accabler d'affaires temporelles. Les Laïcs, principalement les Princes, étant entièrement ignorans, ne pouvoient

 LXV.

Multitude des Docteurs.
Traité des Etudes, n. 7.

se passer de leur conseil. C'étoit des Evêques ou des Abbés qui étoient les Chanceliers & les Ministres d'Etat : ils étoient les Juges presque de toutes les affaires. Sans en chercher au-dehors , leurs Seigneuries temporelles n'en fournissoient que trop. souvent ils avoient des guerres à soutenir : il falloit fortifier leurs Places , & assembler leurs troupes : il falloit en tout tems de grands équipages , de grosses familles , & de toutes sortes d'Officiers. Au milieu de tant d'occupations , le spirituel qui devoit être le principal , étoit souvent négligé. Ainsi les études , la Prédication & l'administration des Sacremens devinrent le partage des Docteurs instruits dans les Universités qui venoient de se former , comme j'ai expliqué ailleurs.

Des études , n. 8. & 9.

L'institution en paroissoit très-utile , depuis que le malheur des tems avoit interrompu les études des Eglises Cathédrales & des Monastères. Il étoit plus facile d'avoir des bons maîtres dans une seule Ville , comme à Paris ou à Toulouse , qu'en chaque Diocèse ; & un seul Docteur pouvoit former un très-grand nombre de disciples. Il sembloit encore qu'un Prêtre uniquement appliqué à l'étude de la Théologie , devoit y être plus sçavant qu'un Evêque occupé de plusieurs autres fonctions ; & que les Ecoliers étudieroient mieux dans un lieu où ils seroient uniquement occupés de leurs études. Mais l'expérience a fait voir de grands inconvéniens dans les études des Universités. De simples

Prêtres, tels qu'étoient les Docteurs, n'avoient pas la même autorité sur une multitude d'Ecoliers étrangers & peu connus, qu'un Evêque sur son Clergé. Ils abusoient souvent de leur loisir, pour traiter des questions plus curieuses qu'utiles; & ils pouvoient se tromper au choix des matières qu'ils traitoient, n'étant point dans la pratique de la conduite des ames. Les Ecoliers de leurs côtés n'apprenoient que la spéculation, & ne se formoient point aux fonctions Ecclésiastiques dont ils étoient éloignés; & comme leur jeunesse se passoit en cet état, ils ne trouvoient plus de tems, pour exercer les fonctions des moindres ordres. Mais un mal bien plus important, c'est que n'étant plus sous les yeux de leurs parens, ils tomboient facilement dans la corruption des mœurs, si ordinaire aux villes où il y a grand concours d'Etrangers.

On y remédia en quelque façon par la fondation des Colléges, premièrement pour les Réguliers, & ensuite pour un certain nombre de Séculiers; & il faut avouer que ces Colléges ont été, comme les Monastères, des asyles pour la piété & les bonnes mœurs, aussi-bien que pour la Doctrina. Celui de Sorbonne en particulier a servi de modèle aux plus saintes compagnies de Prêtres. Le corps entier des Universités a semblé suscité de Dieu pour soutenir dans les derniers tems la tradition de la Doctrina & de la discipline. On leur doit l'extinction du grand Schisme d'Avignon; & leurs censures furent d'un grands poids,

pour arrêter le torrent des dernières hérésies.

Les Religieux mendiants entrèrent dans les Universités peu de tems après qu'elles furent formées, & ils vinrent fort à propos au secours de l'Eglise dans ces siècles malheureux. Mais ces Religieux, quelque saints & quelque zélés qu'ils fussent, n'étoient pas des Pasteurs qui eussent un peuple certain & une juridiction réglée; c'étoit plutôt comme des Missionnaires, qui suivant les ordres de leurs Supérieurs, alloient par tous les Diocèses travailler à la conversion des hérétiques & des pécheurs. Ils y travailloient avec succès: mais les biens qu'ils faisoient n'étoient pas toujours assez solides, faute de pouvoir donner à ceux qui se convertissent des instructions suivies, entrer dans le détail de la correction de leurs mœurs, & les observer aussi long-tems qu'il étoit nécessaire pour les confirmer dans le bien. Ils ne pouvoient en user ainsi qu'à l'égard de quelques Particuliers qui se soumettoient volontairement à leur direction. Ainsi le fruit ne pouvoit être aussi général, que quand chaque Evêque & chaque Pasteur s'appliquoit à la sanctification de tout son peuple.

En un mot, l'autorité de la Hiérarchie ordinaire n'étoit plus si souvent jointe à la doctrine & à la sainteté que dans les premiers siècles. Il en étoit de même à proportion pour les études: les Docteurs, soit séculiers soit réguliers, qui étoient alors en possession des chaires, n'avoient guères d'autorité que celle de leur mérite

personnel. Il étoit libre aux Etudians de suivre tel Professeur qu'ils vouloient ; & de-là vint la diversité des opinions & des sectes, dans les matières dont il est permis de disputer. Il devint libre aussi aux Laïcs de suivre les Prédicateurs qu'ils goûtoient le plus, & de se choisir des Confesseurs autres que leurs Pasteurs. Ainsi dans une si grande multitude de Prêtres, les mauvais Chrétiens n'ont pas manqué d'en trouver de trop faciles à donner l'absolution ; & ceux qui ont voulu se tromper ou tromper les autres, n'ont pas laissé, sans se convertir, de fréquenter les Eglises & de s'approcher des Sacremens.

Le gros même des Docteurs a cédé au torrent de la corruption des peuples ; & l'on a laissé passer en maximes plusieurs relâchemens considérables. L'ignorance des mœurs anciennes en a été la principale cause, & les usages introduits depuis un siècle ou deux, ont passé pour des coutumes immémoriales. Il est étrange, par exemple, que du tems de S. Thomas on ne se souvint déjà plus comment le jeûne s'étoit pratiqué dans le siècle précédent. Car St. Bernard témoigne que de son tems tout le monde, sans distinction, jeûnoit en Carême jusques au soir ; les Rois & les Princes, le Clergé & le Peuple, les Nobles & les Roturiers, les Riches & les Pauvres. Cependant Saint Thomas, non-seulement témoigne que de son tems on ne jeûnoit que jusqu'à None ; mais il prétend prouver que les Chrétiens ne doivent point jeûner d'une autre manière, & que le jeûne

Thomass.
discipl. 4.
l. 1. c.
69. n. 31.

S. Bern.
serm. in
c. jej.

S. Thom.
2. 2. q.
147. art.
7. ad 1.

jusques au soir appartenoit à l'ancienne Loi. Tant il est facile de trouver de raisons pour autoriser toutes sortes de pratiques, quand on ignore les faits.

Cette même ignorance a fait traiter de nouveautés des antiquités oubliées. Elle a fait croire que l'autorité des modernes étoit plus sûre pour la pratique, que celle des Anciens, dont on a cru confusément que les mœurs étoient toutes différentes des nôtres, sans examiner si cette diversité consistoit en ce qui fait les Chrétiens, ou en des choses indifférentes, comme les habits & le langage. Et comme l'on s'est donné la liberté de former tous les jours de nouvelles questions, & d'inventer de nouvelles subtilités : il s'est à la fin trouvé de Casuistes qui ont fondé leur morale plutôt sur le raisonnement humain, que sur l'Écriture & la Tradition. Comme si Jesus-Christ ne nous avoit pas enseigné toute vérité, aussi bien pour les mœurs que pour la foi : comme si nous en étions encore à chercher avec les anciens Philosophes.

LXVI
*Succession
 de la saine
 Doctrine
 & de bons
 exemples.
 dans tous
 les tems.*

Je ne prétens pas entrer dans le détail des désordres qui ont suivi ce relâchement des maximes de morale. Ils ne sont que trop connus ; & rien n'est moins de mon dessein, que de décrire les mœurs des mauvais Chrétiens, puisque ce n'est pas par-là qu'ils sont Chrétiens, mais par la profession de la Doctrine. Je dois seulement représenter les mœurs qui distinguent les vrais Chrétiens de tout le reste du monde. Or, Dieu n'a jamais tellement abandonné

son Eglise que ces mœurs n'y soient demeurées. De quelque maniere qu'elle ait été gouvernée dans les siècles différens, soit par les Evêques immédiatement, soit par des Prêtres commis par eux, ou envoyés par des Papes, par des séculiers ou par des réguliers, par les Pasteurs ordinaires, ou par des Missionnaires étrangers, ç'a toujours été la même Religion & le même corps de doctrine. La foi a toujours été très-pure, & les grands principes de la morale sont toujours demeurés fermes. Il a toujours été constant, qu'il falloit observer la Loi de Dieu, expliquée suivant la tradition & l'autorité des anciens, & se proposer pour modèle les Saints que l'Eglise honore publiquement.

Il y a toujours eu de ces modèles vivans. Chaque siècle a eu ses Apôtres, qui sont allés prêcher la Foi aux Infidèles, chaque siècle a eu ses Martyrs; les Vierges & les vrais pénitens ont toujours été en grand nombre. Car c'est le désir sincère de la pénitence qui depuis l'onzieme siècle a introduit tant de nouveaux ordres de Moines, suivant la remarque de S. Bernard. Dieu a suscité de tems en tems des hommes extraordinaires, pour maintenir la saine doctrine, & pour réveiller la piété. Qu'y a-t-il de comparable au même S. Bernard? n'a-t-il pas rassemblé en sa personne le zèle des Prophètes, la science & l'éloquence des plus grands Docteurs de l'Eglise, & la mortification des plus parfaits Solitaires, sans parler de ses miracles comparables à

Serm. de
S. André
vita S.
Malacha

ceux des Apôtres ? On doit beaucoup sans doute à Innocent III. & aux autres grands & sçavans Papes de ce tems-là ; au maître des sentences , à S. Thomas , & aux autres qui ont réduit la Théologie en méthode. S. François a donné un exemple sensible de l'Evangile pratiqué au pied de la lettre , d'une humilité , & d'une mortification digne des tems Apostoliques. Et ainsi de siècle en siècle & de génération en génération, Dieu a conservé dans son Eglise la tradition , non-seulement de la doctrine , mais encore de la pratique des vertus.

Heb. XII.
S.

Il est donc vrai que J. C. est aujourd'hui aussi-bien que hier , & qu'il sera le même dans tous les siècles. Envain depuis long-tems les mauvais Chrétiens s'efforcent de rendre inutile le respect que l'on a toujours conservé pour l'antiquité , & pour les exemples des Saints ; en supposant que dans les premiers siècles du Christianisme les hommes fussent d'une autre nature ; les corps plus robustes pour souffrir le jeûne & les autres austérités , les esprits plus dociles , toutes les vertus plus aisées. Si nous leur disons que S. Pierre & S. Paul vivoient dans la pauvreté & le travail , ils répondent : C'étoient des Apôtres. S. Antoine & S. Martin ont fait de grandes pénitences : C'étoient des Saints. S. Augustin faisoit vivre ses Clercs en commun , & vivoit lui-même fort simplement , tout Evêque qu'il étoit : Cela étoit bon en ce tems-là. Vous diriez que ces mots de sainteté, d'antiquité, de primitive Eglise sont des exceptions lé-

v. Chryf.
commun.

gitimes , pour se défendre des pratiques de la pénitence , de l'étude continuelle de la Loi de Dieu , de l'éloignement des plaisirs & des vanités du siècle , du désintéressement & de la vie exemplaire que doit mener le Clergé. On s'imagine répondre en tout en distinguant les tems.

On feint de respecter l'antiquité & on la méprise en effet. On la regarde comme un tems miraculeux , on désespere de l'imiter , on ne l'étudie point , on ne veut point la connoître ; parce que cette connoissance est un reproche secret contre nos désordres. Nous voulons croire impossible ce que nous n'avons pas la force de pratiquer. Ceux qui ont lû la harangue du Nonce Alexandre rapportée par le Cardinal Palavicin au commencement de son histoire , sçavent jusqu'où l'on a poussé ces maximes.

Histor. de
lib. Con-
cil. l. 1.
& 25. No
17.

L'Eglise , dit-on , étoit forte & vigoureuse dans sa jeunesse ; elle produisoit des vertus héroïques ; à présent elle est dans sa vieillesse & dans son déclin. Elle a eu son Printems & son Eté , elle est dans son Hyver. Que veulent dire ces métaphores ? Prétend-t-on que la durée de l'Eglise ressemble effectivement au cours de l'année , ou à la suite de la vie humaine ? osera-t-on dire qu'elle ait été imparfaite dans ses commencemens , qu'elle ait acquis sa perfection avec le tems , & qu'elle doive avoir sa décadence , comme les créatures périssables , ou comme les ouvrages des hommes ? Mais encore en quoi veut-on qu'il soit arrivé du changement depuis la publication

de l'Évangile ? est-ce dans la nature humaine ? L'expérience & la foi de toutes les histoires nous assurent du contraire. Est-ce dans la Loi de Dieu ? est-ce dans la grace ? Il n'a ni moins de puissance ni moins de bonté ; & J. C. ne nous a point averti, que son Église doive être gouvernée par différentes règles suivant les tems. Le changement de l'ancienne loi & l'abolition des cérémonies avoit été prédit expressément ; mais pour l'Évangile, il doit être prêché, & jusqu'aux extrémités de la terre, & jusqu'à la fin du monde. On ne doit pas seulement enseigner les mystères ; mais encore l'observation de tous les préceptes de J. C. & ce n'est pas envain qu'il est avec nous jusques à la consommation du siècle. Ne nous flâtons donc point d'excuses frivoles, & n'accusons du relâchement de nos mœurs, que notre propre ignorance & notre propre foiblesse. Il n'est pas moins dangereux, disoit le Pape Gregoire VII. d'attaquer la morale & la discipline de l'antiquité, que d'attaquer sa foi ; l'une & l'autre nous sont venues par la même tradition.

Matth.
xxxviii.
ult.

'Apolog.
Secretor.

EXVII.
Quels
abus tolé-
rés &
comment.

Pet. Bles.
serm. 16.

Il est vrai que l'Église tolère quelquefois des abus trop enracinés ; attendant la conjoncture favorable pour les retrancher, & qu'elle a quelquefois accordé à la dureté du cœur des adoucissements de l'ancienne discipline. La règle de communier 4 fois l'année subsistoit encore dans le neuvième siècle. Elle fut mal pratiquée dans la suite, & Pierre de Blois témoigne que de son tems, c'est-à-dire, au douzième siècle, la

plûpart des Chrétiens ne communioient plus qu'une fois. L'Eglise s'est accommodée à cet usage, & en a fait la règle au Concile de Latran. Il avoit été défendu de dire des Messes basses pendant les Messes solennelles, de peur d'y apporter du trouble; ce pendant l'usage l'a emporté. Du tems de S. Thomas, c'est-à-dire, il y a quatre cens ans, le jeûne étoit à None, & il n'étoit mention que d'un seul repas; depuis on l'a avancé jusques à midi, & on a permis la collation. Je mets encore au rang des adouciffemens d'avoir laissé les pénitences à la discrétion des Confesseurs, d'avoir accordé si fréquemment des Indulgences, d'avoir mitigé plusieurs règles Monastiques. On a cru que des Religieux moins parfaits que la règle ne désire, le seroient toujours plus que s'ils demeuroient dans le siècle, & qu'il valoit mieux adoucir le Carême que de le laisser abolir. Mais il ne faut pas prendre droit par ces condescendances, pour nous imaginer que le chemin du Ciel soit devenu plus facile, que nous soyons plus heureux que nos ancêtres, ni que les Evêques & les Papes des derniers tems ayent crû être plus sages que n'étoient leurs prédécesseurs.

Il ne faut que lire les Constitutions ou les Canons, qui ont autorisé quelque relâchement, pour voir que l'Eglise ne l'a jamais fait qu'à regret. Il y a même plusieurs de ces relâchemens qui ne se sont introduits que par l'usage; & cependant l'Eglise a conservé soigneusement certaines prati-

Can. omn.
utriusque
1215.

Conz.

Rav. IV.

1317. ru-
br. 12. 2.

2. quæst.

147. n. 7.

ques, qui font souvenir de l'antiquité. Ainsi l'Office de None ou de Vêpres, que nous chantons avant le repas des jours de jeûne; toutes les formules des ordinations & des autres actions publiques, sont comme autant de protestations souvent réitérées, pour empêcher que l'on ne prétende prescrire contre les anciennes règles.

Conc. Ba-
fil. sess. 21.
c. 11. v.
Syn. Vi-
gorn. an.
1240. c. 4.

Il y a des abus que l'Eglise a toujours condamnés; comme ces spectacles absurdes, que l'on avoit eu la témérité d'introduire jusques dans les Eglises, & qui furent défendus au Concile de Basle; comme les réjouissances profanes aux Fêtes, dont nous voyons des restes à la S. Martin, aux Rois & aux Fêtes de Patron dans les villages; & les débauches du carnaval, qui ne peuvent avoir eu d'autre principe que le regret d'entrer dans le carême. Les Apôtres & leurs Disciples auroient-ils pû croire, que cette sainte préparation à la Pâque, seroit quelque jour un prétexte de dissolution?

Les Saints & les vrais Chrétiens se sont toujours élevés contre ces abus. On sçait avec quelle vigueur S. Charles les a réprimés, & combien il a travaillé, pour ramener l'esprit de l'antiquité jusques dans les moindres parties de la Religion. Le Concile de Trente & ceux qui ont été tenus pour le faire exécuter dans les Provinces, ne respirent autre chose; & tant de réformes des Ordres Religieux que l'on a vues depuis un siècle, n'ont d'autre but, que de se conformer à leur première institution. Sainte Thérèse ne pouvoit souffrir que sous prétexte de

discrétion & de peur de scandale, on arrê-
tât la ferveur de ceux qui vouloient imiter
les Saints des premiers siècles. Elle se plai-
gnoit que ces discrétions perdoient le mon-
de, & soutenoit que de son tems, c'est-à-
dire, presque du nôtre, l'on étoit capable
des vertus de la primitive Eglise. C'est à cette
occasion qu'elle rapporte la vie de S. Pierre
d'Alcantara, dont elle étoit témoin oculaire.

Vie de
Ste. Ther.
c. 27. fin.

Suivant de si grandes autorités, j'ai cru
qu'il étoit bon de représenter à tout le mon-
de, quelles ont été & quelles doivent être
les mœurs des Chrétiens. Je n'ai rien dit
ici qui ne soit familier aux gens de lettres,
& tiré des livres qu'ils ont entre les mains;
ils verront même que j'en ai beaucoup
omis. Mais la plupart de ces faits ne sont
pas assez connus du commun des Fidèles,
& peuvent les édifier. Ils verront, qu'il ne
faut pas réduire la Religion Chrétienne à de
simples pratiques, comme plusieurs croient.
Faire quelque petite priere le soir ou le ma-
tin, assister le Dimanche à une Messe basse,
ne distinguer le Carême que par la différen-
ce des viandes, & s'en dispenser sur de lé-
gers prétextes. Ne s'approcher des Sacre-
mens que rarement, & avec si peu d'affec-
tion, que les Fêtes les plus solennelles de-
viennent des jours fâcheux & pénibles. Vi-
vre au reste autant occupés des affaires, ou
des plaisirs sensibiles, que des Payens pour-
roient l'être. Ce ne sont pas-là les Chré-
tiens, que j'ai tâché de dépeindre.

LXVIII.
Usage de
cet écrit.

Peut-être aussi que quelques-uns de ceux,
qui se sont séparés de nous sous prétexte de

réformation, verront ici que leur schisme est mal fondé; que la primitive Eglise n'étoit pas telle qu'ils se l'imaginent, & que nos maximes sont autres, que l'on ne leur fait entendre. Ils verront que leurs réformateurs ont trop légèrement condamné des pratiques très-anciennes, comme la Communion sous une espèce, la vénération des Reliques & des Images, la priere pour les morts, l'abstinence de certaines viandes, le vœu de continence, la vie Monastique; & que sous prétexte d'ôter des superstitions, ils ont introduit un Christianisme grossier, où l'on ne voit personne qui embrasse les conseils de l'Evangile, & où les préceptes mêmes ne sont pas mieux observés, que parmi ceux dont ils se sont séparés.

Enfin j'espère que la vue de ces mœurs si saintes pourra faire quelque impression sur ceux qui sont assez aveuglés, pour confondre la vraie Religion avec les fausses, que l'erreur ou la mauvaise politique a introduites. Si quelqu'un d'eux fait réflexion sur les grands changemens que l'Evangile a produits dans les mœurs de toutes les nations, & sur la différence qu'il y a toujours eue entre les vrais Chrétiens & les Infidèles, il verra que le Christianisme a des fondemens plus solides qu'il ne pensoit, & qu'il faut croire qu'il s'est établi par de grands miracles; puisqu'il seroit encore plus incroyable qu'un tel changement fût arrivé sans miracles. Ces miracles avoient fait une si forte impression, que l'on ne s'est avisé que bien tard de les révoquer en

doute. Pour parler de ce que nous connoissons distinctement, il n'y a guères plus de trois cens ans, que quelques Italiens, gens d'esprit, mais très-ignorans de la Religion, étant choqués de plusieurs abus qu'ils avoient devant les yeux, ont introduit ce libertinage. Charmés de la beauté des anciens Auteurs Grecs & Latins, & de ce qu'ils apprenoient de la politique de ces peuples & de leur maniere de vivre, ils ne pouvoient rien goûter hors de-là, d'autant plus que les maximes de ces anciens s'accordoient mieux que les nôtres avec la corruption du cœur humain, & les mœurs du commun des hommes.

Les nouvelles hérésies ont augmenté ce mal. Les disputes sur les fondemens de la Religion, ont ébranlé ou détruit la foi en plusieurs, qui n'ont pas laissé de continuer, par divers motifs temporels, à professer extérieurement la Religion Catholique; & chez les hérétiques, le nombre a été bien plus grand de ceux qui n'étant plus arrêtés par aucune autorité, ont poussé jusques au bout les conséquences de leurs mauvais principes, & en sont venus à ne sçavoir que croire, & à regarder la Religion comme une partie de la politique. Cette malheureuse doctrine s'est aisément étendue. Les jeunes gens ayant oui leurs peres ou ceux qui leur paroïssent gens d'esprit, faire quelque méchante raillerie sur la Religion, ou même leur dire sérieusement qu'elle étoit sans fondement, s'en sont tenus-là, sans approfondir davantage, trouvant ces

maximes plus conformes à leurs passions. On se flatte par la vanité de se distinguer du vulgaire ignorant, & de s'élever au-dessus de la simplicité de nos Peres; la paresse trouve aussi son compte à demeurer dans le doute, ou à décider au hasard, sans se donner la peine d'examiner. Mais que l'on dise ce que l'on voudra, les faits que j'ai exposés demeureront constans, & il sera toujours vrai, comme dit si souvent Origene contre Celse, que J. C. a réformé le monde, & l'a rempli de vertus inconnues jusques alors.

L X I X.
*Conclu-
sion.*

Voilà ce que j'avois à dire touchant les mœurs des Israélites & des Chrétiens. Voilà l'extérieur de la vie des Fidèles de l'ancien & du nouveau Testament. Dans le premier discours, on peut voir, ce me semble, le meilleur usage des biens temporels, & la maniere la plus raisonnable de passer la vie, que nous menons sur la terre. Dans le second discours, j'ai voulu montrer quelle est la vie de ceux dont la conversation est dans le Ciel, & qui étant encore dans la chair ne vivent que selon l'esprit; cette vie toute spirituelle & toute surnaturelle, qui est l'effet propre de la grace de J. C. Trop heureux si à l'occasion de cet écrit, quelqu'un prenoit une idée véritable de la vie raisonnable & Chrétienne, & s'appliquoit sérieusement à la pratiquer! Je me consolerois aisément de divers jugemens que l'on en peut faire, & des fautes que l'on y peut remarquer.

F I N.


T A B L E
D E S T I T R E S.

I. <i>D</i> IVISION de ce Traité,	Page 1
II. Première Partie. Vie de JESUS-CHRIST,	Ibid.
III. Eglise de Jérusalem,	19
IV. Seconde Partie. Tems des persécutions. Etat des Gentils avant leur conversion,	26
V. Instruction. Baptême,	32
VI. Priere,	38
VII. Etude de l'Ecriture-sainte,	42
VIII. Travail. Professions,	47
IX. Jeûnes,	49
X. Repas,	54
XI. Modestie & sérieux des Chrétiens,	57
XII. Mariages,	63
XIII. Union des Chrétiens,	67
XIV. Assemblées Ecclésiastiques,	69
XV. Secret des mystères,	73
XVI. Calomnies contre les Chrétiens,	75
XVII. Autres reproches,	80
XVIII. Forme des Jugemens. Supplices,	85
XIX. Persécutions,	87
XX. Actes des Martyrs,	91
XXI. Prisons,	93
XXII. Soins des Reliques,	96
XXIII. Confesseurs,	98
XXIV. Excommunication,	99
XXV. Pénitence,	100
XXVI. Ascètes. Vierges,	109
XXVII. Veuves. Diaconesses,	111
XXVIII. Soins des Pauvres,	113
XXIX. Hospitalité,	116
XXX. Malades,	119
XXXI. Sépultures,	121
XXXII. Evêques & Clergé,	124
XXXIII. Discretion & patience des Chrétiens,	134
XXXIV. Troisième Partie. Princes Chrétiens,	140
XXXV. Forme des Eglises,	145
XXXVI. Ornemens des Eglises,	148
XXXVII. Différences des Eglises & des Templ.	153

T A B L E.

XXXVIII. Les choses sensibles servent à la Relig.	156
XXXIX. Ordre de la Lithurgie.	159
XI. Sermons,	162
XLI. Habits sacrés,	169
XLII. Sacrifice,	171
XLIII. Offices solennels,	175
XLIV. Fêtes. Pèlerinages,	178
XLV. Conciles,	182
XLVI. Pratiques de pénitence,	183
XLVII. Hérésies réprimées,	185
XLVIII. Mœurs du Clergé,	186
XLIX. Pauvreté des Clercs,	190
L. Richesses des Eglises,	193
LI. Hôpitaux,	200
LII. Monastères,	202
LIII. Comparaison de la vie Monastique avec la vie des premiers Chrétiens,	212
LIV. Raison de l'extérieur singulier des Moines,	215
LV. Quatrieme Partie. Relâchement des Chrét.	221
LVI. Corruption des Romains,	228
LVIII. IncurSION des Barbares,	233
LVIII. Mélange des Romains & des Barbares,	237
LIX. Mœurs des Chrétiens Orientaux, depuis le cin- quième siècle,	242
LX. Mœurs de l'Occident. Désordres du dixieme siècle,	246
LXI. Conservation de la Religion,	252
LXII. Rétablissement de la piété & de la discipline,	255
LXIII. Changement dans la pénitence,	258
LXIV. Croisades & Indulgences,	261
LXV. Multitude des Docteurs,	265
LXVI. Succession de saine doctrine, & de bons exem- ples dans tous les tems,	270
LXVII. Quels abus tolerés, & comment,	274
LXVIII. Usage de cet écrit,	277
LXIX. Conclusion,	280

L.V.X.L.C.D.M.
Fin de la Table.

